Supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14542 – 6 F

MERCREDI 30 OCTOBRE 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La rencontre Bush-Gorbatchev avant l'ouverture de la conférence de Madrid

Un interlocuteur soviétique parmi d'autres

« TOUS les racontars sur un déclin de notre rôle dans la politique mondiale sont démentis par les faits. » On ne saurait reprocher à M. Gorbatchev, qui confiait cette remarque à un journal arabe à la veille de la conférence de Madrid, de s'enorgueillir du « cadeau » que lui fait le président Bush en l'associant à la présidence de cette rencontre. « Beau reste » de l'ancien rôle de Moscou dans les affaires internationales, cette participation du leader soviétique donne plus de lustre à un événement qui se serait sans doute produit de toute manière, mais qu'il a indirectement encouragé en rétablissant ses relations avec Israël et en aidant à la venue de la Syrie, son dernier allié dans la région.

Cela dit, la méthode Coué a ses limites, et la rencontre de mardi entre les présidents américain et soviétique ne ressemble guère aux précédentes. Depuis la dernière visite de M. Bush à Moscou à la fin juillet, M. Gorbatchev a perdu beaucoup plus que sa casquette de secrétaire général d'un Parti communiste quasiment liquidé.

C'EST en effet tout l'Etat soviétique, cette « seizième République » dont le président fédéral reste le plus éminent représentant, qui implose aujourd'hui. M. Eltsine ne vient-il pas de lui porter le coup de grâce en coupant les vivres à soixante-dix ministères du « centre » et, suprême injure, en demandant de diviser par dix le personnel du ministère fédéral des affaires étrangères, dernier rempart de la diplomatie gorbatchévienne ?

Or les Occidentaux eux-mêmes commencent, timidement il est vrai, à tirer les leçons de cette situation. M. Bush s'inquiète moins désormais des litiges de plus en plus rares qui pourraient l'opposer à son « ami » de Moscou que des possibilités qu'a ce dernier d'honorer ses promesses. A commencer par ses décisions « unilatérales » en matière de désarmement, qu'il s'agit maintenant de faire exécuter par des Républiques de plus en plus rétives.

SUR le plan économique, douze de ces républiques viennent de s'engager en principe à honorer l'imposante dette soviétique. Mais la question se pose de savoir à qui devront être versés les crédits à venir. Tout indique que les prêteurs y regarderont à deux fois avant d'aider un « centre » en perdition. En outre, il devient de plus en plus évident que la réforme économique attendue, si elle a lieu, ne se fera plus par le haut dans le trop disparate « ensemble » soviétique, mais dans telle ou telle République prise isolément, dont l'exemple, du moins on l'espère, entraînera les autres.

M. Eltsine l'a compris, qui, prenant un pari risqué, vient d'annoncer une réforme aussi radicale que douloureuse, celle-là même que M. Gorbatchev n'a pas su ou voulu mener à bien, mais dont il n'a plus aujourd'hui les moyens. Signe des temps : le premier homme d'Etat mis dans la confidence a été… M. Bush, à qui le président russe a téléphoné dès vendredi dernier. Pour la Maison Blanche, et malgré les fastes de Madrid, M. Gorbatchev n'est plus qu'un interlocuteur soviétique parmi d'autres.

M 0147 - 1030 0 - 6,00 F

Les Palestiniens hostiles à la négociation relancent les attentats contre Israël

Le président américain George Bush est arrivé mardi 29 octobre à Madrid à la veille de la conférence de paix sur le Proche-Orient, qu'il devait ouvrir mercredi matin en compagnie de M. Mikhaïl Gorbatchev. Le président soviétique sera reçu mercredi en fin d'après-midi par M. François Mitterrand à Latche, où il passera la nuit avant de regagner Moscou.

Les Palestiniens hostiles à la négociation relancent les attentats contre Israël : au lendemain de l'attaque d'un autobus israélien en Cisjordanie, qui avait fait deux morts, deux soldats israéliens ont été tués mardi matin dans une embuscade à l'intérieur de la « zone de sécurité » créée par Israël dans le sud du Liban.

Les dossiers de la paix

A la veille du grand rendez-vous de Madrid, Israéliens et Arabes ignorent encore dans quelles conditions précises ils commenceront à négocier. Une seule chose est sûre : ils trouveront, sur le tapis vert, quatre grands dossiers.

1. La Cisjordanie et Gaza. – Le destin de ces deux territoires occupés est au cœur du conflit israélo-palestinien.

Selon le plan de partage de 1947, la rive occidentale du Jourdain (5 450 km², soit l'équivalent d'un département français moyen) et la bande de Gaza (362 km²) auraient dû constituer un nouvel Etat arabe, qui n'a jamais vu le jour. Conquise en 1948 par le royaume hachémite en même temps que Jérusalem-Est, annexée le 24 avril 1950, la Cisjordanie est occupée en 1967 par Israël. Conquise et administrée par l'Egypte de 1948 à 1967 – sauf pendant quelques mois de présence israélienne après la crise de Suez d'octobre 1956, – la bande de Gaza connaît un sort identique pendant la guerre de six jours.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 6 et nos informations page 6 à 8

Prévoyant un statut particulier pour la Grande-Bretagne

Un projet d'union monétaire est soumis aux Douze

La présidence néerlandaise de la CEE a présenté, lundi 28 octobre, un projet de traité sur l'union économique et monétaire, à six semaines du sommet de Maastricht. Ce texte prévoit un « statut d'exception » pour les pays, comme la Grande-Bretagne, dont le Parlement refuserait, le moment venu, l'intégration monétaire. Londres se félicite du projet, mais ne signera pas la déclaration annexée au traité et prévoyant une transition rapide vers la troisième phase de l'UEM.

LA HAYE

de notre correspondant

« Il reste encore un travail très important à accomplir avant Maastricht », a constaté M. Wim Kok, grand argentier des Pays-Bas, qui s'est toutefois déclaré *« confiant »*. *« Aucune garantie ne peut être donnée, mais la volonté politique d'aboutir à un consensus existe. »* Le ton mesuré de M. Kok est bien en harmonie avec le projet de traité envoyé à ses collègues, qui, d'un côté, formalise et parfois précise les grands choix préalablement arrêtés, notamment lors du conseil informel des ministres des finances le 21 septembre à Apeldoorn (*le Monde* du 24 septembre), et qui, de l'autre côté, dresse l'inventaire de décisions restant à prendre *« avant que la Communauté puisse faire le pas vers une union économique et monétaire »*.

Cette étape est la première d'une marche calculée qui est appelée à en compter plusieurs autres avant que la CEE n'arrive au stade ultime d'une banque centrale et d'une unité de compte unique.

CHRISTIAN CHARTIER

Lire la suite page 22 ainsi que, page 23, notre entretien avec M. MICHEL AGLIETTA

Le sacrifice de Boris Eltsine

Le président russe a annoncé des réformes draconiennes

MOSCOU

de notre correspondant

Aux grands maux, les grands remèdes : la Russie vit *« l'un des moments les plus critiques de son Histoire »*, et son président Boris Eltsine a donc décidé d'engager tout ce qui lui reste d'autorité et de popularité pour tenter de la mettre sur le droit chemin. M. Eltsine a ainsi annoncé lundi 28 octobre son intention de prendre lui-même la tête du gouvernement de Russie, ce qui est une manière de se sacrifier sur l'autel d'une douloureuse réforme d'économies et de mesures forcément impopulaires. *« Je salue son courage aujourd'hui comme j'ai salué son courage quand il est monté sur un char au mois d'août »*, commentait peu après l'économiste Victor Iassine, auteur, avec quelques autres, de l'un de ces projets de réformes radicales qui n'ont jamais reçu un commencement d'application, celui dit des *« cinq cents jours »*, bloqué en son temps par M. Gorbatchev. Ce coup de chapeau n'exclut pas une ombre d'étonnement, sinon de réserve, car Boris Eltsine prend tous les risques en se privant d'un homme tampon, d'un fusible.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Renault-Cléon : la direction hausse le ton
Le PDG de la Régie accuse la CGT de « prendre Renault en otage »
page 21

La Grande Loge de France contre le racisme
Dans un entretien au *« Monde »*, le grand maître, M. Michel Barrat, préconise « une alliance des autorités spirituelles contre la pénétration des idées xénophobes et racistes »
page 11

La réforme électorale en Algérie
Selon le Conseil constitutionnel, les hommes ne pourront pas déposer dans l'urne le bulletin de vote de leur épouse
page 28

La mutation des Caisses d'épargne
Le réseau de l'Ecureuil veut devenir un groupe financier moderne et puissant
page 21

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 28

• • • • • Rétrospective
au Grand Palais
22 février - 1er juin 1992
Toulouse-Lautrec
Réservation
3615 Lautrec
(1) 48 04 38 86
Fnac
Pour offrir de meilleures conditions de visite, la Réunion des musées nationaux vous offre une possibilité de réservation qui permet d'accéder à l'exposition sans attente.
Réservez dès à présent.
• • • • • • • •
Réunion des Musées Nationaux
avec le concours
de Béghin-Say Ferruzzi

Van Gogh, la vérité

Un film magnifique de Maurice Pialat superbement interprété par Jacques Dutronc

Un pinceau a étalé, sur la toile de l'écran, une couleur. Du bleu. Bleu de jour, bleu de nuit mêlés, bleu réinventé peut-être : on dirait que le pinceau cherche.

Puis, dans une petite gare de campagne, à la fin du dix-neuvième siècle, un homme descend d'un wagon de chemin de fer, un compartiment de troisième classe. Seul. Il est grand, maigre, il a le visage émacié, il semble relever de maladie. Du fourgon à bagages, un employé bavard descend de vieilles valises et tout un attirail de peintre. Au printemps 1890, Vincent Van Gogh vient d'arriver à Auvers-sur-Oise. Il lui reste quelques semaines à vivre. Ce n'est pas dit. Mais on le sait par la couleur, la lumière, le réalisme simple et juste qui porte la signature d'un très grand cinéaste français nommé Maurice Pialat.

Un cinéaste qui fut peintre avant de réaliser des films et qui, pour nous montrer la fin du voyage d'un artiste d'origine hollandaise nommé Vincent Van Gogh, recrée dans un film sublime de beauté et de vérité humaine le parcours d'un être qui mange, boit, est gai et triste comme tout le monde et ne sait, pas plus que les gens de son entourage, qu'il est destiné à passer à la postérité.

Il existe un prototype de biographie des artistes maudits auquel se plient volontiers les cinéastes parce qu'il est bien accepté par le public : reconstitution d'époque minutieuse, accomplissement de l'œuvre dans l'effort et la souffrance, acte de la création artistique représenté sur l'écran par l'exaltation d'un interprète torturé. On prendra pour meilleurs exemples *Montparnasse 19* (Modigliani) de Jacques Becker avec Gérard Philipe, *Camille Claudel* de Bruno Nuytten avec Isabelle Adjani… et *la Vie passionnée de Vincent Van Gogh* de Vincente Minnelli, avec Kirk Douglas.

JACQUES SICLIER

Lire la suite et l'article de DANIÈLE HEYMANN page 18

SCIENCES ♦ MÉDECINE
■ Le sang impur : l'utilisation thérapeutique du sang humain ne peut être dénuée de risque ■ Dangers au microscope ■ Le déménagement exceptionnel d'un site paléolithique suisse ■ Le premier rapport de l'Observatoire des sciences et des techniques sur la recherche.
pages 15 à 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

هكذا من الأصل

TRAIT LIBRE

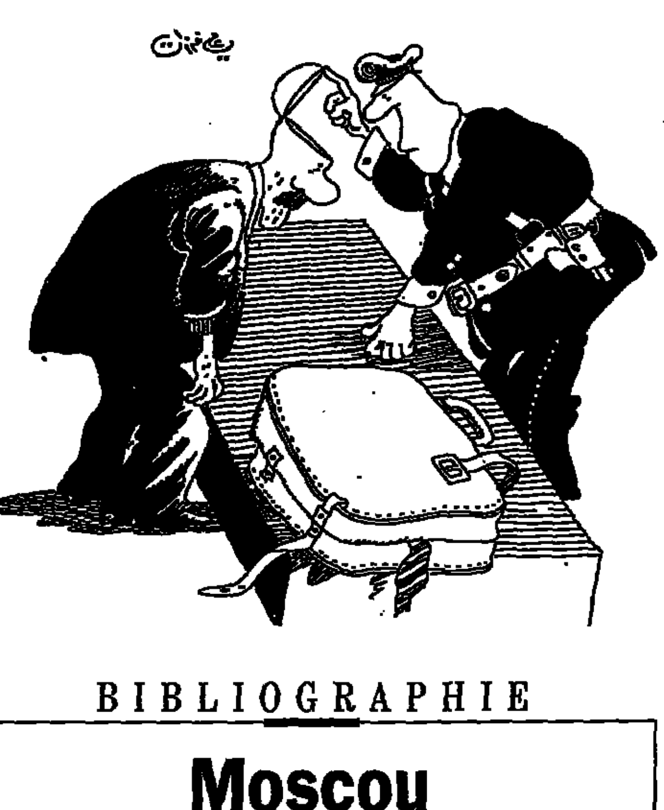

BIBLIOGRAPHIE

Moscou l'Histoire retrouvée

AU KREMLIN COMME SI VOUS Y ÉTIEZ
de Bernard Féron et Michel Tatu.
Le Monde Editions, 288 p., 120 F.

Nos collaborateurs Bernard Féron et Michel Tatu viennent de publier *Au Kremlin, comme si vous y étiez*. Nous avons demandé à Georges Bortoli d'en rendre compte.

Un ami soviétique m'apporta un jour en grand mystère, dissimulés dans une poche intérieure de son manteau, trois documents introuvables pour un Soviétique moyen : trois numéros de la *Pravda* datés de 1936. Nous étions sous Brejnev. Tous les journaux de l'époque stalinienne étaient ensevelis dans le « fonds spécial » des bibliothèques où ils ne pouvaient être consultés que sur autorisation, par des chercheurs considérés comme politiquement sûrs. De la même façon, les actualités cinématographiques dormaient dans une cinémathèque bien close, sous la garde d'archivistes très spéciaux chargés de décourager l'ingénu qui aurait voulu acheter, fût-ce à prix d'or, quelques mètres de pellicule concernant, par exemple, Khrouchtchev. Tout un peuple était privé de son histoire.

Aujourd'hui, les archives soviétiques sont encore lentes à s'ouvrir, mais les muets ont retrouvé leur voix. Les journaux sont inondés de récits, d'interviews, de confidences émanant de témoins privilégiés, voire d'acteurs directs des grands événements de ces trente ou quarante dernières années. Saisis par les ordinateurs du *Monde*, conservés dans la banque de données de son système SOVT, ces articles sont la base du livre passionnant publié par Bernard Féron et Michel Tatu.

Il s'ouvre sur un épisode sinistre : l'arrestation de Béria en juin 1953. Une centaine de jours après la mort de Staline, Khrouchtchev décide de se débarrasser du très puissant chef de la police dont la marche au pouvoir inquiète ses collègues. Six officiers réussissent à entrer au Kremlin avec leurs armes, ce qui est strictement interdit, font irruption en pleine séance du présidium (le Politburo de l'époque) en brandissant leurs revolvers, arrêtent Béria, réussissent à l'évacuer à l'insu de la garde du Kremlin, qui lui est toute dévouée, et l'enferment dans un bunker souterrain de la garnison de Moscou, où il attendra une parodie de jugement et l'exécution.

Deux des conjurés donnent ici les précisions qui nous manquaient depuis tant d'années sur cette conspiration dont la réussite ne tint qu'à un fil. L'un est le maréchal Moskalenko, interviewé juste avant sa mort par un journaliste de l'*Etoile rouge* ; l'autre, le général Zoub, dont les propos sont rapportés par son fils. Leurs récits, s'ils diffèrent sur certains détails, se recoupent pour l'essentiel. Nous y voyons Leonid Brejnev, pourtant réputé prudent jusqu'à la couardise, participer au complot, un pistolet dissimulé sous son veston sombre d'apparatchik.

Brejnev le pense-petit

On retrouve longuement le même Brejnev, parvenu au pouvoir suprême en 1964 en profitant des vacances de Khrouchtchev sur la mer Noire pour l'éliminer politiquement. Tous les témoignages réunis ici sont accablants. Brejnev y est dépeint comme un pense-petit, un paresseux, un ignare, un corrompu, qui se flattait d'avoir volé dans sa jeunesse, quand il déchargeait des wagons pour améliorer ses revenus d'étudiant et qu'il en détournait une partie à son profit. Pareille unanimité dans la condamnation est un peu trop belle.

Il est clair que, parmi les témoins à charge, certains cherchent à se faire pardonner leurs complaisances de l'époque, et que d'autres ont des revanches à prendre, comme Chelepine, un temps l'étoile montante du parti, et tant d'autres concurrents, que Brejnev, peu porté sur les lourds dossiers mais fort expert à manier les hommes, réussit à éliminer pendant ses dix-huit années de pouvoir.

Ces témoignages ont donc leurs limites, qui sont celles de la mémoire humaine, vacillante, facilement impressionnée par les puissants du jour, qui n'aiment rien tant que noircir leurs prédécesseurs. Mais l'ouvrage de Féron et Tatu, précis et dense, empli à la fois de données essentielles et d'incroyables anecdotes, est une riche contribution à l'Histoire de demain. Nous y voyons clairement, de chapitre en chapitre, un régime s'user et se défaire, depuis les improvisations khrouchtcheviennes jusqu'aux balbutiements de Tchernenko agonisant.

Le livre s'achève le 11 mars 1985. Dans les couloirs du comité central, les hauts fonctionnaires du parti, nerveux, tendus, grillant cigarette sur cigarette, attendent la fin des délibérations du Politburo, qui doit désigner le nouveau secrétaire général. Sera-ce Gorbatchev ? Ou Grichine, qui a la faveur des éléments les plus conservateurs ? Un émissaire arrive : c'est Gorbatchev. « *La moitié des fonctionnaires*, se souvient un apparatchik, *sautèrent presque de joie ; l'autre moitié était à peine capable de dissimuler sa déception.* » Le trait n'aurait sans doute pas déplu à Saint-Simon.

GEORGES BORTOLI

□ **Précision « Trait libre ».** – Le dessin publié dans *le Monde* du 24 octobre et qui avait paru dans *The Guardian* du 11 octobre était signé de Royer du *Soir* de Bruxelles.

Ecologie

Pourquoi les Verts ?

par Isabelle Monin Cabut

POURQUOI j'adhère aux Verts ? C'est peut-être la création de Génération Ecologie qui m'a énervée... Peut-être aussi ne peut-on vivre éternellement loin de sa famille d'origine ? La question se poserait alors plutôt ainsi : « *Pourquoi viens-tu si tard ?* » Cette longue rupture se justifie par de multiples raisons. Quitte à jouer encore une fois les « vieilles taupes », il faut, pour l'expliquer, remonter aux aurores de la vertitude.

Qu'était donc ce que l'on appelait « *la nébuleuse écologique* », ou encore la « *mouvance* », dans les années 70 ? Elle était, en gros, ce qu'était *la Gueule ouverte* : une mixture informelle mélangeant (je schématise à plaisir) tous les fidèles de Fournier, les concepteurs-fondateurs de cette discipline scientifique relativement nouvelle, l'écologie ; des non-violents convaincus, militants anti-nucléaires actifs et audacieux ; des adhérents ou sympathisants des Amis de la Terre ; des soixante-huitards pseudo-libertaires, type Arthur ; et d'autres soixante-huitards proches des thèses d'un certain Rocard, du PSU, type votre servante.

Enfin existait une base indéfinissable parce que disparate : du babacool « éleveur de chèvre » à l'insoumis au fond de sa cellule, de l'ouvrière de chez Lip à la « salope » signataire du manifeste du même nom, du *gentleman farmer* au piéton urbain revendicatif, du marcheur de Verdun au casseur de Malville, du mystique au passionné d'informatique, du végétarien au pédagogue... Tous voulaient « *juste des jours heureux* », comme l'a chanté depuis Maxime Leforestier, chacun à sa manière, chacun avec ses méthodes et ses priorités.

Vous dites immaturité ? Mais comment donc, mon cher Mathusalem. L'urgence historique rendait-elle nécessaire un forçage de la maturation ? Beaucoup en étaient persuadés qui, dès les Assises de 1979 à Dijon, souhaitaient voir se dessiner une structure charpentant cette évanescente famille de pensée. Je porte la responsabilité d'avoir *in extremis* retardé de quelques mois la création d'une officielle ossature. Celle-ci ne vit le jour qu'au printemps 1980, à Lyon, sous la forme d'un Mouvement d'écologie politique (MEP). Naissance à mes yeux encore prématurée.

Glas des années 70 dans ce qu'elles ont eu de plus inventif. La grâce n'est jamais revenue depuis.

Quant à ma colère, elle se portait sur mes compagnons des Amis de la Terre, intelligents – trop, et jusqu'à l'habileté –, organisés et manipulateurs, qui firent de ces Assises un plébiscite de Brice Lalonde comme homme de l'écologie. Je n'ai rien, il le sait, contre la personne Lalonde. Mais j'ai détesté, ces jours-là, les compromissions avec le MEP en construction (pour ne citer qu'un exemple, on connaissait très bien alors les louvoiements douteux du par ailleurs sympathique Brière. Sa présence ne gênait pourtant apparemment personne...). J'ai détesté que tout cela se fît au mépris d'une base balbutiante qui cherchait encore ses réponses. J'ai détesté qu'on fermât hâtivement une porte (cachez-moi ce Malville que je ne saurais voir) pour en ouvrir précipitamment une autre toute proprette par laquelle, on le savait, ne s'engouffreraient que les porteurs d'une certaine image (alors très environnementaliste et électoraliste) de l'écologie politique.

J'ai donc claqué la mienne, de porte, et tourné résolument le dos à tout ce qui venait d'emplir et d'agiter dix ans de ma vie.

Une certaine condescendance

Plus tard vinrent les « Verts ». Fichtre, combien l'appellation elle-même me déplut, dès son apparition, avec sa connotation de bonne Dame Nature opposée à la méchante société humaine... Elle réduisait l'écologie, celle de Fournier, de tant d'autres, la mienne, à une stricte défense d'un environnement situé comme extérieur – vert – alors que nous avions rêvé à une organisation sociale rendant l'homme responsable de sa « maison », de l'intérieur, avec lui comme acteur principal, gestionnaire de son environnement, ciel, terre, fleurs, bêtes *mais aussi et surtout gens.*

Je crains que cette image ne perdure dans le public. On dit « *les écolos* », les « *verts* », avec sympathie mais condescendance. Bien que des figures éminentes prennent régulièrement la peine de crier à l'urgence, on n'est pas encore convaincu de l'importance capitale que revêt la protection de l'environnement. Surtout on ne veut pas savoir, au sein des partis moins qu'ailleurs, que cette préoccupation, éminemment politique, est l'affaire de tous, contingente et quotidienne. On la laisse à ceux que ça amuse : Lalonde, les Verts...

Marasme chez la Vieille Taupe. En mai 1981, il me parut cohérent d'entrer au Parti socialiste. J'avais toujours voté à gauche (eh oui ! même en 1974), il convenait, maintenant que la gauche avait à faire, de donner un coup de main. Premier « bing » sur la tronche : les mouvements sociaux, au PS, en 1981, connais pas. Nous avons gagné les élections, vous n'y êtes pour rien. Taisez-vous et apprenez, nous, on sait. Bon. La Vieille Taupe, dans son désarroi, veut bien jouer le jeu, elle veut bien apprendre. Plus militante de base qu'elle, on ne fait pas. J'ai rencontré des gens très bien, au PS, des gens que j'aime. Dans les communes, des élus socialistes font du bon boulot. Et puis, non, non et non je ne suis pas une « *déçue de la gauche* », du moins pas comme on l'entend. Mais il ne faut pas confondre « la gauche » (terme générique, comme on dit « frigidaire » pour « réfrigérateur ») ni avec un gouvernement, ni avec le PS, ni, encore moins, avec son électorat.

Et alors là, oui, je suis déçue, à la fois du PS et de l'électorat de gauche. Combien en leur sein se sont efforcés, depuis 1981, de mettre concrètement leurs pratiques quotidiennes en accord avec les idées qu'ils défendent dans les salons ou les meetings ? Combien actualisent leur militance plus loin et plus fort que sur un bulletin de vote, forme de démission devant des responsabilités morales, sociales, solidaires, déléguées en toute bonne conscience ? Il en existe, bien sûr, mais si peu et tellement isolés.

Le parti pense, le parti décide. L'adhérent de village, de quartier, n'a qu'à payer sa cotisation annuelle, se réunir pour décider la date de la prochaine réunion et le choix de la gerbe à déposer au monument aux morts le 11 novembre, distribuer quelques tracts et coller quelques affiches imposées (même s'il les trouve stupides, comme le redoutable semis de pétales de roses du printemps dernier). L'information, l'impulsion descendent, elles ne remontent pas. Aux ordres, citoyens !

J'aurais peut-être encore tenu bon longtemps si n'était advenue la guerre du Golfe. Bien qu'en désaccord total avec elle, je ne mets pas en cause, ici, les décisions gouvernementales. C'est devant la réaction de Mauroy, lorsque l'honnête Fourré et une poignée d'autres votaient non à la guerre, que j'ai pris la décision ferme et définitive de quitter le PS. Je n'y étais pas venue comme on entre en religion, je croyais à la liberté d'objection.

Alors que devenir ? Regagner mon trou et m'y taire pour toujours ? Impossible. Le Pen est là, forme visible d'un iceberg en dangereuse expansion. Nul n'a le droit de s'endormir. Rejoindre Génération Ecologie ? Chat échaudé... Durant le temps de préparation du dernier congrès du PS, j'avais pris la peine de lire attentivement toutes les motions proposées. Celle rédigée par Marie-Noëlle Lienemann était la seule à présenter « l'écologie » en tant que réelle préoccupation de société au lieu de parler, comme toutes les autres, « des écologistes » en tant que voix à récupérer. Je votai donc Linneman dans ma section. Quelle ne fut pas ma surprise postcongrétale, la dite motion n'ayant pas récolté suffisamment d'approbation comptabilisable pour former ce que l'on appelle un « courant », de me retrouver... fabiusienne. Mme Lineman et son état-major en avaient décidé ainsi, le militant de base verdoyant n'avait qu'à entériner et fermer son clapet. Depuis, dans les productions de Linneman et de son entourage, il est très souvent question de réforme du PS, mais de défense de l'environnement, point. Cette anecdote pour renforcer l'expression de ma conviction : le pauvre Lalonde lui-même (ou du moins ses sbires, car lui est de ceux qui savent tirer leur épingle de tous les jeux) subira les conséquences de la misérable petite manip' politicienne cousue de gros fil à laquelle il s'est prêté en fondant Génération Ecologie. Le jour où cette formation ne sera plus stratégiquement utile, à la trappe !

Le temps presse

Restent les Verts. J'ai l'humilité de dire, dix ans après : « *Heureusement, restent les Verts.* » La position waechtérienne, « ni droite ni gauche », qui tant nous agaça à l'époque, prend aujourd'hui tout son sens, les vieux partis traditionnels se révélant usés, discrédités, rien moins qu'enthousiasmants. Mais l'expression en était trop concise pour être adroite. Nous la comprîmes (nous voulûmes la comprendre ?) mal. Il faut l'espérer, aujourd'hui les jeunes et moins jeunes pêcheurs à la ligne des dimanches de votes se montreront peut-être plus clairvoyants. Pour tous ceux qui se réveillent au bruit de bottes de l'intolérance montante, du racisme, du frileux égoïsme nanti, il n'existe pas d'alternative acceptable, pas l'adhésion intellectuelle et affective possible ailleurs que, peut-être, avec les Verts.

Cette formation, encore jeune, présente le mérite de demeurer plurielle, de ne pas étouffer ses tares sous quelque cotonneux silence, ni de régler ses conflits internes à coups de diktats.

On peut lire, dans une contribution proposée à l'assemblée générale des Verts Ile-de-France : « *Le nouvel adhérent n'est pas un enfant qui rentre à l'école, c'est un adulte qui arrive avec expérience et culture.* » Esprit d'ouverture d'un ton tout à fait nouveau pour une formation politique. Et puis, semble-t-il, le militant y envisage la tâche à accomplir avec autant, sinon plus, d'intérêt que les voix à gagner. Ainsi, sous d'autres signatures : « *Les Verts ne sont pas un parti politique à seule finalité de pouvoir, à n'importe quelles conditions, mais une association d'individus responsables agissant pour l'écologie, y compris en faisant de la politique.* » Voilà qui rassure et qui stimule, pas vrai ?

En juin, la Vieille Taupe de la vieille *Gueule Ouverte*, vieille amie-ennemie, a proposé son adhésion aux Verts de Seine-et-Marne, son quartier. L'accueil fut chaleureux : en plus, ces gens-là ne sont pas rancuniers !

Alors, en avant pour de nouvelles aventures. Le temps presse.

▶ **Isabelle Monin Cabut fut rédactrice en chef de *la Gueule ouverte*, hebdomadaire d'écologie politique des années 70.**

Le chaînon manquant

par Noël Mamère

TOUT s'use. Même ce que l'on croyait inaltérable. Cette époque est sans pitié. Avec la violence glacée des esprits forts et sûrs d'eux-mêmes, elle balance par-dessus bord idéologies, dogmes et croyances qui avaient eu l'arrogance meurtrière de se déguiser en science.

Elle donne un coup de vieux à tout ce qu'elle touche, elle fait trembler sur leur piédestal nos confortables valeurs bourgeoises, elle plonge nos hommes politiques dans un désarroi quasi existentiel.

Cette époque est ingrate. Elle ne respecte plus rien ni personne. Tout cela à cause d'une poignée de putschistes nostalgiques ! De fait, en échouant à imposer l'ordre ancien à un peuple qui le vomissait, ils ont provoqué un puissant appel d'air frais qui fait aujourd'hui éternuer nos vieilles démocraties.

Par une ironie dont seule l'histoire est capable, ils ont précipité une nécessaire cure de rajeunissement que toute la classe politique repoussait au lendemain comme l'autruche enfonce sa tête dans le sable pour ne pas voir la réalité.

Cette fois, ça y est, impossible de l'éviter. Elle est là qui nous interroge, inquiète pour son avenir. Elle veut savoir ce que nous avons dans le ventre parce qu'elle attend du courage, et rien d'autre, de tous ceux qui prétendent changer la société. Et nous voilà confrontés à un autre paradoxe de l'histoire. Alors qu'à Berlin il est tombé, nous sommes au pied du mur. Et comme le dit si bien le proverbe : « *C'est au pied du mur qu'on juge le maçon.* »

Comme certains mots du vocabulaire politique classique, forgés par des décennies de système droite-gauche, la mode des discours incantatoires est usée. La caricature la plus aboutie reste le discours de Georges Marchais à la Fête de *l'Humanité* !

Election après élection, à force d'abstentions alarmantes, les Français n'arrêtent pas de nous crier qu'il y a urgence à reconstruire les fondations de la démocratie, mais nous ne les entendons pas.

Tandis que les maillons qui constituent la « chaîne démocratique » cassent les uns après les autres, faute d'un entretien attentif des partenaires de la cité, le lepénisme campe tranquillement sur cet espace en forme de terrain vague et y distille son venin qui empoisonne la vie politique de notre pays.

Partout où subsistent et se développent des réseaux de solidarité, partout où le tissu associatif est encore solide, partout où les citoyens se mobilisent pour se mêler de ce qui les regarde, partout où les élus considèrent les citoyens comme des partenaires et non comme un fonds de commerce électoral, le Front national est inexistant.

Pour s'être trop longtemps comportés comme des petits épiciers de la politique, pour avoir donné la priorité à l'étiquette plutôt qu'à la valeur des hommes, nos grands partis traditionnels et « républicains » ont fini par banaliser l'intolérance qui provoque aujourd'hui les ravages que l'on sait dans notre société.

A cette « chaîne démocratique », il manque aujourd'hui un maillon essentiel : le respect du citoyen considéré comme une personne responsable et capable d'échanger.

Aussi longtemps que les Français, là où ils vivent, là où l'horizon s'arrête au clocher de leur paroisse, souffriront de ce « déficit » de responsabilité, notre démocratie restera boiteuse et le pays deviendra un peu plus vieux.

Contre la démocratie du discours

Oui, les Français en ont assez de ces choix, souvent douteux, qu'élus et « experts » font en leur nom sans même prendre la peine de les consulter ; oui, ils ne supportent plus de ne pouvoir dire leur mot dans la définition de leur cadre de vie ; oui, ils finissent par mépriser ceux qui les font passer pour « agitateurs » ou « conservateurs » dès qu'ils élèvent la voix pour protester ou proposer des solutions alternatives... Oui, les Français en ont ras le bol de cette démocratie du discours qui n'en a pas la méthode.

Ils attendent de nous, des faits, des preuves concrètes de notre volonté de les associer à la gestion de leur présent et à la préparation de l'avenir de nos enfants. Elus, technocrates, scientifiques et citoyens, nous sommes tous sur le même bateau, et il n'est plus acceptable que chacun rame à son profit sur l'océan des poujadismes.

« *Changer la vie !* » disait la gauche à l'époque de sa splendeur. Oui, nous la changerons la vie, à la condition de réhabiliter le respect de la personne et de la nature. Et c'est en ce sens que les plus aptes à le faire aujourd'hui sont les écologistes humanistes. Ceux qui, comme nous à Génération Ecologie, considèrent que droits de l'homme et protection de l'environnement sont indissociables. L'action écologique, parce qu'elle nécessite l'implication des citoyens, est consubstantielle à la démocratie.

A contrario, la catastrophe de l'Est en a apporté la preuve terrible.

Malraux disait : « *Entre les communistes et nous, il n'y a rien.* » Aujourd'hui, que reste-t-il, comme vraie force de proposition dans ce pays, sinon les écologistes ? Nous sommes devenus l'outil privilégié du renouveau de la politique dans l'esprit des Français. Nous ne devons pas manquer ce rendez-vous avec l'histoire.

Voilà pourquoi, face à tant de responsabilités, nous devrions savoir, nous aussi, dépasser nos querelles et en finir avec ces batailles qui ne sont pas à la hauteur des idées que nous prétendons défendre. Voilà pourquoi, l'union des écologistes est plus que jamais nécessaire.

C'est par notre union, par la force de nos propositions, par notre action sur le terrain, que nous transformerons le vote écologiste de protestataire en vote d'adhésion.

Plus que jamais nous avons notre place dans le paysage politique français et nous savons que les Français comptent sur nous pour le redessiner avec eux. A nous de nous montrer dignes de cette confiance toute neuve.

▶ **Noël Mamère est porte-parole de *Génération Écologie* et maire de Bègles (Gironde).**

POLOGNE : après les élections du 27 octobre

Les partis politiques tentent de former une nouvelle coalition

Les résultats encore partiels des élections polonaises ont confirmé, lundi 28 octobre, après dépouillement de 87 % des bulletins de vote, la très légère avance de l'Union démocratique de M. Mazowiecki (12,08 %) sur les anciens communistes (11,65 %).

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

Incontestablement, le début de la IIIe République polonaise, marqué par les élections du dimanche 27 octobre, a un goût de fin de IVe République française et les Polonais qui connaissent leur histoire de France ne manquent pas de le faire remarquer. *«Nous sommes dans la même situation que les gaullistes en France après 1955 et avant 1958»*, n'hésitait pas à dire le responsable d'un parti.

Dès les premiers résultats du scrutin, les dirigeants des différentes formations, comme de vieux routiers de la politique parlementaire, se sont attelés à une tâche apparemment impossible : tenter de jeter les bases d'une future coalition. Coups de téléphone, rencontres, envois d'intermédiaires, discussions «informelles» *les ont occupés toute* la journée de lundi.

Dimanche, sur le plateau de la télévision polonaise, les responsables des «grands partis» commençaient à découvrir leur jeu. M. Tadeusz Mazowiecki, le numéro un de l'Union démocratique – qui arrive très légèrement en tête du scrutin – se disait prêt à diriger une coalition formée de tous les partis issus de Solidarité. M. Jacek Kuron, du même parti, affirmait que le futur gouvernement devrait être en mesure de coopérer aussi avec le président. Les ex-communistes, qui talonnent l'Union démocratique, se disent, eux, ouverts à une *«coalition de gauche»*, mais celle-ci n'a aucune chance de voir le jour puisque le seul point réel de consensus entre tous les autres partis est justement de refuser toute alliance avec les anciens communistes. Pour leur part, les responsables de l'Alliance du centre – considérée comme la droite de Solidarité – veulent aller plus loin et font de la «décommunisation» une condition de leur participation à tout gouvernement. Selon eux, ce gouvernement pourrait aussi com*prendre tous les groupes post-Solidarité*.

Quant aux responsables de l'Action catholique, soutenue directement par l'Eglise, qui ont réussi un joli score, ils accepteront de faire partie de la coalition si son programme reflète *«les valeurs catholiques et nationales»*. D'accord pour les préoccupations nationales, mais ne mélangeons pas l'Eglise et l'Etat, *semble leur répondre* M. Leszek Moczulski, le président de la Confé*dération* pour une Pologne indépendante (KPN), qui insiste, lui, sur la *nécessité* d'un programme économique clair donnant un plus grand rôle à l'Etat...

Cette volonté de faire une pause dans la politique de réformes économiques, de se soucier davantage des conséquences de la libéralisation en cours sur la vie de tous les jours des Polonais, semble partagée par la plupart des responsables politiques. Sans qu'ils expliquent pour autant avec quelles ressources l'Etat pourra intervenir. Le ministre des finances, M. Leszek Balcerowicz, considéré comme le père de la réforme économique polonaise, pourrait servir de «fusible».

L'actuel premier ministre, le libéral Jan Krzysztof Bielecki, partisan lui aussi d'un passage rapide à l'économie de marché, pourrait faire également les frais de l'opération, d'autant plus que son parti a réalisé un score médiocre aux élections. A moins que M. Lech Walesa, dont le rôle sera renforcé par l'effritement des forces politiques présentes au Parlement, ne veuille le garder à son poste, justement pour marquer sa *volonté* de poursuivre la réforme. Le président de la République n'a-t-il pas déclaré : *«Nous n'avons pas le choix»*...

JOSÉ-ALAIN FRALON

Le sacrifice de Boris Eltsine

Suite de la première page

Mais la désunion est telle parmi les responsables russes que M. Eltsine, après avoir longtemps balancé entre diverses candidatures pour le poste de premier ministre, y compris celle du célèbre chirurgien des yeux Sviatoslav Fedorov, a jugé que lui seul pouvait avoir l'autorité requise pour diriger une équipe qu'il veut *«compacte»* et constituée de *«professionnels»* plutôt que de politiques. Reste à indiquer la voie à suivre, même si, à l'examiner de près, le long discours de Boris Eltsine devant le Congrès des députés de Russie est plus un exposé d'intentions qu'un véritable programme économique.

Très classiquement, le président russe commence par un état des lieux affligeant sinon catastrophique : *«55 % des familles vivent dans la pauvreté»*. Le pouvoir est *«paralysé»* et la vie est devenue encore plus *«désorganisée»* qu'avant la victoire de la démocratie. Au passage, M. Eltsine dénonce ce qu'il appelle *«la faiblesse de l'Etat russe»*, évoque les erreurs commises par des responsables habitués à lutter pour le pouvoir plutôt qu'à l'exercer et que leur victoire sur le *«centre»* a laissé désemparés ; il dénonce la corruption de l'*administration*, la pratique des pots-de-vin, la *«criminalité organisée»* qui rongent comme un cancer l'appareil d'Etat.

Le grand saut

Bref, tout va mal, mais il n'y a pas de raison de céder pour autant à la *«panique»*. Il faut *«agir fermement et sans hésiter»*. Comment? C'est là que les choses se compliquent un peu. Il convient d'abord, explique M. Eltsine, de *«stabiliser l'économie»*, ce qui passe par une *«politique sévère en matière monétaire, financière et de crédit»* et une *«consolidation du rouble»*. Mais, dans le même souffle, *le président* russe évoque *«la mesure la plus douloureuse»*, une libération des prix sans laquelle tout le reste n'est que *«vains bavardages»*, et qui doit intervenir d'ici à la fin de l'année. C'est tout le nœud du problème, car, si à peu près tous les spécialistes conviennent qu'il est indispensable de libérer les prix, beaucoup estiment excessif, voire dangereux, de se lancer dans une telle aventure, alors que l'essentiel de la production reste assuré par des entreprises d'Etat en situation de quasi-monopole et qui seront irrésistiblement tentées de gagner plus en produisant moins, tout en déchaînant une inflation ravageuse. Nombre de députés au Congrès, et pas seulement parmi les adversaires déclarés de M. Eltsine, estiment que le remède risque d'être pire que le mal. De son côté, le président de la Banque d'Etat de l'URSS, M. Guerachtchenko, s'est empressé de faire connaître son scepticisme. D'autres économistes, comme M. Iassine, conviennent que le *«choc»* risque d'être très dur à supporter mais qu'on ne gagnerait rien à attendre que l'état de santé du *«malade»* se soit encore dégradé pour risquer une opération. Telle est en fait l'opinion qui paraissait dominer dans les couloirs : *«On ne pouvait plus attendre sans rien faire au bord du précipice.»*

M. Eltsine prend donc son élan pour le grand saut. En espérant retomber assez vite sur ses pieds. Il a la conviction que *«la maladie économique»* est *«guérissable»* et prend même le risque d'annoncer à l'avance la date du début de la convalescence : *«Ce sera pire pendant six mois, après quoi les prix baisseront et le marché sera approvisionné.»* Mais, entre-temps, il ne sera pas possible *«de défendre le niveau de vie de tous»*, une priorité sera donc donnée aux catégories les plus pauvres, aux enfants aussi, tandis que seront augmentés les salaires des professions notoirement sous-payées, comme les enseignants et les médecins.

Pendant ce temps, on s'emploie à mener à bien la privatisation en commençant par les petites et moyennes entreprises et à aider les paysans qui voudront cultiver leurs terres, y compris en important pour *«100 millions de dollars de tracteurs et machines agricoles»*. Cela dit, la Russie n'est pas seule, et M. Eltsine est conscient que la réforme économique aura d'autant plus de chances de réussir qu'elle sera menée conjointement dans les autres Républiques de ce qu'il appelle lui-même l'*«ex-URSS»*. Mais, ajoute-t-il aussitôt, il n'est pas question *«de piétiner sur place»* en attendant que les autres se décident.

D'une manière générale, son message à l'adresse des autres Républiques est double. Rassurant d'abord : *«Les réformes en Russie, c'est la voie vers la démocratie, pas vers l'empire.»* Mais aussi menaçant, au cas où les partenaires de la Russie décideraient de n'en faire qu'à leur tête, par exemple en persistant dans leur intention de créer de véritables armées. La Russie, avertit M. Eltsine, *«n'est pas pressée»* de s'engager dans cette voie, *«elle se contentera pour l'instant d'une garde nationale»*, mais elle le fera à son tour si on lui impose ce choix. *Même chose dans le domaine financier* : la Russie est disposée à participer à *«un véritable système de réserve bancaire interrépublicain en devises convertibles»*. Mais à certaines conditions : d'abord, que son rôle dans ces institutions bancaires communes soit proportionnel à ses engagements financiers, ensuite que ses partenaires renoncent *«à créer à brève échéance leur propre monnaie»*, une position un peu étonnante puisque Boris Eltsine lui-même avait annoncé récemment que, pour se protéger des agissements des autres Républiques, la Russie allait marquer ses roubles d'un signe distinctif avant de créer une monnaie propre.

Intégrité territoriale

M. Eltsine affiche la même fermeté à l'égard des Républiques autonomes qui font partie de la fédération russe et dont un certain nombre sont actuellement en état d'ébullition. Il convient de faire droit à *«leurs revendications légitimes»*, en particulier à propos du contrôle de leurs ressources économiques, mais *«il y a une limite qui ne sera en aucun cas dépassée, celle de l'intégrité territoriale de la Russie»*. *«Nous ne permettrons en aucun cas le démantèlement de la Russie, son morcellement en des dizaines de fiefs dressés les uns contre les autres.»* Autant pour les revendications d'indépendance des Tatars et autres Tchétchènes, même si tout le monde sait bien que quelques fermes paroles ne régleront pas le problème.

Comme on pouvait s'y attendre, le président russe n'a pas oublié de remettre également à leur place les organismes du pouvoir central, qu'il a entrepris, depuis son retour de vacances, d'affaiblir au point de les rendre hors d'état de nuire – ou *d'agir, selon les points de vue*. M. Eltsine a, en particulier, évoqué le cas *du ministère soviétique* des affaires étrangères qui n'est pas tout à fait condamné à mort, mais voué à n'être plus que l'ombre de lui-même, un simple *«organe de coordination interrépublicain»* doté d'un appareil *«dix fois moins nombreux»* que ses effectifs actuels (d'environ trois mille personnes).

Ce discours, débité d'une voix forte et monotone, dans un style en fait très apparatchik, était pourtant celui d'un homme qui croit intensément à la Russie – *«La Grande Russie»*, comme il l'a dit au détour d'une phrase – et, naturellement, en *lui-même. C'est pourquoi*, il a, *pour* reprendre l'expression du quotidien *Komsomolskaïa Pravda*, *«brûlé tous les ponts derrière lui»*, réclamé des pouvoirs exceptionnels en même temps que le poste de premier ministre et demandé que se constitue au sein de la multitude de partis actuels un *«bloc»* de soutien à sa *politique de réformes*. *«Eltsine ne fait rien selon les règles*, expliquait peu après l'actuel ministre des finances, M. Edouard Sabourov. *Quoi que nous lui disions, il fait autre chose et gagne toujours.»* On jurerait entendre un conseiller du Walesa de la belle époque...

JAN KRAUZE

TCHÉCOSLOVAQUIE : l'avenir de la fédération

Le président Havel hué à Bratislava

BRATISLAVA

correspondance

Deux minutes de silence, rien de plus. Le président Havel prie la foule, réunie sur la place de l'Insurrection de Bratislava, de se recueillir afin de célébrer, ce lundi 28 octobre, le 73e anniversaire de l'Etat tchécoslovaque. Il le *demande doucement*, avec solennité. Ses partisans se *taisent*. *Les autres, essentiel*lement les membres du Parti *national slovaque* et du mouvement indépendantiste culturel Matica Slovenska, n'arrêtent pas de scander : *«Pour une Slovaquie indépendante. Havel, ça suffit !»*.

Deux minutes de trop. Sans rien dire, le chef de l'Etat tourne les talons. Dans l'assistance, c'est la consternation : *«Vive Havel, vive la fédération !»*. Les petits drapeaux aux couleurs de la Tchécoslovaquie s'agitent, *mais le président ne reviendra* pas. La tribune vide est maculée de jaune d'œuf. La fête est finie et peut-être pour de bon car, d'ores et déjà, les choses sont allées trop loin. Le 12 mars dernier, le président, *à qui l'on reproche* d'être plus à Prague qu'à Bratislava – *même s'il y vient au* moins une fois par mois pour des réunions de travail, – avait décidé spontanément de s'adresser aux habitants de la capitale slovaque, L'attaque de son cortège par un groupe d'extrémistes devait le contraindre à y renoncer.

Depuis, il ne s'était plus risqué à ce genre d'exercice. Au moment où les assemblées fédérale et nationales (tchèque et slovaque), après huit rencontres stériles, doivent impérativement parvenir à un accord définissant les compé*tences de la fédération, cette* visite était sans doute celle *de la dernière chance. La ten*tative de conciliation avant le divorce a tourné au fiasco.

La présence de politiciens fédéralistes slovaques tels que *M. Martin Porubjak* et M. Jozef Kucerak a aussi *déclenché huées et sifflets*. L'apparition, par la suite, des plus hautes personnalités *du* pays (M. Alexandre Dubcek, président du Parlement fédéral tchécoslovaque, M. Vaclav Klaus, ministre fédéral des finances, *M. Vladimir Dlouhy*, ministre fédéral de l'économie, *Mme Burersova, prési*dente du Parlement tchécoslo*vaque, M. Frantisek Miklosko*, président du Parlement slovaque) n'a rien pu y faire ; ils sont tous repartis avec le président au bout des deux minutes fatidiques.

Seule note conciliatrice, les paroles de Michal Kocab, chanteur de rock tchèque, proche de M. Vaclav Havel et ancien député : *«Je voulais vous dire que j'aime les Slovaques et que j'aimerais qu'on reste ensemble. C'est juste une idée à moi. Si vous n'êtes pas d'accord, j'aimerais, au moins, qu'on se sépare en amis.»*

CATHERINE MONROY

GRÈCE : en désaccord avec le premier ministre

M. Miltiadis Evert quitte le gouvernement

ATHÈNES

de notre correspondant

Le départ du gouvernement grec de M. Miltiadis Evert, l'un des hommes politiques les plus en vue (*le Monde* du 29 octobre), est l'expression d'un profond malaise au sein du parti conservateur (Nouvelle Démocratie) au pouvoir, qui a le plus grand mal à sortir le pays de la crise. Il s'agit de la troisième démission en trois mois d'un membre du gouvernement de M. Constantin Mitsotakis, *pre*mier ministre depuis avril 1990.

Ministre de la présidence, responsable de l'énorme administration publique qu'il tentait d'alléger et de moderniser, M. Evert avait la préséance dans l'ordre des ministres. Premier également dans la liste des dauphins candidats à la tête du parti, M. Evert est *un «poids lourd» incontour*nable de la Nouvelle Démocratie. Agé de cinquante-deux ans, il est un fidèle du fondateur du parti au pouvoir et actuel chef de l'Etat, M. Constantin Caramanlis.

Député d'Athènes, plusieurs fois ministre, il avait réussi en 1986, à arracher la mairie d'Athènes aux socialistes. Il a développé, à cette occasion, une *image de libéral modéré qui lui* a attiré un fort capital de sympathie.

Son départ porte un *sérieux* coup à l'image d'unité et d'efficacité du gouvernement. M. Evert a critiqué, ces derniers mois, la politique, intérieure et extérieure, menée par le premier ministre, avec qui il ne s'entend pas. Il attaquait également certains aspects essentiels de la *politique économique et sociale* et s'opposait aux membres de son parti à propos de la modernisation de l'administration publique. Enfin, il était gêné par le procès du chef de l'opposition socialiste, M. Andréas Papandréou, impliqué dans le vaste scandale politico-financier pro*voqué par le banquier-escroc* Georges Koskotas, qui continue à empoisonner le *climat* politique en Grèce.

Toutes ces critiques sont, justement, celles qu'exprime, en privé, M. Caramanlis, qui ne s'entend *pas spécialement* avec M. Mitsotakis. Dimanche à Salonique, au lendemain du départ de son «poulain», le chef de l'Etat n'a pas mâché ses mots : *«La vie politique est dangereusement malade»*, a-t-il dit, la crise s'étend sur tous les fronts *«prenant les dimensions d'une crise nationale»*, l'économie est au bord de *«l'effondrement»*, l'Etat est *«paralysé»* et le *«régime politique ne fonctionne plus normalement»*.

Pour le moment, M. Evert a choisi de situer son action *«au Parlement»* et *«au service du parti»*. Cela lui permettra de défendre ses idées et d'afficher ses prétentions à la tête du pays.

DIDIER KUNZ

CHABAN

Une impartialité décisive. Aucun de mes échecs n'a été oublié mais tout ce que j'ai pu faire d'utile dans ma vie n'a pas été omis non plus.

Jacques Chaban-Delmas

149 F

Editions du Seuil

EUROPE

YOUGOSLAVIE

Les Douze menacent à nouveau la Serbie de sanctions économiques

Les ministres des affaires étrangères des Douze ont lancé, lundi 28 octobre à Bruxelles, un ultimatum à la Serbie pour qu'elle cesse de bloquer, avant le 5 novembre, le processus de paix lancé à La Haye, sous peine de sanctions économiques, a expliqué le chef de la diplomatie néerlandaise, M. Hans Van den Broek, à l'issue de la réunion.

Les six Républiques yougoslaves ont jusqu'à cette date pour dire clairement si elles acceptent de négocier sur la base des propositions de la CEE. Ces idées, approuvées dans leurs grandes lignes, vendredi dernier à La Haye, par cinq des six Républiques, prévoient notamment une protection des droits des minorités et la non-reconnaissance des modifications de frontières obtenues par la force.

Les parties au conflit qui ne veulent pas *« coopérer »* seront *« confrontées à des mesures restrictives »*, a déclaré M. Van den Broek, dont le pays préside la CEE jusqu'à la fin de l'année. Si la Serbie refuse de *« lever son veto »*, la conférence de La Haye *« poursuivra ses travaux »* avec les cinq autres Républiques afin de *« trouver une solution politique, dans la perspective d'une reconnaissance de l'indépendance de ces Républiques »*, indique la déclaration adoptée par les Douze. Face à un refus du président serbe, M. Slobodan Milosevic, la Communauté européenne pourrait décider d'abroger l'accord de commerce et de coopération avec la Yougoslavie, ce qu'elle avait déjà menacé de faire. Ces mesures pourraient également prendre la forme d'un embargo pétrolier ou encore d'un *« gel des avoirs »* yougoslaves, selon le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas.

La Commission européenne sera chargée de faire des propositions aux Douze, le 4 novembre, lors d'une nouvelle réunion des ministres à Bruxelles. En cas de refus persistant de la Serbie, les Douze prendront des mesures en marge du sommet de l'Alliance atlantique les 7 et 8 novembre à Rome, a expliqué M. Van den Broek. *« On ne peut pas accepter qu'une partie bloque les progrès des autres »*, a-t-il ajouté.

« Il est important que le groupe serbe soit impressionné par la détermination de la CEE », a dit M. Dumas, mais cela doit être fait *« sans préjugés et c'en serait un de se prononcer d'ores et déjà sur l'indépendance »* des Républiques sécessionnistes comme la Slovénie et la Croatie. Les Douze ont également demandé au Conseil de sécurité des Nations unies d'examiner d'urgence la question des sanctions contre la Yougoslavie. – *(AFP.)*

□ **Grenades yougoslaves sur un village hongrois.** – Budapest a vivement protesté auprès de Belgrade, lundi 28 octobre, après le lâchage, la veille, de plus d'une centaine de grenades sur un village hongrois par un avion militaire yougoslave. Cet incident n'a pas fait de victimes, mais a causé d'importants dégâts matériels dans le village de Barcs, près de la frontière yougoslave. Les autorités militaires de Belgrade ont démenti ces informations. – *(AFP.)*

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Clair de lune à Korcula

QU'EST-CE que vous imaginiez ? Qu'à une poignée d'intellos vous alliez impressionner les armées serbes et sauver vos chères merveilles touristiques ?

Sur ce thème, j'ai entendu tous les sarcasmes, depuis quatre jours. Hilares, nos futés de Parisiens ! Jamais tant ri ! L'événement de ce non-événement, c'est sans doute cela : la propension de ce qui pense en France (il faut le dire vite) à tout trouver mariole !

Nous savions, en partant, que nos faibles chances de succès prêteraient à rire. Cette faiblesse même faisait au contraire la force du projet, à mes yeux.

L'idée d'empêcher le bombardement de l'ancienne Raguse était venue à mon ami Jean d'Ormesson, grand amoureux des splendeurs méditerranéennes. Nous témoignerions pacifiquement pour le respect de ce trésor de l'humanité, classé comme tel par l'UNESCO. Un « médecin sans frontières » de chez Kouchner, Michel Bonnot, s'assurerait des besoins humanitaires de Dubrovnik et tenterait de rapatrier deux Français retenus contre leur gré sur une île proche. Un autre ami de toujours, l'ancien ministre Jean-François Deniau, mettrait au service de l'expédition son art consommé de la contrebande et du contre-courant. Le député européen Max Gallo, Daniel Rondeau, et Olivari, de TF 1-Rome, seraient du voyage.

La suite est connue. Malgré les promesses faites à Deniau par le commandement serbe, notre vedette partie des Pouilles sous pavillon croate et onusien s'est vu interdire l'entrée de Dubrovnik par le patrouilleur « fédéral » 174, toutes armes braquées. Après une nuit de pleine lune à l'île de Korcula, que le couvre-feu aux bougies rendait plus sublime que nature, nouvel échec ; et retour, penaud, sur Bari...

« Alura ? Alors ? », ont demandé les télévisions, avant de passer à autre chose.

Eh bien rien, voilà, c'était tout. Nous étions mal tombés – ou trop bien : à l'heure même où les Serbes avaient décidé de pilonner Dubrovnik. *Pas vraiment le jour des visites guidées !* Détruire cette mine à devises touristiques, pour la chaparder aux Croates, était-ce bien malin ? Les haines séculaires qui arment cette guerre n'ont que faire des trésors culturels, même juteux, et de la bonne foi. Fallait-il fréter une vedette pour éprouver ces évidences, au prix du ridicule ?

Ma réponse est : oui. On œuvre dans le symbolique, ou pas. Tandis que notre hydrofoil cahotait sur l'Adriatique, j'ai songé aux origines de notre parti pris pour l'ingénuité aux mains nues. Je parle pour moi seul, mais en témoin d'une génération.

Pour qui a vécu la deuxième guerre mondiale au lycée, la victoire de 1945 a donné le signal d'une fringale et d'un enivrement de voyages dont le tourisme de masse d'aujourd'hui a effacé l'idée. Toutes les merveilles aperçues dans les versions grecques et latines, les cyprès des vieilles grammaires, les vierges et les frontons baroques des manuels, il devenait soudain possible d'aller y voir, en guimbarde ou en rafiot, d'en faire les honneurs à des jeunes amies en jupe de toile et ballerines, entre deux baignades dans un certain bleu foncé qu'on n'avait vu jusque-là qu'aux ampoules camouflées de l'Occupation... Ces retrouvailles tendres avec un passé tant rêvé et désiré ont fondé notre conviction que la *mare nostrum* porte justement son nom, que personne ne saurait se l'approprier ; encore moins en saccager les joyaux.

Ce qui me plaît aussi, dans cette escapade apparemment stérile, c'est qu'elle ne se solde pas par des cours magistraux sur le conflit à peine aperçu. Le comble du risible, c'est quand les intellectuels de tous poils et de tous bords croient pouvoir proférer *ce qu'il faut en penser et à quoi s'attendre*, après seulement quelques jours d'une visite dûment photographiée aux points chauds de la planète. Fabrice, lui, au moins, n'a pas écrit de livre sur Waterloo !

Je ne rapporte aucun message de ce week-end prolongé sous les parapets graciles de Korcula. Tout au plus, des bribes de sensations et quelques exclamations de marins croates, assourdies par les moteurs et le vent.

Qui pouvait croire que la fiction yougoslave survivrait à l'effondrement idéologique de l'Est ? Tout le monde, ou presque. Le Guide bleu qui ne quittait pas nos boîtes à gants des années 50 parle encore, dans son édition de 1979 (page 22) de *« durable stabilité »*. C'était compter sans l'entrelacs d'origines, d'invasions, d'ethnies, de langues, de religions et de détestations que l'histoire et la géographie ont tissé là-bas comme nulle part ailleurs, poussant au macabre la fameuse « ironie » que leur prêtent les historiens quand ils sont à bout d'explications.

Pour que la sagesse fasse taire les armes, faudra-t-il attendre, comme ce fut le cas pour tant de conflits, que trop de sang et de larmes aient coulé ? Ou bien que l'abondance anesthésie les fiertés nationales autour du Danube, comme elle y a réussi, de part et d'autre du Rhin, entre des ennemis tout aussi héréditaires ? « Dallas » à la télé : serait-ce l'ultime remède aux rages tribales ?

Avant d'aborder Bari et de repartir à vide vers sa Croatie piétinée, un marin de notre vedette m'a parlé de la cruauté des orthodoxes envers les catholiques romains dont il est, des églises murées, des clochers changés en bulbes.

Car il croit encore au Dieu chrétien à propos de qui s'exaspèrent les différences et s'installe le chaos.

« J'y crois, dit-il en se signant, *pour avoir au moins quelqu'un à qui en vouloir de ce qui se passe ! »*

Lui, cela ne le fait pas hurler de rire, que des Français folkloriques aient voulu forcer benoîtement le cynique blocus. Il a la confiance des faibles dans les gestes infimes et bafoués.

Les esprits forts de Paris, eux, se tapent le menton et la bedaine. De Lysistrata à Gandhi, l'espoir de désarmer sans armes a toujours eu contre lui les réalistes au rire gras.

Tant que la non-violence fera marrer, la guerre aura de beaux jours devant elle.

OCÉANIE

NOUVELLE-ZÉLANDE : la visite en France du premier ministre

Le gouvernement de M. Bolger atteint des records d'impopularité

Le premier ministre de Nouvelle-Zélande, M. Jim Bolger, est arrivé en France le lundi 28 octobre pour une visite officielle de quarante-huit heures au cours de laquelle il devait rencontrer Mme Edith Cresson. Ce déplacement confirme une amélioration très nette des relations entre les deux pays, qu'avait envenimé, en 1985, l'affaire du *Rainbow Warrior*. Cependant, le gouvernement conservateur de M. Bolger, qui a dû prendre des mesures d'austérité économique, atteint des records d'impopularité, comme il fête sa première année au pouvoir.

SYDNEY

de notre correspondante

Un an après la victoire écrasante du Parti national aux élections du 27 octobre 1990, l'impopularité du gouvernement conservateur de M. Jim Bolger est plus grande encore que celle des travaillistes, qui avaient entrepris, en 1984, des réformes économiques audacieuses. Non seulement cette politique a été poursuivie, mais elle s'est doublée d'une remise en cause des syndicats et de l'Etat-providence. L'église anglicane elle-même a récemment exprimé sa désapprobation par la voix de son chef, lors d'un office célébré en présence du premier ministre. L'archevêque, Mgr Brian Davis, a évoqué *« la méfiance et le désenchantement qui menacent la santé du processus démocratique et de la nation »*.

Les Néo-Zélandais sont insensibles aux résultats dont se félicitent M. Bolger et son ministre des finances, Mme Ruth Richardson. En neuf mois, le taux d'inflation est passé de 5 % à 2,8 % – chiffres sur lesquels s'est appuyé le gouverneur de la Reserve Bank, pour annoncer qu'il pouvait désormais desserrer les écrous monétaires sans crainte de faillir à la loi qui l'oblige à ramener l'inflation à moins de 2 % d'ici à la fin de 1993.

Selon le gouvernement, cet assouplissement de la politique monétaire récompense les strictes mesures d'économie annoncées le 19 décembre 1990.

Même si les Néo-Zélandais savent qu'ils ont longtemps vécu au-dessus de leurs moyens, ils acceptent mal une série de réformes qui remet en cause un système de protection sociale. Elles sont cependant ainsi justifiées par M. Bill Birch, ministre de l'emploi : *« Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons dû assumer les tâches d'administrateur judiciaire face à un endettement sérieux. Il a fallu réduire les dépenses du gouvernement. Bien sûr, c'est toujours impopulaire. »* Certains économistes estiment que les prestations sociales ont été amputées de deux milliards de dollars (un dollar néo-zélandais vaut environ 3,30 francs). La baisse de consommation qui en est résultée a plongé quatre pays dans une récession prolongée : le PIB décline pour le sixième trimestre consécutif, tandis que le taux de chômage est passé de 7,9 % à 10,3 % (il devait atteindre 12 % l'année prochaine).

Une réforme contestée

Le sentiment d'insécurité ambiant amène les chômeurs à accepter des conditions de travail de moins en moins favorables. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur les contrats de travail, les patrons sont libres, en effet, d'établir des contrats individuels avec leurs employés (*le Monde* du 17 mai). Le syndicalisme obligatoire ayant été aboli, les syndicats n'ont plus le monopole des négociations salariales. Les candidats à l'emploi font les frais de cette plus grande *« flexibilité »* destinée à augmenter la compétitivité.

La réforme des retraites a sans doute été la plus grande source de controverses (*le Monde* du 5 août).

Elle a suscité de graves dissensions au sein de la majorité. Une indiscrétion à la presse a déclenché un véritable tollé : le gouvernement préparait un questionnaire destiné à évaluer les moyens des retraités. Le 3 octobre, il annonçait son intention de réviser la réforme tout entière.

Une autre affaire a récemment défrayé la chronique. Le 2 octobre, M. Bolger a effectué un remaniement ministériel, aux dépens de M. Winston Peters, chargé des affaires maories.

Lui-même d'origine maorie, M. Peters était devenu ministre, en dépit des différends qui l'opposaient à M. Bolger. Il n'a cessé, depuis de dénoncer l'absence d'une politique de relance économique et la priorité donnée à la lutte contre l'inflation ; il relayait les demandes des nombreux entrepreneurs, banquiers et députés qui plaidaient en ce sens. M. Peters aurait sans doute été remercié plus tôt si sa cote de popularité n'avait été aussi élevée.

Le crédit du gouvernement est au plus bas. Le Parti national, qui avait pourtant remporté une victoire sans précédent – 67 sièges sur 97 – n'obtiendrait aujourd'hui que 13,2 % des voix, contre 25 % pour les travaillistes. Le fort taux d'abstention annoncé par les sondages (40 %) montre le désenchantement des Néo-Zélandais. Le reste des voix irait aux petit partis qui n'ont guère de chances d'être représentés dans un système électoral à la britannique. Un référendum proposant une réforme du système actuel aura lieu en 1993, en même temps que les prochaines élections.

SYLVIE LEPAGE

EN BREF

□ **ESPAGNE : le parti de M. Santiago Carrillo rejoint le PSOE.** – Le Parti des travailleurs d'Espagne (PTE), fondé par M. Santiago Carrillo, ancien secrétaire général du Parti communiste d'Espagne, s'est dissous, dimanche 27 octobre, pour rejoindre le Parti socialiste (PSOE) au pouvoir. Toutefois, M. Carrillo – qui a indiqué qu'une autre voie aurait été possible, s'il y avait eu un Parti communiste espagnol *« sérieux »* – a expliqué que, compte tenu de son itinéraire personnel, il ne rejoindra pas personnellement le PSOE.

□ **GRANDE-BRETAGNE : le « Daily Mirror » licencie un journaliste soupçonné de liens avec le Mossad.** – M. Nicholas Davies, rédacteur en chef pour l'étranger du *Daily Mirror*, a été licencié, lundi 28 octobre. La direction du journal de M. Robert Maxwell lui reproche d'avoir menti dans l'affaire d'espionnage à laquelle il est mêlé (*le Monde* du 25 octobre). La presse britannique a publié des témoignages prouvant que M. Davies, qui est accusé d'être un agent du Mossad (services secrets israéliens), s'est rendu aux Etats-Unis, en 1985, pour y rencontrer des trafiquants d'armes, ce que le journaliste avait formellement démenti. – *(Corresp.)*

□ **RUSSIE : le chef de la rébellion élu président de la République de Tchétchéno-Ingouchie.** – Le général Djokhar Doudaev, qui dirige la rébellion tchétchène contre le pouvoir russe depuis deux mois dans cette région du nord du Caucase, a été élu président de la République de Tchétchéno-Ingouchie à l'issue du scrutin du 27 octobre, que Moscou a déclaré illégal. Au cours d'une conférence de presse, il a souhaité que la minorité ingouche continue à faire partie de cette République, et que la Fédération de Russie entretienne avec la République de Tchétchéno-Ingouchie des relations *« conformes aux normes civilisées de la communauté internationale »*. – *(Tass.)*

□ **BANGLADESH : sanglants affrontements entre étudiants.** – L'agitation universitaire latente depuis mars a pris un tour sanglant dimanche 27 et lundi 28 octobre : des affrontements entre factions étudiantes ont fait trois morts et une centaine de blessés. L'incident le plus grave a opposé dimanche à Dacca de jeunes membres de l'opposition à des partisans de la formation au pouvoir (BNP). Lundi, des incidents se sont multipliés dans d'autres villes, faisant près de cent blessés. – *(AFP, UPI.)*

□ **CHINE : Exécution de trafiquants de drogue.** – Trente-cinq trafiquants de drogue ont été exécutés, samedi 26 octobre, à Kunming. La capitale de la province méridionale du Yunnan, aux frontières du « Triangle d'or », est considérée comme une plaque tournante du trafic d'héroïne, en spectaculaire recrudescence en Chine. Huit cents responsables viennent de tenir dans cette ville une réunion sur la lutte contre la drogue, considéré comme *« une question de vie ou de mort »* par le secrétaire du PC chinois, M. Jian Zeming. Au cours des seize derniers mois précédents, quatre-vingt huit trafiquants ont été exécutés à Kunming. – *(AFP, UPI.)*

□ **PAKISTAN : visite du président chinois.** – En visite à Islamabad, le président chinois Yang Shangkun s'est entretenu, dimanche 27 octobre, avec son homologue pakistanais, M. Ghulam Ishaq Khan, des problèmes de l'Afghanistan et du Cachemire, ainsi que de la coopération entre les deux pays. Pékin a accordé un crédit de 10 millions de dollars à Islamabad et annoncé la prolongation de son aide aux réfugiés afghans. La Chine demeure l'un des plus proches alliés du Pakistan, dont elle est l'un des principaux fournisseurs d'armes. – *(UPI, AFP.)*

□ **TIMOR-ORIENTAL : report d'une mission portugaise.** – Le président du Parlement de Lisbonne, M. Vitor Crespo, a annoncé, samedi 26 octobre, l'ajournement de la participation de son pays à la mission mixte luso-indonésienne qui devait se rendre à Timor-Oriental le 3 novembre, sous l'égide des Nations unies. La raison en est le refus opposé par Djakarta à la présence, parmi les journalistes, de la correspondante australienne Jill Jolliffe, accusée par Djakarta d'être une *« croisée de la cause du FRETILIN »* – le mouvement de libération de l'ex-colonie portugaise annexée en 1976 par l'Indonésie, et que l'ONU considère comme dépendant toujours de Lisbonne. – *(AFP.)*

Jets de fumier sur la préfecture : pour les agriculteurs c'est la bouse ou la vie.

LE VRAI-FAUX JOURNAL
Claude Villers
12h/13h

France Inter ÉCOUTEZ, ÇA N'A RIEN À VOIR.

هكذا من الأصل

OCÉANIE

gouvernement de M. Bolger
at des records d'impopularité

DANS LA VIE, IL Y A TOUJOURS EU LES PREMIERS ET LES AUTRES.

CALLEGARI BERVILLE PHOTOGRAPHIO

Partout dans le monde, la Visa Premier,
c'est 320 000 guichets bancaires et 80 000 distributeurs Visa.
Retrait de 10 000 francs par semaine en monnaie locale.

Assurance, assistance médicale pour toute votre famille
et envoi d'une carte de dépannage en 48 heures
en cas de perte ou de vol à l'étranger.
Accueil privilégié dans les plus grands hôtels.
Ne soyez pas le dernier à avoir une Visa Premier.

VISA PREMIER.
SOYEZ PREMIER PARTOUT.

LE VRAI-FAUX JOURNAL
Claude Villers
12h/13h

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

Deux civils et deux militaires israéliens tués dans des embuscades

Au lendemain de l'attaque d'un autobus israélien en Cisjordanie, qui a fait deux morts et cinq blessés, deux soldats israéliens ont été tués, mardi 29 octobre, dans une embuscade à l'intérieur de la «zone de sécurité» créée par Israël dans le sud du Liban. D'autre part, trois combattants palestiniens qui tentaient de s'infiltrer en Israël en deltaplane ont été tués lundi dans cette même région, a-t-on appris mardi de source proche de la police libanaise.

L'attaque contre l'autobus a été revendiquée, à Damas, par le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache et dénoncée, à Madrid, par Mme Hanane Achraoui, porte-parole des Palestiniens à la conférence de paix. Celle-ci a estimé que *«l'occupation est également une forme de violence, et la violence amène la violence»*. A Washington, la Maison Blanche a aussi condamné *«l'acte insensé de violence»* contre les occupants de l'autobus, soulignant qu' *«il ne faut pas permettre que les groupes extrémistes réussissent à saboter le processus de paix»*.

JÉRUSALEM

correspondance

L'atmosphère en Israël n'avait déjà rien d'euphorique à la veille de la conférence de Madrid. Elle s'est encore assombrie avec l'attaque d'un autobus de colons, lundi soir 28 octobre, qui a fait deux morts : le chauffeur et une femme de trente-cinq ans, mère de sept enfants, ainsi que cinq blessés – tous des enfants. Cet attentat ne peut remettre en question la participation israélienne à la conférence de paix. En revanche, il devrait rendre encore plus improbable un geste de bonne volonté d'Israël à l'égard des Palestiniens à l'ouverture des négociations. Le premier ministre Itzhak Shamir a d'ailleurs déclaré mardi matin, à son départ pour Madrid, en réponse à une question sur un éventuel gel des implantations en échange d'une suspension de l'intifada : *«Personne ne nous l'a proposé* [ce marché], *car on sait certainement quelle sera notre réponse, elle sera négative.»*

C'est vers 18 heures que l'attaque s'est produite. Un convoi de trois autobus dans lesquels avaient pris place des habitants de l'implantation de Shiloh, dans le nord de la Cisjordanie, se rendait à Tel-Aviv pour participer à une manifestation organisée par les partis de droite à la veille de la conférence de Madrid. Alors qu'il se trouvait sur la route reliant Naplouse à Ramallah, en Cisjordanie, des coups de feu ont été tirés sur le deuxième autobus. Le véhicule s'est arrêté de justesse au bord d'un précipice, évitant un bilan qui aurait pu être beaucoup plus lourd. Le secteur a été bouclé, mais les assaillants – sans doute au nombre de deux ou trois – ont pu prendre la fuite. Le chef d'état-major, le général Ehud Barak, s'est rendu immédiatement sur les lieux. *«Ni le moment choisi ni les cibles ne sont fortuits,* a-t-il dit, *nous avons pris toutes les mesures qui s'imposent. Tous les signes indiquaient en effet qu'il fallait s'attendre à une recrudescence des attentats pendant la conférence de Madrid».*

Plusieurs organisations extrémistes en Cisjordanie et à Gaza n'ont pas caché leur opposition à cette conférence. Dimanche, un grave incident s'était déjà déroulé dans la vieille ville de Naplouse : un soldat israélien avait été gravement blessé par un bloc de pierre lancé d'un toit. Après l'attaque de l'autobus, les forces de sécurité ont acheminé des effectifs supplémentaires en Cisjordanie et à Gaza, et la décision a été prise d'interdire aux habitants de ces territoires l'accès à Jérusalem jusqu'à la fin de la semaine.

Les premières informations sur l'attaque de l'autobus sont parvenues alors que les manifestants commençaient à se rassembler place des Rois-d'Israël, à Tel-Aviv, à l'appel de la plupart des partis de droite et du comité des localités juives des territoires occupés. Cette manifestation avait pour slogans : *«La paix contre la paix»*, *«Pas question de renoncer à notre patrie»*... et c'est aux cris de *«Mort aux Arabes, mort aux terroristes»* que des dizaines de milliers de participants ont ponctué les appels d'un des orateurs, le ministre de la recherche scientifique, M. Youval Neeman, en faveur de la création de dizaines de nouvelles implantations, en réaction à l'attentat.

Au cours d'une réunion, lundi soir, des dirigeants des localités juives de Cisjordanie et de Gaza, plusieurs voix se sont fait entendre en faveur d'opérations spectaculaires de création de nouvelles colonies. Et peut-être certaines tentatives seront-elles effectuées dans les jours à venir. Mais le communiqué publié à l'issue de la réunion se borne à dénoncer *«le double jeu de l'OLP qui, d'une part, siège à la conférence de Madrid, et d'autre part, donne l'ordre à ses militants d'assassiner les habitants juifs des territoires»*. Le leader travailliste Shimon Pérès, comme toutes les personnalités de gauche, a également condamné *«les actes de folie perpétrés par des extrémistes pour torpiller le processus de paix»*. Mais, comme l'a fait remarquer un commentateur de la radio, les Israéliens auront sans doute tendance *«à considérer les coups de feu sur l'autobus comme le discours d'ouverture des Palestiniens à la conférence de Madrid»*.

HENRI BAINVOL

Manifestations et arrestations au Caire

La police égyptienne a arrêté 180 membres présumés des milieux intégristes islamistes et a expulsé un Palestinien vers la Libye, dans le cadre d'une campagne contre les opposants à la conférence de paix, a-t-on appris, lundi 28 octobre, du ministère égyptien de l'intérieur. D'autre part, l'université du Caire a été le théâtre, dimanche, d'une manifestation contre Israël et les Etats-Unis au cours de laquelle les pays arabes ont été appelés à boycotter la conférence de Madrid.

Les arrestations se sont étendues à tous les gouvernorats du pays durant les deux dernières semaines. Parmi les 180 personnes arrêtées figurent deux anciens députés, deux avocats, le directeur du journal islamiste *El Liwaa El Islami*, un professeur d'histoire islamique à l'université d'El-Azhar et huit étudiants, a-t-on précisé de même source.

A Amman, les Frères musulmans ainsi que des organisations jordaniennes de gauche ont affirmé, lundi soir, leur hostilité à la conférence de paix sur le Proche-Orient lors d'une réunion qui a donné lieu à des heurts avec des partisans de cette conférence. – *(AFP.)*

Douze mille policiers et quatre mille journalistes

MADRID

de notre correspondant

En dix jours – seulement dix jours, – les autorités espagnoles ont dû mettre sur pied toute l'infrastructure et l'organisation nécessaires pour accueillir onze délégations étrangères et près de quatre mille journalistes. Une véritable gageure, d'autant que cette conférence de paix, plus que toute autre, soulève d'importants problèmes de sécurité : un défi à la mesure de l'événement, que les responsables s'évertuent à relever, en assurant que tout sera fin prêt pour le 30 octobre.

Le plus facile a été de trouver le lieu même de la conférence. Une fois fait le choix du palais royal, les aménagements techniques dans la salle des Colonnes, où auront lieu les entretiens, n'avaient rien d'insurmontable. Même si le caractère du bâtiment, qui date du milieu du dix-huitième siècle, ne se prête guère aux installations que requiert ce type de rencontre. Faut-il voir un signe de bon augure dans le fait que la place qui s'étend devant le palais royal s'appelle place d'Orient?

Environ sept mille personnes sont attendues dans la capitale. Les réservations particulières dans les hôtels ont été annulées. Les Madrilènes se demandent comment ils vont pouvoir circuler dans leur ville déjà passablement embouteillée, et les journalistes s'inquiètent de la manière dont ils vont «couvrir» l'événement, le centre de presse étant situé à 2 kilomètres du palais royal.

Le palais de verre, ou pavillon numéro 10 du palais des expositions du parc de la Casa del Campo, va, en effet, donner asile à tous les journalistes, dont quelques vedettes de la télévision américaine qui espèrent faire vivre en direct la naissance de la paix. *«Nous sommes partis de zéro»*, a observé le porte-parole du gouvernement, pour créer toute une infrastructure à laquelle une soixantaine d'entreprises ont travaillé sans relâche : elles devaient installer 2500 lignes de téléphone, 1000 pupitres, 500 machines à écrire, des studios de télévision et toute l'intendance nécessaire à 4000 personnes. Le palais de verre sera directement relié au palais royal et les journalistes pourront suivre sur écran géant les péripéties des pourparlers, ou au moins les conférences de presse.

La mise en place de ce centre de presse de 23000 mètres carrés a été, pour les autorités, un véritable tour de force. Lundi après-midi, le pari semblait pratiquement gagné. Il ne restait plus qu'à huiler tous les rouages et à mettre en branle cette énorme machine qui n'attend plus que les acteurs de ce que les Espagnols appellent la plus importante réunion internationale de tous les temps.

Environ 12 000 policiers sont chargés de veiller au bon déroulement de la conférence, de protéger les personnalités et de dissuader les fauteurs de troubles. Sans parler des risques d'attentats – la plus grande crainte du gouvernement – qui viendraient ruiner les espoirs, pour Madrid, de devenir un lieu de rencontre internationale. *«L'opération paix»* : c'est ainsi qu'a été baptisé le plan de sécurité auquel l'armée va participer. L'aéroport de Barajas a été tout particulièrement placé sous très haute surveillance et ses responsables sont par ailleurs très inquiets d'un possible engorgement.

MICHEL BOLE-RICHARD

Les dossiers de la paix

Suite de la première page

Les accords de Camp David (17 septembre 1978), qui reconnaissent les *«droits légitimes»* du peuple palestinien, prévoient l'ouverture d'une négociation sur l'autonomie des territoires pendant une phase transitoire de cinq ans. Dans les trois ans au plus tard après le début de cette période, des pourparlers doivent définir le *«statut définitif»* de la Cisjordanie et de Gaza.

Le premier ministre israélien de l'époque, Menahem Begin, ayant à l'avance donné une interprétation restrictive de ce texte qui revenait à accorder l'autonomie aux personnes mais pas aux territoires, la négociation n'a jamais vraiment débuté. Aujourd'hui, le Likoud s'en tient *grosso modo* à Camp David. Pas question pour lui d'échanger *«les territoires contre la paix»*. Il entend maintenir sa souveraineté sur la Cisjordanie et Gaza (sans les annexer), y contrôler une majorité des terres et les ressources en eau, y poursuivre les implantations juives. Tout au plus est-il prêt à débattre d'une autonomie administrative.

La Cisjordanie abrite 850 000 Arabes et 100000 juifs répartis en cent cinquante implantations. Gaza compte près de 900000 Arabes et 2500 colons. C'est l'un des endroits les plus peuplés de la planète.

Invoquant leur droit à l'autodétermination, les Palestiniens réclament, notamment par la voix de l'OLP, un Etat en Cisjordanie et à Gaza, pouvant être intégré à terme dans une confédération jordano-palestinienne. En attendant la consécration de leurs droits nationaux, ils sont prêts à discuter d'un régime transitoire.

Une affaire d'honneur national

L'OLP et les Etats arabes soulèveront d'emblée à Madrid la question des implantations, dont ils demandent le «gel». Faute de quoi, ils n'engageront pas – assurent-ils – de négociation bilatérale avec Israël. Ils demandent ensuite un calendrier de retrait des territoires, condition de leur participation à la troisième phase – multilatérale – des pourparlers. Le Conseil de sécurité n'a cessé de condamner la poursuite des implantations. Les Etats-Unis y voient un *«obstacle à la paix»*.

L'«Intifada» – le soulèvement palestinien – a éclaté le 9 décembre 1987 à Jabaliya, le plus grand camp de réfugiés de Gaza. En près de quatre ans, l'Intifada a fait 82 morts.

2) Le Golan. – Pour le président Hafez El Assad, c'est une affaire d'honneur national : il lui faut récupérer le plateau du Golan perdu en 1967. Cette *«ardente obligation»* est la raison majeure pour laquelle la Syrie a finalement consenti à une négociation où elle n'a rien à perdre.

Carrefour des caravanes depuis l'Antiquité, le Golan présente un indéniable intérêt stratégique. Ses 1 675 km² – dont 1 150 sous contrôle israélien – surplombent, vers l'ouest, la haute Galilée et le lac de Tibériade. Enfouie dans les bunkers et les tranchées de sa ligne de crête, l'artillerie syrienne bombarda périodiquement – jusqu'en 1967 – les villages et kibboutzim frontaliers d'Israël, en contrebas.

En juin 1967, l'armée juive conquiert le Golan en deux jours. Pendant la guerre d'octobre 1973, elle en occupe 510 km² supplémentaires au cours d'une féroce bataille de chars. Cette zone et une petite poche autour de Kuneitra sont rendues à la Syrie aux termes de l'accord de désengagement conclu le 31 mai 1974 sous la houlette de Henry Kissinger. Des patrouilles des Nations unies surveillent désormais une zone démilitarisée entre les lignes de front.

Le 14 décembre 1981, à la demande du premier ministre Menahem Begin, la Knesset vote l'annexion du Golan, où s'appliquera dorénavant la législation israélienne. Une décision déclarée *«nulle et non avenue»* par l'Assemblée générale de l'ONU, à l'unanimité moins deux voix (Israël et les Etats-Unis).

Environ 11000 colons israéliens – sympathisants en majorité du Parti travailliste – vivent dans trente-trois localités du Golan, dont une station de sports d'hiver – Neve Ativ – sur les flancs du mont Hermon. La principale ville juive est Katzin (4 000 habitants). Quelque 14000 Druzes syriens sont regroupés en quatre gros villages. Une poignée d'entre eux seulement ont accepté de devenir citoyens d'Israël.

La Syrie étaye sa revendication en invoquant la résolution 242 du Conseil de sécurité, refuse de participer aux discussions régionales multilatérales tant qu'Israël ne se sera pas engagé à lui restituer le Golan et cherche à rallier à ce refus les autres pays arabes.

Israël tient le Golan pour son «Himalaya» qui le met à l'abri des attaques syriennes et lui assure de précieuses ressources hydrauliques (le Jourdain y prend sa source). A l'exemple de M. Begin, récemment sorti de son silence pour clamer : *«Le Golan est à nous!»*, près de six Israéliens sur dix s'opposent à son abandon, même si sa valeur militaire a quelque peu décliné, à l'époque des missiles à longue portée.

Un compromis, forcément transitoire, est-il néanmoins concevable? Selon le dernier scénario prêté à l'administration américaine, Washington proposerait à Jérusalem de reconnaître le principe d'un échange du Golan contre un traité de paix israélo-syrien, ce qui permettrait de discuter ensuite des arrangements de sécurité, y compris une démilitarisation mutuelle. Des troupes étrangères seraient stationnées sur le Golan; pour être à l'abri de toute mauvaise surprise, Israël disposerait des informations recueillies par les satellites américains.

Assurée de récupérer le Golan, la Syrie irait-elle jusqu'à normaliser ses relations avec Israël, même si les Palestiniens n'obtenaient pas, quant à eux, satisfaction? C'est assez peu probable. Mais l'OLP n'a pas totalement écarté ce risque d'une nouvelle «paix séparée» qui ferait fi de sa cause.

3. Le Liban. – Le «pays du cèdre» est juridiquement en guerre avec Israël depuis 1948, la trêve entre les deux pays étant régie par la convention d'armistice conclue à Rhodes en mars 1949.

La zone de sécurité

Le 14 mars 1978, trois jours après un raid palestinien qui a fait 35 morts entre Tel-Aviv et Haïfa, l'armée israélienne envahit le Liban du Sud jusqu'au fleuve Litani. Elle y restera trois mois. Ayant exigé son départ, dans sa résolution 425, le Conseil de sécurité installe dans le Sud une force internationale des Nations unies (FINUL) dont le quartier général est à Nakoura. Quatre ans plus tard, le 6 juin 1982, l'Etat juif lance une nouvelle offensive, de bien plus grande ampleur, baptisée «Paix en Galilée» et destinée à chasser vers le nord les combattants palestiniens qui s'infiltraient en Israël.

Après trois ans d'une désastreuse équipée, l'Etat hébreu retire son armée du Liban (10 juin 1985), tout en conservant le contrôle d'une «zone de sécurité» d'une profondeur de 8 à 20 kilomètres. C'est une ceinture protectrice longeant la frontière entre la Méditerranée et les contreforts du mont Hermon, et où vivent quelque 150 000 personnes, en grande majorité chiites et chrétiennes.

Cette zone est contrôlée par l'Armée du Liban sud (ALS) que commande le général chrétien Antoine Lahad, une milice de près de 3 000 hommes, armée, équipée, financée et entraînée par Israël. L'ALS a un rôle dissuasif : prévenir les infiltrations, empêcher la reconstitution de camps ou de caches d'armes. La protection frontalière est renforcée : système d'alerte électronique, projecteurs, postes d'observation.

Entre-temps, le 17 mai 1983, le Liban du président Amine Gemayel a signé à Khaldé un accord mettant fin à l'état de guerre avec Israël et aux termes duquel l'Etat juif reconnaissait les frontières de son voisin tout en conservant sa zone de sécurité. L'accord israélo-libanais, jamais ratifié par le Parlement de Beyrouth, restera lettre morte.

Après Madrid, le gouvernement de Beyrouth participera aux négociations bilatérales avec celui de Jérusalem. Il exige l'application pure et simple de la résolution 425 qui n'a rien à voir, souligne-t-il à juste titre, avec les querelles soulevées par la résolution 242 sur les territoires occupés. A l'exemple de la Syrie, le Liban refuse de se joindre aux pourparlers multilatéraux.

Un débat passionnel

En réponse, Israël assure ne pas vouloir renoncer à sa zone de sécurité tant que l'armée libanaise ne sera pas en mesure de prévenir les infiltrations et tant que l'armée syrienne n'aura pas quitté le pays du cèdre. Le conflit se réglera sans doute directement, le jour venu, entre Jérusalem et Damas.

4. Jérusalem. – Israéliens et Arabes s'accordent sur une évidence : le sort de Jérusalem relève d'un débat si complexe et si passionnel qu'à s'en saisir d'emblée, toute négociation ferait naufrage. Mieux vaut donc, dans un premier stade, ne pas tenter de trancher ce nœud gordien du conflit proche-oriental.

Le plan de partage de la Palestine de 1947 avait réservé à Jérusalem un statut de *corpus separatum* (un corps juridiquement séparé) sous administration internationale. Les pays arabes étaient aussi violemment hostiles à ce régime particulier qu'au partage lui-même. Après la guerre de 1948, le jeune Etat juif victorieux annexe Jérusalem-Ouest, d'où quelque 60000 Palestiniens ont été chassés par les combats.

Le 7 juin 1967, les parachutistes du colonel Mota Gur entrent dans la cité antique, avant d'embrasser le mur des Lamentations. Quatorze fois assiégée et détruite depuis l'Antiquité, Jérusalem, réunifiée par la force, est de nouveau une ville ouverte. Lors des accords de Camp David, Israël et l'Egypte se contentent, à propos de Jérusalem, de constater leur entier désaccord. Le 30 juillet 1980, la Knesset proclame Jérusalem *«capitale éternelle»* de l'Etat juif. Une vérité présentée depuis comme non négociable.

Après 1967, la ville sainte s'est métamorphosée. Sa mue est l'histoire d'une conquête par Israël, planifiée, triomphante, irrévocable. Jérusalem s'est étirée en tous sens, triplant son territoire. Elle s'est aussi judaïsée, abritant aujourd'hui 530000 habitants, dont 72 % sont juifs, 26 % Arabes musulmans et 2 % Arabes chrétiens (environ 12000). A l'est, les Israéliens sont désormais presque aussi nombreux que les Palestiniens.

Avec 17 500 musulmans, 7 200 chrétiens de toutes confessions et 2600 juifs, la vieille ville est une mosaïque humaine. Il serait illusoire de vouloir imposer l'intégration à ses communautés ancestrales retranchées derrière leurs quartiers-forteresses.

La quasi-totalité des Israéliens s'opposent à une nouvelle division de Jérusalem. Pour le Likoud, le statut de la ville est fixé à jamais. D'où son insistance à exclure tout résident de Jérusalem-Est – en premier lieu M. Fayçal Husseini – de la délégation officielle palestinienne à la conférence de Madrid. Les musulmans ont fait de Jérusalem (Al-Qods) – dont pourtant le Coran ne dit mot – le troisième lieu saint de l'islam. Et l'OLP l'a décrétée en 1988 capitale de l'Etat de Palestine.

A long terme, et à supposer que tous les autres problèmes soient résolus, Jérusalem pourrait devenir une cité à «souveraineté partagée», capitale commune des deux Etats israélien et palestinien. Pour sa part, le Vatican, que le sort de la ville sainte préoccupe, souhaite qu'elle puisse jouir de certaines garanties internationales qui préserveraient son *«patrimoine sacré commun aux trois religions monothéistes»*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Le délicat protocole des entretiens

Une table en «T»

MADRID

de nos envoyés spéciaux

A la veille de l'inauguration, mercredi 30 octobre, de la conférence de paix à Madrid, Israël a laissé entendre qu'il ne s'opposait pas à l'ouverture, dans la capitale espagnole, des négociations bilatérales avec ses voisins. Contrairement aux pays arabes, l'Etat hébreu souhaitait que celles-ci se déroulent, à l'exemple des négociations égypto-israéliennes, au Proche-Orient. Mais, à en croire de bonnes sources, Israël a accepté que la première séance de ces négociations se situe à Madrid et ne s'opposera pas fermement à la poursuite de ces pourparlers dans la capitale espagnole.

Ces négociations, qui devaient s'ouvrir quatre jours après la séance inaugurale – soit samedi, – ont été reportées à lundi ou mardi, *«pour des raisons techniques»*. Elles doivent, pour la première fois, mettre face à face Israël, la Syrie, le Liban et la délégation jordano-palestinienne.

Malgré les protestations d'Israël, qui était opposé à ce que les délégués palestiniens aient un temps de parole égal à celui de leurs collègues jordaniens, alors qu'ils font partie d'une délégation commune, les Etats-Unis ont confirmé lundi que Jordaniens et Palestiniens disposeraient chacun de quarante-cinq minutes de parole (c'est le temps qui sera imparti à chaque délégation lors des discours inauguraux). Cette affaire a donné lieu à une petite polémique entre Washington et Jérusalem, M. Yossi Ben Aharon, directeur de la présidence du conseil ayant affirmé que *«cette décision est contraire aux accords israélo-américains»*. *«Les Etats-Unis ont permis aux Palestiniens de marquer un point»*, a-t-il dit. Interrogée sur ce point à Madrid, Mme Hanane Achraoui, porte-parole des Palestiniens, a souligné que *«les Palestiniens étaient un peuple à part entière et avaient donc droit à un temps de parole à part entière»*.

La place de chaque délégation lors de la séance inaugurale a également été soigneusement étudiée. C'est de chaque côté d'une table en forme de «T» que prendront place les participants, les deux parrains américain et soviétique occupant la barre supérieure. A leur droite s'assiéront, dans l'ordre, le représentant de la CEE, en face de l'Egypte; puis la délégation jordano-palestinienne, en face d'Israël; et enfin la Syrie, en face du Liban. Les trois observateurs, c'est-à-dire le représentant de l'ONU, M. Brunner, délégué du secrétaire général pour le Proche-Orient, les secrétaires généraux du CCG (Conseil de coopération du Golfe – Arabie saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, Emirats arabes unis, Oman), M. Abdallah Bichara, et de l'UMA (Union du Maghreb arabe – Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Mauritanie), M. Mohammed Amadou ne sont pas autour de la table et ont été relégués «un peu à l'écart» dans la salle.

Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, assistera, mercredi matin, à l'ouverture de la conférence qui commencera par les discours, de vingt minutes chacun, des présidents George Bush et Mikhaïl Gorbatchev. Mercredi après-midi, ce sera le tour de la CEE et de l'Egypte et, jeudi, des autres délégations directement engagées. Vendredi matin, chaque délégation doit reprendre la parole pour quinze minutes avant la clôture de cette session inaugurale de la conférence de paix. L'organisation des travaux laisse ainsi de larges espaces de temps pour les tractations de dernière minute en coulisse.

FRANÇOISE CHIPAUX et ALAIN FRACHON

هكذا من الأصل

DE PAIX A MADRID

Washington espère que les négociateurs n'oseront pas prendre le risque de provoquer une rupture

M. George Bush se garde de tout triomphalisme. Pourtant, en inaugurant, *mercredi 30 octobre* à Madrid, la conférence de paix sur le *Proche-Orient*, le président américain réussit un « doublé » : il enregistre un incontestable succès de politique étrangère et rend un signalé service à son « vieil allié du Kremlin », M. Mikhaïl Gorbatchev, *qui doit coprésider l'ouverture de la réunion avec lui.*

WASHINGTON

de notre correspondant

Soucieux de voir le maintien d'un «centre» en URSS, le président américain entend conforter, autant que possible, le pouvoir vacillant de M. Gorbatchev. Il souhaite mettre ce dernier en valeur en abordant avec lui, mardi, les rares sujets sur lesquels le président soviétique paraît encore avoir son mot à dire : désarmement et aide occidentale à l'URSS. Il devait s'agir d'une conversation générale, d'une entrée en matière, presque sans risque, avant d'aborder, le lendemain, le terrain, autrement piégé, du Proche-Orient. Et, à l'avance, M. Bush a prévenu : *« L'affaire demandera de la patience et de la détermination »*, et il ne sera pas dans le pouvoir des Etats-Unis *« d'imposer une paix que seules les parties concernées peuvent conclure »*.

Washington n'ignore pas le peu d'enthousiasme des participants. La réunion de Madrid ne ressemble en rien à celle qui mit aux prises, en septembre 1978, l'Egyptien Anouar El Sadate et l'Israélien Menahem Begin à Camp David : c'est parce qu'il y avait alors, de part et d'autre, la volonté de négocier que la médiation active du président Jimmy Carter, bible annotée en main, permit d'esquisser les accords de paix israélo-égyptiens. Cette fois, rien de semblable. A force de pressions politiques et de créativité diplomatique, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a quasiment forcé Arabes et Israéliens à venir à la *table de négociations*; rien de plus. Il leur propose un mécanisme de pourparlers dont il n'est pas sûr qu'ils aient très envie de se servir.

M. Jimmy Carter avait directement participé aux conversations de fond entre Israéliens et Egyptiens. Mais, aujourd'hui, les Etats-Unis ne se sont pas impliqués dans la recherche d'un règlement de fond ; ils n'ont pas mis en avant de solution ou de plan, ni offert de *médiation sur tel ou tel* aspect des conflits israélo-arabes. *« Nous n'imposerons pas la paix »*, a averti M. Bush. Le président américain sait bien que, passé les trois jours de discours de la session d'ouverture, les belligérants, qui doivent, en principe, se retrouver dans trois forums bilatéraux – israélo-syrien, israélo-jordano-palestinien, israélo-libanais, – pourraient bien se séparer après avoir fait état de positions parfaitement *inconciliables. C'est un scénario* d'échec qui est d'ores et déjà annoncé par certains médias américains.

Blocages prévisibles

Plus que sur son éventuelle intervention directe dans le débat, M. Bush compte sur le poids de sa présence – et, dans une certaine mesure, sur celle de M. Gorbatchev – pour «intimider» les participants. Celui qui prendra le risque de la rupture devra encourir le courroux des Etats-Unis dans un contexte international qui fait d'eux les vainqueurs de la guerre froide et la seule vraie superpuissance au Proche-Orient, simon ailleurs. Les Etats-Unis veulent espérer que ce face-à-face israélo-arabe, convoqué à force d'*« ambiguïté constructive »*, produira une *« réaction chimique »* positive, et que les seuls mérites du tête-à-tête entameront une des séquelles de quarante-trois ans de conflit : la « démonisation » de l'adversaire.

Pour l'heure, c'est plus l'ampleur *des différends entre ennemis* que leur bonne volonté qui frappe. Les Etats-Unis avaient convoqué une conférence des ministres des affaires étrangères et voulaient rassembler à Madrid des diplomates. Ils auront à traiter avec M. Itzhak Shamir, le chef du gouvernement israélien, entouré de membres de son équipe qui figurent parmi les éléments les plus durs de la droite *israélienne – notamment M. Yossi* Ben Aharon, directeur de la présidence du conseil, et M. Eliakim Rubinstein, secrétaire général du gouvernement, deux hommes qui ont laissé de mauvais souvenirs dans l'entourage de M. Baker.

Vue de Washington, l'approche syrienne n'est pas moins intransigeante, bien au contraire. Non seulement le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk El Chareh, a déjà prévenu qu'il refuserait de serrer la main de son interlocuteur israélien, mais la Syrie a aussi fait savoir qu'elle se refuserait à signer maintenant un *« traité de paix »* avec Israël et qu'elle ne participerait pas aux négociations multilatérales israélo-arabes qui, en marge des forums bilatéraux, doivent aborder quelques grands problèmes régionaux : l'eau et le désarmement au Proche-Orient, par exemple.

Dans un climat aussi peu encourageant, les Etats-Unis se gardent de toute prédiction euphorique. Si le processus des négociations bilatérales se met en place, a averti M. Baker, il y aura, à coup sûr, des blocages et des interruptions. De bonne ou de mauvaise grâce, les Etats-Unis devront alors intervenir dans les pourparlers et, sans doute, proposer des formules de médiation allant dans le sens des positions traditionnelles de la diplomatie américaine dans la région. L'administration Bush pourrait nommer un délégué spécial chargé, avec une équipe, de suivre les pourparlers et de jouer les médiateurs en cas d'impasse.

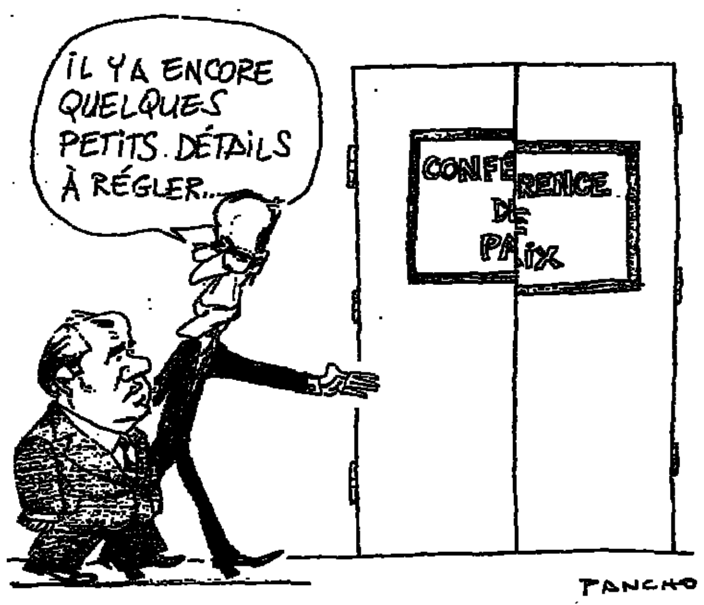

Comme les autres puissances occidentales, les Etats-Unis ne reconnaissent pas la souveraineté israélienne sur les territoires occupés par l'Etat hébreu à l'issue de la guerre israélo-arabe de juin 1967 : la partie orientale de Jérusalem, la Cisjordanie, la bande de Gaza et le plateau du Golan (le Sinaï a été rendu à l'Egypte). Pour autant, les Etats-Unis sont opposés à la création d'un *Etat palestinien* indépendant sur la rive ouest du *Jourdain et, sur le Golan, ils prennent* en considération les intérêts *de sécurité d'Israël*. Dans le plan Reagan de 1982, les Etats-Unis suggèrent la création d'une entité palestinienne autonome en Cisjordanie et à Gaza, qui, d'une manière ou d'une autre, devrait être liée à la Jordanie.

En principe, les participants à la conférence de Madrid doivent travailler selon un canevas particulièrement complexe : discussions israélo-palestino-jordaniennes, pendant un an, sur un statut d'autonomie pour la Cisjordanie et Gaza; l'autonomie devra ensuite être expérimentée durant trois ans avant l'ouverture de pourparlers *sur le statut définitif de ces territoires*. A la fin des années 70, une *première négociation sur l'autonomie* en Cisjordanie, prévue par les accords de Camp David, avait achoppé sur la question du contrôle de la terre et de l'eau, auquel les Israéliens se refusaient – et se refusent toujours – à renoncer...

La situation sur le Golan n'est pas moins difficile. Hors la récupération pure et simple de ce territoire, la Syrie n'entend rien négocier; pour des raisons de sécurité, les Israéliens ne veulent pas quitter ce haut plateau d'où leurs kibboutz frontaliers étaient abondamment bombardés avant juin 1967. La formule de compromis le plus *souvent évoquée envisage une* réaffirmation de la souveraineté syrienne sur le Golan, accompagnée d'une location à long terme du plateau à Israël. Le forum israélo-libanais dépendra beaucoup de la Syrie. Enfin, le cas de figure présenté par Jérusalem est franchement désespérant – les uns et les autres revendiquent la ville sainte, au moins en partie – et laisse *muets les diplomates les plus créatifs*.

Les Américains souhaiteraient obtenir assez vite des mesures de *confiance réciproques : arrêt des* implantations dans les territoires occupés contre suspension du boycottage arabe des compagnies commerçant avec Israël. Prudents, ils ont toutefois souligné qu'ils ne s'attendaient pas que les mécanismes de négociation prévus par la conférence portent rapidement leurs fruits. Il s'agit d'une affaire de longue haleine qui devrait durer plusieurs années.

S'il faut établir une comparaison, les Américains évoquent une négociation qui ressemblera à ce qu'ont été les différents pourparlers sur le désarmement : une lente et précautionneuse progression qui, en près de vingt ans, connut nombre d'*interruptions. Cité par Newsweek*, un officiel américain expliquait récemment que *« Shamir ne sera sans doute pas le premier ministre israélien qui conclura ces négociations »*, pas plus, vraisemblablement, que le Syrien Hafez El Assad. Les deux hommes appartiennent à une génération de dirigeants proche-orientaux profondément marqués par la guerre froide : ils incarnent le Proche-Orient d'hier, celui de la rivalité *soviéto-américaine*.

ALAIN FRACHON

Venez à EXPO'92. La grande Exposition Universelle. En Espagne. Avec les grandes découvertes de la Science. De la technologie de demain. Des nouvelles formes de vie. Des plus grands étonnements.

Venez à EXPO'92 et devancez les temps A EXPO'92, vous pourrez vivre l'année 2000 dès le premier moment. Vous découvrirez les sondes spatiales, les satellites, la télévision à haute définition, l'archéologie du Cosmos, la pluie d'astéroïdes... Vous connaîtrez la Nef Victoria, la machine a vapeur de Watt et vous comprendrez la théorie de Copernic... Ne ratez pas le grand rendez-vous de la Connaissance De l'Espérance. De la joie. Au coeur de l'Andalousie. Dans le Sud de l'Espagne. Dans la ville de Séville. Renseignez-vous auprès de votre Agence de Voyages. Choisissez la date qui vous convient le mieux et réservez votre voyage pour jouir de l'Exposition Universelle la plus importante du siècle. EXPO'92. La grande fiesta Universelle du Futur Et du spectacle. Et de la culture Six mois durant, nuit et jour A Séville. Nous vous attendons.

20 AVRIL - 12 OCTOBRE, 1992.

EXPO'92

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE PAIX A MADRID

Espoirs et craintes au Proche-Orient

II. – *Territoires occupés : une certaine impatience*

Dans un premier article (*le Monde* du 29 octobre) ont été analysées les craintes suscitées en Israël par l'ouverture de la *conférence de paix au Proche-Orient.*

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Moins de pierres et de coups de couteau. De la réflexion, de la stratégie, des investissements, des projets. *Tels sont les nouveaux mots* d'ordre que les chefs de file palestiniens modérés – ceux qui ont accepté de payer le prix fort pour prendre le « train de la paix » affrété par les Américains – tentaient d'imposer, dans les territoires occupés, à la veille du grand départ pour Madrid. *« L'Intifada, nous a rendu notre dignité*, nous précisait la semaine dernière, M. Fayçal Husseini. *Sans elle, nous ne prendrions probablement pas place, aujourd'hui, à la table des négociations. Cela dit, c'est vrai que la lutte ne peut plus se résumer à des jets de pierre. Il s'agit aussi de reconstruire une société, la nôtre. Si l'atmosphère idoine est créée, je pense que vous allez assister à un considérable changement de nature de l'Intifada. »*

Bien sûr, il y a ceux qui n'ont pas digéré les humiliations imposées aux leaders pour prix du «strapontin» *accordé aux* Palestiniens à la table des négociations. Le «front du refus» s'est reconstitué. *Le* FPLP de Georges Habache, le FDLP de Nayef Hawatmeh et les mouvements islamiques fondamentalistes s'opposent à la *« capitulation »* madrilène. Ceux-là ont décidé de faire du bruit, de redoubler d'efforts pour faire capoter les discussions et relancer la lutte sur le terrain. Il y a de la menace dans l'air et des manifestations dans les rues : *«Aucun musulman ne peut impunément marchander la terre sacrée de Palestine. »*

Il y a aussi les intégristes. Le docteur Mahmoud El Zahar, qui nous a reçu dans son bureau de l'université islamique de Gaza, est l'un des plus déterminés. Considéré comme l'un des principaux dirigeants du *mouvement de résistance islamiste*, Hamas, obsédé par ce qu'il appelle *«le sexe illégal»* (hors mariage) et l'homosexualité qui sont, selon lui, *«à l'origine de la corruption des sociétés»*, convaincu que l'Occident *«est un cancer qui a tout contaminé»*, le bon docteur, avec son collier de barbe rassurant, sa bedaine de bon aloi, son regard charitable et son élocution doucereuse, *« guide »* des milliers d'adeptes. *« Les trois quarts de la population de Gaza*, affirme-t-il, *sont avec Hamas»*. Les observateurs un peu plus impartiaux lui accordent – et c'est déjà beaucoup – 40 ou 50 %.

« Un jour, prédit le «guide» de Gaza, *l'Islam règnera partout sur la terre »*. A commencer par la Palestine, toute la Palestine. C'est alors que les chrétiens, *«mais aussi les juifs»* préalablement délestés de cette *«entité sacrilège»* qu'ils appellent Israël, débarrassés de *«ce malfaisant système que vous nommez démocratie et qui n'est que la dictature des majorités sur les minorités»*, pourront vivre *«en bonne harmonie avec les musulmans»*. *« Sous le parapluie de l'Islam »*, bien entendu. Pour M. Zahar, participer à la conférence de Madrid est *« pure folie »* et il se propose *«d'éclairer les malheureux qui, avec Arafat, ont renoncé à leurs nobles idéaux»*. Près d'un demi-siècle d'infortunes diverses ont engendré, chez les Palestiniens, au moins deux sortes d'intégrisme : l'un, *lié* à la religion, l'autre, voué au culte de la kalachnikov. On ne sait pas lequel est le plus dangereux.

Bien sûr, faute de consultation populaire, nul ne peut dire avec exactitude qui tient, en ce moment, le haut du pavé dans les territoires occupés. *« Après quatre années d'Intifada, de souffrance et de lutte*, explique un journaliste arabe de Jérusalem, *si vous saviez comme les Palestiniens ont besoin de croire à quelque chose... »* Mais l'espoir affirmé étant considéré comme un cadeau à l'occupant, presque une traîtrise à «la cause», rares sont encore les gens de la rue qui acceptent d'en parler. Les «professionnels» de la lutte, personnalités reconnues, notables et politiciens engagés, bon gré mal gré, dans le processus de paix, sont évidemment moins timides.

Ainsi Mme Zahira Kamal, présidente du Syndicat des femmes et dirigeante de la faction modérée du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP). Pour cette femme volubile et passionnée qui a récemment conduit, avec d'autres, la rupture avec le *« FDLP du refus »*, dirigé de Damas par M. Hawatmeh, il n'y a aucun doute : *« La conférence de paix a, c'est certain, engendré un espoir nouveau dans les territoires»*. Opinion partagée, bien sûr, par la totalité des personnalités dont les noms ont été retenus par MM. Yasser Arafat et Fayçal Husseini pour participer aux entretiens de Madrid, en tant que délégué officiel ou membre officieux du « comité directeur ». Mme Kamal est du nombre, M. Elias Freij, l'incontournable maire de Bethléem, aussi. Des hautes fenêtres de son vaste bureau, à la mairie, la situation lui paraît encore plus claire : *« Les Palestiniens, dans leur immense majorité, ont compris que les Américains sont désormais sérieux, et qu'ils vont, cette fois, imposer une paix équitable. »*

Difficile encore de vérifier, sur le terrain, si les belles théories développées par les uns et les autres rencontrent ou non un écho majoritaire. On chercherait en vain, dans les ruelles poussiéreuses de Gaza, les collines pierreuses d'Hébron, ou la «casbah» de Bethléem, l'enthousiasme qui avait saisi les territoires occupés en novembre 1988, par exemple, quand le «Parlement», en exil, de l'OLP avait proclamé la création d'un Etat palestinien indépendant. Cette fois, dans les camps surpeuplés comme dans les villages moins délabrés de Cisjordanie, on ne rencontre qu'une sorte d'indifférence muette, une sourde apathie qui peut être interprétée, au choix, comme le signe d'une attente sceptique ou la preuve définitive d'une résignation collective. Se pourrait-il que les Palestiniens soient à la fois désespérés et... pleins d'espoir?

Investissements privés palestiniens

Il est des indices troublants et tangibles de cette espèce de grande confusion des sentiments. Quand, en l'espace de quelques mois, les prix du terrain industriel à Bethléem, Hébron, Gaza ou Ramallah doublent, voire triplent, n'est-ce pas qu'il se passe quelque chose? Que le vent tourne? Que des gens, quelque part, sont prêts à parier sur l'avenir? Spéculation? Peut-être. Mais une brève visite dans ces régions, quelques entretiens serrés avec des hommes d'affaires locaux, *démontrent une évidence* : les territoires, depuis quelques mois, grouillent de projets nouveaux. Des actionnaires privés palestiniens sont en train de monter une banque à Gaza, la première qui serait entièrement palestinienne. Son nom est trouvé – «Banque du développement économique» – et une bonne partie de son capital aussi. Un second projet, concurrentiel, est en préparation à Hébron (15 millions de dollars de capital). Il y a, encore, des plans bien avancés pour une cimenterie (investissement : 50 millions de dollars) dans la même ville, une fabrique de produits vétérinaires à Naplouse, une usine chimique à Beit-Jallah, une laiterie ici, un élevage industriel de poulets un peu plus loin, etc.

Grand «coordinateur des activités gouvernementales israéliennes en *Judée, Samarie et Gaza»* – c'est son titre officiel –, le général Danny Rothschild, *dans son grand bureau* du ministère de la défense à Tel-Aviv, jure que *« désormais, n'importe quel Palestinien disposé à investir obtient sans difficulté la licence»* qui lui est nécessaire. La politique israélienne dans les territoires *«est en train de changer»* affirme-t-il encore. *«Depuis que j'ai pris mes fonctions, en février dernier, nous avons accordé cent soixante licences nouvelles»*. Le rythme précédent était d'une vingtaine par an. *Le général* ne cache pas que ce sont d'abord des raisons de sécurité qui ont motivé l'évolution israélienne, étant donné la *« terrible récession économique»* qui a affecté les territoires occupés après la guerre du Golfe.

«Avant la guerre, explique notre interlocuteur, *les quelque 1,8 million de Palestiniens qui vivent dans les territoires recevaient quelque chose comme 700 ou 750 millions de dollars par an de l'extérieur – aides diverses de provenance arabe et envois de fonds des travailleurs expatriés dans le Golfe.»* Le choix politique désastreux de l'OLP en faveur de Saddam Hussein a tari l'essentiel de ces deux sources et jeté des milliers de personnes dans le désœuvrement. L'Intifada est passée des pierres aux coups de couteau. Le phénomène a développé un fort sentiment d'insécurité chez les Israéliens et dissuadé nombre de petits patrons d'employer des Palestiniens. Pour compliquer le tout et fragiliser encore l'emploi des quelque cent trente mille Palestiniens qui travaillaient quotidiennement en Israël avant la guerre, les couvre-feux se sont multipliés dans les territoires, privant fréquemment de main-d'œuvre commerces, usines et chantiers israéliens.

C'est alors que, prétextant de motifs *« humanitaires»*, les autorités ont décidé de supprimer ce qu'elles appellent aujourd'hui *« l'esclavage»* dont étaient victimes 80 % des travailleurs palestiniens employés en Israël sans permis, donc sans garantie ni couverture sociale. Désormais, on estime à 20 % seulement le nombre de salariés *«illégaux»*. Les autres, ont été régularisés. Mais leur nombre total a été ramené à moins de quatre-vingt-mille. *« Place aux Juifs!»* Depuis l'arrivée en «Terre sainte» de quelque trois cent mille immigrés soviétiques – en deux ans! – c'est le nouveau mot d'ordre de l'économie israélienne. Des dizaines de milliers d'entre eux sont encore au chômage et le général Rothschild est franc : *il ne ne voit pas comment «les occasions d'emploi, pour les Palestiniens, pourraient augmenter dans les mois qui viennent»*.

D'où cette politique nouvelle *«susceptible de diminuer la violence dans les territoires»* et dont *«le pilier central est la création d'emplois»*. Le brillant militaire, qui applique ainsi à la lettre une stratégie rigoureusement mise au point par le ministre de la défense lui-même, M. Moshé Arens, est également chargé d'étudier les conditions dans lesquelles une partie des quelque trois cent mille Palestiniens expulsés du Koweït pourraient être autorisés à venir, ou revenir s'installer dans les territoires.

« Se placer pour l'avenir »

Les investisseurs potentiels auraient évidemment la priorité et quelques-uns ont déjà reçu des visas de trois mois aux fins d'étudier le marché et la situation. *«On ne nous ouvre pas la porte à moins de cent mille dollars»*, nous dira l'un d'entre eux. Les autorités israéliennes essaient de reconstituer un tissu industriel palestinien et elles ont aussi encouragé, ces derniers mois, la recomposition d'un certain nombre de chambres de commerces. Avec, grande première, élections libres à la clef.

Dans certains cas, comme à Bethléem, le mystérieux «Commandement unifié de l'Intifada» s'est opposé à ces consultations *«collaborationnistes»*. Ailleurs, comme à Hébron, le scrutin a eu lieu dans *une atmosphère démocratique* et des milliers de notables y ont participé. Le général Rothschild est bien conscient que cette stratégie de normalisation, finalement, peut aider les Palestiniens à préparer l'infrastructure socio-économique de leur futur Etat. *«Peu importe. Que nous restions dans les territoires six mois ou mille ans, ce que nous faisons en ce moment doit être fait.»* L'un des objectifs, officiel mais un peu oublié, de l'Intifada n'était-il pas justement d'essayer de réduire au minimum la dépendance de l'économie palestinienne par rapport à celle d'Israël? En tous cas, les petits industriels de Cisjordanie ou de Gaza se sentent un peu plus libres, ces temps-ci, de faire du capitalisme, et tout le monde attend, avec une certaine impatience, les quatre-vingt-millions d'écus que la CEE a promis d'investir rapidement dans les territoires.

Les projets se multiplient et la perspective de la conférence de paix contribue à l'amélioration du climat. *«A tort ou à raison*, explique M. Mohamed Nasser Iddin, patron d'une entreprise exportatrice de matériel électrique à Hébron, *les gens parient sur une paix, relative certes, mais assez proche. Ils veulent investir, ouvrir un business, se placer pour l'avenir.»* *« Les Palestiniens sont un peuple d'initiative*, ajoute Raja J. Salti, propriétaire d'une entreprise de bâtiment à Ramallah. *Nous avons dit aux Israéliens : «Donnez-nous la paix de l'esprit et nous ferons des miracles»*. La *«paix de l'esprit»*, pour ce petit patron, c'est d'abord la levée de tous les obstacles dressés par les Israéliens devant la libre circulation des biens et des personnes dans les territoires occupés. Elle est encore loin d'être établie. Il faut toujours des tonnes de paperasse au moindre Palestinien pour se rendre à Jérusalem, à Gaza, ou pour exporter sa marchandise à Amman.

«Mais le vent tourne, il y a un certain mouvement», nous dit M. Mohamed T. Yazeji, président des industriels de Gaza. *«Oui*, confirmera, à Beit-Jallah, le très prospère William Shehadeh, *c'est un fait que le changement, sur le plan économique, est considérable. »* Même son de cloche à Hébron, chez M. Mahmoud Ibiedo, fabricant de chaussures : *«Les Israéliens sont plus réceptifs à nos problèmes, ils semblent vouloir coopérer avec nous.»* Aucun Palestinien ne se fait d'illusion quant aux motifs de cette soudaine évolution. *«Nos occupants veulent calmer les gens, donner du travail aux territoires pour avoir la paix»*, ironise M. Shehadeh. *« N'empêche*, ajoute M. Salti, à Ramallah, *si les chose s'améliorent, si nous obtenons nos propres institutions grâce à l'autonomie – et je peux vous dire que nous allons nous battre pour les avoir – il y a au moins trois cents millions de dollars sous les matelas palestiniens qui ne demandent qu'à s'investir.»* L'argent, nerf de la paix...

PATRICE CLAUDE

Prochain article :

Palestiniens de l'extérieur : attentes inavouées...

(Publicité)

FACE A LA PRESSE

Radio Communauté judaïques FM 94.8

reçoit

Dominique STRAUSS-KAHN

Ministre de l'Industrie

et du Commerce extérieur.

Avec : **Schlomo MALKA**, Radio communauté ; **Gérard AKOUN**, Judaïques FM ; **Roger ASCOT**, l'Arche ; **Yves DERAI**, Actualité juive ; **Christine DELAVENNAT**, le Point ; **Annette LEVY-WILLARD**, Libération ; **Jean-Francis HELD**, l'Evènement du jeudi.

Animé par ***Olivier GULAND***

MERCREDI 30 OCTOBRE 1991

à 20 h 30 P.A.F.

Au Centre Rachi, 30, bd de Port-Royal 75005 Paris. Tél. : 43-31-75-47.

DIPLOMATIE

Les questions de sécurité devraient être au centre des entretiens entre M. Mitterrand et M. Gorbatchev à Latche

Sauf objection de dernière heure du côté soviétique, ou difficulté *matérielle majeure, M. Mitterrand* devrait donc recevoir M. Gorbatchev mercredi 30 octobre, et sans doute jusqu'à jeudi matin, dans sa bergerie de Latche. Le chef de l'Etat avait déjà lancé une telle invitation il y a un an au président soviétique, également convié à l'époque dans la résidence privée du chancelier Kohl. Mais M. Gorbatchev n'avait pas assez de temps pour une partie de *campagne et l'affaire se solda par* une rapide rencontre à Rambouillet *au cours de laquelle fut signé* le traité franco-soviétique d'entente et *de coopération.*

Cette fois, Latche fait à peine un détour sur le chemin de Madrid à Moscou, et M. Gorbatchev n'est plus en position de dédaigner ce genre d'invitation. Le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Boris Pankine, avait d'ailleurs fait état la semaine dernière, à Paris, du souhait de son *président* de rencontrer le chef de l'Etat français. M. Gorbatchev *«informera»* le président Mitterrand du *déroulement de la conférence de Madrid et du résultat de ses entretiens avec le président Bush, indiquait lundi* à Moscou le ministère des affaires étrangères. La présentation est quelque peu forcée et M. Mitterrand a certes d'autres recours pour s'informer.

Assistance humanitaire à l'URSS

On est malgré tout contraint de se souvenir que – *même si elle* se félicite que les efforts américains au Proche-Orient aboutissent aujourd'hui à cette conférence de Madrid – la France a longtemps cru que la méthode américaine n'était pas la bonne et surestimé le soutien de Moscou à la procédure de conférence internationale qu'elle-même proposait et qui eût associé plus étroitement l'Europe au règlement des conflits du Proche-Orient. Il était pourtant déjà patent, lors de l'avant-dernière rencontre de M. Mitterrand avec M. Gorbatchev *le 6 mai à Moscou, que ce dernier* n'avait déjà plus ni les moyens ni le désir de résister, sur ce sujet, à Washington.

Les autres sujets de conversation ne manquent pas, notamment tous ceux qui ont trait à la sécurité en Europe après les mutations survenues en Union soviétique. M. Mitterrand *devrait notamment revenir* sur la proposition qu'il avait faite, *le 11* septembre, de réunir une conférence des quatre puissances détentrices d'armes nucléaires en Europe. Là encore, les Etats-Unis ont spectaculairement rappelé, avec le plan de désarmement de M. Bush, qu'ils avaient le leadership *en matière stratégique et entendaient* traiter d'abord de façon bilatérale avec ce qu'il reste de pouvoir central à Moscou. Les plans de désarmement américain et soviétique n'épuisent cependant pas le sujet et les Etats-Unis ont convenu depuis que toutes les bonnes volontés, notamment celle de la France, étaient les bienvenues. Les accords de désarmement sont une chose, *leur mise en œuvre en est une* autre : la prévention du risque de dissémination, la destruction des matériels et des matières fissiles *supposent un savoir-faire* et d'énormes moyens dont Moscou ne dispose pas et qui justifient largement concertation et coopération à quatre.

Les entretiens devraient porter aussi sur l'avenir de l'OTAN et, *notamment, sur le projet* germano-américain de développer la fonction politique de l'alliance et ses liens avec les anciens membres du pacte de Varsovie. M. Gorbatchev devrait approuver cette idée. Le président français lui exposera sans doute ses réticences, sa conviction que cette proposition ne répond pas aux attentes de certains desdits *pays* et qu'une vaste concertation Est-Ouest aurait dû la *précéder (lire ci-dessous l'article de Jean de La Guérivière).* *Enfin*, il *sera question* de la situation en URSS et, dans le domaine économique, de l'assistance humanitaire à laquelle pourrait contribuer la France dans les mois qui viennent.

CLAIRE TRÉAN

Le développement des relations entre l'OTAN et l'Europe de l'Est

La France accueille avec scepticisme le projet de «Conseil de coopération de l'Atlantique nord»

Le premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, en visite au siège de l'OTAN à Bruxelles lundi 28 octobre, a estimé que l'alliance atlantique devrait garantir les frontières de son pays, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne, et se déclarer prête à *«agir»* en cas d'agression. Cette revendication va très au-delà de ce que les alliés sont prêts à accorder aux pays d'Europe centrale lors de leur sommet de Rome les 7 et 8 novembre.

BRUXELLES

de notre correspondant

Après M. Vaclav Havel, président de la Tchécoslovaquie, et bien d'autres dirigeants des pays de l'Est, M. Jozsef Antall a été reçu, lundi, au siège de l'OTAN à Bruxelles. Cette succession de visiteurs venus d'anciens pays *«ennemis»* illustre le problème d'adaptation posé à l'alliance atlantique. Les relations avec les anciens satellites de Moscou alimenteront un des débats de son prochain sommet, les 7 et 8 novembre à Rome. Deux documents y seront discutés. L'un a trait au nouveau *«concept stratégique»* de l'OTAN, c'est-à-dire à l'idée qu'elle se fait de sa mission militaire. L'avis général, formulé dans un texte déjà rédigé pour l'essentiel, est que la prudence commande de garder l'organisation *existante, mais avec moins de* troupes, disposées autrement et avec un instrument plus souple pour faire face aux situations imprévisibles.

La notion de *«menace»* disparaît pour faire place à celle de *«risques»*. Ceux-ci sont de quatre ordres : *«risques globaux»*, par exemple la prolifération nucléaire; *«instabilité aux pourtours de l'alliance»*, façon élégante d'évoquer d'éventuels périls sur son flanc sud, en Méditerranée; *«risques résiduels»* dans l'ancienne URSS, autrement dit des troubles prenant une tournure incontrôlée par Moscou; *«instabilité»* en Europe de l'Est avec laquelle on est réconcilié, c'est-à-dire les nouveaux problèmes que pose cette mariée trop belle.

Le deuxième document sera une déclaration politique qui donne encore lieu à d'actives discussions au stade des délégations permanentes à Bruxelles. Outre les rapports de l'OTAN avec l'entité européenne de défense dont on parle tant sans que *rien de concret n'apparaisse encore*, il sera justement question de la suite à *donner* à la proposition germano-américaine d'institutionnaliser la concertation avec l'Europe de l'Est, notamment par la création d'un «Conseil de coopération de l'Atlantique nord».

De source diplomatique française, on affirme que Paris n'est pas opposé au principe d'une telle coopération, mais on fait des réserves sur la procédure. On trouve inopportun de *«proposer aux intéressés un paquet à prendre ou à laisser sans en discuter avec eux»*. On refuse une démarche *«unilatérale»*, et on se déclare plutôt intéressé par un échange de vues général à Rome, en renvoyant les décisions pratiques au prochain conseil des ministres des affaires étrangères de l'alliance.

La France souhaiterait que le sommet de Rome lance une invitation aux pays de l'Est pour venir discuter à ce conseil de fin d'année. Longtemps, elle s'est montrée réservée quant au développement par l'OTAN de contacts avec les ambassadeurs des pays de l'Est dans le cadre de la nouvelle politique de *«liaison»*. Ces réserves tomberaient si la France était *suivie sur* la voie qu'elle désigne.

Mais de nombreuses questions se posent. Si un Conseil de coopération est créé, qui y participera parmi les anciennes composantes de l'URSS? *«S'agira-t-il d'organiser des consultations ou de prendre des décisions? Si décisions il y a, combien cela coûtera-t-il et qui paiera?»* Tout en s'étonnant des informations selon lesquelles la France, peu intéressée par une nouvelle jeunesse de l'OTAN, freinerait le mouvement en faveur de la coopération de l'alliance avec l'Est, cette même source diplomatique exprime son scepticisme à l'égard de toute politique *«en trompe-l'œil»*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

AFRIQUE

ZAÏRE

Le président Mobutu s'est de nouveau entretenu avec l'opposition

Le président Mobutu a exigé le retrait immédiat des soldats belges du Zaïre, lundi 28 octobre, peu après que la Belgique eut suggéré l'envoi d'une force de maintien de la paix par l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Le ministre belge des affaires étrangères, M. Mark Eyskens, avait déclaré qu'il espérait recueillir le soutien de ses partenaires de la CEE dans une *« démarche à l'OUA pour qu'elle envoie une force multilatérale de paix ou de police »* chargée d'enrayer les émeutes et pillages. Le gouvernement de Bruxelles avait déjà décidé de retirer ses dernières troupes à la fin de l'évacuation des civils étrangers.

La proposition belge a surpris les diplomates à Kinshasa, où le pouvoir a repris le dialogue avec l'opposition. M. Mobutu s'est entretenu avec une délégation conduite par M. Etienne Tshisekedi, le chef de file de l'opposition brièvement nommé premier ministre à la suite des émeutes de fin septembre. La composition du prochain gouvernement, dirigé par M. Mungul Diaka, n'a pas été dévoilée lundi, contrairement à ce qui était prévu.

Washington a exhorté le président Mobutu à s'entendre avec l'opposition, sans aller jusqu'à lui demander de démissionner. *«Ce que nous voulons, c'est voir l'avènement d'un processus qui conduira à un compromis avec l'opposition, comme base pour un gouvernement de transition»*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat. Le Canada a suspendu lundi sa coopération.

Enfin, M. Bernard Kouchner, qui, la veille, avait annoncé l'organisation, par la France, d'une *«opération humanitaire sans précédent»* à Kinshasa, a tenu, lundi, *«à rectifier ce qui a été mal compris»*. Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire a indiqué que l'opération consistait en la mise en place, à l'ambassade de France à Kinshasa, *«d'un petit dispositif»*, dépendant du SAMU-Mondial. *«Quand j'ai dit que l'opération était sans précédent, c'est parce qu'il s'agit du SAMU-Mondial...»*, a-t-il précisé. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

Les deux principaux mouvements anti-apartheid s'unissent dans un Front patriotique

Surmontant leur vieille rivalité, les deux principaux mouvements de lutte contre l'apartheid, le Congrès national africain (ANC) et le Congrès panafricain (PAC), ont formé une alliance, dimanche 27 octobre, afin d'essayer de s'exprimer d'une seule voix, face au gouvernement, lors des négociations constitutionnelles qui devraient débuter avant la fin de l'année.

Pas d'accord sur tout

Ce *« Front patriotique »* ou *«Front uni»* – chacun des deux mouvements lui donne un nom différent – a pour but principal de forcer Pretoria à accepter que la future Constitution soit élaborée par une Assemblée constituante élue au suffrage universel direct, un principe auquel le pouvoir, élu par la seule minorité blanche (moins de 15 % de la population), est opposé.

A l'issue d'un sommet de trois jours à Durban, les dirigeants de l'ANC et du PAC ont toutefois *souligné que les deux mouvements* conserveraient leur indépendance et ont admis qu'ils n'avaient pas pu se mettre d'accord sur tout. Se référant aux quatre-vingt-douze organisations (partis, syndicats, milieux d'affaires noirs, associations culturelles et sportives...) qui ont adopté la résolution finale du sommet, le secrétaire général de l'ANC, M. Cyril Ramaphosa, a affirmé que le Front représentait *«bien plus de quinze millions de personnes »*. Un autre sommet, semblable à celui de Durban, aura lieu dans six mois. – *(AFP, Reuter.)*

□ **OUGANDA : afflux de dizaines de milliers de réfugiés soudanais.** – Le représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Kampala, M. Ahmed Said Farah, a annoncé, lundi 28 octobre, l'arrivée depuis le 14 octobre de dizaines de milliers de Soudanais dans le nord de l'Ouganda. Cet exil massif serait dû à la récente scission au sein de l'Armée populaire de libération du Soudan et à une campagne de recrutement forcée menée par les factions rivales . – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ARGENTINE : les élections partielles

Succès mitigé pour les péronistes

Le parti péroniste au pouvoir a gagné les élections dans trois des six provinces où se disputaient, dimanche 27 octobre, des postes de gouverneurs (1). Dans deux provinces du nord du pays, cependant, deux officiers à la retraite qui avaient appuyé la dictature militaire (1976-1982) et qui étaient soutenus par des partis conservateurs locaux l'ont emporté. Le résultat enfin est incertain à Corrientes (500 kms au nord-est de Buenos-Aires). Dans deux autres provinces, où les électeurs se rendaient aux urnes pour renouveler les députés nationaux, les péronistes se sont imposés à Santa Fé (nord-ouest), mais ont perdu face aux radicaux dans le Rio Negro (Patagonie).

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Si le président Carlos Menem s'est déclaré satisfait des résultats de dimanche, il n'a pas exprimé la même euphorie que celle affichée le 8 septembre dernier après la large victoire obtenue dans la majorité du pays (voir *le Monde* du 10 septembre). Il doit se contenter d'avoir conservé le pouvoir dans trois des six provinces qui devaient désigner leur gouverneur. C'est sans grande surprise que le parti officiel a gagné à La Rioja (ouest), la province natale de M. Menem, Jujuy (extrême nord du pays) et Santiago del Estero (nord).

Mais les péronistes ont perdu deux provinces qu'ils détenaient, celle de Salta et du Chaco. A ces revers de fortune, s'ajoute la défaite cuisante du 13 octobre dernier dans le Chubut (sud). A la suite du ballottage, c'est finalement l'UCR (Union civique radicale), le principal parti d'opposition, qui l'a emporté au second tour. La prochaine échéance s'annonce difficile à Catamarca, mais aussi en Terre de Feu.

La province de Catamarca est secouée depuis plusieurs mois par un vent de révolte contre M. Ramon Saadi, l'ancien gouverneur péroniste, et allié traditionnel de la famille Menem. M. Saadi, qui a été destitué, mais qui est candidat en dehors du parti péroniste, doit être jugé à la suite de graves accusations de corruption.

Promesses non tenues

Malgré des conflits sociaux et les licenciements massifs qui accompagnent la réforme de l'Etat, l'opposition n'ose pas cependant remettre en question l'orientation néo-libérale du programme économique gouvernemental. Les deux provinces perdues par les péronistes *ne sont pas tombées* entre les mains des radicaux. A Salta, comme dans le Chaco, les nouveaux gouverneurs soutiennent la politique d'austérité. Face à un parti radical et à une gauche affaiblie, ce sont des hommes issus du *«proceso»* (nom donné à la dictature militaire qui gouverna l'Argentine de 1976 à 1982) qui ont été élus.

La victoire écrasante à Salta de M. Roberto Ulloa, officier à la retraite, et ancien gouverneur de facto (1977-1982) reflète le mécontentement des électeurs face aux promesses non tenues par les péronistes. Ceux-ci ont été écartés pour les mêmes raisons par le candidat du Parti d'action du Chaco. Cette formation n'était pourtant arrivée qu'en troisième position, derrière les radicaux en 1989, lors de l'élection présidentielle qui a porté M. Menem au pouvoir.

«Quel que soit le vainqueur, ce sera le triomphe du ménémisme». Cette phrase, répétée sans relâche par le ministre de l'intérieur, M. José Luis Manzano, les jours précédant le scrutin, était destinée à permettre au gouvernement de prendre ses distances face à ces consultations. La stabilité économique continue à être l'atout principal du gouvernement, les fonctionnaires préférant désormais parler de *«ménémisme»* plutôt que de *«péronisme»*.

CHRISTINE LEGRAND

(1) *Les élections partielles argentines* pour remplacer 23 gouverneurs et la moitié des députés ont lieu en quatre *étapes. Les trois premières ont déjà eu* lieu et la quatrième est prévue pour le 1er décembre prochain.

□ **PÉROU : une cinquantaine de guérilleros du MRTA tués par l'armée.** – Des affrontements entre l'armée péruvienne et les rebelles du *Mouvement révolutionnaire* Tupac Amaru (MRTA, guévariste) dans la jungle du nord-est du pays ont fait cinquante morts et une trentaine de blessés parmi les guérilleros, selon un communiqué militaire publié lundi 28 octobre. Par ailleurs, au moins douze personnes ont été tuées dimanche lorsque des rebelles du Sentier lumineux ont fait irruption dans une foire agricole à Ulcumayo *(300 kilomètres à l'est de* Lima). Selon la police, ils ont criblé de balles les commerçants les plus riches qu'ils avaient regroupés sur une place. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

HAÏTI

Nouvelles arrestations à Port-au-Prince

Des soldats ont arrêté dimanche 27 octobre des jeunes gens qui seraient des partisans du Père Aristide dans le quartier populaire de Carrefour-Feuilles, dans le centre de Port-au-Prince. Certains d'entre eux ont été battus lors de leur arrestation. Les autorités haïtiennes ont d'autre part accepté samedi, sous certaines conditions, l'envoi d'une mission de l'Organisation des Etats américains (OEA) chargée de négocier à Port-au-Prince le retour du président Jean-Bertrand Aristide, renversé le 30 septembre par un coup d'Etat militaire.

Le commerce entre Haïti et la République dominicaine est désormais quasiment réduit à néant en raison des sanctions économiques décrétées par l'OEA, a constaté à *la frontière un journaliste* de l'agence Reuter.

Le Comité international de la Croix-Rouge a annoncé dimanche à Genève que M. Aristide représenterait Haïti lors de la prochaine conférence internationale de cette organisation, qui se tiendra *fin novembre* à *Budapest*. La Commission internationale des juristes a enfin réaffirmé son soutien au président Aristide, qu'elle a reçu samedi à son siège à Genève. – *(AFP, Reuter.)*

INDE

Affrontement avec le Pakistan à la frontière du Cachemire

Six soldats pakistanais et un indien ont été tués, samedi 26 octobre, lors d'un duel d'artillerie survenu au Cachemire, à la *frontière indo-pakistanaise*. Cet incident, dont le ministre de la défense de New-Delhi, M. Sharad Pawar, a attribué la responsabilité aux forces armées d'Islamabad, contrevient à un accord conclu le 19 octobre dernier après des conversations entre les premiers ministres des deux pays, en vertu duquel les postes-frontières respectifs ne seraient pas attaqués. *Le différend sur le Cachemire*, divisé depuis l'indépendance de 1947 (un tiers au Pakistan, formant la province d'Azad-Cachemire, le reste à l'Inde, formant l'Etat de Jammu-et-Cachemire), a provoqué deux guerres entre les deux pays. – *(AFP, AP.)*

TURQUIE

Un mouvement islamique revendique deux attentats

Un correspondant anonyme, se réclamant d'un mouvement jusqu'ici peu connu, le Djihad islamique de Turquie, a revendiqué les deux explosions qui ont coûté la vie à un militaire américain et gravement blessé un diplomate égyptien, qui a eu une jambe arrachée, lundi matin 28 octobre à Ankara (*nos dernières éditions du 29 octobre*). *«Nous ne permettrons pas aux pouvoirs impérialistes de diviser le Moyen-Orient à la conférence de paix »*, a-t-il déclaré.

Le Djihad islamique de Turquie avait revendiqué, il y a deux ans, un attentat à la bombe au cours *duquel un diplomate saoudien* avait perdu les deux jambes. Cette organisation prône une idéologie *anti-impérialiste qui semble similaire* à celle des autres groupes de ce nom, notamment les fondamentalistes pro-iraniens au Liban, responsables des prises d'otages occidentaux. Mais il n'est pas certain qu'une collaboration directe existe entre ces mouvements. *Parmi les pays hostiles à la conférence de Madrid figure l'Iran, voisin de la Turquie, qui a appelé les musulmans à s'opposer à la tenue* du sommet. – *(Corresp.)*

L'ouvrage de

toutes les

références.

DALLOZ - LES INDISPENSABLES

En vente dans tous les kiosques

le nouvel afrique asie

Nº 25. NOVEMBRE 1991

QUATRE IMPORTANTS DOSSIERS :

- ADIEU MOBUTU
- QUEL MALI ?
- TOUAREGS, KURDES DE L'AFRIQUE
- PALESTINE : LES CLÉS DE MADRID

Egalement 20 articles sur l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, le Sahara occidental, le Burkina Faso, le Tchad, l'île Maurice, le Yémen, le Soudan, le Liban, l'Irak, la Yougoslavie, le Sida, le théâtre africain et un grand concours : CAN 1992.

Spécimen sur demande

le nouvel afrique asie — 3, rue de Metz 75010 Paris

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RESULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 1991

GROUPE SGE

Société Générale d'Entreprises

Poursuite du développement en Europe

Les comptes semestriels consolidés du Groupe SGE au 30 juin 1991 font ressortir un chiffre d'affaires de 20,1 milliards de francs, en augmentation de 10,5% sur celui du premier semestre 1990 (+8,3% à périmètre comparable). La part de l'activité réalisée à l'étranger représente toujours 40% de l'ensemble du chiffre d'affaires. Par secteur d'activités, les variations les plus significatives du chiffre d'affaires concernent les métiers de "l'Entreprise Générale" (+14%) et les "Travaux Industriels et de Second Œuvre - TISO" (+22%), tandis que les filiales de Travaux Routiers ne progressent que modérément, reflétant les tendances de leur marché.

Le résultat net consolidé du Groupe s'établit à 115 millions de francs, contre 110 millions au 30 juin 1990, en progression de 4,5%. Ce résultat du premier semestre, qu'il convient de ne pas extrapoler pour l'ensemble de l'année, compte tenu du caractère saisonnier de certaines activités et de l'obligation d'anticiper l'intégralité de certaines pertes prévisibles à fin d'affaire, fait apparaître une réduction du résultat courant, malgré une amélioration sensible du résultat financier. Cette évolution est, pour l'essentiel, due à l'incidence ponctuelle de quelques opérations pour lesquelles les risques de pertes à terminaison ont été couverts en totalité dès le 30 juin 1991. Elle traduit aussi l'impact de la lourde dégradation de la conjoncture en Grande-Bretagne.

Au bilan, le montant global des provisions pour risques et charges se maintient à un niveau voisin de 5,6 milliards de francs, tandis que l'endettement financier net du Groupe diminue par rapport à sa situation au 30 juin 1990.

Sur l'ensemble de l'exercice, il semble se confirmer que le Groupe SGE réalisera 44 milliards de francs de chiffre d'affaires avec l'intégration (non encore effectuée dans les comptes au 30 juin) des sociétés récemment acquises dans les nouveaux Länder de l'Est de l'Allemagne. Plus de 90% de l'activité globale de la SGE s'exerce dans les pays de la Communauté Européenne et elle confirme sa position de premier groupe de BTP en Europe, hors de son pays d'origine. En Allemagne, la forte position déjà occupée aura pratiquement doublé entre 1990 et 1991, après les importants développements dans les domaines du bâtiment, de la construction et des travaux routiers, au travers des nouvelles filiales OBG et VBU, avec un chiffre d'affaires qui atteindra en 1991, 8 milliards de francs dans ce pays. Parallèlement, le Groupe continue, de façon sélective, à conforter sa présence sur les grands chantiers, avec, en particulier, la conclusion, depuis le début de l'année, des contrats d'Hab River au Pakistan (centrale thermique, clés en main), du Lesotho Highlands Water Projects (adduction d'eau souterraine au Lesotho) et du Métro d'Athènes.

Au total, malgré les difficultés de la conjoncture dans certains pays, notamment en France, le résultat net consolidé du Groupe SGE devrait, en 1991, rester satisfaisant et atteindre un montant égal ou un peu supérieur à celui de l'exercice précédent.

POLITIQUE

Au « Club de la presse » d'Europe 1

M. Le Pen affirme qu'il y aura des alliances avec la droite aux régionales

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, lundi 28 octobre, M. Jean-Marie Le Pen a affirmé qu'il y aura des alliances – *« c'est évident »*, a-t-il dit – entre le Front national et la droite parlementaire à l'occasion des prochaines élections régionales, *« car c'est le bon sens »*.

« La position de M. Chirac et de l'état-major du RPR, et éventuellement de l'UPF [Union pour la France], *est intenable »*, a assuré le chef de file de l'extrême droite, ajoutant : *« Les gens se rendent bien compte qu'il y a un bloc des droites et que le Front national appartient, qu'on le veuille ou non, à ce bloc des droites. »* M. Le Pen a rappelé que son organisation participe à la majorité de gestion *« dans sept régions »* depuis six ans.

Le président du Front national a ironisé sur le congrès du RPR : *« Je vois un parti politique qui repeint sa vieille guimbarde avec une peinture claire en disant : nous sommes une formule 1. (...) C'est un gag. Personne ne croit à cela. »* M. Le Pen a qualifié de *« tapinage électoral »* les *« tentatives de M. Jacques Chirac d'essayer désespérement de se trouver une majorité en courtisant les amis de M. Antoine Waechter »*, porte-parole des Verts. *« Je ne vois pas comment M. Chirac, en ayant fondé l'industrie nucléaire en France, y compris même un petit peu en Irak, pourrait se mettre d'accord avec M. Waechter »*, a-t-il ajouté. Interrogé sur le professeur Léon Schwartzenberg, son adversaire (Majorité présidentielle) lors des prochaines élections régionales dans les Alpes-Maritimes, M. Le Pen a fait un nouveau jeu de mots, l'appelant *« le docteur Folamort »*, en raison de ses positions sur l'euthanasie. *« Je considère que la proposition qu'il fait aux gens de mourir est tout à fait opposée à la proposition que je leur fais d'être bien vivants »*, a-t-il déclaré.

EN BREF

□ **Le garde du corps de M. Le Pen candidat dans le Nord.** – M. Robert Moreau, garde du corps de M. Jean-Marie Le Pen, ancien catcheur connu sous le pseudonyme du « Bourreau de Béthune », sera candidat, *« en position éligible »*, aux prochaines élections régionales dans le département du Nord sur la liste conduite par le secrétaire général du Front national, M. Carl Lang. En revanche, M. Christian Baeckeroot, trésorier et membre du bureau politique du Front national, secrétaire régional de ce parti pour le Nord-Pas-de-Calais, ancien député, ne figurera pas sur cette liste, n'acceptant pas la place de second que lui proposait M. Lang.

□ **M. Sapin candidat du PS à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France en 1992.** – M. Michel Sapin, ministre délégué à la justice, tête de liste socialiste dans les Hauts-de-Seine pour les élections régionales, sera le candidat du PS à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France, en mars 1992, a officiellement annoncé, lundi 28 octobre, le comité régional des socialistes d'Ile-de-France. M. Sapin est proche de M. Michel Rocard. Le comité précise, dans un communiqué, que M. Sapin a également été désigné *« à l'unanimité »* comme *« porte-parole des socialistes pour la campagne des élections régionales »*.

□ **Var : controverse à propos de la tête de liste « Majorité présidentielle ».** – M. Marc Egloff, conseiller général (MRG) des Bouches-du-Rhône et adjoint au maire d'Aix-en-Provence, qui a été désigné par M. Bernard Tapie pour conduire la liste « Majorité présidentielle » aux élections régionales dans le Var, contre la volonté du Parti socialiste, a indiqué qu'il n'accepterait pas de figurer en seconde position derrière le candidat officiel du PS, M. Maurice Janetti. *« J'irai dans le Var aux conditions données par Bernard Tapie quand il m'a sollicité, sinon je ne pars pas »*, a déclaré M. Egloff. Le 25 octobre, la fédération du Var avait manifesté son *« étonnement »* face à la désignation de M. Egloff alors que la liste socialiste dans ce département avait été arrêtée et entérinée par la convention nationale du PS (*le Monde* daté 27-28 octobre).

□ **M. Marchand souhaite « un débat public » sur le mode de scrutin.** – M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, a appelé, lundi 28 octobre, à un *« débat public »* sur la question du mode de scrutin, en soulignant qu'il restait *« en tout état de cause dix-huit mois »* avant les prochaines élections législatives. M. Marchand, qui défendait le budget de son ministère à l'Assemblée nationale, a observé que le mode de scrutin municipal, *« mis en œuvre par un gouvernement socialiste, fait maintenant l'objet d'un large consensus »*. A propos des délais dans lesquels pourrait intervenir une réforme du mode de scrutin, le ministre de l'intérieur a rappelé que *« depuis le rétablissement définitif de la République en 1875, les lois électorales ont été promulguées dans les mois qui ont précédé les élections »*.

□ **Creuse : un conseiller général socialiste quitte le PS.** – M. André Mavigner, vice-président du conseil général de la Creuse, qui ne figure pas sur la liste socialiste de ce département pour les élections régionales, a démissionné du PS. Selon M. Michel Burille, secrétaire de la fédération, M. Mavigner, membre du courant rocardien, conserve toutefois ses responsabilités au sein du conseil général et continue de soutenir la majorité socialiste de cette assemblée.

En Guadeloupe

L'enquête sur l'assassinat du maire de La Désirade s'oriente vers une piste privée

L'enquête ouverte après l'assassinat, dans la nuit du 22 au 23 octobre, de Mathias Mathurin, maire et conseiller général socialiste de l'île de La Désirade (dépendance de la Guadeloupe), a connu un rebondissement inattendu à la suite de la découverte de plusieurs centaines de photographies pornographiques mettant la victime en scène avec ses différentes maîtresses.

LA DÉSIRADE

de notre envoyé spécial

Sous le soleil accablant de cette île larguée par l'océan Atlantique à quelques encablures de la Guadeloupe, la pauvreté ne se cache pas : elle se laisse et se donne à voir, comme quelque chose de naturel. L'endroit est pauvre, on le devine dès l'approche du petit monomoteur qui la relie à Pointe-à-Pitre en quinze minutes de survol de cases coquettes et de villas cossues, de champs verdoyants et de piscines bleutées, enfin d'un bras de mer agitée.

Ici, il n'y a ni champs ni piscines, mais de la rocaille. Les villas sont couleur gris ciment et les cases pauvres. Quelques moutons broutent l'herbe rare de ce plateau abrupt et longiligne où une ordonnance royale destinait à la déportation, en 1763, les *« mauvais sujets »* et les *« jeunes gens tombés dans des cas de dérangement de conduite capables d'exposer l'honneur et la tranquillité des familles »*.

Longtemps isolée du monde, cette Désirade – ainsi dénommée parce que très désirée par Christophe Colomb à son second voyage – a fini par découvrir, ces dernières années, l'électricité en continu et le médecin *« sous contrat, faisant aussi pharmacien »*, la télévision couleur, le téléphone automatique et la navette maritime quotidienne. L'eau potable n'est arrivée à demeure que cette année avec l'installation par le département d'une canalisation sous-marine.

Ils ont « perdu un père »...

Professeur de philosophie – *« le premier Désiradien qui a réussi et n'a pas cherché à faire oublier qu'il était d'ici »*, dit une vieille dame – Mathias Mathurin s'était fait élire maire en 1977, à l'âge de trente-deux ans. Devenu conseiller général, et socialiste, deux ans plus tard, conseiller régional en 1983 et « sénateur suppléant » en 1986, il s'était attaché à faire entrer La Désirade dans le siècle. Nombreux sont ses concitoyens qui déclarent, sous le choc, avec des accents d'une sincérité émouvante, qu'ils ont *« perdu un père »*. Pour la plupart des insulaires, les auteurs de son assassinat *« ne sont pas »* ou *« ne peuvent pas être des Désiradiens »*.

Mathias Mathurin a pourtant trouvé la mort *« dans une embuscade »* qui nécessitait une bonne connaissance des lieux, et de ses habitudes : alors qu'il revenait du domicile de sa maîtresse attitrée, *« célibataire, connue de tous, et mère de ses trois enfants »*, et qu'il regagnait son domicile conjugal, dans la nuit, il a été contraint d'arrêter sa voiture sur un pont bordé par une falaise et barré par des blocs de pierres.

Ses assassins – une *« mise en place »* organisée par le procureur de la République de Pointe-à-Pitre, M. Jean-Marie Huet, a établi qu'ils n'ont pu agir qu'en groupe – ont alors fait feu, l'atteignant à la tête de deux balles tirées au fusil de chasse à travers la lunette arrière de sa voiture. Ils en ont extrait le corps, qui a été traîné sur quelques mètres, aspergé d'essence et brûlé. Un acharnement inouï, selon M. Huet, qui, après deux jours sur place, se déclare *« si déconcerté par la diversité des mobiles possibles »* qu'il a choisi de faire explorer toutes les pistes, *« sans en privilégier aucune »*.

De fait, la trentaine de gendarmes qui, avec M. Huet, ont installé leurs quartiers dans la petite mairie bordée par l'église en bois et la « place du Maire-Mendiant », ont recensé des mobiles potentiels qui vont de la *« vie sentimentale très agitée »* de Mathias Mathurin à ses projets ou échecs municipaux, dont la plupart ont suscité quelques oppositions fortes et autant d'inimitiés profondes.

Moins de deux mois après avoir prononcé, en août, la déchéance quadriennale des créances des fournisseurs n'ayant pas formulé de réclamations écrites – inhabituelles sous des latitudes où rien ne vaut une visite personnelle en mairie, – Mathias Mathurin avait, la veille de sa mort, obtenu que son conseil municipal se prononce pour une installation de production d'électricité éolienne impliquant des expropriations qui ont déjà suscité une hostilité résolue.

Quinze jours auparavant, les banques avaient fait pleuvoir des injonctions et un tract anonyme était venu rappeler que *« l'affaire de la Somarade »* n'avait pas encore connu son épilogue définitif.

« Droit de cuissage »

Voulue par Mathias Mathurin en corollaire à l'aménagement d'un port, et créée en 1983 sous la forme d'une société d'économie mixte, cette compagnie de transport maritime devait désenclaver l'île en abaissant le coût du fret et en transportant d'hypothétiques touristes à la recherche du dépaysement intégral. Sa faillite, en 1986, avait révélé des *« comptes fiscaux non fidèles »* et engendré des poursuites pour ingérence qui avaient valu au maire de La Désirade d'être condamné, en janvier 1990, à un mois de prison avec sursis et à 5 000 F d'amende.

C'est que, pour réaliser ce projet, Mathias Mathurin avait – comme il en donnait lui-même l'exemple – incité ses concitoyens les plus aisés à contribuer à la création de la Somarade par des engagements de caution solidaire et des participations parfois souscrites grâce à des emprunts bancaires qui n'ont pas été remboursés faute des recettes escomptées. Les injonctions des banques menaçant, ces dernières semaines, de faire jouer les garanties et hypothèques liées à ces prêts avaient ravivé des rancœurs. Celles-ci s'étaient exprimées dans un tract, dont les enquêteurs recherchent toujours les auteurs anonymes, qui menaçait Mathias Mathurin de le *« déstabiliser »*.

Pour l'instant, toutefois, c'est sur la piste *« sentimentale »* que les enquêteurs ont surtout progressé en ayant saisi, au pied-à-terre du maire assassiné, à Pointe-à-Pitre et au domicile désiradien de sa maîtresse attitrée, six cents photographies pornographiques le mettant en scène avec ses diverses compagnes. Ces photos étaient soigneusement classées dans des albums. *« Ces saisies n'ont pas notablement fait progresser l'enquête même si elles permettent de mieux cerner la personnalité de la victime »*, a indiqué le procureur. A les en croire, les enquêteurs ont du mal *« à recenser toutes les maîtresses »* de Mathias Mathurin, *« en dehors*, précisent-ils, *de ses maîtresses officielles ou attitrées »*.

La découverte de ces photos a en tout cas permis de confirmer certaines des déclarations recueillies lors des premières auditions, au terme desquelles il ressortait déjà que le maire de La Désirade *« exerçait un véritable droit de cuissage »* sur le personnel féminin de sa mairie et, *« dans une moindre mesure »*, de la compagnie aérienne régionale Air Guadeloupe, dont il assurait la présidence depuis 1985.

EDDY NEDELJKOVIC

Au Sénat

La droite est opposée au système de contrôle des dépenses de médicaments préconisé par M. Bianco

Les sénateurs ont commencé, lundi 28 octobre, l'examen du projet de loi relatif à l'agence du médicament et à la maîtrise négociée des dépenses de médicaments remboursables, présenté par M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration. Le texte, adopté par l'Assemblée nationale selon la procédure de l'article 49-3, a été vivement critiqué par la majorité sénatoriale.

Au cours de la discussion générale, chacun a souligné la nécessité de réformer la politique du médicament en France. La voie choisie par le gouvernement, en revanche, n'a pas suscité la même unanimité.

Le texte défendu par M. Bianco n'a eu l'heur de plaire ni à la majorité sénatoriale ni au groupe communiste, pour des motifs différents. *« Un défi au bon sens et une somme de faux-semblants »*, a jugé M^me Hélène Missoffe (RPR, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des affaires sociales. *« Un projet illisible »*, a renchéri M. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et ind., Hauts-de-Seine). *« Un remède pire que le mal »*, a ajouté M. Claude Huriet (Union cent., Meurthe-et-Moselle).

M^me Missoffe a estimé que le projet *« met la charrue devant les bœufs »* en s'attaquant à l'offre de médicament faute de vouloir contrôler la prescription et la consommation médicales. Elle a ajouté que le texte consiste, pour l'agence du médicament, en une simple réorganisation administrative et que la nouvelle régulation des dépenses de médicaments remboursables proposée par M. Bianco masque, en fait, *« un dirigisme inadapté »*. M^me Missoffe a donc proposé au Sénat une série d'amendements.

A propos de l'agence du médicament, contre l'avis de M. Bianco, les sénateurs ont adopté plusieurs dispositions qui en précisent *« la compétence scientifique »*, *« l'efficacité administrative »* et *« l'indépendance »*. Les décisions prises par le président-directeur général de l'agence ne seront susceptibles d'*« aucun recours hiérarchique »*, et les dépenses engagées ne seront pas soumises au contrôle financier *a priori* de l'Etat. Ils ont également inséré dans le texte une disposition selon laquelle l'Etat doit participer pour moitié aux ressources de l'agence.

A propos du système de contrôle des prix, *« la partie la plus contestable »* du projet, selon M^me Missoffe, les sénateurs ont adopté un amendement modifiant les règles d'inscription sur les listes des médicaments remboursables et qui confie la réalité des compétences économiques actuellement détenues par le gouvernement au Haut Comité du médicament.

Les sénateurs ont enfin repoussé un amendement déposé par le groupe socialiste et repris par M. Paul Souffrin (PC, Moselle) visant à inscrire d'office sur les listes de médicaments remboursables *« les spécialités pharmaceutiques (...) indispensables à la santé publique »*. L'amendement, qui visait tout particulièrement les moyens contraceptifs, a nourri un vif débat entre messieurs, qui a suscité en retour les remarques aigres-douces de M^me Missoffe.

G. Pa.

Cherchant à concilier solidarité et aménagement du territoire

Le gouvernement propose trois mesures en faveur des petites villes

M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, a rendu public, lundi 28 octobre, un rapport destiné au Parlement, qui propose trois mesures de solidarité financière en faveur des petites villes et des communes rurales. Ce document a été rédigé, en partie, à la demande du président de la République, qui préconisait, récemment, à Chinon, un meilleur soutien au développement de ces petites collectivités (*le Monde* daté 22-23 septembre).

Le gouvernement propose de leur allouer de nouvelles recettes, qui proviendraient, non pas du budget de l'Etat, mais d'une série de transferts de fonds destinés aux collectivités locales, et dont le montant s'élèverait à plus 700 millions de francs par an.

Certaines communes verraient, tout d'abord, leurs charges de voirie mieux compensées. Seraient concernées les communes situées dans les départements bénéficiaires de la dotation de fonctionnement minimale, ou se trouvant dans les zones rurales défavorisées (massifs montagneux, notamment,) prises en compte par l'objectif « 5B » de la CEE. *Le gouvernement propose* que cette dépense, de 150 millions de francs, soit financée par l'Ile-de-France, dans la mesure où cette région est la seule à bénéficier d'une dotation globale de fonctionnement.

Il préconise ensuite un rééquilibrage de la dotation globale d'équipement, chargée de financer les investissements. Actuellement, les communes urbaines se partagent 60 % de son montant, et les communes rurales ne bénéficient que des 40 % restants.

Pour renforcer *« l'armature du milieu rural »*, le rapport prône, enfin, la création d'une dotation de développement rural. Ce fonds concernerait, pour moitié, les *« pôles structurants »*, (chefs-lieux ou villes-centres des cantons), et pour moitié, les communes qui se regrouperaient afin de mettre en œuvre des projets de développement économique ou d'aménagement du territoire. Le gouvernement entend ainsi encourager la coopération intercommunale, réforme majeure du projet de loi sur l'administration territoriale. Cette dotation serait alimentée par le produit annuel de la dotation de compensation de la taxe professionnelle.

De nombreuses simulations ont conduit le gouvernement à abandonner l'idée d'une dotation de solidarité rurale, analogue à la dotation de solidarité urbaine. Cette solution aurait entraîné une ponction des pôles ruraux les plus dynamiques au profit d'un saupoudrage des toutes petites communes. *Le gouvernement* a également évité de taxer les villes qui bénéficient par ailleurs de la dotation de solidarité urbaine.

A Angers

M^me Cresson annonce l'organisation d'assises nationales de l'espace rural

ANGERS

de notre envoyé spécial

M^me Edith Cresson a annoncé, lundi 28 octobre à Angers, que des assises nationales de l'espace rural – promises par le président de la République au lendemain de son entrevue avec M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA (*le Monde* du 25 octobre) – auraient lieu au premier semestre de 1992.

Le premier ministre s'adressait aux mille cinq cents participants aux deuxièmes Rencontres des acteurs du développement rural, organisées par le CRIDEL (Centre de rencontres et d'initiatives pour le développement local), créé en 1989 à l'initiative de M. Jacques Chérèque, alors ministre délégué à l'aménagement du territoire. M^me Cresson a présenté à cette occasion le développement rural comme le deuxième volet de la politique du gouvernement : *« L'avenir de l'espace rural est un nouveau défi français qu'il faut relever »*, a-t-elle souligné.

Constatant le malaise du monde agricole malgré la réussite de ce secteur à l'exportation (la France est le deuxième exportateur de produits agricoles après les Etats-Unis), le premier ministre a souligné la nécessité de définir un *« nouvel équilibre entre les aides aux produits et les aides à la personne »*.

Elle a précisé que les concours publics à l'agriculture, en y incluant la contribution française au financement des dépenses communautaires, se montaient à 153 milliards de francs, soit une augmentation de 6,9 %. Avant de conclure en affirmant qu'elle n'est pas opposée à une loi-cadre sur les problèmes de l'aménagement de l'espace rural, M^me Cresson a déclaré : *« Il n'y a pas de territoire condamné, il n'y a que des territoires sans projet. »* Le premier ministre a rencontré ensuite, à la sortie du Centre des congrès, des femmes d'agriculteurs, qui avaient réussi à passer à travers le sévère dispositif policier mis en place dans toute la ville (*nos dernières éditions du 29 octobre*). Elle leur a assuré que le gouvernement faisait *« son maximum »* et leur a demandé d'attendre les résultats de la réunion du 30 octobre entre les syndicats agricoles et le ministre de l'agriculture.

C. de C.

PUBLICATION JUDICIAIRE

" Par arrêt du 13 juin 1991, la cour d'Appel de PARIS a confirmé un jugement rendu par la 17e Chambre du Tribunal de Grande Instance de PARIS à la requête de Monsieur Michel JUNOT, Préfet Honoraire, conseiller de PARIS, ayant condamné Monsieur Georges BENAMOU et la revue LE GLOBE pour diffamation au paiement d'une peine de 15.000 F d'amende ainsi qu'à 55.000 F de dommages et intérêts et à trois insertions dans la presse.

Le Tribunal a jugé qu'aucun document n'établissait une participation quelconque de sa part à l'administration du camp de PITHIVIERS et que l'absence totale de prudence dans la formulation d'une accusation particulièrement grave, puisque le journaliste reprochait une participation active à une action criminelle de même que l'emploi du calembour méprisant " FILS DE PETAIN " excluait le bénéfice de la bonne foi. "

" Pour extrait. "

" Maître Hervé CREN, Avocat à la Cour. "

POLITIQUE

Un entretien avec le grand maître de la Grande Loge de France

« Il est urgent de promouvoir une alliance des autorités spirituelles contre la pénétration des idées xénophobes et racistes », nous déclare M. Michel Barat

Agrégé de philosophie, conseiller municipal sans étiquette d'Herblay (Val-d'Oise), M. Michel Barat assume depuis 1990 la charge de grand maître de la Grande Loge de France, deuxième obédience maçonnique française par ses effectifs après le Grand Orient de France (vingt mille membres répartis en quatre cent cinquante loges en métropole et outre-mer). Il s'y fait l'artisan d'une franc-maçonnerie spiritualiste bien décidée à s'ouvrir davantage à l'extérieur, ainsi qu'en témoignent ses réponses à nos questions sur l'état de la société contemporaine et, en particulier, sur l'audience des thèmes véhiculés par le Front national.

« Votre obédience œuvre pour l'épanouissement des valeurs humanistes. Comment réagissez-vous, en tant que grand maître, ou en tant que citoyen, quand vous apprenez, par les sondages, qu'un Français sur trois se déclare d'accord avec les idées d'un parti qui se nourrit de démagogie et de xénophobie?

– Le sondage de la SOFRES paru dans votre journal du 25 octobre indique clairement qu'un tiers de la population française approuve les idées d'exclusion et les positions xénophobes, voire racistes, développées par l'extrême droite française. Certains se rassureraient en constatant que le soutien apporté par les Français au parti qui développe et distille franchement, ou parfois subrepticement, de telles idées est bien plus faible. Je ne suis, pour ma part, pas rassuré par ce constat. Cela signifie, en effet, que ces idées et ces comportements ne sont plus le fait de quelques militants extrémistes mais que cette idéologie perverse a pénétré les consciences.

» Les francs-maçons français sont aujourd'hui obligés de se rappeler un passé qu'ils pensaient révolu, celui de l'Occupation, où ils furent chassés, poursuivis, emprisonnés et parfois déportés et tués. On entend de nouveau parler publiquement de complot judéo-maçonnique! Il y a donc pour les maçons mais aussi pour tout citoyen qui a gardé mémoire de notre histoire encore récente un devoir de combattre intellectuellement et spirituellement ces positions pour réarmer les âmes et produire des antidotes contre ces intolérances renaissantes.

» L'origine de cette recrudescence des idéologies d'exclusion est à mes yeux l'ignorance et l'indifférence civique. Evitons donc la banalisation des thèmes xénophobes, antisémites ou racistes. Une institution comme la Grande Loge de France, qui affirme sa vocation spirituelle, doit, au nom de sa spiritualité, condamner publiquement ce retour à de vieux démons. Il s'agit de repousser la tentation facile de l'incrédulité et de l'opitimisme béat qui pense que le pire ne peut jamais arriver. Mais il ne faut pas pour autant céder à celle de la diabolisation d'un chef de parti comme M. Le Pen car cela reviendrait à réduire le risque au destin personnel d'un homme politique, alors qu'il s'agit de combattre quotidiennement et sur tous les terrains la pénétration de cette idéologie dans les consciences, voire dans l'inconscient collectif de nos concitoyens et des Européens dans leur ensemble.

– Que révèle cette situation, selon vous, de l'état de la société française? S'agit-il d'une crise de la démocratie? N'est-ce pas l'échec du système de valeurs auquel vous participez?

– Je suis tout d'abord persuadé qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème français mais d'une crise de la conscience européenne, qui doute de ses valeurs d'universalisme et de tolérance après être sortie meurtrie de l'époque colonialiste, où elle a cru exporter ses valeurs mais où elle s'est livrée, sans toujours s'en rendre compte, à l'exploitation du non-Européen tout en le faisant participer aux idées de liberté et de dignité humaines. L'Europe a découvert les effets pervers d'un système de valeurs que je persiste pourtant à penser juste. Ce sont bien ces valeurs que la franc-maçonnerie a promues depuis le dix-huitième siècle.

» Si la lucidité de la raison doit conduire à un pessimisme sain qui montre les insuffisances, et parfois la perversité, de leur mise en œuvre, ce pessimisme doit conduire à une critique de la politique menée pour les faire triompher, celle d'un eurocentrisme qui a ignoré les bouleversements qu'il a lui-même provoqués en entrebâillant les portes de la liberté et de la dignité pour tous mais en les refermant quand l'Europe s'en est effrayée, quand les pays colonisés l'ont prise au mot et quand elle n'a pas su ou pas pu créer durablement les conditions sociales et économiques de l'épanouissement de ces valeurs humanistes sur le sol où elles sont nées. C'est ainsi qu'un déchirement culturel semble aujourd'hui inhiber non seulement les intellectuels, quand ils osent encore revendiquer cette désignation, mais aussi les politiques.

« Un double devoir »

» Ce déchirement est celui qui oppose l'universalisme des Lumières, qui a promu l'idée d'une humanité digne et identique à elle-même à travers la diversité des cultures, et la revendication d'un droit à la différence né des acquis des sciences sociales et humaines. Pour sauver ce qu'on appelle l'humanisme, il faut faire son deuil d'un universalisme qui, s'imposant au mépris de la singularité des cultures en leur diversité, est devenu totalitarisme.

» Mais il ne faut pas pour autant céder à une pure revendication du droit à la différence, sans référence à un horizon universel, qui ne peut que déboucher sur des affrontements et des guerres internes ou externes. Il y a donc une actualité, voire une urgence pour les Lumières, pour un universalisme concret qui se nourrit de la singularité des cultures. C'est à mes yeux l'idéal maçonnique qui aspire à construire un humanisme à prétention universelle par la conjonction des différences.

– Il n'est pas dans la tradition de la Grande Loge de France d'intervenir dans le champ de l'action politique. Pensez-vous qu'elle doive cependant le faire quand il s'agit de combattre de tels extrémismes? Si oui, comment estimez-vous pouvoir le faire?

– Il est vrai que la tradition de la Grande Loge de France est de ne pas intervenir dans le libre débat des forces politiques au sein de la République. Si elle le faisait, elle cesserait alors d'être un des rares lieux de rassemblement des hommes quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses. Mais son engagement spirituel, c'est-à-dire le pari qu'elle fait sur le sens de l'existence de l'homme, sur le sens du monde et sur la possibilité de construire une harmonie entre l'homme et le monde, lui impose une vocation à défendre les valeurs humanistes. C'est pourquoi elle réprouve publiquement ces extrémismes. Ne revendiquant aucun pouvoir politique, elle se définit comme une autorité spirituelle et morale qui a pour mission, historiquement, de défendre la dignité humaine et donc de s'opposer à ce qui la nie.

« Combattre l'ignorance »

» Notre condamnation de l'extrême droite, tout comme du stalinisme, est une position éthique et spirituelle, et nullement politique. Dans une époque où les politiques souffrent d'un dangereux discrédit ouvrant la porte à des aventures périlleuses pour l'homme et pour les hommes, les institutions spirituelles, dont la franc-maçonnerie, doivent s'élever contre cette pénétration des idées xénophobes et racistes.

» De plus, le grand maître a pour devoir de défendre l'ordre. Or ces idées sont celles qui ont conduit à l'interdiction et à la persécution des francs-maçons il y a cinquante et un ans avec les décrets antimaçonniques du gouvernement de Vichy.

Ma position est donc dictée par un double devoir : celui qu'exige notre vocation humaniste et celui que réclame la défense de l'ordre face à ceux qui réintroduisent l'antimaçonnisme, l'antisémitisme et la xénophobie, voire le racisme. Notre mode d'intervention est celui de l'éveil des consciences et celui de la pédagogie. C'est pourquoi nous recherchons sur ce point la convergence de toutes les institutions spirituelles. Si les alliances et les fronts politiques sont discrédités dans la conscience populaire, il est urgent de promouvoir une alliance des autorités spirituelles.

– Quelle sont, à vos yeux, les actions prioritaires qui permettraient de régénérer aujourd'hui les valeurs humanistes?

– Elles m'apparaissent de deux ordres. Les premières sont immédiates, matérielles : il s'agit de rétablir dans les villes des conditions de vie conviviale pour tous de manière que le voisin ne soit plus perçu comme celui qui rétrécit la vie de son propre voisin. Sur ce plan, la vie associative doit être aidée et les municipalités mieux comprises par l'Etat dans leur action quotidienne. Les secondes appellent un travail de longue haleine pour modifier les mentalités.

» Il s'agit de combattre l'ignorance, qui fait oublier, par exemple, que la culture européenne dont nous sommes si fiers n'a été possible que grâce aux Arabes et aux juifs d'Espagne qui traduisirent les philosophes grecs quand la chrétienté avait commencé par les ignorer et à en interdire la lecture. L'échec que nous connaissons n'est pas celui des valeurs humanistes; il est celui de notre système éducatif qui a oublié que l'instruction et le savoir étaient les premiers moteurs de la promotion de la dignité et de la liberté de tous les hommes. On ne pourra durablement écarter la menace antihumaniste que par l'instruction. La montée de l'inculture, de l'ignorance, voire de l'illettrisme, est à l'origine de celle des extrémismes démagogiques et xénophobes.

– Vous êtes professeur de philosophie. Que dites-vous à vos étudiants lorsqu'ils paraissent ne plus avoir de raisons d'espérer?

– Je crois d'abord qu'il ne faut en rien exagérer le manque d'espoir de la jeunesse. Si les étudiants sont inquiets de leur avenir parce que les conditions économiques sont difficiles, parce que le marché du travail ne correspond pas toujours à leurs aspirations ni à leur qualification, ils sont loin d'être dépourvus d'exigence éthique et de volonté de progrès. En revanche, il est vrai que la philosophie contemporaine a tendance à ne leur proposer que les leçons d'un pessimisme désabusé : seule la connaissance du mal et de l'horreur serait un antidote contre la barbarie totalitaire, et il faudrait apprendre d'abord à être antihumaniste pour avoir une chance de se construire un humanisme minimal.

» Mon discours est différent. Certes, le philosophe doit apprendre à se méfier des philosophies et encore plus des idéologies qui prétendent imposer le bonheur aux individus, aux peuples et aux nations. Mais il ne faut pas pour autant désarmer les âmes. S'il est indispensable d'éveiller la jeunesse à la critique des philosophies du bonheur, que ces philosophies soient religieuses ou matérialistes, il ne faut pas pour autant dénaturer le nécessaire esprit critique en cynisme. Le pessimisme généralisé conduit inéluctablement à céder face au plus fort car là où tout vaut tout, c'est la raison, ou plutôt la déraison, du plus fort qui l'emporte. Aux philosophies trompeuses du bonheur, il faut substituer non pas des philosophies du malheur mais une philosophie de la joie : joie de la vie, joie de la quête, joie de l'engagement éthique. Il faut rompre avec un moralisme triste, voire désespéré, pour construire une éthique joyeuse. »

Propos recueillis par
GILLES PARIS
et **ALAIN ROLLAT**

□ M. Lajoinie reçu par Mme Cresson pour débattre de l'immigration. – Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a été reçu, lundi soir 28 octobre, à l'hôtel Matignon, par Mme Edith Cresson dans le cadre des consultations que le premier ministre a entreprises sur le dossier de l'immigration. M. Lajoinie, qui était accompagné de MM. Jacques Brunhes, député des Hauts-de-Seine, François Asensi, député de Seine-Saint-Denis et Jean-Claude Lefort, député du Val-de-Marne, a affirmé : *« Nous avons fait part au premier ministre de notre volonté de voir apparaître des solutions rapides à ce problème, notamment au travers de deux textes, l'un concernant la répression du travail clandestin et l'autre la politique de la ville. »*

Les performances du Crédit local sont reconnues. De fin 1988 à fin 1990, le total des prêts versés a progressé de 30,4 % et son bénéfice net consolidé de 26,5 %, atteignant près d'un milliard de francs.

Principal banquier des collectivités locales, le Crédit local finance la réalisation de projets urbains, d'équipements sportifs, d'écoles, de crèches, de réseaux de transports, etc.

En devenant actionnaire du Crédit local, votre intérêt est double : vous participez à l'amélioration de votre cadre de vie et vous investissez dans une entreprise solide et dynamique.

Un document de référence (N°COB R91-013 du 18 octobre 1991) est disponible sur simple demande auprès du Crédit local de France ou 16 (1) 40.57.70.55.

CRÉDIT LOCAL DE FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

CRÉDIT LOCAL DE FRANCE
BIENTÔT, VOUS POURREZ EN ÊTRE ACTIONNAIRE.

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Les députés réclament un renforcement de la sécurité publique

M. Philippe Marchand a demandé, mardi 29 octobre, la réserve du vote sur les crédits de son ministère. Ceux-ci s'élèvent à 69,891 milliards de francs, soit une progression de 2,88 % par rapport à la loi de finances initiale de 1991, et ils représentent 4,54 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat. La plupart des députés ont demandé une augmentation du nombre de policiers afin de renforcer la sécurité publique.

L'examen du budget du ministère de l'intérieur a été le prétexte de multiples variations sur les réalités, le sentiment et les fantasmes de l'insécurité. Devant un hémicycle occupé par moins de vingt députés, pour des crédits qui ont trait pourtant à des sujets aussi importants que la sécurité publique, les finances des collectivités locales et la sécurité civile, on a dû ainsi prêter l'oreille à des propos dont seule une bonne connaissance du milieu pouvait parfois permettre d'identifier la provenance...

« Ce qui exaspère nos concitoyens, c'est l'agression dans le métro, c'est le vol sur la voie publique, c'est l'arrachage du sac, c'est le retour dans un appartement cambriolé, c'est le vol répété de la voiture. Cette situation ne peut plus durer. Elle est d'autant plus difficilement vécue qu'elle s'accompagne d'un accroissement de la violence (...), imputable à des jeunes souvent d'origine étrangère. »

Rite initiatique

Ce discours était-il celui de Mme Marie-France Stirbois (non-inscrits, Eure-et-Loir), unique député du Front national? Non, il s'agit là de déclarations de M. Henri Cuq, député des Yvelines et porte-parole, dans le domaine sécuritaire, du RPR.

« Dans ma circonscription, les bagarres, les agressions, les sévices se sont multipliés. Ils sont souvent le fait de voyous mineurs, qui restent impunis du seul fait de leur âge. » M. Cuq, encore? Eh bien, non! Cette fois, il s'agit de Mme Stirbois, qui se plaît à dénoncer, avant d'être applaudie par les députés du RPR, les *« hordes d'origine étrangère »*, les *« bandes ethniques »*, les *« voyous maghrébins »* ou encore ces *« soi-disant zoulous »* pour lesquels *« violer une jeune fille blanche relève d'un prétendu rite initiatique »*. Et de qui cette autre réflexion : *« Au collège Paul-Cézanne, le drapeau français a été brûlé, et le drapeau marocain hissé »*? M. Cuq ou Mme Stirbois? De M. Cuq, et tout cela sans jamais provoquer la plus petite flamme, dans l'atonie générale.

Parkas et jupes-culottes

Le propos de M. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis), premier orateur inscrit pour les questions au ministre, apparaît ensuite, du même coup, quelque peu insipide : *« Je suis un élu de banlieue atteint par la tentation sécuritaire. (...) Le Bronx est aux portes de Paris. C'est un appel de détresse, qui n'est ni de droite ni de gauche. »* Les députés ont la peur communicative. Il faut augmenter le nombre des policiers à Evreux, plaide M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure), mais aussi à Nice, ajoute M. Rudy Salles (UDF, Alpes-Maritimes). Il faut tout au moins qu'il y en ait autant dans la grande couronne de Paris, demande M. Michel Berson (PS, Essonne), que dans la petite couronne, qui, elle-même, réclame d'en avoir autant qu'à Paris.

Il faut davantage de policiers. Or le projet de budget pour 1992 ne prévoit que six cents postes supplémentaires. *« Deux cents créations d'emplois pour le personnel administratif, quatre cents postes pour les auxiliaires de la police* [des appelés du contingent], *pas de création de poste de policiers actifs »*, précise Mme Denise Cacheux (PS, Nord), rapporteur pour avis de la commission des lois pour le budget de la police. Avec le souci du concret qui le caractérise, le rapporteur s'est efforcé de rencontrer le plus grand nombre d'intéressés, du directeur général de la police à l'îlotier des quartiers de banlieue. Aussi Mme Cacheux ne comprend-elle plus lorsque *« la volonté de maîtriser les dépenses publiques conduit les services à ne plus se servir du Minitel, ou à se servir moins du téléphone, quand elle ne leur interdit pas, purement et simplement, d'honorer leurs factures ! »*. *« Sans pour autant céder à un réflexe sécuritaire, la population a des besoins en matière de sécurité »*, insiste le député du Nord.

Dans une très longue réponse, qui tient lieu davantage d'un fastidieux compte rendu de mandat que d'un message clair, net et concis, adressé à la représentation nationale, M. Marchand précise alors que son projet sur la sécurité intérieure est prêt à être présenté en conseil des ministres.

Le secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, M. Jean-Pierre Sueur, indique, de son côté, que, lors de la deuxième lecture du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République, l'Assemblée nationale sera saisie de nouvelles dispositions permettant aux citoyens de connaître l'ensemble des indicateurs financiers de leur commune, afin d'*« éviter, autant que faire se peut, la réédition de certains sinistres financiers que nous avons eu à déplorer au cours de ces derniers mois »*. Le modèle pourrait en être les comptes consolidés d'un groupe d'entreprises, constitué par la société mère et ses diverses filiales.

Mais il n'y a rien à faire : l'intérieur, cette année, c'est la police, pour l'essentiel. Dans son souci de pousser jusqu'aux détails sa revue des commissariats, Mme Cacheux jette, en batterie, une série de revendications : *« Des parkas, dès cet hiver, pour les îlotiers qui travaillent en permanence dans les rues »*; des crèches supplémentaires et des vestiaires appropriés pour les femmes-policiers. *« Les jupes-culottes ne sont pas très pratiques »*, a-t-elle encore noté.

Puis, ultime question pour le ministre, qui promet d'y réfléchir : *« Le ceinturon doit-il rester obligatoire pour les femmes enceintes? »*

JEAN-LOUIS SAUX

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL

PROCHE-ORIENT : DE LA GUERRE A LA PAIX ?

Le Monde publie un numéro hors-série sur les grands dossiers du Proche-Orient : les incertitudes de l'après-guerre dans le Golfe, le sort des Kurdes, la situation au Liban, le conflit israélo-arabe. Outre ces points chauds, *le Monde* répertorie les situations à risques dans le contexte géopolitique de la région : le pétrole, l'armement, la pénurie d'eau, l'intégrisme islamique. Avec des photos qui ont fait date, de nombreuses cartes en couleur, et les meilleurs dessins parus dans le quotidien.

Proche-Orient : de la guerre à la Paix ? un numéro spécial du *Monde* pour mieux comprendre les enjeux politiques, économiques et religieux.

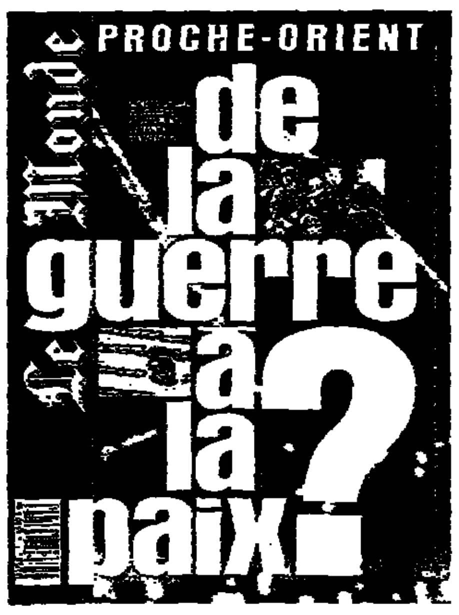

132 pages – 45 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

BON DE COMMANDE : *PROCHE-ORIENT*

NOM ______ PRÉNOM ______
ADRESSE ______
CODE POSTAL ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ LOCALITÉ ______
PAYS ______
FRANCE (métropole uniquement). ______ Nombre d'ex. : ______ X 50 F (port inclus) = ______ F
DOM-TOM et ÉTRANGER ______ Nombre d'ex. : ______ X 55 F (port inclus) = ______ F

Bulletin et règlement à retourner à :
Le Monde - Service vente au numéro - 15, rue Falguière, 75501 PARIS CEDEX 15 – FRANCE. 1/4 LM

COMMUNICATION

Les conséquences de la fusion d'Eurocom et de RSCG

L'agence Bélier s'oppose aux futurs licenciements

La création du nouveau groupe publicitaire résultant de la fusion Euro-RSCG (*le Monde* du 3 octobre) rend nécessaire la réorganisation des filiales au sein des deux anciennes entités, Eurocom et RSCG. Mais celle-ci n'a pas lieu sans heurts ni questions. Ainsi, la fusion de deux agences filiales d'Eurocom, HDM et Bélier, annoncée vendredi 25 octobre au personnel de Bélier, a donné lieu à une motion votée à l'unanimité moins cinq voix par le personnel (290 salariés).

Dans cette motion, le personnel de Bélier – une des rares agences où existe un syndicat, en l'occurrence la CGT – a décidé d'un arrêt de travail de deux heures le jour même.

Le personnel, qui met en doute l'*« opportunité »* de cette fusion, s'est déclaré *« indigné »* par les licenciements qui devraient être annoncés au comité d'entreprise du mardi 29 octobre, et prêt *« à mettre en œuvre tous les aspects légaux »* pour s'y opposer. Déjà touchée par une première vague d'une soixantaine de licenciements avant sa fusion avec Ecom, il y a un an, Bélier s'attend à une « charrette » d'une ampleur similaire.

Au sommet d'Euro-RSCG, la fusion a incité plusieurs dirigeants à démissionner, comme MM. André Azoulay, président de la branche « métiers spécialisés », Jean de Yturbe, président du réseau international – tous deux ex-Eurocom – et Patrick Salomon, président de RSCG-France. Chez RSCG justement, la seconde phase de la fusion a été bouclée avec l'injection de 500 millions de francs dans le capital du groupe, dont Havas à hauteur de 300 millions de francs, tandis que la BNP et la banque Indosuez apportent 100 millions chacune.

Cette étape devrait permettre aux banques créancières du groupe publicitaire de Jacques Séguéla de respirer. Mais il faudra attendre le résultat, en novembre, de l'audit mené au sein de RSCG par le cabinet Arthur Andersen pour savoir si la dette présumée n'est pas supérieure à 1 milliard de francs.

Y.- M. L.

« Machines à communiquer » à la Cité des sciences

Sponsors, grenouilles et néologisme

L'homme est un roseau pensant, disait Pascal. Le voilà enserré dans des réseaux pressants, si l'on en croit l'exposition que consacre jusqu'en juillet 1992 la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette aux « machines à communiquer ».

Ces machines à communiquer, *qui se jouent de l'espace et du* temps, l'exposition les aborde en trois *« moments »*, qui correspondent à autant d'attitudes possibles face aux technologies de la communication, cette *« nouvelle religion qui tend à se substituer à toutes les autres »*, comme la qualifie M. Lucien Sfez, commissaire général de l'exposition, professeur à l'université Paris-I et ancien président du Conseil national de la communication audiovisuelle.

Considérer ces machines à distance comme des instruments utiles; réduire cette distance en nous considérant nous-mêmes comme machines organiquement liées à un monde de machines; ou céder au mirage des réalités simulées, qui nous rendent quasiment autistes devant nos écrans : par didactisme, voilà le parcours offert. Mais l'ambition d'ensemble est plus vaste. Il s'agit bien d'inciter à la liberté devant ce déferlement, c'est-à-dire *« rester conscient de ces trois attitudes, voire être capable de jouer entre elles »*, en quelque sorte inventer une « laïcité » de la communication face à une idéologie qui prétend tout résoudre par la technique.

On trouve de tout dans le « magasin du machinisme » qui ouvre l'exposition. Téléphone, télévision, Minitel, visiophone, etc. On peut voir, même toucher, ces produits d'un quotidien ou d'un futur proche. Vendeurs et prix en moins, bornes interactives d'informations en plus, cet espace mérite son nom de *magasin*. Les sponsors n'ont pas lésiné sur l'étalage des produits et services : Alcatel, Apple, France Télécom, Matra, *Philips, Thomson*... sont les gardiens de ce temple électronique *un peu froid*.

Le « théâtre de l'organisme », qui occupe le centre de l'exposition, a le corps pour métaphore. Corps imité par les robots, exploré par l'imagerie médicale, corps incorporel de la cité dont les réseaux aident à gérer les flux de voitures ou d'informations boursières, planète enfin dont l'auscultation est permanente, ne serait-ce que pour la météo. Ici, la machine s'intègre à un ensemble, rejoint ou remplace l'homme.

Inventaire d'un Ubu roi

Il est alors temps de consulter « l'encyclopédie du tautisme », *ce néologisme dû à M. Lucien* Sfez qui mêle autisme et tautologie. Neuf tubes d'acier géants surplombant des écrans pour *l'ambiance*, vingt-sept séquences quasi anthologiques *des dérèglements de la communication* qui défilent au choix sur *ces écrans : des télé-évangé*listes à la guerre du Golfe, cette *encyclopédie-là recense* la confusion, la saturation, l'insignifiance de la *surcommunication*, qui dégénère en mutisme ou en *totalitarisme*.

Assorti de citations variées, cet inventaire d'un Ubu roi des ondes n'est pas la seule irruption de dérision dans l'univers des machines. Une série d'artistes invités vont se succéder dans six galeries et deux ateliers. Grenouilles communicantes répondant aux stimuli de *« modules acoustiques autonomes »*, robinet déclenché par un appel téléphonique circumplanétaire s'inscrivent dans une *« médiane artistique »* qui consacre aussi une large place aux mondes virtuels, créés par ordinateur et dans lesquels l'observateur devient acteur.

Foisonnant, le propos clairement critique est le bienvenu. Le triptyque qui le structure peut se lire à plusieurs niveaux, et donc plaire à plusieurs publics. On regrettera juste une ambiguïté, née précisément de ce triptyque *trop contrasté*. D'un côté, beaucoup de sponsors et leurs *drôles de machines, mais peu* d'idées. De l'autre, beaucoup *d'idées mais rassemblées sous* la casaque d'un seul « sponsor » *intellectuel*.

Même large et riche, le *concept de tautisme suffit-il à* résumer l'ensemble des critiques de la communication? *Quand un* tiers d'une exposition est consacré à la vision de son commissaire général, quand « le » film de cette exposition – au demeurant bien fait – n'interroge qu'un théoricien, le même Lucien Sfez, on ne peut s'empêcher de penser que tautisme a des résonances communes avec autopromotion.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

▶ Cité des sciences et de l'industrie, porte de La Villette, jusqu'au 12 juillet 1992. Tous les jours de 10 heures à 18 heures sauf lundi. Informations : 40-05-80-00. Parallèlement à l'exposition est publié un livre, *la Communication*, sous la direction de Lucien Sfez. Une série de colloques et de conférences sont organisés (la première le 13 novembre à 17 heures, porte sur le disque compact interactif).

▶ Pour une vision plus historique de la problématique exposée, on se reportera avec profit à l'ouvrage *Une histoire de la communication moderne, espace public et vie privée*, de Patrice Flichy, que publie La Découverte (280 p., 145 F).

□ **Les soixante-quinze ans d'« El Universal ».** – Le plus ancien et le plus lu des quotidiens de Mexico, *El Universal*, vient de fêter son soixante-quinzième anniversaire en faisant l'acquisition d'une nouvelle rotative américaine Harris 1600.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

DESORMAIS, RETROUVEZ VOLVIC AUX MEILLEURES TABLES.

Les grands chefs et sommeliers de la gastronomie, dont LEDOYEN à *Paris*, ont choisi VOLVIC pour son extrême pureté issue du filtre naturel des volcans d'Auvergne. *Retrouvez aux meilleures tables l'eau qui* valorise la saveur des mets les plus fins.

volvic. L'EAU DES SAVEURS INTACTES

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Cab. de la SCPA CHEVALIER-CHEVALIER/ANDRIER, BARADEZ du Barreau d'ÉVRY, 48, cours Blaise-Pascal, ÉVRY (91). Tél. : 64-97-11-11.
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE, au Palais de Justice d'ÉVRY, rue des Mazières, MERCREDI 6 NOVEMBRE 1991, à 14 h.

PAVILLON D'HABIT. à STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (91) 42 *bis*, boulevard Saint-Michel (avec TERRAIN)

M. à P. : 150 000 F Consign. pr enchérir. VIS. sur place le MARDI 5 NOV. 1991, de 10 h à 11 h.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les attentats contre les foyers Sonacotra devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes

Les commanditaires occultes de Gilbert Hervochon

La cour d'assises des Alpes-Maritimes, spécialement composée de sept magistrats, siège depuis lundi 28 octobre, pour juger cinq hommes accusés d'avoir commis des actes de terrorisme inspirés par le racisme. Au cours d'un procès qui se poursuivra jusqu'au 7 novembre, Nicolas Gouge, quarante-trois ans, Philippe Lombardo, vingt-quatre ans, Georges Cassar, trente-deux ans, Serge Bayoni, trente-quatre ans, et Gilbert Hervochon, soixante-dix ans, répondront notamment d'assassinats et de tentatives d'assassinat commis en 1987 et 1988 lors de quatre attentats dont l'un, dirigé contre le foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, a fait un mort et quinze blessés le 19 décembre 1988.

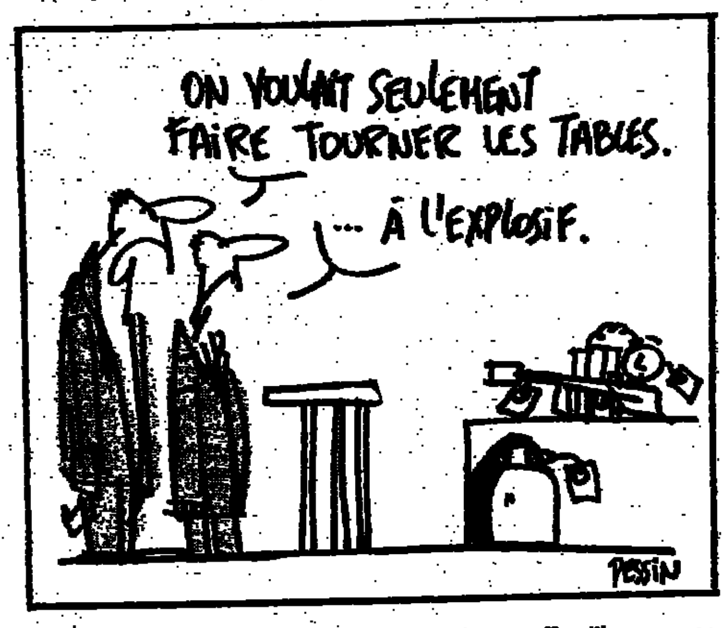

NICE

de notre envoyé spécial

Gilbert Hervochon n'a pas voulu venir. Dans une lettre adressée au président, il explique pourquoi il a refusé d'être extrait de sa cellule. Le 28 octobre est un jour maléfique. Selon la numérologie, le chiffre 10 est *«très mauvais»*. Or, la somme des nombres de la date donne dix, et octobre est le dixième mois. Enfin, *«la lune est descendante»*, ce qui rend ce jour irrémédiablement néfaste. Donc, il ne viendra pas. La cour perd deux heures pour lui faire délivrer la sommation prévue par la loi, mais M. Hervochon est inflexible. Il viendra le lendemain, 29 octobre. Le résultat de l'addition est onze. C'est un bon chiffre.

Des sourires parcourent la salle. On plaisante. On joue avec les chiffres, Hervochon a mis en avant un trait de sa personnalité : celui du féru de numérologie, adepte de spiritisme, passionné par toutes les formes d'ésotérisme.

On en oublie une autre addition : le 5 mai 1985, une charge explose devant le local du siège du Parti communiste au Cannet, provoquant des dégâts matériels. Quelques minutes plus tard, un cocktail Molotov est jeté sous la voiture de M. Magaganosc, conseiller municipal communiste de la ville. Le 2 janvier 1987, une explosion détruit le hall d'accueil de l'union locale CGT à Cannes. Le 9 mai 1988, dans la même ville, une bombe explose au foyer Sonacotra, blessant quatre travailleurs immigrés. L'attentat est revendiqué par le «groupe juif Massada». Cette même fausse revendication a suivi un autre attentat, commis vers 3 h 30 du matin au foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer. Cette fois, deux bombes explosent successivement. Quinze travailleurs immigrés sont blessés, et M. Georges Iordchecu, de nationalité roumaine, est tué par des éclats de bombes fabriquées avec des bouteilles de gaz.

Il ne s'agit plus là d'ésotérisme, et l'arsenal entassé devant la cour, comportant même un fusil mitrailleur, est bien réel. L'enquête avait révélé que Hervochon et Gouge étaient membres du Parti nationaliste français et européen (PNFE), un groupuscule qui conteste le qualificatif de néonazi, alors que les uniformes, les rites, les opinions professées au nom de *«la race blanche»* sont directement inspirés de l'idéologie hitlérienne.

«Choisi pour ranimer la résistance»

Le 19 septembre 1989, M. Claude Cornilleau, président du PNFE, était inculpé d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Le 9 octobre 1989, le secrétaire général du PNFE, M. Francis Allouchery, et l'inspecteur Serge Lecanu, secrétaire général de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), étaient inculpés à leur tour. Mais la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence décidait, le 23 janvier 1991, qu'ils devaient être écartés des poursuites.

Si, lors du congrès du PNFE, tenu les 5 et 6 novembre 1988 au château de Corvier, près d'Orléans, Gouge avait fait un exposé sur les explosifs, alors que Lecanu avait indiqué à l'assistance des procédés destinés à déjouer les méthodes policières, la cour estimait, dans son arrêt, que ces éléments, *«aussi critiquables soient-ils»*, ne permettaient pas de retenir une infraction pénale contre les responsables du PNFE et le policier. Enfin, tout en observant que *«des propos violents»* contre les immigrés ont été tenus au congrès, les magistrats considéraient que *«ces excès verbaux»* devaient être replacés *«dans le contexte particulier des réunions politiques»*.

Seuls les cinq individus accusés d'avoir participé directement aux attentats sont donc poursuivis, mais l'audition des témoins permettra peut-être de savoir à quelle idéologie ils ont obéi, et quels sont ceux qui ont inspiré des attentats destinés à terroriser des immigrés.

Pour l'heure, Hervochon, tout en étant absent, offre l'image rassurante d'un vieil original. Son épouse, une Vietnamienne, vient dire qu'il est *«très doux»*. C'est un *«bricoleur»*, mais *«il ne fabrique pas de bombes»*. Enfin, *«il n'est pas raciste, car il a une femme vietnamienne»*. Mme Soler, une *«médium»*, a fait du spiritisme avec Hervochon. Elle raconte comment, un soir, ils ont communiqué avec Moshe Dayan, qui leur aurait dit : *«Nous avons choisi Gilbert pour ranimer la résistance.»* La défense insiste avec complaisance sur ces liaisons avec l'au-delà. A tel point que Me Patrick Quentin, conseiller de la Licra, excédé, demande au médium si elle a communiqué avec le Roumain tué à Cagnes-sur-Mer.

Et l'audience bascule. Un psychologue vient dire que Hervochon a un coefficient intellectuel de 116, *«normal fort»*, et qu'il est *«maître de ses choix, maître de ses actes»*. Il a d'ailleurs exprimé devant l'expert une défense plus structurée en lui confiant ses ressentiments contre Gouge : *«Il m'a trahi, il a été dire que je faisais des bombes.»*

Le docteur Jacques Leyrie, psychiatre, a reçu d'autres confidences d'Hervochon, qui lui a déclaré, à propos de Gouge : *«C'est un cerveau d'ordinateur, aussi froid que je suis chaud. Il me fait porter le chapeau.»* Volubile, il a abondamment expliqué ses expériences de spiritisme à l'expert, qui juge ce propos *«fumeux»*.

Pour le docteur Leyrie, il s'agit d'un *«original»*, ou d'un *«illuminé»*, mais certainement pas d'un malade. Il constate que son discours est également riche en *«racisme pérorant»*. Ainsi Hervochon lui a dit : *«L'islam est une théocratie incompatible avec le code civil français»*, sans lui préciser que le propos semble manifestement emprunté à Mgr Lefebvre. Hervochon a ajouté : *«Le Coran, c'est un* Mein Kampf». Où donc a-t-il lu cela ?

MAURICE PEYROT

Un «délit imaginaire» à Grenoble

La chute de Louisa

GRENOBLE

de notre correspondant

Mme Louisa Zemour, quarante-cinq ans, militante de l'association SOS-Racisme, prétendait avoir été victime le 18 mars 1990, vers 5 h 30 du matin, d'une agression raciste alors qu'elle effectuait un jogging à proximité de son domicile. Elle disait avoir reçu plusieurs coups de matraque donnés par un homme dont le visage était dissimulé par un foulard bleu, blanc et rouge. Elle l'avait entendu ponctuer son action par ces mots : *«Le premier de la part de M. Le Pen, le second pour SOS-Racisme, le troisième pour le PS»* (*le Monde* des 28 mars et 8 juin 1990).

Hospitalisée pendant trois jours, Mme Zemour porta plainte contre X... une semaine après les faits. Les personnalités locales de tous bords, dont le maire (en congé du RPR) de Grenoble, M. Alain Carignon, lui adressèrent des messages de sympathie. Quant au président de la République, il lui transmit une lettre d'encouragement.

A la suite de l'enquête de police et des investigations du juge d'instruction M. Vogt, ce dernier a prononcé une ordonnance de non-lieu dans laquelle il décrit une réalité qu'il qualifie de *«plus prosaïque»* et il explique ainsi les motifs d'un *«délit imaginaire»*. En rentrant chez elle, après une dispute avec son mari, Louisa Zemour, qui ne disposait pas des clefs de son appartement, avait tenté d'escalader la façade de son immeuble. Elle fit alors une chute d'environ trois mètres et elle se blessa très sérieusement à la tête.

L'ordonnance du juge rappelle également que la plaignante avait, en 1982, déjà dénoncé une agression semblable, au cours d'une même séance matinale, dont le mobile aurait été sexuel. *«L'enquête avait alors révélé le caractère fantaisiste de sa plainte et mis en évidence sa personnalité mythomane»*, affirme le magistrat. Celui-ci n'a pas souhaité, compte tenu des *«troubles évidents de la personnalité de Mme Zemour, exacerbée par «l'intoxication médiatique» qui agitait le débat engagé sur le thème du racisme à l'époque des faits»*, tirer les conséquences juridiques de ce second *«délit imaginaire»*. Il a donc renoncé à requérir l'inculpation de la partie civile pour outrage à magistrat.

CLAUDE FRANCILLON

MÉDECINE

Après de nouvelles propositions du ministre de la santé

Les infirmières continuent leur mouvement

Le ministre de la santé, M. Bruno Durieux, a proposé aux neuf organisations syndicales et professionnelles des infirmières un projet de protocole d'accord qu'elles ont jugé insuffisant. Les manifestations de mécontentement se poursuivent, la Fédération santé de la CFDT a décidé de lancer une opération «hôpital bloqué» dans une centaine d'établissements, le 5 novembre. La Coordination nationale infirmière prévoit, pour sa part, une journée de mobilisation, à cette même date. Enfin, la fédération Coordonner-rassembler-construire (CRC), qui n'est pas invitée aux négociations, a appelé à une manifestation nationale le jeudi 7 novembre.

Toujours pas d'accord, en dépit d'une nouvelle nuit de négociations entre les neuf organisations syndicales et professionnelles représentant le personnel soignant et le ministre de la santé, M. Bruno Durieux. Après avoir proposé en vain un projet de protocole d'accord, M. Durieux a proposé mardi 29 octobre à 4 heures du matin aux organisations un délai de réflexion *«afin que chacun puisse apprécier dans un esprit responsable et constructif, les avancées très importantes que ce protocole contient en faveur des infirmières et des aides-soignantes»*.

Les mesures visant à alléger la charge du travail soignant prévoit une réduction de la durée du travail de nuit à 35 heures par semaine avec la création, sur trois ans, de 4000 emplois d'infirmières et d'aides-soignantes pour compenser la diminution du travail de nuit et de 1 500 postes pour *«satisfaire les besoins les plus urgents»*. Le passage à 36 heures serait réalisé au plus tard dans les 18 mois à compter du 1er janvier 1992 et à 35 heures au plus tard le 31 décembre 1994.

Une deuxième série de mesures visant à mieux prendre en compte les contraintes propres aux infirmières et aides-soignantes prévoit *«l'élaboration d'un décret autorisant les astreintes à domicile sur la base du volontariat»*. La rémunération de l'astreinte serait fixée à 180 francs pour une durée de 12 heures. L'indemnisation des dimanches et jours fériés s'effectuerait sur une base trimestrielle de 200 francs du 1er au 7e dimanche ou jour férié travaillé et à 400 francs à partir du 8e jour. Les mesures visant à améliorer le recrutement des personnels soignants prévoient un relèvement des quotas d'élèves infirmiers ainsi que l'extension des allocations d'études aux élèves-infirmiers aux régions Alsace, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 1992, le quota d'élèves serait fixé à 17 200 soit 2 200 de plus qu'en 1991. L'accès des aides-soignantes et des agents de services hospitaliers à la profession d'infirmière serait favorisé avec un objectif de 25 % de recrutements ouverts à ces personnels dans un délai maximum de cinq ans. La reprise d'ancienneté des infirmières et aides-soignantes ayant exercé dans un établissement de soins public ou privé serait fixée à 100 % lors du recrutement dans un établissement public. Le travail à temps partiel serait favorisé par une répartition, non plus uniquement sur la semaine, mais sur toute l'année.

Une quatrième série de mesures portent sur l'amélioration des perspectives de carrière. Une nouvelle fonction serait créée, celle «d'infirmière clinicienne». Elle permettrait d'accéder au grade de cadre infirmier réservé jusqu'alors aux surveillantes et aux enseignantes, et par le bais des concours sur titre, à la catégorie A. *«Les infirmières cliniciennes exerceront des compétences spécifiques par rapport à des pathologies, des population soignées, et certains secteurs d'activité»*, précise le ministère. Par ailleurs, les surveillantes bénéficieraient d'une prime d'encadrement de 400 francs par mois, et l'accès au grade de surveillante-chef (600 francs de prime) serait facilité par l'accroissement du nombre de postes offerts (2 500 postes).

Enfin, une enveloppe de 150 millions de francs serait débloquée afin d'améliorer les conditions d'exercice professionnel en milieu hospitalier sous la forme de contrats décentralisés entre l'Etat et les établissements publics de santé. *«On note une avancée importante, notamment sur la réduction du temps de travail de nuit*, a estimé Mme Marie-Odile Sasso, de la CFDT. *Mais ce projet comporte beaucoup d'insuffisances. Il faut une meilleure évaluation des effectifs et une amélioration de la carrière des aides-soignantes.»* M. Bernard Désormière, de la CGT-santé, a qualifié ces propositions d'*«irresponsables»*. FO réclame, pour sa part, l'ouverture de négociations sur la rémunération des personnels infirmiers, tout en soulignant l'existence de *«points positifs»* dans le protocole.

M. La.

Contestant les délais imposés par le tribunal administratif de Paris

Un hémophile atteint du sida poursuit la France devant la Cour européenne des droits de l'homme

Réalisée à la demande de la commission européenne des droits de l'homme (Conseil de l'Europe), la première tentative de règlement à l'amiable entre l'Etat français et un hémophile contaminé par le virus du sida a échoué. La commission ayant estimé par treize voix contre deux qu'en l'espèce la France avait violé la convention de sauvegarde des droits de l'homme, et des libertés fondamentales, l'affaire arrive aujourd'hui devant la Cour européenne des droits de l'homme, qui l'examinera en janvier prochain.

L'affaire «B. contre France» – qui, pour des raisons techniques, deviendra «X... contre France» – concerne un hémophile français âgé de vingt-huit ans, sans activité professionnelle, aujourd'hui atteint du sida. Ce malade avait subi, entre septembre 1984 et janvier 1985, plusieurs transfusions sanguines à l'hôpital Saint-Antoine de Paris. La découverte de sa séropositivité date de juin 1985. En 1989, il formulait une demande d'indemnisation auprès du ministère de la solidarité, de la santé et des affaires sociales, estimant que sa contamination était due à des retards fautifs de l'administration française quant à la réglementation des produits sanguins. Devant le rejet – formulé par le professeur Jean François Girard, directeur général de la santé – de cette demande, une requête fut déposée le 30 mai 1990 devant le tribunal administratif de Paris. C'est pour protester contre les très longs délais – eu égard à son état de santé – imposés par cette juridiction (le ministère devait pour sa part demander une expertise visant notamment à préciser les *«circonstances de survenue»* du dommage subi) que M. B. avait saisi en février dernier la commission européenne des droits de l'homme.

Cette commission déclarait recevable la requête en juillet dernier (*le Monde* du 31 juillet) puis tentait d'obtenir un règlement à l'amiable entre l'Etat français et M. B. défendu par Me Evelyne Lassner, du barreau de Paris (*le Monde* du 14 septembre). Cette tentative – dont les termes, financiers ou autres, n'ont pas été rendus publics – a donc échoué. La commission européenne par treize voix contre deux (celles des représentants français et espagnol), estimait que la France avait, en l'espèce, violé l'article 6 de la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (1).

Le dossier dès lors devait être rapidement transmis au conseil des ministres. Il arrive aujourd'hui devant la Cour européenne des droits de l'homme. On précise à Strasbourg que, compte tenu des caractéristiques de ce dossier, les procédures seront accélérées, l'audience publique étant, semble-t-il déjà programmée pour le 22 janvier prochain. Compte tenu des dernières déclarations de M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, sur la nécessité urgente d'indemniser les hémophiles et les polytransfusés contaminés par le virus du sida, compte tenu aussi du très grand nombre de plaintes déposées sur ce thème devant les tribunaux administratifs (2), l'affaire «B. contre France» est suivie avec le plus vif intérêt tant dans les milieux politiques et judiciaires que par les associations de malades et les assureurs.

JEAN-YVES NAU

(1) L'article 6 de la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales stipule notamment : *«Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable, par un tribunal indépendant et impartial.»* Pour plus de précisions sur l'action de la Cour européenne des droits de l'homme, on se reportera à l'ouvrage *Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*, par Vincent Berger, administrateur principal au greffe de la Cour. Editions Sirey, 22, rue Soufflot, 75005 Paris. 3e édition. 416 p., 240 F.

(2) Ces affaires seront examinées, au Fond, le 18 décembre par le tribunal administratif de Paris.

Le Sénat souhaite créer une mission d'information sur la transfusion

M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (RI) des Hauts-de-Seine, a annoncé lundi 28 octobre au palais du Luxembourg que la commission sénatoriale des affaires sociales allait demander incessamment la création d'une mission d'information sur l'affaire de la transfusion sanguine. Selon M. Fourcade, cela devrait permettre au Parlement *«d'être parfaitement informé, plutôt que de s'en tenir aux règlements de comptes médiatiques»*.

Pour sa part, le docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé et inculpé dans l'affaire de la contamination des hémophiles par le virus du sida, a *«protesté»*, lundi 28 octobre sur la Cinq, *«contre les paroles qui* [lui] *ont été prêtées et les titres fracassants qu'on a vus dans un quotidien* [du] *matin»*. Le docteur Netter faisait allusion au titre de une du *Figaro* du 28 octobre «Netter : le docteur Garretta a menti» (*le Monde* du 29 octobre). *«Je ne dis pas que le docteur Garretta ment»*, devait ajouter le docteur Netter, précisant en substance que c'était à la justice de déterminer si oui ou non l'ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine, lui aussi inculpé dans cette affaire, avait refusé de fournir des produits antihémophiliques chauffés à des médecins qui en faisaient la demande. L'avocat du docteur Netter, Me Charles Korman, nous a d'ailleurs précisé que son client avait demandé un droit de réponse au *Figaro*. Enfin, M. Jean-Marie Le Pen, au Club de la presse d'Europe 1, a estimé le 28 octobre, à propos de cette affaire, que *«c'est à M. Laurent Fabius de démontrer qu'il a été induit en erreur par les spécialistes»*. *«C'est possible, cela dégagera peut-être sa responsabilité»*, a ajouté M. Le Pen qui a également estimé qu'il y a eu *«crime contre l'humanité»*.

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

En 1992

La France réduira ses investissements nucléaires

L'an prochain, la France va réduire de plus de 3 % par rapport à 1991 la part des crédits qu'elle consacre à ses investissements nucléaires dans le domaine militaire. Cette décision est inscrite dans le projet de budget de la défense pour 1992, qui sera soumis aux députés le 13 novembre. Elle marque, selon le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, *« une rupture avec la tendance des années antérieures »*.

En 1991, la France a consacré à ses forces nucléaires, toutes catégories confondues, pas moins de 42,9 milliards de francs (crédits de fonctionnement et crédits d'équipement réunis), soit 22,1 % de son budget de la défense pour 5,8 % des effectifs militaires.

C'est dans le secteur des dépenses d'équipement (études, essais et production en série des matériels) que cette baisse des crédits de paiement apparaît pour 1992 à hauteur de 3,28 %.

Officiellement, cette initiative est présentée par le ministre de la défense comme la conséquence de ce qu'il a appelé *« la recomposition de la situation stratégique en Europe »*. Elle concerne autant l'arsenal des armes stratégiques – même si les sous-marins nucléaires lance-missiles semblent moins concernés – que la panoplie des armes préstratégiques.

Pour l'essentiel, cette diminution de l'effort nucléaire de la France est liée à la double décision, cet été, d'arrêter le projet de missile stratégique sol-sol S.-45 de longue portée (6 000 kilomètres) et de ne pas déployer les missiles pré-stratégiques Hadès de moyenne portée (480 kilomètres).

A un rythme ralenti

Mais on notera également que le projet de budget pour 1992 inclut une double diminution de la subvention des armées au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et des crédits de la direction des centres d'expérimentations nucléaires (DIRCEN) dans le Pacifique. Ces deux organismes sont chargés de la mise au point, des essais et de la production en série des armes nucléaires. La décroissance de leurs crédits peut s'expliquer par l'interruption des deux programmes S.-45 et Hadès, mais elle présage aussi une baisse du nombre des expériences nucléaires, qui passeraient de six à quatre par an.

M. Joxe a tenu récemment à indiquer à des sénateurs que *« la composante océanique stratégique [les sous-marins nucléaires lance-missiles et le programme d'un nouveau missile mer-sol M.-5] continuera de bénéficier en 1992 d'un effort soutenu »*.

Depuis la retraite du *Redoutable*, la Force océanique stratégique (FOST) aligne actuellement cinq sous-marins lance-missiles, avec à leur bord des missiles M.-4 à têtes multiples. Ce n'est qu'au début de 1995 que la France devrait retrouver une flotte de six sous-marins stratégiques, avec l'entrée en service du *Triomphant* porteur de missiles M.-45 rendus plus furtifs que le M.-4. Entre 1995 et 1997, cette force restera dans cette composition-là. En juillet 1997 devrait entrer en service le *Téméraire*, sur le modèle du *Triomphant*. Mais à cette même date aura disparu l'un des plus anciens parmi les cinq sous-marins qui sont, aujourd'hui, dans le cycle des patrouilles opérationnelles et qui, en tout état de cause, ne seront pas armés des missiles M.-45 du *Triomphant*.

Si la FOST conserve sa priorité dans l'ordre de la dissuasion, le gouvernement a néanmoins admis le principe d'un certain glissement du programme des sous-marins dits de nouvelle génération. A l'origine, le renouvellement de la flotte était conçu pour s'effectuer au rythme d'un bâtiment mis en service tous les vingt-quatre mois. Ce programme, en réalité, serait modifié, à raison d'un tous les trente mois, et il n'est pas prévu de remplacer nombre pour nombre les unités retirées en raison de leur âge. De sorte que le parc de la FOST demeurerait limité, en finale, à cinq sous-marins.

JACQUES ISNARD

□ **Grandes manœuvres navales en Méditerranée.** – La France a invité huit nations alliées (Canada, Espagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pays-Bas et Turquie) à participer à un important exercice naval, du 4 au 15 novembre, en Méditerranée occidentale et en mer Tyrrhénienne. Cet exercice, baptisé « Iles d'or 1991 » et organisé par l'amirauté de Toulon, n'avait plus eu lieu depuis 1985. Au total, il met en œuvre une quarantaine de navires de guerre et de nombreux avions ou hélicoptères, dont, pour la France, les porte-avions *Foch* et *Clemenceau* et un sous-marin nucléaire d'attaque.

POLICE

Tensions entre services dans la lutte antiterroriste au Pays basque

La gendarmerie devrait reprendre les enquêtes sur Iparretarrak

BAYONNE

de notre correspondant

Les récentes déclarations de M. Charles Saenz, ancien commandant de gendarmerie, au quotidien *Sud-Ouest*, dans lesquelles il affirmait que *« depuis plus d'un an la gendarmerie est complètement sur la touche »* de la lutte antiterroriste en Pays basque, et particulièrement la lutte contre l'organisation clandestine Iparretarrak (IK), ont porté sur la place publique l'existence de tensions entre policiers et gendarmes engagés contre ETA et IK dans le sud-ouest de la France. Les propos de celui qui fut notamment l'auteur de l'arrestation de Philippe Bidart, l'un des principaux fondateurs d'IK, sont considérés par certains policiers *« comme une opération médiatique téléguidée des gendarmes »*.

La renaissance d'IK – une quarantaine d'attentats ou de tentatives depuis le début de l'année alors que trois présumés militants de cette organisation, dont l'un a été remis en liberté, ont été interpellés – est la source des tensions, avec le fait que « seules » une dizaine de ces affaires ont été confiées à la gendarmerie par la justice pour enquête. Autant dire que cette combinaison de facteurs a fini par accréditer aux yeux des gendarmes la thèse d'un certain favoritisme à l'endroit de la police judiciaire de la part des juges instructeurs, mais aussi de la part de M. Roger Boslé, le responsable de la coordination antiterroriste basée à Pau.

Convaincu que les déclarations de M. Saenz *« gênent les gendarmes qui sont en activité »*, le commissaire Roger Boslé assure que la gendarmerie *« n'est ni frustrée ni démobilisée et personne ne met en doute sa capacité à participer activement à la lutte antiterroriste »*. M. Boslé, lors de la dernière réunion de coordination des services, a rassuré les gendarmes des Pyrénée Atlantiques en leur exprimant *« sa totale confiance »*.

Mais le coordonnateur a voulu surtout museler les rumeurs de prétendu favoritisme envers la PJ, rumeurs d'autant plus tenaces que M. Boslé est un ancien de la police judiciaire. *« Tous les services de police et de gendarmerie, en ce qui concerne la coordination antiterroriste, sont égaux : je ne fais aucune différence, je ne pratique aucun privilège et chacun a sa part dans cette lutte contre les organisations terroristes »*, assure le commissaire.

Quant à la « distribution » des affaires sur lesquelles enquêter, *« elle relève de l'autorité des magistrats »*. Si la centralisation des dossiers basques au parquet de Paris n'est pas remise en cause, en revanche *« les cadres technico-juridiques évoluent et trouveront des formules de nature à satisfaire les souhaits de la gendarmerie : une réflexion est conduite en ce sens par les magistrats »*. En clair, la gendarmerie devrait prochainement récupérer la grosse part des dossiers d'attentats commis par IK conformément à une sorte de « partage des eaux » traditionnel en Pays basque : IK à la gendarmerie, ETA aux services de police.

PATRICK BUSQUET

Le président de Matra demande un assouplissement du contrôle des ventes d'armes

Devant les députés de la commission de la défense au Palais-Bourbon, le président du groupe Matra, M. Jean-Luc Lagardère, a demandé, lundi 28 octobre, que les règles de contrôle des exportations d'armes soient assouplies au stade de la prospection de la clientèle. Ces règles sont celles de la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), qui réunit les représentants des administrations sous l'autorité du premier ministre.

« Les règles strictes de la CIEEMG, a expliqué le président de Matra qui conçoit des systèmes d'armes, notamment des missiles, *sont contraignantes pour tous les industriels qui assument leurs responsabilités. Celles concernant la prospection pourraient être assouplies afin que les industriels français soient présents sur les marchés concurrentiels. »*

M. Lagardère a évoqué, à ce propos, l'exemple de Taiwan où le gouvernement n'autorise aucune prospection. L'accord récent sur l'acquisition de six frégates françaises par Taipeh est, en effet, un contrat commercial qui – contrairement à l'usage – n'a été précédé d'aucun protocole intergouvernemental.

En France, un contrat d'armes nécessite, au moins, trois autorisations préalables de l'Etat : à la prospection, à la négociation et à la rédaction finale. La CIEEMG examine chaque mois environ cinq cents dossiers. Un arrêté, à l'étude depuis plusieurs mois (*le Monde* du 18 avril) mais non signé à ce jour, propose que l'autorisation gouvernementale ne soit plus nécessaire pour aller prospecter les clients à l'étranger.

SPORTS

TENNIS : l'Open de Paris

Loin de la magie de Roland-Garros

Avant l'entrée en compétition des têtes de série exemptées du premier tour, les organisateurs du sixième Open de Paris avaient mis en vedette les « vieilles gloires » du tennis pour la soirée d'ouverture. L'Américain Jimmy Connors et le double français Yannick Noah-Henri Leconte se sont ainsi qualifiés, lundi 28 octobre, pour le deuxième tour.

Avec 2 millions de dollars de prix, dont 270 000 (1 565 000 francs) au vainqueur, l'Open de Paris a beau être le tournoi le plus richement doté de l'ATP Tour, le circuit organisé par l'Association des tennismen professionnels, l'argent ne lui permettra jamais d'acquérir la magie de Roland-Garros et des tournois du *Grand Chelem*.

Ainsi les spectateurs accourus en grand nombre au Palais omnisports de Paris-Bercy dès le lundi d'ouverture gardaient en mémoire le somptueux affrontement entre Jimmy Connors et Ronald Agenor quelques mois plus tôt sur le central de la porte d'Auteuil avec *deux premiers sets gagnés par* l'Américain, bondissant et rugissant sur tous les points, puis son effondrement *a priori* inexorable sous le poids des ans et, enfin, son invraisemblable résurrection dans le cinquième set disputé par une lumière crépusculaire.

C'est deux jours plus tard, au *soir d'un autre de ces chocs d'anthologie* où, tétanisé par la fatigue, il avait dû abandonner contre son compatriote Michael Chang à l'attaque du cinquième set, que Jimmy Connors, pur produit du hamburger et du Coca-Cola, avait, sur les conseils de Bill Norris, kinésithérapeute de l'ATP, juré de renoncer à ces deux valeurs cultes de la société américaine et d'opter, au seuil de la quarantaine, pour un régime (eau et boissons régénérantes, poisson, poulet ou pâtes) enfin adapté à son activité sportive.

Ce régime qui lui avait permis de vivre un inoubliable été indien à Flushing Meadows où seul Jim Courier, le jeune champion de Roland-Garros, avait pu le stopper en demi-finale, ne lui fut pas d'un grand secours à Bercy. La revanche attendue entre Jimmy Connors et Ronald Agenor avait la fadeur des rencontres qui composent le menu quotidien du circuit professionnel. Les conditions de jeu en salle (pas d'intempéries ni de faux rebonds à redouter), la concentration des meilleurs joueurs dans des tableaux réduits, devraient *a priori* multiplier les rencontres au sommet, or, ce n'est que trop rarement le cas.

Le court de récréation

Alors que les tournois du Grand Chelem donnent généralement aux vedettes le temps de s'imprégner de leur ambiance spécifique, de trouver leurs marques sur les courts pour une montée en puissance progressive de leur jeu, Jimmy Connors et Ronald Agenor, donnaient lundi l'impression d'être des parachutés de dernière heure à Bercy. L'Américain n'a jamais eu à forcer la cadence pour conclure les points avec ces diagonales extrêmes dont il a le secret. A peine entamés, la majorité des échanges étaient interrompus par des fautes directes de l'un ou l'autre des acteurs. Un peu plus d'agressivité chez Connors et deux balles contestables sur des points importants pour Agenor suffiront pour faire basculer le match à l'avantage de l'Américain (5-7, 6-4, 6-2) qui retrouvera au deuxième tour Jim Courier, son bourreau à Flushing Meadow. Venu pour vibrer au spectacle des « vieilles gloires », le public n'avait pas été plus gâté en début de soirée par Yannick Noah et Henri Leconte.

En d'autres temps, les deux joueurs auraient sans doute transformé Bercy en court de récréation. Mais la proximité de la finale de la Coupe Davis, fin novembre à Lyon et la perspective inespérée il y a quelques semaines de reconstituer un double déjà aligné huit ans plus tôt à Grenoble dans une autre finale contre les Américains, avaient changé l'état d'esprit des deux Français.

Contractés comme deux débutants après une saison passée le plus souvent loin des courts, les deux vétérans du tennis français se sont montrés plus appliqués que brillants pour venir à bout de la paire australienne composée de Wally Masur et Mark Kratzmann (7-5, 7-6). Or les jours leur sont désormais comptés pour digérer tout le travail de fond accompli ces dernières semaines à l'entraînement et retrouver toutes leurs sensations de champions.

GÉRARD ALBOUY

Résultats du lundi 28 octobre

(Premier tour)

Stoltenberg (Aus) b. Mancini (Arg), 3-6, 7-5, 7-6; Masur (Aus) b. Steeb (All), 7-6, 4-6, 6-4; Cherkasov (URSS) b. Reneberg (EU), 6-4, 7-5; P. McEnroe (EU) b. Jaite (Arg), 6-3, 7-6; Camporese (Ita) b. Champion (Fra), 7-6, 1-6, 6-4; Connors (EU) b. Agenor (Haï), 5-7, 6-4, 6-2; Washington b. Woodbridger (Aus), 7-6, 6-2; Svensson (Suè) b. Krajicek (PB), 6-3, 6-2; Skoff (Aut) b. Siemerink (PB), 6-2, 0-6, 6-4; A. Boetsch (Fra) b. A. Chesnokov (URSS) 6-4 6-2.

FOOTBALL : victime d'une « agression » à Saint-Etienne

Jean-Pierre Papin au centre d'une polémique

Jean-Pierre Papin est un grand joueur de football. Mais serait-il aussi un acteur d'exception ? Deux médecins stéphanois en sont convaincus. Ils accusent l'avant-centre de l'Olympique de Marseille d'avoir simulé un évanouissement après avoir reçu une boîte de bière sur la tête, une heure et demie avant le match Saint-Etienne – OM du 19 octobre au stade Geoffroy-Guichard (*le Monde* du 22 octobre).

A l'arrivée de l'équipe marseillaise devant la porte d'accès aux vestiaires, le capitaine de l'OM avait reçu le projectile lancé par un supporter stéphanois. Après avoir marché en se tenant le crâne, il s'était écroulé. Transporté d'urgence à l'hôpital, il l'avait quitté une heure plus tard, les radios n'ayant relevé aucun traumatisme grave. Il avait ensuite assisté au match en spectateur.

Mardi 29 octobre, dans les colonnes de *l'Equipe*, le responsable du SAMU de Saint-Etienne, le docteur Jean-Claude Bertrand s'insurgeait : *« Ce soir-là, Papin n'avait rien du tout. »* Quant au docteur Guy Demonteil, médecin du club stéphanois qui avait pu examiner le joueur le soir du match, il certifiait : *« Il ne présentait aucune tuméfaction, ni visible ni palpable »*. Jean-Pierre Papin, lui, se dit *« écœuré »* par ces accusations. Mais les rumeurs qui circulaient dans le football français depuis la soirée stéphanoise laissaient présager une telle polémique. *Plusieurs questions* restent en effet en suspens. Le projectile : il ne s'agissait pas d'une bouteille, comme le joueur l'assure encore aujourd'hui, mais d'une boîte, autrement dit un objet beaucoup plus léger ; plusieurs témoins assurent qu'elle était ouverte et probablement vide.

L'intérêt de l'OM

Un athlète aussi robuste pouvait-il être abattu par un tel « choc » ? Les médecins en doutent, d'autant plus que la boîte en question l'aurait heurté à l'épaule et non à la tête. Un policier présent ce soir-là au côté du joueur aurait confirmé cette version des faits à ses supérieurs. Seul un examen détaillé des images de télévision permettrait d'en avoir le cœur net.

Des journalistes de TF 1 ont filmé la scène, diffusée lors de l'émission « Télé Foot ». *Mais les* images n'ont pas été analysées dans le détail, avec des ralentis et des gros plans rapprochés sur le point d'impact. Selon nos informations, les images, à *condition d'être disséquées*, pourraient montrer que la boîte a touché l'épaule gauche du joueur. *Mais les mêmes images révèlent* ensuite un Jean-Pierre Papin livide, en état de choc. Dans un sens comme dans l'autre, le doute reste donc permis.

Autre question sans réponse : pourquoi le capitaine de l'OM n'a-t-il toujours pas porté plainte ? Le gardien stéphanois Joseph-Antoine Bell, victime, le même soir, d'une autre agression (une pierre sur la pommette droite) a porté plainte, le 22 octobre. Ni Papin, ni son avocat, ni le club marseillais ne se sont encore manifestés.

De même, pourquoi, dans un premier temps, les dirigeants marseillais et leur joueur se sont-ils enfermés dans les vestiaires, refusant que le médecin de permanence, le docteur Demonteil, examine le joueur ? *Tant de mystère, en cas d'urgence*, n'avait pas lieu d'être.

Il reste enfin à savoir quel pouvait être l'intérêt de l'OM et de Jean-Pierre Papin à simuler un évanouissement ? Les hypothèses sont multiples et invérifiables : tenter de faire rejouer le match en cas de défaite ; gêner le président stéphanois André *Laurent* que Bernard Tapie, président de l'OM, n'apprécie guère... La commission sportive de la *Ligue nationale* de football aura la lourde tâche, jeudi 7 novembre, de faire le tri entre les faits et les rumeurs.

PHILIPPE BROUSSARD

LA DANSE C'EST UNE DECLARATION D'AMOUR

SEINE SAINT-DENIS • RENCONTRES CHOREGRAPHIQUES INTERNATIONALES DE BAGNOLET • DU 9 AU 19 JUIN 92

ALLEMAGNE ARGENTINE AUTRICHE BELGIQUE BRESIL CANADA CONGO CUBA EGYPTE ESPAGNE ETATS-UNIS FINLANDE

Président du Jury 1992 : Ushio Amagatsu (Japon)

FRANCE GRANDE-BRETAGNE GRECE HONGRIE INDE ISRAEL ITALIE JAPON LUXEMBOURG MEXIQUE PAYS-BAS PORTUGAL ROUMANIE SUEDE SUISSE TAIWAN TUNISIE YOUGOSLAVIE

Seine Saint-Denis Conseil Général

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Le sang impur

En dépit de nombreux progrès, l'utilisation thérapeutique du sang humain, liquide biologique, ne peut être dénuée de risque. Pourquoi vouloir l'ignorer ou, pis, le cacher ?

IL y a quelques jours, nous avons publié dans ces colonnes *(le Monde* du 22 octobre) un article mettant en lumière les risques infectieux inhérents aux transfusions sanguines pratiquées ces dix dernières années en France. Sans en contester le *« sérieux »,* M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, devait, au lendemain de cette publication, *critiquer publiquement* – à la tribune de l'Assemblée nationale – le titre et la présentation de cet article (1). M. Bianco demandait alors *« aux responsables, directeurs de publication, journalistes et hommes politiques, de ne plus diffuser* [sur cette question] *de nouvelles alarmistes » (le Monde* du 24 octobre). Doit-on en conclure que l'exposé détaillé des risques post-transfusionnels et leur traduction chiffrée et rétrospective n'aurait pas aujourd'hui leur place dans les colonnes de la presse d'information générale ? On n'ose l'imaginer (2).

Quoi qu'en pensent certains responsables politiques, le risque infectieux post-transfusionnel existe ; plus qu'à vouloir coûte que coûte le dissimuler ou en minimiser la fréquence, on gagnerait à exposer publiquement de quoi il retourne. En dépit des notables efforts entrepris pour réduire ce risque, et la part – sans doute incompressible – du danger inhérent à l'usage thérapeutique de ce liquide biologique, offert chaque année en France par des millions de donneurs bénévoles, le sang est une substance indispensable, très souvent salvatrice, parfois dangereuse, quelquefois mortelle.

De grandes divergences existent aujourd'hui quant aux estimations sur la véritable fréquence des hépatites B survenant après les transfusions sanguines pratiquées durant les années 80. Contrairement aux chiffres fournis aujourd'hui par quatre spécialistes *(voir l'article page 17)*, le docteur Michel Garretta, alors directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), dans une note datée du 11 août 1989 adressée au ministère de la santé, estimait ce chiffre à près de neuf mille cas par an. Comment expliquer de tels écarts ? Il est clair que l'on manque ici, vingt ans après la mise en œuvre de ce dépistage, d'études prospectives permettant un véritable suivi à l'échelon national de cette indispensable et coûteuse mesure de prévention.

D'un point de vue quantitatif, *l'important* ne concerne plus vraiment l'hépatite B. L'identification de l'hépatite A et le dépistage systématique des marqueurs biologiques de l'hépatite B ont en effet mis en lumière l'existence – beaucoup plus fréquente qu'on ne l'imaginait – d'un *autre type d'hépatite post-*transfusionnelle dénommée, par exclusion, hépatite virale non-A non-B. Cette pathologie fut reconnue comme une entité en 1973. Faute alors de pouvoir la rattacher à un virus connu, on décida en 1988 de prendre des *mesures* indirectes de dépistage chez tous les donneurs de sang en dosant une enzyme (l'ALT ou alanine amino-transférase) et en recherchant la présence d'un autre marqueur de l'hépatite B : les anticorps anti-HBc. On pensait ainsi réduire 60 % du risque infectieux, ces mesures conduisant par ailleurs à une réduction en volume de 7,5 % des dons utilisables.

Un nouveau virus (baptisé C) fut par la suite rapidement identifié grâce aux techniques de biologie moléculaire (*le Monde* du 21 avril et du 30 novembre 1989). Après un rapide travail d'évaluation, le test de dépistage des anticorps dirigés contre le virus C fut en France instauré chez l'ensemble des donneurs de sang dès le 1er mars *1990 (le Monde* du 24 février 1990). Cette année-là, 14 000 donneurs de sang furent trouvés porteurs de ce virus ; leur don ne pouvait, de ce fait, être utilisé.

PIERRE MICHAUD

Opinions divergentes

Plusieurs travaux prospectifs, menés notamment par le docteur Françoise Lunel-Fabiani (hôpital de *la Pitié-Salpêtrière, Paris),* permettent de penser que l'on est passé pour les hépatites C post-transfusionnelles d'un risque de plus de 5 % (avant 1988) à 2 % environ (entre 1988 et 1990) et à moins de 1 % aujourd'hui. Ce progrès, pour remarquable qu'il soit, ne doit toutefois pas masquer les principales questions qui sont aujourd'hui posées. Plusieurs éléments laissent en effet penser que le virus de l'hépatite C n'est pas le seul élément pathogène en cause dans l'ensemble complexe des hépatites non-A non-B.

Qu'en est-il exactement ? Là encore, les opinions divergent, et seules de larges études prospectives permettraient de répondre sans équivoque. *Peut-on* d'autre part – point essentiel – chiffrer avec précision le nombre des personnes conta*minées par l'un ou l'autre des virus* du groupe des hépatites non-A non-B avant la mise en place du premier dépistage, indirect, de 1988 ? Dans sa note de 1989, le docteur Garretta estimait ce chiffre à 90 000 cas par an. Compte tenu des hypothèses qu'il retenait par ailleurs, 360 000 personnes vivantes étaient selon lui victimes d'une contamina*tion post-transfusionnelle. Plus pru*dents, les derniers travaux menés sur les hépatites non-A non-B se gardent de toute estimation précise sur ce thème. Une récapitulation des quelques études conduites dans les années 80 à travers le monde et cherchant à calculer la fréquence de survenue des hépatites non-A non-B post-transfusionnelles sont malgré tout particulièrement inquiétantes.

Ces études situent entre 10,4 et 17,8 le risque relatif (risque d'hépatite non-A non-B après transfusion par rapport au risque d'hépatite non-A non-B sans transfusion) (3). On estime aujourd'hui que la fréquence de ces hépatites variait alors *chez les malades polytransfusés* de 6 % à 10 % en Amérique du Nord et de 10 % à 16 % au Japon. En Europe, selon un récent travail de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale, on pouvait mettre en évidence un gradient Nord-Sud avec des valeurs comprises entre 2,4 et 13,6 %, la France se situant en position médiane, légèrement au-dessus de 6 %.

Ces chiffres et ces incertitudes ne permettent sans doute pas de situer à quelques dizaines de milliers près le nombre des contaminations post-transfusionnelles. Ils n'en soulignent pas moins l'ampleur considérable d'un problème de santé publique *qui fut trop longtemps ignoré ou* sous-estimé. Il est remarquable de noter avec le recul que, si l'on ne disposait pas jusqu'en 1988 de méthodes de dépistage du risque d'hépatites non-A non-B, rien ne fut non plus mis en œuvre pour assurer un réel suivi sur de longues années des malades polytransfusés. Compte tenu des connaissances de l'époque, ce suivi aurait permis de dépister au plus tôt l'apparition des séquelles *infectieuses avec toutes les mesures* thérapeutiques et préventives qui pouvaient en découler.

Situation irrationnelle

Si elle avait existé, une telle surveillance aurait permis de prévenir la situation irrationnelle qui voit aujourd'hui des spécialistes demander par voie de presse aux malades transfusés à partir de 1980 de subir un dépistage de l'infection par le virus du sida. Les responsabilités médicales sont ici d'autant plus grandes que la plupart des virus concernés sont transmissibles par voie sexuelle.

Tout le problème posé tient en définitive au fait que l'augmentation du nombre des tests de dépistage chez chaque donneur de sang (4) n'a pas été suivi en aval de la mise en place d'un système d'hémovigilance à fonction rétroactive. On découvre ainsi brutalement, alors que de multiples affaires agitent la transfusion sanguine, que l'on a rien fait – que l'on *ne fait rien encore – pour ceux qui ont été transfusés ces dernières* années et qui souffrent – ou pourront souffrir – de séquelles chroniques d'infections aux conséquences parfois gravissimes.

On comprend que certains professionnels, avant tout préoccupés par l'amélioration de l'efficacité et de la sécurité immédiates du geste transfusionnel, contestent telle ou telle estimation chiffrée quant aux risques lointains liés à cette pratique. On comprend moins bien, en revanche, *qu'ils ne saisissent* pas l'occasion qu'il peut y avoir aujourd'hui, compte tenu notamment de l'intensité de l'émotion publique face au « scandale du sang contaminé », à jeter enfin les bases d'un système permettant d'encadrer médicalement et sur une longue durée ce geste thérapeutique essentiel qu'est et que demeurera la transfusion sanguine.

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI

Lire page 17 les points de vue du professeur Jacques Ruffié et des docteurs Benhamou, Opolon, Couroucé et Janot.

(1) L'article visé avait pour titre « 400 000 personnes auraient été contaminées par du sang infecté ». Il était fondé sur le contenu d'une note officielle à diffusion restreinte adressée en août 1989 au gouvernement et signée du docteur Michel Garretta, alors directeur général du CNTS.

(2) M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, a décidé, samedi 26 octobre, de poursuivre en diffamation M. Jean-François Revel à la suite d'un éditorial diffusé le même jour sur Europe 1, dans lequel M. Revel critiquait l'attitude des responsables politiques consistant à *« rendre les journalistes responsables de la réalité qu'ils décrivent, parce qu'ils la décrivent, et alors qu'ils se bornent à la décrire ».*

(3) Les personnes intéressées pourront sur ce thème se rapporter à l'article fort documenté que vient de publier la revue *Médecine-Sciences* datée de septembre 1991 : « Evaluation de la prévention des hépatites non-A non-B post-transfusionnelles en France », par Françoise Degos, Christian Janot, Frédéric Fleurette et Pierre Durieux. (6, rue Blanche, 92120 Montrouge. Tél. : (1) 47-35-85-52.)

(4) Outre les marqueurs de la syphilis et du paludisme, on recherche actuellement chez chaque donneur de sang les stigmates biologiques de l'hépatite virale B et C, ceux de l'infection par le virus du sida et ceux de l'infection par le virus HTLV1.

Dangers au microscope

Dernière-née des disciplines scientifiques, la cindynique s'attache à étudier le risque sous tous ses aspects. A l'usine comme à la maison ou sur les stades

Sous le titre** l'Archipel du danger, **Georges-Yves Kervern et Patrick Rubise (1) viennent de publier un ouvrage qui peut être considéré comme le premier véritable « traité de cindyniques » (du grec** kindunos, **« danger »). Les deux auteurs exposent les principes majeurs de cette nouvelle discipline scientifique.

« Comment la cindynique est-elle née ?

– Survenant le 25 avril 1986, trois mois après l'explosion de la navette *Challenger*, et deux ans après les 2 500 morts de Bhopal, Tchernobyl a créé une secousse psychologique considérable chez les ingénieurs et les responsables des industries où ce genre de catastrophe est susceptible d'arriver. *Une prise de conscience* telle que quelque 1 500 personnes venues de treize pays se sont pressées à un colloque consacré à la maîtrise des risques technologiques, organisé au siège de l'UNESCO à Paris, le 8 décembre, à l'initiative de l'*ACADI* (Association française de cadres dirigeants pour le progrès social et économique).

» Ce genre de manifestation était, jusqu'alors, très spécialisée. *Cette fois,* elle rassemblait des spécialistes du risque venus d'horizons différents qui ont pu ainsi prendre conscience de leurs points communs. Ce fut la révélation d'un *« continent »*, d'un « archipel » qui émergeait : celui de l'analyse scientifique du danger. Le plan de notre livre s'inspire beaucoup du programme de ce colloque, à l'issue duquel fut, d'ailleurs, lancée l'idée de l'Institut européen de cindyniques, créé officiellement l'an dernier (*le Monde* du 6 juin 1990).

– Quels sont ces points communs ?

– Ils pourraient être les différents « îlots » de « l'archipel du danger » dont *nous parlions* : l'îlot de la communication en temps de crise, celui de la médecine de catastrophe, qui est une médecine tout à fait spécifique, celui du financement du risque, celui du calcul de sa probabilité, de l'évaluation de sa gravité.

» En matière de sûreté, les gens du pétrole, du nucléaire, des transports, de la chimie, travaillaient le plus souvent chacun de leur côté. C'est ainsi que les compagnies aériennes et EDF (pour le nucléaire) ont *mis* au point séparément une échelle de gravité et une banque de données pour tirer la leçon des incidents, ce que l'on appelle le « retour d'expérience ». Or il existe des concepts scientifiques communs, par exemple mathématiques *ou* physico-chimiques, utilisés par tous. Ces outils peuvent aussi être appliqués aux dangers de la vie quotidienne, comme les accidents de la route ou domestiques.

– Cela suffit-il à faire des cindyniques une science ?

– Il existe déjà, en tout cas, des laboratoires qui travaillent très scientifiquement depuis une ou *deux décennies sur des aspects* particuliers du risque, comme la résistance des matériaux, la toxicologie, ou l'étude des incendies et des explosions. Les spécialistes du risque doivent aussi faire appel à des disciplines comme la biochimie cérébrale pour les recherches sur la vigilance ou le stress, la psychologie pour l'étude des réactions des foules et de la perception, sou*vent déformée, que les gens ont du* danger. Les mathématiques et la statistique, enfin, sont indispensables pour évaluer, mesurer et analyser les risques et leurs conséquences.

– A quelles découvertes peut-on s'attendre dans ce domaine ?

– L'analyse fine des grandes catastrophes a déjà permis d'isoler une dizaine de constantes que nous appelons « déficits systémiques cyndinogènes ». Des facteurs communs qui aggravent ou participent à la catastrophe, et dont l'origine est parfois très globale, liée au système environnant *plus qu'à* l'objet lui-même. C'est le cas, par exemple, de la législation maritime internationale qui permet que le capitaine, le machiniste et les membres de l'équipage de ferries n'aient pas la même langue maternelle, ce qui, on l'imagine, aggrave singulièrement les problèmes de communication en cas de crise.

» Il faut aussi affiner les ban*ques de données, les outils de* mesure. L'échelle de Richter, par exemple, est précieuse pour évaluer la magnitude des tremblements de terre, mais pas pour évaluer leurs conséquences : elle peut chiffrer de la même manière un *séisme qui* causerait des milliers de morts en Arménie, mais ne ferait que quelques dizaines de victimes à San-Francisco où les constructions sont prévues pour résister aux secousses.

Propos recueillis par
JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 17

(1) *Georges-Yves Kervern, polytechnicien,* ingénieur des Mines, est président du Conseil supérieur des installations classées, directeur général adjoint de l'UAP et président d'honneur de l'ACADI (Association française de cadres dirigeants pour le progrès social et économique). Patrick Rubise, titulaire d'un troisième cycle de mécanique et licencié en droit international, est délégué à la communication de l'Institut européen de *cindyniques*.

SCIENCES ET AVENIR
NOVEMBRE 91

SE SOIGNER A LA BONNE HEURE

Les récentes découvertes de la chronobiologie ouvrent de nouvelles perspectives à la recherche médicale : les médicaments n'ont pas le même effet selon l'heure à laquelle on les prend. En respectant les rythmes qui gouvernent nos sécrétions hormonales et le fonctionnement de nos organes, on accroît, de façon spectaculaire, l'efficacité des traitements.

LA LUNE ET MARS : Les frontières de l'utopie.

EGALEMENT AU SOMMAIRE :

ARMEMENT : A quoi servent les essais nucléaires ?

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ
La recherche médicale mise en cause.

NATURE : Les derniers chevaux sauvages.

25F CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le char de Vénus

Un site paléolithique suisse exceptionnel a été l'objet d'un déménagement unique

NEUCHATEL (SUISSE)

de notre envoyée spéciale

LA Vénus est minuscule (18 millimètres de haut). Elle est extraordinairement stylisée : elle est réduite à une croupe proéminente qui se prolonge vers le haut par un torse plat et mince percé d'un trou (1) et vers le bas *par deux jambes réunies et pliées.* Mais, si simple soit-elle, la petite Vénus est très évocatrice : sa photo, très agrandie, nous a tout de suite fait penser à la Joséphine Baker de 1925 dansant très cambrée et vêtue du fameux pagne de bananes.

Pourtant, cette toute petite figurine n'a pas été inspirée par la superbe Joséphine de la Revue nègre. Elle a été sculptée dans du lignite, il y a environ treize mille ans, par un artiste magdalénien, et découverte, le 10 septembre dernier, sur le site de Neuchâtel-Monruz dans les charbons d'un des foyers auprès desquels se réchauffaient les chasseurs du paléolithique final qui avaient établi leurs campements de plein air sur la rive nord-ouest du lac suisse de Neuchâtel.

Depuis plus de cent ans, on savait que les rives des lacs suisses avaient été parsemées de villages *néolithiques* construits sur pilotis (non pas, comme on l'a d'abord cru, *parce qu'ils étaient édifiés dans* l'eau des lacs, mais, comme on en est sûr maintenant, parce qu'ils étaient bâtis sur les zones inondables des rives). Mais, jusqu'en 1983, on ne connaissait pas, dans toute la Suisse, de campements *paléolithiques de plein air et de* bord de lac. Cette année-là, les travaux de construction de la route nationale 5 ont permis de découvrir, à côté des vestiges d'un village «lacustre» néolithique, un premier site de ce type à Hauterive-Champréveyres *(dans les faubourgs nord-*est de Neuchâtel) (2).

Les variations de niveau du lac *ont fait que le site, à l'époque de* bord de lac, est actuellement à 3 mètres au-dessous du niveau du lac. Le chantier de la route aussi. Il a donc fallu l'isoler par une paroi moulée. Ce qui a donné accès aux sites préhistoriques.

Le même scénario s'est reproduit le 19 octobre 1989, un peu plus loin sur le même tronçon de la N5 à *Neuchâtel-Monruz* (à 1 kilomètre au sud-ouest de Hauterive-Champréveyres) : mise hors d'eau du chantier par une paroi moulée; découverte fortuite de foyers, de silex taillés et de très nombreux os dans un fossé creusé par des engins de terrassement; arrêt des travaux. Il s'agissait aussi d'un campement de chasseurs magdaléniens qui, de leurs séjours successifs, ont laissé *d'innombrables vestiges,* dont une vingtaine de «structures de combustion», *répartis sur une surface* de 400 mètres carrés.

Six mois de fouilles conduites *sous la direction de* Mme Denise Leesch ne sont pas, bien évidemment, *venus à bout de ce grand site.* Il était impossible d'arrêter, pendant les deux ans nécessaires à la fouille des 66 mètres carrés intouchés, le chantier et la circulation sur la route actuelle empruntée chaque jour par trente-quatre mille voitures. *L'archéologue cantonal,* M. Michel Egloff (qui est aussi directeur du *Musée cantonal d'ar*chéologie et professeur d'archéologie préhistorique à l'université de Neuchâtel), et le «ministre» cantonal des travaux publics (qui englobent l'archéologie et l'environnement), M. Jean-Claude Jaggi (un *passionné d'archéologie), ont* conjugué leurs efforts pour mettre sur pied une opération extraordinaire, une véritable «première».

Un colis de 400 tonnes

Selon les propres termes de M. Jaggi, *«on ne pouvait pas laisser détruire un trésor pareil».* La seule solution était donc de déménager en bloc, jusqu'à Hauterive-Champréveyres, les 66 mètres carrés restant à fouiller, avec l'accord et les *fonds de l'Office fédéral des routes* nationales.

Tant qu'on y était, on a décidé de déménager aussi du site un autre bloc de «seulement» 34 mètres car*rés et 150 tonnes qui prendra place* dans le futur Musée cantonal d'archéologie prévu à Hauterive-Champréveyres, selon l'accord passé entre le canton de Neuchâtel et la Confédération.

Après des mois de préparation, ce déménagement d'un genre inédit a eu lieu le 28 juin 1990. Le plus grand bloc, celui de 66 mètres carrés, était haut de 2 mètres à près de 3 mètres et surtout pesait 400 tonnes. Il a été découpé et isolé par des rideaux de palplanches *métalliques renforcés* par de gros tubes d'acier dans lesquels a été *ensuite coulé du béton. Puis il a été* soulevé par d'énormes vérins et

portiques et posé sur deux plates-*formes accouplées munies* à elles deux de cent quatre-vingt-douze roues orientables quatre par quatre, pesant ensemble 75 tonnes, dotées de systèmes hydrauliques prêts à compenser toute inégalité de la route, tractées par deux camions et poussées par deux engins (d'une puissance totale de 1 600 chevaux).

Certaines portions de la route *suivie par ce convoi* très exceptionnel avaient été étayées par en dessous. *En moins de deux heures,* le bloc à fouiller est parvenu à sa destination finale. Il y a été protégé par un baraquement métallique, et les archéologues ont repris leurs fouilles au mois de juin de cette année. Entre-temps, l'équipe des *archéologues n'est pas restée* inactive. Elle a tamisé les déblais du site, qui avaient été soigneusement mis de côté. Le 26 juillet 1990, une «petite chose» a été repérée, mais elle a plongé les archéologues dans la perplexité. Une des préhistoriennes de Neuchâtel, Mme Anne-Marie Rychner, a d'abord songé à *un phoque. Mais le jour même, par* téléphone, elle a décrit la «petite chose» à Mme Denise Leesch, qui a tout de suite identifié le minuscule objet : c'est une Vénus (même si celle-ci est cassée au niveau du trou de suspension), qui ressemble beaucoup à la douzaine de toutes petites figurines de jais (une variété de *lignite) trouvées – et identifiées* – il y a quelques années dans l'abri sous roche magdalénien de *Petersfels* (Bade-Wurtemberg). Ce jour-là, la Suisse a «gagné» sa première représentation humaine paléolithique.

Le 16 octobre 1990 était récupé*rée dans* les déblais une deuxième minuscule Vénus, cassée elle aussi. Et, *le 10 septembre dernier, l'œil* exercé des archéologues repérait, dans les charbons d'un des six foyers du bloc déménagé et en cours de fouilles, une troisième *toute petite* Vénus, intacte celle-là.

La fouille du bloc déménagé se poursuivra jusqu'à la fin de *l'été 1992. Mais,* dès à présent, *on* peut dire que les chasseurs magdaléniens des rives du lac de Neuchâtel vivaient essentiellement de chevaux. Ceux-ci représentent, *en effet,* plus de 80 % des os jonchant le site et celui d'Hauterive-Champréveyres, alors que les rennes, les marmottes et les lièvres n'entrent dans ce décompte diététique que pour 5 % chacun, le reste de l'alimentation venant d'oiseaux *aquatiques* (cygnes, canards, etc.) et de poissons. Le régime alimentaire de ces chasseurs était donc très différent de celui des chasseurs magdaléniens de Pincevent (Seine-et-Marne) vivant à la même époque (de la dernière grande glaciation), *dont le gibier favori était le renne.*

Le site était judicieusement choisi : les rives du lac à l'époque et à cet endroit ne sont qu'à quelque 200 mètres des premières pentes du Jura, et les troupeaux de chevaux *étaient* obligés de suivre cet étroit passage où il était plus facile de les chasser.

Bien entendu, tous les foyers du site de Neuchâtel-Monruz ne sont pas rigoureusement contemporains les uns des autres. Mais certains le sont indubitablement, comme en témoignent des silex trouvés autour de plusieurs des foyers mais qui ont été taillés dans un unique rognon.

La conservation des objets gorgés d'eau

Pour le moment, les trois petites Vénus sont dans des boîtes remplies d'eau au laboratoire de conservation et de restauration du Musée cantonal d'archéologie. Comme nous l'a expliqué le respon*sable de ce laboratoire,* M. Beat Hug, le lignite gorgé d'eau a des *réactions imprévisibles :* en séchant, il lui arrive de se fendre. Mais, pour le moment, on ne sait trop quel traitement appliquer aux objets de lignite.

En revanche, M. Beat Hug sait parfaitement traiter les bois gorgés d'eau. Avec, entre autres, les milliers d'objets *de bois qui ont été* trouvés dans les sites néolithiques subaquatiques et qui ont dû leur conservation à leur très longue immersion, le laboratoire a acquis une expérience dont la réputation dépasse largement les frontières de la Suisse. *Ainsi a-t-il* reçu tout récemment, pour le traiter, l'arc vieux de plus de six *mille* ans et gorgé d'eau qui vient d'être trouvé à Bercy (en compagnie de trois pirogues un peu moins anciennes et de divers autres objets) et que M. Chirac, *maire de Paris,* était si heureux de présenter à la presse le 8 octobre dernier *(le Monde* du 10 octobre). On peut d'ailleurs se demander pourquoi l'arc a été envoyé à Neuchâtel alors que les laboratoires Nucléart du Centre d'études nucléaires de Grenoble ont, eux aussi, une grande expérience dans le *traitement des bois* gorgés d'eau...

Le traitement de l'arc de Bercy durera plusieurs mois. Le bois gorgé d'eau, en effet, ne contient presque plus de... bois. Une fois l'eau *partie,* le bois peut avoir perdu 80 % de son poids initial. Le laboratoire de Neuchâtel traite les bois gorgés d'eau par lyophilisation. On commence par plonger l'objet dans un bain de polyéthylène-glycol pendant au moins trois mois. Ensuite, on congèle l'objet à – 25° C. L'eau qu'il contient est donc à l'état *solide. L'objet* est alors mis dans une enceinte étanche où la pression est amenée aux environs de 1 hectopascal (anciennement appelé millibar) (3).

Sous une pression aussi basse, l'eau «bout», autrement dit s'évapore, sans être chauffée. Mais, sou*mise à une aussi faible* pression, elle se sublime, c'est-à-dire qu'elle évolue de l'état solide à l'état gazeux sans passer par l'état liquide. Ce qui évite à l'objet traité de s'effondrer *sur lui-même. La sor*tie de l'eau (ou lyophilisation) se fait en suivant les fibres du bois : pour un peigne, elle se fera en une semaine, mais pour l'arc long de 1,52 mètre elle prendra *deux ou* trois mois. Lorsque la lyophilisation est terminée, il ne reste plus *qu'à appliquer* au pinceau une résine époxy sur la surface de l'objet, qui est ainsi consolidée.

Le laboratoire de conservation et de restauration du Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel reçoit parfois des objets bizarres. Tel ce crâne de rhinocéros à narines cloisonnées (ou laineux), long de 75 centimètres, encore agrémenté de toutes ses dents mais dépourvu de ses cornes, qui a été trouvé au début du mois dans le lac et qui devra être *consolidé par des bains* dans du polyéthylène-glycol. Rappelons que de tels rhinocéros ont *vécu communément* en Europe lors des périodes glaciaires qui se sont répétées pendant les deux ou trois derniers millions d'années.

YVONNE REBEYROL

(1) Ce trou permettait sans doute de *porter la figurine en pendentif* (parure ou amulette ?).

(2) Depuis une loi de 1961, la Confédération helvétique paie les prospections préalables, les fouilles et les études post-fouilles lorsqu'on construit des routes nationales (ce qu'en France on appelle autoroutes). La Suisse étant un Etat fédéral au sein duquel les cantons jouissent *d'une large autonomie,* les modalités des lois varient dans chacun des vingt-six cantons ou demi-cantons.

(3) La pression atmosphérique normale moyenne est de 1 015 hectopascals.

Tableau de bord

Le premier rapport de l'Observatoire des sciences et des techniques sur la recherche doit permettre la définition de la politique française

CENT cinquante milliards de francs dépensés chaque année. Trois cent mille personnes *en quête de connaissance.* Bref, une France tournée vers la recherche, pas toujours satisfaite mais, depuis déjà dix ans, prioritaire dans tous les budgets. Qui la finance ? Quel est son poids dans l'Europe, dans le monde ? Quels sont ses points forts, ses points faibles ? Quelle est sa place *dans* la circulation des échanges et les échanges internationaux ? *C'est pour répondre à* ces questions que le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, a décidé, en 1988, de créer un Observatoire des sciences et des techniques (OST) capable de dessiner périodi*quement un tableau de bord de la* recherche française. En mars 1990, l'arrêté de création de ce groupement d'intérêt public a permis à l'Observatoire et à ses onze *membres fondateurs* (1) de s'installer sous la présidence de M. Pierre Papon, PDG de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER).

C'est seulement en septembre 1990 que M. Rémi Barré, le directeur de l'OST, et son équipe ont pu se mettre au travail. Treize mois plus tard, ils publient une somme *de quelque trois cents* pages, Science et Technologie, indicateurs 1992 (2), qui se veut un cousin français des fameux Science and Engineering Indica*tors de la National Science Foun*dation. *« Une synthèse qui,* explique M. Barré, *se veut sobre, très en amont. Il faut que tout le monde puisse se saisir de nos chiffres sans réticences, sans soupçons, sans qu'on puisse nous suspecter de quelque ingérence que ce soit. Nos indicateurs doivent être incontournables, ne pas apparaître d'emblée comme «colorés», et donc être acceptables par tous.»*

Les résultats de cette *«géographie politique de la science et de la technologie»,* comme la qualifie M. Papon, devraient permettre aux instances publiques, aux décideurs, d'infléchir leur politique, améliorer ou consolider certaines positions. Tout est désormais écrit, chiffré.

Le rapport met l'accent sur le *vieillissement de la population* des chercheurs français (quarante à cinquante-cinq ans pour 55 % d'entre eux). Autre point noir, la dépense en matière de R-D *(Recherche et développement)* n'est que de 63 % par rapport à celle de l'Allemagne. Ce pays, en effet, consacre une part relativement plus importante de son système *productif* aux activités industrielles, notamment dans les *secteurs moyennement intensifs* en R-D (automobile, biens d'équipements, chimie).

En *revanche, les rapporteurs* notent avec plaisir que la France, qui produit 4,8 % des publications scientifiques mondiales et 17,7 % de celles de la CEE, maintient sa position dans un contexte de compétition accrue. De même, les *parts mondiales des brevets dépo*sés par la France (3,4 % aux Etats-Unis et 8,8 % en Europe) font que notre pays conserve sa place dans une CEE qui a tendance à céder du terrain.

Le poids de l'Ile-de-France

Au chapitre des régions, peu de surprises. *La région parisienne* concentre 52 % des chercheurs et ingénieurs de la recherche publique, consomme 46 % des crédits publics, assure 76 % de la recherche industrielle et *génère* 45 % des brevets déposés par la France dans le système européen. *Viennent* ensuite les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui pèsent respectivement 10 % et 8 % du tout.

Des comparaisons avec l'Europe et *le reste du monde, il ressort que* la bonne tenue de la recherche de base, *tant en* France qu'en Allemagne, est confirmée par la capacité plus grande de ces pays à se porter sur les thèmes scientifiques les plus nouveaux. Ainsi, la France fait la *preuve* de ses avancées dans les domaines de la recherche bio-médicale, de la physique et des mathématiques, l'Allemagne dans ceux de la chimie et de la physique, le Royaume-Uni dans celui de la médecine clinique. *En revanche, la France* ne peut qu'assister, pour le moment, à la montée en puissance de la technologie allemande, trois fois «plus lourde» qu'elle en matière de brevets déposés aux Etats-Unis.

A l'échelle mondiale, la triade CEE-Etats-Unis-Japon représente, *par rapport à l'ensemble du* monde, 70 % des publications scientifiques et 80 % des brevets déposés aux Etats-Unis. Il convient toutefois de constater que le Japon, depuis 1982, a accru sa part mondiale de 16 % pour les *publications scientifiques, et de* 44 % pour les brevets déposés en Europe et aux Etats-Unis.

Selon les rapporteurs, la CEE a une contribution scientifique excédentaire : *« Un dollar de R-D de la CEE produit 1,3 fois plus de publications* [scientifiques] *qu'un dollar de R-D américaine, et 2,2 fois plus qu'un dollar de R-D japonaise.»* Mais en revanche, les Européens ont du mal à rentabiliser ce potentiel scientifique. C'est ainsi que *«un dollar de R-D japonaise produit 1,5 fois plus de brevets déposés aux Etats-Unis qu'un dollar de R-D américaine et 1,7 fois plus qu'un dollar de R-D de la CEE...»*

J.-F. A.

(1) Ministères de la recherche et de la technologie, de la défense, de l'économie et des finances, de l'industrie, des postes, télécommunications et de l'espace, Centre national de la recherche scientifique, Centre national d'études spatiales, Commissariat à l'énergie atomique, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Institut national de la recherche agronomique, Association nationale de la recherche technique.

(2) En vente aux Editions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris. Prix : 300 F.

Conférences

Dans le cadre de l'exposition
LA TABLE D'ORIENTATION DES COMMUNICATIONS
mercredi 6 novembre à 17 h
"Les communications, enjeux stratégiques et géopolitiques"
par Pascal Griset, historien, chargé de recherches au CNRS, enseignant à Paris IV.

Dans le cadre de l'exposition
MACHINES A COMMUNIQUER
mercredi 13 novembre à 17 h
"CD-I, la télévision interactive de demain"
par Guy de Rohan-Willner, directeur commercial Philips IMS.
(accès libre)

Cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue Corentin Cariou 75019 Paris. Métro Porte de la Villette
Informations (1) 40 05 73 32

Le Monde EDITIONS
Les échos de la mémoire
Tabous et enseignement de la Seconde guerre mondiale
Georges Kantin et Gilles Manceron
Préface de Claude Julien
EN VENTE EN LIBRAIRIE

Une amicale mondiale des surgénérateurs

L'Europe et le Japon ont signé un accord de coopération scientifique et technique dans ce domaine

KYOTO

de notre envoyé spécial

LA France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, d'une part, et le Japon, d'autre part, ont décidé, lundi 28 octobre à Kyoto, de procéder à de larges échanges d'informations et à la mise en commun éventuelle de moyens d'essais pour la filière de réacteurs surgénérateurs, dont le développement ne devrait pas intervenir avant 2005-2010.

Un accord qui ne manquera pas de surprendre. Depuis longtemps, en effet, les réacteurs surgénérateurs n'ont plus le vent en poupe, en raison notamment de la faible tension régnant sur le marché de l'uranium dont les prix sont au plus bas, mais aussi du ralentissement, induit par l'accident de la centrale de Tchernobyl, sur la plupart des programmes d'équipement électronucléaire. Dans ce contexte, la principale vertu des surgénérateurs, à savoir leur capacité à économiser grandement le combustible, ne fait plus recette. D'autant que bien peu sont prêts à régler le surcoût qu'implique le développement d'une telle filière.

Les preuves de cette attitude ne manquent pas. En 1988, le Royaume-Uni a annoncé une réduction drastique des crédits alloués au développement de ces réacteurs dont il fut pourtant l'un des champions. Plus récemment, en mars 1991, le gouvernement allemand a cédé à la pression de l'opinion publique et à celle de certains politiques, en renonçant purement et simplement à la mise en service de son réacteur surgénérateur de Kalkar. Résultat : 7 milliards de marks (23,8 milliards de francs) dépensés pour rien.

Quant à la France, elle connaît, comme les autres, les effets de la rigueur budgétaire (le budget de recherche et développement sur les surgénérateurs est passé de 900 millions de francs en 1987 à environ 500 millions de francs aujourd'hui) et attend que les réacteurs qui ont longtemps fait d'elle un leader mondial dans ce domaine soient à nouveau opérationnels. Ce devrait être bientôt le cas pour Phénix (250 mégawatts) qui a récemment connu une alerte sur l'origine de laquelle on s'interroge encore. Faute d'informations sur ce point, le surgénérateur de taille industrielle Superphénix (1300 mégawatts), confronté dans le passé à des problèmes de système de déchargement de combustible (barillet), attendra encore un peu le bon vouloir des autorités de sûreté. Le message en France est clair : surtout pas de bavure sur ce sujet sensible.

L'optimisme des responsables

La situation mondiale des programmes nucléaires étant ce qu'elle est, on peut se demander si, finalement, il n'est pas urgent d'attendre en ce qui concerne les surgénérateurs. Rien n'est plus faux, si l'on en croit les spécialistes réunis du 28 octobre au 1er novembre sur ce sujet à Kyoto (Japon). Certes, aucun d'entre eux n'appelle au développement massif des surgénérateurs dans les toutes prochaines années. Mais tous insistent sur le fait que cette filière s'imposera dans vingt-cinq ou trente ans pour résoudre à la fois des problèmes de production d'électricité et de réduction du volume et de la radioactivité des déchets produits par les centrales. En d'autres termes, il leur paraît peu raisonnable de tout laisser tomber.

Les premiers, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne l'ont compris en tentant, à la fin des années 80, de mettre en commun leurs efforts pour maintenir sur ce thème une activité raisonnable. C'est pourquoi, en février 1989, ces pays ont signé trois accords portant, respectivement, sur la coopération en matière de recherche et de développement, sur la mise en commun de la propriété industrielle, et sur la coopération industrielle (*le Monde* du 17 février 1991). Ainsi tous ces partenaires pouvaient-ils, si nécessaire, répondre à la demande du groupe de travail (EFRUG), chargé par certaines compagnies d'électricité européennes d'étudier la réalisation en commun d'un futur réacteur surgénérateur européen (EFR). Avantages de cette stratégie : la mise en commun des moyens dans une période de restrictions budgétaires, et l'affirmation d'une conscience européenne là où se manifestaient parfois, dans le passé, des réactions nationalistes d'un autre âge.

Les Japonais vont de l'avant

De ce point de vue, la signature à Kyoto de l'accord entre les Européens et les Japonais a la mérite de créer une sorte d'amicale mondiale du surgénérateur. Le choix du Japon n'est certainement pas anodin, car ce pays connaît moins que d'autres des difficultés sur son propre programme. Il dispose, en effet, sur sa côte ouest, non loin de Tokyo, d'une installation modeste d'environ 100 mégawatts (Joyo) et, sur sa côte est, à Tsuruga, d'un réacteur d'environ 280 mégawatts (Monju) qui devrait entrer en service en octobre 1992.

Enfin, le Japon envisage la construction à venir d'un prototype de surgénérateur plus puissant encore, le FBR (670 mégawatts), préfigurant les réacteurs de taille industrielle dont ses responsables entendent bien se doter dans les vingt prochaines années. Les Japonais ont également noué des relations avec les Etats-Unis, intéressés qu'ils sont par l'ambitieux programme américain de surgénérateurs brûleurs de déchets, développés sous la responsabilité de General Electric.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Dangers au microscope

Suite de la page 15

» Il reste beaucoup à faire dans les études de comportement. Celui des groupes, comme celui des individus. C'est ainsi que des recherches montrent que le nombre d'erreurs augmente de manière inversement proportionnelle au temps dont dispose un opérateur pour résoudre un problème inattendu. Or, on le sait, l'« état d'urgence » peut, au contraire, rendre certaines personnes plus performantes. Ces deux visions contradictoires laissent souçonner l'existence de «seuils» qu'il conviendrait d'étudier.

– ***Cela s'applique-t-il aussi aux dangers domestiques?***

– Absolument. Les statistiques montrent d'ailleurs que les accidents domestiques font 12 000 morts par an contre 10 000 pour la route, et 1 000 pour les accidents du travail. Ce n'est pas l'industrie ou le nucléaire, mais la maison qui cause le plus grand nombre de victimes. Les gens n'en ont pas conscience, et perçoivent, au contraire, leur foyer comme un cocon protecteur. Une réaction classique qui fait que les personnes habitant au pied même d'un volcan en ont moins peur que les habitants des localités plus lointaines. L'être humain est naturellement téméraire. Il s'habitue aussi au danger.

– ***De telles statistiques ne visent-elles pas à dédouaner les responsables de la sécurité dans l'industrie?***

– Il s'agit, au contraire, d'utiliser les recherches et les efforts faits dans la maîtrise des risques technologiques pour les appliquer à la vie quotidienne. Un exemple : les employés s'inquiètent, et ils ont raison, des conséquences pour leur vue du travail sur écran informatique. Mais ils s'empressent, à peine rentrés chez eux, de se planter devant le même genre d'écran, celui de leur télévision. On pourrait aussi évoquer, dans un autre registre, la porte blindée, qui donne un sentiment de sécurité aux gens, mais arrête, en cas d'incendie, les pompiers avec la même efficacité que les cambrioleurs ! Grâce à la prévention, le nombre des victimes d'accidents du travail a diminué de moitié en quinze ans. En revanche, il ne cesse d'augmenter, par exemple, pour les activités sportives. Il y a des marges de progrès considérables à faire dans ce que nous appelons les micro-cindyniques (maison, route, accidents domestiques). Il ne s'agit nullement de rechercher le risque zéro. C'est impossible, et même pas souhaitable : l'homme ne peut pas vivre sans prendre un minimum de risques. Le tout est d'être conscient des dangers, de les identifier, de les cerner, et d'éviter ceux qui sont inutiles.

– ***Une question d'éducation...***

– Absolument. Au niveau du primaire, cela devrait être aussi important que la géométrie dans l'espace. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, deux établissements spécialisés ont été créés en 1989 : l'Institut technologique européen de sécurité de Châtellerault, et l'Institut de management des risques de Bordeaux. L'Ecole centrale de Paris propose un mastère de sûreté, et certaines écoles d'ingénieurs dispensent, elles aussi, un enseignement dans ce domaine. La reconnaissance des cindyniques comme une discipline scientifique aidera au développement de ces formations nouvelles. »

Propos recueillis par
JEAN-PAUL DUFOUR

► ***L'archipel du danger – introduction aux cindyniques,*** **par Georges-Yves Kervern et Patrick Rubise. Editions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris. 444 pages, 200 francs.**

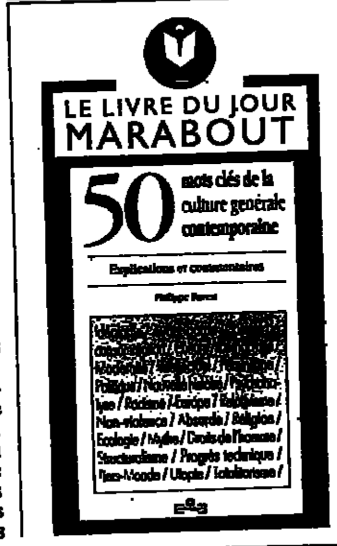

POINTS DE VUE

Rebâtir la transfusion sanguine

par le professeur Jacques Ruffié

TROIS responsables de la transfusion sanguine ont signé un manifeste adressé au président de la République, au premier ministre et aux ministres concernés (*le Monde* du 24 octobre). Ils écrivent : « *que suite à la connaissance du motif d'inculpation du docteur Michel Garretta, nous vous demandons de nous indiquer officiellement si nous pouvons continuer aujourd'hui à délivrer des produits sanguins...* ». Alors que chaque année, plus de 3 millions d'unités de sang sont nécessaires pour traiter un million de malades, que peuvent penser les donneurs de sang, les malades receveurs, d'une telle déclaration émanant de trois médecins qui devraient se souvenir de l'engagement pris à la fin de leurs études, peut-être trop lointaines... lorsqu'ils prêtèrent le serment d'Hippocrate.

En outre, ces trois médecins signent leur communiqué au nom de trois structures : l'Association pour le développement de la transfusion sanguine en ce qui concerne le docteur Jean-Marc Bidet, la Commission nationale consultative de la transfusion sanguine dont le docteur Maurice Chassaigne fut le président, la Société nationale de transfusion sanguine pour le professeur François Streiff (également membre du conseil d'administration du CNTS). Parlent-ils réellement au nom des membres de ces instances ? Ont-elles été consultées avant la publication de cette déclaration ? ... Ou s'agit-il de vieux réflexes, témoins de l'archaïsme d'un système inadapté, à l'origine de la situation actuelle. Irresponsable et indigne sont les seuls mots qui me viennent pour qualifier pareille attitude.

La transfusion sanguine est le fruit de la fidélité et de la conviction de millions de personnes qui offrent leur sang aux autres ; elle est aussi l'image concrète de la survie des malades qui, sans ce traitement, connaîtraient une issue fatale. Elle renverra également encore longtemps l'image de femmes et d'hommes qui souffrent, atteints de maladies transmissibles comme le sida ou les hépatites.

Il est temps de rebâtir la transfusion sanguine : certains ont déjà montré leur incapacité... Les réformes sont maintenant d'une extrême urgence. Elles doivent être l'aboutissement d'une logique évidente, prenant en compte les aspects médicaux, scientifiques, bio-industriels, sociologiques et éthiques. Comment pourrait-on croire que ceux que le scandale a révélés sous leur vrai jour, puissent encore assurer cet avenir ? Place aux jeunes générations. Puissent-elles se libérer de l'exemple de leurs aînés ! On peut être confiant et compter sur les pouvoirs publics pour agir rapidement, en tenant compte du passé, en respectant la logique du présent et en ayant la volonté de préparer activement l'avenir.

La maladie et la mort ne sauraient attendre.

► **Le docteur Jacques Ruffié est membre de l'Institut, de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine et professeur au Collège de France.**

Épidémiologie des hépatites

par les professeurs Jean-Pierre Benhamou, Pierre Opolon, Christian Janot et le docteur Anne-Marie Couroucé

L'AGENT causal de l'hépatite B, le virus HB, a été définitivement reconnu en 1968, quatre ans après sa découverte.

Dès 1971, le dépistage systématique du premier marqueur disponible, l'antigène HBs, a été mis en place sur chaque don de sang. Il a fallu trois ans pour que d'une découverte fondamentale confirmée et reconnue, on puisse passer à un dépistage de masse sur plusieurs millions de dons de sang. L'épidémiologie, les données virologiques, la biologie moléculaire du virus de l'hépatite B ne sont maîtrisées que depuis quelques années. Parallèlement, les tests de dépistage sont devenus de plus en plus fiables et sensibles et de ce fait la prévention de l'hépatite B post-transfusionnelle s'est constamment améliorée.

Six études prospectives menées en France chez les receveurs de dérivés sanguins et publiées de 1980 à 1986 ne retrouvaient qu'une transmission exceptionnelle de l'hépatite B chez les malades polytransfusés.

En octobre 1988, un autre test, l'anticorps anti-HBc, témoignant d'un contact actuel ou passé avec le VhB, a été introduit en transfusion conduisant à l'exclusion de 4 % à 5 % de donneurs.

Sont éliminés chaque année du don du sang environ 4 000 sujets infectés par le virus HB et près de 100 000 sujets porteurs de l'anticorps anti-HBc.

En l'état actuel des technologies adaptées au dépistage de masse, la prévention de l'hépatite B post-transfusionnelle réalisée avec deux tests spécifiques est aujourd'hui très efficace et les hépatites B post-transfusionnelles sont devenues exceptionnelles. Actuellement les modes de transmission de l'hépatite B sont principalement la toxicomanie, les rapports sexuels et la transmission mère-enfant. L'hépatite B reste un problème sérieux de santé publique malgré des mesures de prévention disponibles, telles que la vaccination et le dépistage de l'antigène HBs chez les femmes enceintes permettant de reconnaître les nouveau-nés à risque afin de leur appliquer une prévention.

Les hépatites post-transfusionnelles non-A et non-B n'ont été reconnues qu'en 1973 après l'identification des hépatites A et B.

Ces hépatites dont le diagnostic ne pouvaient se faire que par exclusion ont été provisoirement appelées non-A et non-B. Au fur et à mesure de l'éradication des hépatites E post-transfusionnelles, ces hépatites ont représenté près de 100 % des hépatites post-transfusionnelles dans notre pays.

Dans 75 % des cas, la maladie est totalement asymptomatique et ne peut être reconnue que lors d'études prospectives et systématiques. Le caractère insidieux de ces hépatites rend compte du long délai nécessaire pour caractériser l'épidémiologie de cette affection. Dans la moitié des cas apparaît une hépatite chronique pouvant évoluer sur plusieurs décades vers une cirrhose dans environ 20 % des cas.

L'éviction des donneurs porteurs de l'anticorps anti-HBc et à transaminases anormales a permis de réduire de 20 % à 30 % les hépatites C post-transfusionnelles. Les premiers tests spécifiques du virus de l'hépatite C ont permis de doubler cette efficacité. Les nouveaux tests permettent d'espérer d'ici quelques années une éradication progressive de l'hépatite C post-transfusionnelle au même titre que ce qui a été obtenu pour l'hépatite B.

On constate aujourd'hui que 50 % des formes chroniques de l'hépatite C correspondent à des cas sporadiques chez lesquels on ne retrouve aucun antécédent transfusionnel ou de toxicomanie.

Il est donc clair que les hépatites chroniques C resteront, malgré la prévention de l'hépatite C post-transfusionnelle, un des problèmes préocupants de santé publique dans la décennie à venir.

Si l'on se refère au taux de 0,5 % observé chez les donneurs de sang et si l'on admet que la population active en France est de l'ordre de 25 millions d'habitants, cela correspond à 110 000 personnes atteintes par le virus de l'hépatite C.

Les données épidémiologiques actuelles permettent de prévoir que la moitié des personnes contaminées, soit 55 000, seront atteintes d'une hépatite chronique et que 20 % d'entre elles évolueront vers la cirrhose, soit 11 000 cas.

Ceci représente une estimation basse. Certaines prédictions peuvent faire craindre qu'il ne faille au moins doubler ces chiffres.

► **Les signataires sont respectivement de l'hôpital Beaujon (Paris), du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (Paris), du centre régional de transfusion sanguine (Nancy) et de l'Institut national de la transfusion sanguine (Paris).**

GALERIES Lafayette

En raison de l'inventaire annuel
le mercredi 30 octobre,
nos magasins
ouvriront leurs portes
à 11 h à Haussmann
et 13 h à Montparnasse.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet-Devallet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité : Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

111 MON 03

CULTURE

Van Gogh, la vérité

Suite de la première page

Rien de cela chez Maurice Pialat. Son réalisme, tel autrefois celui de Jean Renoir (fils de peintre impressionniste, comme on sait), se soucie de l'ensemble et non du détail, du comportement et non de l'attitude, de l'ambiance et de l'environnement et non du décoratif, de la nature et non de l'artifice. Il n'a pas besoin d'une foule de figurants en costumes pour l'arrivée du train en gare, les promenades dans les champs et sur les bords de l'Oise, l'animation de la maison Gachet, du café Ravoux ou du bastringue parisien. Il refuse l'appui des lettres échangées entre Vincent et son frère Théo, qui auraient pu servir à un beau commentaire en voix off. Il expédie la relation épistolaire en trois répliques. Il ne montre presque jamais Van Gogh en train de peindre et, s'il le montre, c'est d'une façon très ordinaire.

Pourtant, toute la peinture impressionniste est dans les images. Et tous les interprètes choisis par Pialat prennent vie comme on dit prendre feu. D'un Jacques Dutronc, qui est à jamais ce Van Gogh rassemblant toutes ses étincelles de vie pour exister encore, à Lise Lamitrie (cette M^me Ravoux est la concierge de Pialat) en passant par Alexandra London, Gérard Séty, Bernard Le Coq, Corinne Bourdon, Elsa Zylberstein, Leslie Azzoulai, Chantal Barbarit, Jacques Vidal, enfin tous, on ne peut pas imaginer autrement ces hommes et ces femmes qui ont appartenu à l'histoire de la peinture de Van Gogh.

Ils sont là si vrais, et le bleu que Vincent cherchait à Auvers, comme il avait en Provence cherché – et trouvé – sa couleur jaune, est autant dans les yeux de Dutronc que dans le ciel.

Couleurs et lumière, nature et réalité. Voici cette scène admirable, entre autres, où le dimanche, après un déjeuner très gai chez le docteur Gachet, Vincent se promène le long de l'Oise avec Jo, sa belle-sœur. C'est un long plan séquence aller et retour dans le même espace. En contrebas, au bord de l'eau, Gachet et Théo discutent. Jo confie à Vincent ses petits problèmes conjugaux. Il écarte les branches feuillues qui lui effleurent le visage. Il guide ses pas vers la berge pentue. Et, lorsque le plan se termine, il se jette à l'eau. Plaisanterie ou tentative de suicide? On s'interroge sur l'événement après s'être rendu compte que tout cela était filmé dans l'optique même des impressionnistes.

Et si, du docteur Gachet, qui fut le seul à «sentir» l'importance du changement apporté à la peinture par Van Gogh, on passe à sa fille Marguerite, c'est elle, selon une plausible invention de Pialat, qui comprend finalement le comportement et les raisons de cet homme dont elle est devenue la maîtresse et dont elle ne pourra jamais faire un mari. Dans le cabaret louche où elle est venue avec Théo rechercher Vincent, la jeune bourgeoise retrouve les souvenirs brûlants de la Commune (auparavant évoquée par la gouvernante des Gachet dans un moment bouleversant) et découvre en même temps que l'univers de la bohème et des filles, la frénésie artistique de Van Gogh.

Au milieu d'une agitation folle et sous le choc des couleurs ici différentes, le regard capte plusieurs fois et comme par hasard une femme immobile à une table. Chignon noir, robe noire avec ornements de bâtons métalliques, un verre d'absinthe posé devant, elle est ailleurs... Et Marguerite réalise alors ce qu'est le regard d'un peintre.

Admirable Dutronc, admirable Pialat, qui, de la fin de Van Gogh donne une vision terrible – le bout du malheur d'un homme qu'on laisse mourir – de pudeur et de retenue. Et Pialat, qui ne s'accorde aucune facilité, et surtout pas celle du pathétique, a eu cette extraordinaire trouvaille : le matin qui suit cette mort et où, dans le café, on se force à adopter le chagrin de circonstance, Ravoux remontant de la cave laisse retomber trop vite la trappe ; sa femme la reçoit sur le pied; elle hurle, elle a mal, on s'empresse, on la soigne.

Lorsque, un peu soulagée, elle a cette phrase qui ne s'applique pas à la disparition du peintre : *«Il va me falloir des mois pour m'en remettre»*, l'émotion nous étreint de ce que la vie continue au temps de Van Gogh et au nôtre, au temps de Pialat et de Dutronc. Au temps exactement suspendu que vient de durer un chef-d'œuvre.

JACQUES SICLIER

Le nouveau film de Maurice Pialat

Vincent, Maurice, lui et les autres

Il ne faut pas compter sur Jacques Dutronc pour se plaindre de Maurice Pialat il partage sa vision du monde

On ne saura pas grand-chose des convulsions bienfaisantes qui ont abouti à la naissance de ce film splendide, *Van Gogh*. Pas de la bouche de Dutronc, en tout cas. Aux questions directes (*«Alors, ce grand créateur de Pialat, tout de même, c'est un emmerdeur?»*), ou sournoises (*«Comment Pialat s'y prend-il pour obtenir tant de ses acteurs?»*), Jacques Dutronc opposera des silences légèrement goguenards ou un sourire impassible de joueur de poker, puis livrera quelques demi-confidences, d'une voix douce, à contre-cœur. S'il y a eu guerre, Dutronc a aimé se battre ; à l'évidence, il sait bien qu'il est vainqueur, que le film aussi a gagné, le reste peut-être, en effet, ne regarde-t-il personne.

Jacques Dutronc n'a pas tourné que dans des films extraordinaires, mais il a été extraordinaire dans tous ses films, donnant toujours cette espèce d'énergie rêveuse qui est sa marque, cette présence douloureuse même dans le rire, ce regard d'une limpidité terrible. Depuis bientôt vingt ans, on l'a vu dans plus de vingt films, de Zulawski à Godard, en passant par Lelouch, Mocky ou Sautet.

Il dit qu'il ne sait pas très bien qu'il est acteur, pas plus qu'il ne savait, lorsqu'il chantait, qu'il était chanteur. Ce qui l'intéressait, lui, c'était la musique. A-t-il jamais vu sa vocation contrariée ? Pas du tout. Il raconte : *«Un jour, j'avais filmé Serge Gainsbourg et mon père en train de se parler dans un urinoir. Serge demandait à mon père :* «Votre fils chante, ça vous plaît?», *et mon père répondait :* «Ecoutez, moi, en tant qu'ingénieur des mines, je crois que Jacques fait exactement ce que j'aurais aimé faire.»

La première rencontre avec Maurice Pialat s'est déroulée il y a dix-sept ans : *«Il m'avait vu dans* L'important c'est d'aimer, *il voulait me connaître, c'est tout. On s'est revus, il est venu en Corse, c'était déjà extra cinéma. Plus tard, nous avons travaillé ensemble sur le scénario de* Loulou. *Et puis,* Loulou, *ce n'est pas moi qui l'ai tourné... Il a été gêné, il regrettait. J'avais de ses nouvelles, par petites touches, je rencontrais quelqu'un qui me disait :* «Maurice a parlé de toi, il veut absolument que tu fasses Bardamu (1).»

Bon, on est arrivés au bout du voyage puisqu'on l'a jamais fait. Puis il y a eu toutes ces auditions pour Van Gogh (2), et, finalement, Maurice m'a appelé. On a dîné, il m'a dit, tu fais le film, et en parlant de Van Gogh il disait aussi, si on faisait un policier, à la place... Sa conception, donc, était que ce personnage ne savait pas qu'il était Van Gogh. Et moi, la seule condition que j'ai posée, c'est que je ne voulais pas qu'on me voie peindre. Ç'aurait été mal élevé par rapport à Maurice, qui est un très bon peintre, il y a des choses qu'il faut respecter.». On fait remarquer à Dutronc que c'est la première fois qu'il incarne un personnage ayant existé. Il rit : *«Maigre comme j'étais, je pouvais rentrer dans sa peau. Mais c'est le contraire, c'est le personnage qui doit rentrer en vous, sinon où est l'intérêt? Je vivais le moment présent, je ne faisais pas un film historique. Si un jour je tourne un* Napoléon, *je penserai à Sainte-Anne, où les fous se prennent pour Napoléon, mais là non.»*

On veut bien admettre que tout ce soit passé – malgré la légende – de manière idyllique, mais, enfin, n'y a-t-il pas eu au cours du tournage de *Van Gogh*, des hauts et des bas? *«Théo et des bas?* (rires). *Sans doute. Mais quand Maurice est mécontent, c'est d'abord de lui-même, peut-être va-t-il puiser certaine couleur dans certaine mauvaise humeur?»* Il va en tout cas puiser son exigence dans un puits sans fond. Il y a cette scène, si belle, au bord de l'Oise, et cette chute dans l'eau de Van Gogh, les bras en croix, comme un adieu. Maurice Pialat indique calmement à Dutronc, tu tombes et, surtout, tu restes au fond une minute quinze, ne t'inquiètes pas, j'ai fait poser des gueuses de béton, tu n'auras qu'à t'y accrocher. Premier plongeon, tout habillé, dans une eau glauque et glacée. Dutronc suffoque sagement, compte soixante quinze et remonte, assez fier. Seul commentaire de Pialat : *«Tu as fait des bulles...»*

Jacques Dutronc pendant le tournage de «Van Gogh», de Maurice Pialat.

L'exigence, parfois, prend d'autres formes, secrètes. Jacques Dutronc révèle un détail – mais est-ce un détail ? – émouvant. L'oreille, l'oreille coupée de Van Gogh. On n'en parle pas, juste une réplique : *«Ça ne se voit plus du tout»*. Et pourtant, pendant tout le tournage et bien que cela n'apparaisse jamais à l'écran, Maurice Pialat a exigé que la maquilleuse dessine derrière l'oreille de Dutronc une cicatrice rouge. Parfois même, il interrompait une prise : *«Remettez du rouge, il n'y en pas assez.»*

Jacques Dutronc se rend-il compte de ce qu'il a donné de beau, d'unique, d'exceptionnel, dans ce rôle ? Il élude : *«Avec Maurice, bon, il y a de la pudeur des deux côtés ; il y a des moments, on n'osait pas se regarder. Mais quelquefois je savais que ça concordait, ce qu'il voulait, ce que je faisais... Il lui arrivait alors de parler pendant la prise, la rendant inutilisable, il disait :* «Jacques est bien, là.» *De toute façon, on le sait quand on est bien. C'est comme un cocktail que je faisais, à l'époque où je buvais, que j'appelais Slinger. Menthe fraîche, cognac et Jet 31, du blanc : ça vous propulse de la fraîcheur jusqu'au bout des orteils...»*

Demain, si Maurice Pialat le rappelle, que fera Jacques Dutronc? Il répond, vite : *«Je lui dirai d'abord non pour lui faire plaisir. Et puis oui, pour le satisfaire.»*

DANIÈLE HEYMANN

(1) Ferdinand Bardamu, le héros du *Voyage au bout de la nuit*, de Louis-Ferdinand Céline.

(2) Lambert Wilson et Daniel Auteuil ont été pressentis pour le rôle de Van Gogh.

MUSIQUES

Holliger dans les silences de Beckett

Le Festival d'automne propose deux œuvres du compositeur suisse inspirées par l'auteur de «Murphy»

L'énigme Holliger s'épaissit. Si nécessaire, incontestable avec tous ses mystères, c'était ce *Scardanelli-Zyklus* avec lequel le Festival d'automne lançait l'important «portrait en concerts» qu'elle consacre cette année au compositeur suisse (*le Monde* du 4 octobre). Et nous voici déconcerté après le second volet du portrait. On est toujours placé par l'insaisissable musicien dans les marges du théâtre musical, à un point imprécis entre oratorio sur des textes profanes et opéra de chambre abstrait, entre représentation et liturgie.

Le déclic n'a pas cessé d'être provoqué chez lui par l'enchantement de l'écrit : Hölderlin et ses poèmes de la folie pour *Scardanelli*, Beckett et son théâtre tardif cette fois. Et, dans les deux cas, Holliger se met au service d'écrivains dont les mots, en eux-mêmes, ne disent rien. Mots dont le propos – par refuge contre le réel pour Hölderlin, par choix conscient pour Beckett – est le silence du sens, l'insignifiant.

Mais tout cela est chez Beckett autrement plus concerté, plus cérébral et bien sûr plus intellectuel que chez le lyrique Allemand. Ainsi s'explique peut-être que *What Where* et *Come and Go* (deux grandes demi-heures de musique exécutées la semaine dernière à l'amphithéâtre de la Bastille par la jeune Philharmonie de Stuttgart, et les *Neue Vocalsolisten*, direction Manfred Schreier) n'aient pas l'immédiateté symbolique, ne provoquent pas les mêmes fulgurances dans l'inconscient, n'atteignent jamais, en un mot, à l'ultime simplicité du cycle de deux heures et demie qui les avait précédés dans le programme du festival. Que souhaiter de plus miraculeux, il est vrai, qu'une mise en sons de la folie qui ne verse pas dans la caricature du fou, *Scardanelli*?

Un triple dispositif

What Where, dont c'était la création française, séduit d'emblée par l'association de quatre voix graves (trois barytons-basses, un baryton) et quatre trombones, leur égal en majesté, leur reflet instrumental, leur ombre portée. Deux percussionnistes ponctuent avec une sorte de cruauté sadienne, à grands renforts de râpes grattées, papiers déchirés, clochettes tintinnabulantes et autres résonances glougloutantes, le rituel obscur des questions que s'échangent ces abstractions androgynes (mi-hommes, mi-instruments). Une cinquième voix, hélas, sort d'un haut-parleur caché. C'est une voix de théâtre, presque d'opéra, incongrue dans ce contexte de souffles libres, de son pour le son. La magie première n'y résiste pas.

Come and Go réunit un triple dispositif spatialisé qui nécessite d'être mené par trois chefs. Trois violons sur scène, trois clarinettes en haut des gradins à gauche, trois flûtes en haut à droite et, côté chanteurs, neuf hommes et femmes qui, debout aux côtés de chaque instrumentiste, tournent les pages de la partition. L'attention de l'auditeur est immédiatement sollicitée par le système de passages de relais d'un groupe à l'autre, par ces mots isolés qui, comme aspirés par l'angoisse, émergent de l'instrumental dans une lumière irréelle et blanchâtre, très Schönberg, très *Pierrot lunaire*.

On comprend également assez vite que la composition progresse par rétrécissement progressif de ce qui est chanté et joué, voix de plus en plus étranglées et furtives, raréfaction et dévitalisation des sons instrumentaux, jusqu'à la victoire du silence par abandon. Contrairement à *War Where*, on sait à peu près constamment dans *Come and Go* ce qui se passe, où l'on en est et où l'on va. Mais le contact dans les deux cas reste froid.

ANNE REY

▶ **D'autres œuvres d'Heinz Holliger seront exécutées lors des concerts des 18 et 29 novembre du Festival d'automne, à l'amphithéâtre de l'Opéra Bastille.**

PHOTOGRAPHIE

Mort de John Kobal

Le fondateur de la plus grande collection de photos hollywoodienne au monde est mort à Londres, le 28 octobre.

Né en Autriche en 1940, John Kobal s'est immergé dans le monde du cinéma, en 1964 à New-York, en réalisant des interviews pour la BBC de stars hollywoodiennes dont Barbara Stanwyck, Bette Davis, Faye Dunaway, Robert Redford et Shirley Mac Laine. Les grands studios traversaient alors une période difficile et se débarrassaient des dossiers de presse, photos, posters, affiches, cartes postales, etc., que John Kobal a ainsi récupérés, avec l'appui de Marlene Dietrich, Louise Brooks et Rita Hayworth qui étaient ses amies.

Réputé pour savoir échanger quelques bouteilles de whisky contre des photos, John Kobal crée, à Londres en 1968, la Kobal Collection qui emploie aujourd'hui une douzaine de personnes et comprend plus d'un million de documents qui touchent au cinéma américain et européen de 1900 à nos jours, dont la plus riche série au monde concernant les stars hollywoodiennes.

Auteur d'une vingtaine de livres dont *Garbo* (1966), *Marlene Dietrich* (1967), *la Musique de film américaine* (1970) et *Rita Hayworth* (1976), John Kobal est l'artisan du «come back» de la photo glamoureuse en noir et blanc si présente à Hollywood, des années 20 aux années 50. Il a réhabilité les principaux photographes du genre – George Hurrell, Clarence Sinclair Bull, Ernest Bachrach, Laszlo Willinger – en leur consacrant un livre (*l'Art des photographes du portrait hollywoodien*) et des expositions au Musée d'art moderne de New-York et au Centre culturel du Marais à Paris, en 1983.

M. G.

NOVEMBRE 91

Concerts Radio France

Mercredi 30 octobre - 20h30 - 90 F
Eglise Notre - Dame des-Blancs-Manteaux
Bach
Odile Bailleux, *orgue*
Ensemble vocal et instrumental "Camerata Saint-Louis"
Direction Georges Guillard

Jeudi 31 octobre - 20h30
40 à 190 F
Théâtre des Champs-Elysées
Haydn - Hummel - Dvorak
Stephen Hough, *piano*
Orchestre National de France
Direction Sir Neville Marriner

Vendredi 1er octobre - 20h30
Grand Auditorium de Radio France
Jazz : "Fe and Males"

4 / 6 / 8 novembre 19h30
Châtelet - 150 à 440 F
Satie - Poulenc - Ravel
C. Alliot-Lugaz - J. Taillon
C. Dubosc - D. Henry
B. Uria-Monzon - M. Sénéchal
H. Schaer - D. Byrne - P. Catala
E. Godlewska - V. Chevalier J.M. Saltzmann - M. Quilleveré
Chœur du Châtelet
Orchestre Philharmonique de Radio France
Direction Elihau Inbal

Jeudi 7 - 20h30 - 20 F
Studio 106 de Radio France
Musique traditionnelle
Chansons d'Ukraine et de Russie

Vendredi 8 - 20h30 - 75 à 175 F
Salle Pleyel
Prestige de la musique
Prokofiev
Victor Tretiakov, *violon*
Orchestre National de France
Direction Vassili Sinaiski

Vendredi 14 - 20h30 - 40 à 190 F
Théâtre des Champs-Elysées
Elgar
K. Kulmann - V. Cole - D. Byrne
Chœur de Radio France
Orchestre National de France
Direction Gérard Schwarz

15 et 16 - 18h - 75 F
Théâtre de la Ville
Musique traditionnelle Flamenco

Samedi 16 - 15h - 40 à 110 F
Théâtre des Champs-Elysées
Prokofiev - Ravel
Pavel Berman, *violon*
Lazar Berman, *piano*
Quatuor Via Nova

Samedi 16
Grand Auditorium de Radio France
Orchestre Philharmonique de Radio France
19h30 - 40 F
Gabriele Cassone, *trompette*
Catherine Cournot, *piano*
Eliot Fisk, *guitare*
Aldo Bennici, *alto*
Direction : Luciano Berio
21h30 - 60 F
Berio - Brahms/Berio
Michel Portal, *clarinette*
Direction : Stephen Harrap

Dimanche 17 - 11h - 75 et 90 F
Salle Gaveau
Schubert/Liszt - Schubert
Rachmaninov
Lylia Zilberstein, *piano*

Location : 42 30 23 88
Eglises : vente sur place le soir du concert

Radio france

CULTURE

THÉATRE

L'histoire la plus folle

Passant d'Avignon à Paris, le spectacle de Jorge Lavelli y gagne

COMÉDIES BARBARES
au Théâtre de la Colline

Chaque année, quand les spectacles présentés à la Cour d'honneur rejoignent un plateau de dimensions normalement vastes, on se rend compte que rien n'est plus pareil. A Avignon on voit des masses de couleurs, de formes, on entend des bribes de texte – même sans mistral. De la pièce on reçoit des impressions simples, parfois fortes. Ailleurs, à l'intérieur d'un théâtre, ce n'est pas la même chose plus l'intimité, moins le cérémonial de la nuit. C'est une tout autre sorte de plaisir et d'émotion.

Ainsi, de la Cour d'honneur au Théâtre de la Colline, la mise en scène de Jorge Lavelli sur la pièce de Valle Inclan *Comédies Barbares* se resserre, trouve son rythme – pour les deux parties, on gagne cinquante minutes, – donne son sens au titre. *Barbares* certainement, les personnages habités de passions primitives, versatiles, passant brusquement de la férocité au sacrifice. Mais *Comédies* l'alternance des scènes burlesques et pathétiques – et ce jeu du sacrilège sans lequel il n'y aurait pas de théâtre espagnol – qui construisent l'histoire la plus folle, la plus foisonnante jamais germée dans un cerveau. On se trouve comme devant un feuilleton dont on attend avec impatience le dénouement inévitable à l'épisode suivant, et non, il y a encore une aventure qui vient tout retarder...

Le décor de Graciela Galan, comme les costumes, est celui d'Avignon, un plancher roux qui se relève sur les côtés comme une barque – plus dans le fond, un mur. Quelques accessoires montant des trappes indiquent les changements de lieu, des éclairages découpent des ombres de vitraux, de fenêtres. L'histoire se passe dans la première moitié du vingtième siècle, le thème en est finalement linéaire. C'est la description sarcastique d'une société paysanne, encore médiévale, soumise au pouvoir des curés et des seigneurs, qui chacun de leur côté s'estiment au-dessus des lois. Entre l'écrasement spirituel et temporel, les gens se débrouillent pour survivre et pas toujours honnêtement. C'est un monde d'hommes dans lequel les femmes tiennent une place à la fois essentielle et effacée, elles ont la force des symboles. La mère – Maria Casarès, belle, étonnamment sobre, avec juste l'humour nécessaire – a fui les turpitudes de sa famille et s'en est allée chez elle, où elle vit en accord avec Dieu. Micalea la Rouge – Denise Gence, merveille de finesse, d'ambiguïté – la servante qui sait tout, arrange tout, porteuse de sagesse, de vraie tendresse.

Et Isabel, la filleule, objet des désirs, jeune fille farouche, sincère, amoureuse en même temps que fière. Elle représente la jeunesse rebelle, lucide et incorruptible, l'avenir non seulement des hommes mais de l'Univers. C'est Isabel Karajan, encore plus magnifique qu'à Avignon. Toujours inattendue, elle donne un personnage vulnérable et inquiétant, qui traverse cette histoire comme une lumière brûlante *(voir encadré)*.

Les femmes sont les plus intéressantes dans le spectacle de Lavelli, dans ce monde d'hommes donc, dominé par don Juan Manuel Montenegro – Michel Aumont – pater familias picaresque, pêcheur invétéré, follement généreux. Plus ses trois fils, dont l'aîné – Jean-Quentin Chatelain – surnommé Gueule d'argent tant il est beau, suit les traces de son père. Les deux autres sont des voyous, auxquels pillage et parricide ne font pas peur. D'aventure en aventure don Juan Manuel saisit le sens de la vraie générosité, renonce à ses péchés, aux biens de ce monde, et dans un dernier combat meurt de la main d'un de ses fils, qui, entraîné par un lépreux christique, sera précipité dans les flammes. Et le lépreux miraculé nommera don Juan Manuel Père des pauvres.

Valle Inclan n'abandonne jamais, même dans les épisodes graves, les flamboyantes outrances de son lyrisme. Et de son ironie. C'est une dimension que Michel Aumont semble ignorer. Il est juste, sensible, mais imperturbablement esclave de la raison. D'où certaines baisses de tension dans les scènes où il est seul. Pour le reste, il se met au diapason des acteurs. Ils ont trouvé un jeu homogène, tendu et insolent, qui ne force rien, mais arrive à traduire cette perpétuelle glissade de la cruauté à la caricature, le fameux *esperpento*. Jean-Claude Jay, superbe curé truculent, Claude Aufaure, Maria Laborit, Hélène Theunissen, Maria Verdi, Maurice Chevit... Ils sont près de trente qui interprètent plusieurs rôles, et qui donnent au spectacle, dans un mouvement irrépressible, la force d'un comique furieux.

COLETTE GODARD

▶ **Première et seconde partie en alternance, du mardi au vendredi à 20 h 30. Samedi et dimanche, intégrales première partie à 15 h 30, seconde à 19 h 30. Jusqu'au 18 janvier. Tél. : 43-66-43-60.**

Une jeune fille peu commune

Isabel Karajan porte le nom de son père, et a décidé un jour qu'elle «volerait de ses propres ailes» comme si elle s'appelait Dupont, car sa mère est française. C'est d'ailleurs pourquoi elle a décidé de venir à Paris, parfaire sa connaissance de Molière. *«Je veux pouvoir travailler en deux langues, sinon en trois.»* Isabel Karajan a du caractère et de l'obstination. C'est à l'école, en jouant avec les élèves de sa classe une pièce de Max Frisch, qu'elle a décidé de devenir comédienne.

Elle arrive à Paris, elle a dix-neuf ans, et y reste trois ans. Elle apprend Molière chez Jean-Laurent Cochet, et passe les six derniers mois à l'Ecole du cirque pour rencontrer d'autres gens, essayer autre chose. *«Essayer équivaut en allemand au mot français «répéter», que je n'aime pas, à cause de son côté machinal, passif.»* Entre-temps, elle est allée jouer la Marguerite de *Faust* à Zurich. Ensuite, elle passe deux ans et demi au Thalia, la seconde scène de Hambourg, avec une incursion à la Schaubühne de Berlin, où elle est choreute dans le *Prométhée* mis en scène par Klaus Grüber. *«En Allemagne, les engagements se sont enchaînés régulièrement, c'est le système de la troupe qui veut ça. J'ai beaucoup joué, des rôles très variés, avec des metteurs en scène différents. Mais ma plus belle expérience, je l'ai connue avec Georg Tabori à Vienne.»*

Georg Tabori est un monsieur âgé, qui toute sa vie a été un rebelle et le demeure. Pour les générations suivantes, il est une référence. Il a réuni des comédiens soigneusement choisis, et a fondé à Vienne un théâtre indépendant, non pas contre les méga-institutions, mais à côté. Pour faire autre chose. Ce qui ne paraît pas tellement insolite en France est quasiment délirant dans un ville aussi hiérarchisée. Avec lui, Isabel Karajan travaille sur *Naître coupable, naître victime*, suite d'interviews d'enfants et de petits-enfants de nazis. Le spectacle fait «forte impression», c'est le moins qu'on puisse dire. Tabori envisage de le monter à Paris, en français – avec Isabelle Karajan – mais les droits sont déjà pris.

«Il savait que j'avais envie de retourner ici. Il m'a parlé de Jorge Lavelli, qui pensait monter une pièce de lui, Mein Kampf, *et m'a conseillé d'aller le voir.»* *Mein Kampf* est l'étrange histoire d'un malade nommé Hitler et de deux juifs dont l'un se prend pour Dieu et l'autre a écrit *Mein Kampf*. C'est-à-dire qu'il en a trouvé le titre et la dernière phrase, du genre «ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants». Isabel Karajan envoie son curriculum vitae à Lavelli qui la convoque. Ils parlent de *Mein Kampf*. Puis elle lui fait parvenir une cassette avec un pot-pourri de ce qu'elle sait faire, en particulier un numéro d'écuyère pour une sorte de Gala de l'Union à Munich. Il la convoque, la félicite pour ses talents d'équitation et lui parle des *Comédies Barbares*. Il sait qu'il a trouvé son Isabel.

C. G.

EXPOSITIONS

L'île aux joyaux

Pour la première fois à Paris, les bronzes bouddhiques et hindouistes de l'antique Ceylan

L'île aux joyaux, Ratnadvipa : ainsi était parfois désignée l'île de Ceylan, l'actuel Sri Lanka, dans la littérature de l'Inde ancienne. Le surnom était légitime, si l'on en juge d'après la collection de bronzes prêtée au Musée Guimet. Pour l'essentiel, elle se compose de pièces découvertes depuis une dizaine d'années, depuis que des campagnes de fouilles systématiques ont été organisées sur les sites des palais, monastères et sanctuaires où se concentra la civilisation bouddhique ancienne. Connue sous le nom de «Triangle culturel» parce qu'elle a exploré la région comprise entre les villes d'Anuradhapura, Polonnaruwa et Kandy, cette entreprise s'est révélée magnifiquement fructueuse. Caches découvertes, statues dégagées, architectures remises au jour, et, pour certaines, restaurées : l'archéologie sri-lankaise, jadis inaugurée par les Britanniques, a accompli en une décennie des progrès remarquables.

Elle a ressuscité une sculpture qui compte parmi les plus abouties de l'Asie par son élégance et la virtuosité de ses fondeurs. Or cet art, qu'on le considère du simple point de vue de la géographie, de l'histoire des formes ou de l'histoire des religions, se place entre la civilisation que le bouddhisme a engendrée en Inde et celle qui s'est développée dans l'Asie du Sud-Est, de l'Indonésie de Borobudur aux monuments khmers du Cambodge. La connaissance de ce chaînon manquant permet ainsi d'ajouter des précisions, des étapes et des dates à la chronologie de la diffusion du bouddhisme. Des parentés réapparaissent, des filiations se distinguent, qui n'étaient jusque-là qu'hypothèses et soupçons. Le visiteur de Guimet, s'il se veut méthodique, devra donc, une fois l'exposition parcourue, se promener dans les salles khmères du musée, heureusement voisines, afin d'achever la démonstration historique.

A moins qu'il ne soit un érudit de premier ordre, il devra auparavant apprendre que le bouddhisme fut introduit dans l'île par des missionnaires indiens durant le troisième siècle avant J.-C. et qu'ils procédèrent moins à une conversion qu'à une accoutumance très progressive. Les croyances autochtones, cultes des serpents – *nagas* – et de toutes sortes de divinités et démons, furent peu à peu modifiées, les créatures surnaturelles assimilées au panthéon bouddhique, lui-même fort abondant, et les «nagas» métamorphosés en protecteurs de la nouvelle doctrine. Ce processus fut sans doute fort lent, à en juger par la datation des œuvres bouddhiques les plus anciennes qui aient été retrouvées : un reliquaire en or du premier ou deuxième siècle après J.-C. figurant un stupa et un bol de cérémonie orné de reliefs de la même époque.

Ces objets de culte, quoique précieux, pâtissent d'être rangés à proximité de ce que l'exposition compte de plus surprenant et de plus émouvant, la collection des bouddhas et bodhisattvas assis ou debout fondus dans l'île entre le sixième et le dixième siècles de notre ère. Il y a là, sobrement présentées, des effigies de bronze harmonieusement modelées, aux visages et aux regards éloquents, aux anatomies puissamment bâties et revêtues de plissés voluptueusement sinueux. Les figures les plus réussies, qui datent pour la plupart de la deuxième période d'Anuradhapura, autrement dit le neuvième siècle, se distinguent par l'équilibre de l'exécution, équilibre entre surcharge décorative à l'indienne et simplicité plus rustique, équilibre entre force et élégance.

On ne sait par l'effet de quelle résurgence il passe dans ces œuvres comme un souvenir de la Grèce. Sans doute est-ce en raison de l'usage que les bronziers de Ceylan font du pli et du modelé anatomique, procédés savants qu'ils ont reçus des Indiens, lesquels les avaient reçus du Gandhara, où survivait l'enseignement des Grecs transmis depuis le passage d'Alexandre. Tel Bouddha debout, la main droite à demi levée, la gauche repliée à hauteur de l'épaule, évoque étrangement l'*Aurige* de Delphes. Immobiles, le corps droit, le geste arrêté, ils suggèrent cependant mouvement et tension. Leur attitude ne semble pas de pose, mais un instantané saisi au passage, préoccupation qui n'était pas étrangère aux Grecs. Alors même que les artistes doivent respecter un code déterminé, chaque position des mains et des bras ayant un sens, ils préservent le naturel de la représentation.

Celui qui a modelé il y a plus de mille ans l'Avalokitesvara de bronze doré trouvé à Veragala, a respecté les règles déduites des textes sacrés. Il a placé sur la tête du dieu une coiffure très compliquée et plié ses jambes dans l'attitude canonique du délassement royal. On dirait pourtant un adolescent qui va sauter du haut du mur sur lequel il est assis, ou un nageur tâtant du pied l'eau où il va plonger. Aussi son œuvre est-elle admirable de vérité. On en dirait autant de la Tara méditant, voluptueuse représentation féminine.

Si remarquables soient-elles par leur état de conservation et leur taille, les pièces d'inspiration hindouiste sur lesquelles finit l'hommage à Ceylan ne sont pas de force à se mesurer avec les chefs-d'œuvre plus anciens. Fondues pour la plupart au onzième siècle, elles témoignent du pouvoir des Cola, envahisseurs venus d'Inde dont la domination ruina la puissance bouddhique. Baroques, spectaculaires, tantôt burlesques et tantôt érotiques, il leur manque la simplicité et la justesse de ton qui font la noblesse des sculptures bouddhiques. En elles, la mythologie l'emporte sur l'observation, le légendaire sur le naturel. Ce sont des signes et des symboles, plus étranges que beaux.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 75116 Paris ; tél. : 47-23-61-65. Jusqu'au 24 février.**

A PARTIR DU 6 NOV. 20H30
SIK-SIK,
le Maître de magie
et LE HAUT-DE-FORME
EDUARDO DE FILIPPO
TEXTE FRANÇAIS
HUGUETTE HATEM
MISE EN SCENE
JACQUES NICHET
LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

GAVEAU
GRANDS RENDEZ-VOUS
7 novembre 1991 - 20 h 30
Stephen HOUGH
11 novembre 1991 - 20 h 30
Quatuor JUILLIARD
19 et 21 novembre 1991 - 20 h 30
Martha ARGERICH
Alexander RABINOVITCH

A PARTIR DU 22 OCTOBRE
Les chants de Maldoror
Lautréamont
RES. 42 02 02 68
THEATRE PARIS-VILLETTE

CONNAISSANCE DU MONDE
SALLE CHOPIN-PLEYEL : Dimanche 3 novembre (14 h 30), Lundi 4 (18 h 30), Mardi 5 (18 h 30), Mercredi 6 (15 h et 20 h 30), Jeudi 7 (20 h 30), Vendredi 8 (15 h et 18 h 30), Dimanche 10 (14 h 30 et 17 h), Lundi 11 (15 h).
LES MONTAGNES ROCHEUSES
ETATS-UNIS – CANADA – Film de Jérôme DELCOURT
Des gorges de l'Arkansas au canyon de l'enfer. Quatre saisons dans les Rocheuses. Banff, Jasper, Glacier-Park, Yellowstone. Merveilles des Cimes du Nord-Ouest américain.
PROCHAIN SUJET : L'AMAZONE, du 17 au 25 NOVEMBRE – Tél. 45-61-16-99

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉATRE DES BOUFFES-PARISIENS Lundi 28 octobre 20 h 30 Tél. Loc. 42-96-60-24 (p.a. Valmalete Musicaglotz)	LES LUNDIS DU THÉATRE DES BOUFFES-PARISIENS Orchestre symphonique français Dir. : Laurent PETITGIRARD GARY HOFFMAN Violoncelle SONIA PETROVNA Récitant BACH, KODALY PETITGIRARD
THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 30 octobre 20 h 30 Tél. Loc. 47-20-36-37 (p.a. Valmalete)	Eugène ISTOMIN Piano BEETHOVEN Coproduction Radio Classique Th. Champs-Élysées
SALLE PLEYEL Mercredi 30 octobre 20 h 30 Tél. Loc. 45-61-06-30 (p.a. Valmalete Musicaglotz)	Orchestre Symphonique français Dir. : Laurent PETITGIRARD PIERRE AMOYAL Violon FAURÉ, RAVEL MENDELSSOHN Cto. SCHUBERT
THÉATRE CHÂTELET Théâtre Musical de Paris Lundi 4 Mercredi 6 Vendredi 8 novembre 12 h 45 (p.a. Valmalete)	LES MIDIS MUSICAUX Le 4 : Roman TREKEL Baryton HERBERT KALIGA Piano MARTIN, WOLF Le 6 : Ensemble Musique Oblique POULENC Le 8 : Elisabeth CHOJNACKA Clavecin SYLVIO GUALDA Percussions XENAKIS « Ophea » (1re Aud. à Paris) Mâche « Korwar » OHANA « Miroir de la Célestine » (création française)
THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Du lundi 4 au jeudi 7 novembre 20 h 30 Tél. Loc. 47-20-36-37 14 h à 18 h sf dim. MINITEL 3615 THEA Loc. Caisses 11 h à 19 h sf dim. (p.a. Valmalete)	MARK MORIS DANCE GROUP Dido and Aeneas H. PURCELL Chorégraphie : MARK MORRIS Dir. : Marc MINKOWSKI Ensemble vocal et instrumental LES MUSICIENS DU LOUVRE
AUDITORIUM CHÂTELET Mardi 5 Mercredi 6 novembre à 19 h Tél. Loc. 47-20-36-37 (p.a. Valmalete Werner)	Le 5 : Thomas ALLEN Roger VIGNOLES Piano BONONCINI MONTEVERDI SCARLATTI SCHUBERT Le 6 : Alexander PALEY Piano WEBER, DEBUSSY RACHMANINOV PROKOFIEV
THÉATRE CHÂTELET Théâtre Musical de Paris Jeudi 7 novembre 20 h 30 (p.a. Valmalete O. et C.)	Francisco ARAIZA IRWIN GAGE Piano MOZART, SCHUBERT BEETHOVEN SCHUMANN

THÉATRE OPÉRA BASTILLE Amphithéâtre Vendredi 8 novembre 20 h 30 Places : 90 F Tél. Loc. 44-73-13-00 (p.a. Valmalete)	LES MUSICIENS DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE L'OPÉRA DE PARIS et la musique de chambre MOZART, RAVEL
THÉATRE CHÂTELET Théâtre Musical de Paris Samedi 9 novembre 20 h 30 (p.a. Valmalete Werner O. et C.)	Arnold SCHOENBERG GURRELIEDER Orchestre des OPÉRAS de LYON et de MONTPELLIER Dir. : Kent NAGANO M. PRICE, R. RUNKEL G. LAKES, H. HOTTER F. STRUCKMANN Chœur d'Hommes de Prague Chœur de la RADIO de PRAGUE
THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 18 novembre 20 h 30 Tél. Loc. 47-20-36-37 (p.a. Valmalete)	LES MUSICIENS DU LOUVRE Marc Minkowski Direction JENNIFER SMITH J.-P. FOUCHECOURT PH. HUTTENLOCHER Cath. NAPOLI LULLY : ACIS et GALATÉE Version de concert
THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Samedi 23 novembre 20 h 30 Tél. Loc. 47-20-36-37 (p.a. Valmalete)	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE SAINT-PETERSBOURG Dir. : Youri TEMIRKANOV Soliste Mikhaïl Rudy piano MOUSSORGSKI RACHMANINOV DVORAK
THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 24 novembre 15 h 30 (p.a. Valmalete)	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE SAINT-PETERSBOURG Dir. : Youri TEMIRKANOV Tchaïkovski
THÉATRE CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 25 novembre 20 h 30 Tél. Loc. 47-20-36-37 (p.a. Valmalete Musilyre Concerts Opera Mangt.)	La Grande Écurie et la Chambre du Roy 25e anniversaire Dir. : Jean-Claude MALGOIRE CLAIRE PRIMROSE FRANÇOIS LE ROUX DONALD LITAKER Gluck : ALCESTE (version de concert)

PETIT MONTPARNASSE
Soyez les Premiers aux
PREMIERES
50 % DE RÉDUCTION DU 5 AU 15 NOV.
JACQUES AUDIBERTI
Les Patients
mise en scène GEORGES VITALY
LOC. 43 22 77 74

THÉATRE DE L'ŒUVRE
JACQUES GEORGES
DUFILHO WILSON
Le Météore
de DURRENMATT
adaptation MARCEL AYMÉ
mise en scène G. WILSON
avec PAOLA LANZI J.-PIERRE DRAVEL

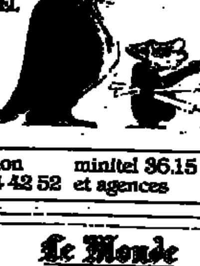

location 48 74 42 52 minitel 36.15 THEA et agences

Le Monde ÉDITIONS
Bernard Féron et Michel Tatu
AU KREMLIN
comme si vous y étiez
Khrouchtchev, Brejnev, Gorbatchev et les autres sous les feux de la *glasnost*
En vente en librairie

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Programmes du mercredi 30 octobre au mardi 5 novembre

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Les Archives du film présentent : la Maternelle (1933), de Jean Benoit-Levy et Marie Epstein, 16 h ; les Insurgés (1949, v.o.), de John Huston, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

De l'or en barres (1951), de Charles Crichton, 18 h ; Comment voler un million de dollars (1966), de William Wyler, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Hommage à la Warner Bros : les Aventures du capitaine Blood (1935, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 14 h 30 ; Petulia (1968, v.o. s.t.f.), de Richard Lester, 17 h 30 ; le Rebelle (1949, v.o. s.t.f.), de King Vidor, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

L'Empire des media : Jeune Public : Spot Nescafé, Transamerica Express (1976) d'Arthur Miller, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Médias en question : Bête et Méchant (1972) de Pierre Demont, l'An 01 (1972) de Jacques Doillon, 18 h 30 ; les Mercredis de la fiction : la Retraite de Jean (1981) d'Yves Laumet, 20 h 30.

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une *sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises* figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

LES CLÉS DU PARADIS. Film français de Philippe de Broca : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CLOSE UP. Film iranien d'Abbas Kiarostami, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOMEWORK. Film iranien d'Abbas Kiarostami, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOT SHOTS ! Film américain de Jim Abrahams, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LINGUINI INCIDENT. Film américain de Richard Shepard, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

OU LE SOLEIL EST FROID. Film roumain de Bogdan Dimitrescu, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

RIFF RAFF. Film britannique de Ken Loach, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN HOMME ET DEUX FEMMES. Film français de Valérie Stroh : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

VAN GOGH. Film français de Maurice Pialat : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE VOLEUR DE CHEVAUX. Film chinois de Tian Zhuang Zhuang, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES EXCLUSIVITÉS

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALICE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

L'AMOUR AVEC DES GANTS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BACKDRAFT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA BANDE A PICSOU (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BARTON FINK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE CHOIX D'AIMER (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROC-BLANC (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; George V, 8e (45-62-41-46).

FISHER KING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

GREEN CARD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HENRY V (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HIDDEN AGENDA (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

J'ENTENDS PLUS LA GUITARE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JAMAIS SANS MA FILLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MADAME BOVARY (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSISSIPPI MASALA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MOHAMED BERTRAND-DUVAL (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT ET JOUR (Fr.-Bel.-Suis.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

RAGE IN HARLEM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE ROI DES ROSES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA TENTATION DE VÉNUS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THE INDIAN RUNNER (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

THE VOYAGER (All.-Fr.-Gr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

TROUBLES (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE VOLEUR D'ENFANTS (Fr.-It.-Esp.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER LE PRÉSIDENT ? (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., sam., lun. 15 h 30.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 19 h.

ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 30.

AMADEUS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h, lun. 19 h 10.

ASTÉRIX LE GAULOIS (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, jeu. 16 h 45, ven. 15 h.

AVENTURES FANTASTIQUES (Tch., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., ven., dim. 10 h (15 F pour les - de 14 ans).

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 15.

BASHU, LE PETIT ÉTRANGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., sam. 18 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., jeu., dim. à 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 20 h 20 dim., lun. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, mar. 20 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven. 19 h 30, jeu. 22 h, sam. 22 h 30, dim. 19 h 45, lun., mar. 20 h 20.

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., dim. 16 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

FANTASIA (A.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h, jeu. 15 h 30.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., dim. 17 h 45.

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., dim. 14 h.

GRAND CANYON (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. 10 h à 21 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, dim. 10 h 30 (26F), 19 h.

HOMICIDE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 12 h.

L'ILE AU TRÉSOR (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, dim. 19 h.

IN BED WITH MADONNA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, ven. 15 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.

KING-KONG (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., ven., dim. 10 h (16 F pour les - de 14 ans).

LIFE IS SWEET (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam., mar. 12 h 15.

LOLITA (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., ven., sam., mar. 21 h, dim. 19 h.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., dim. 17 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 45, sam. 0 h 30.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., ven. 13 h 45.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

LE PORTEUR DE SERVIETTE (It.-Fr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., sam., mar. 14 h.

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 13 h 30.

RHAPSODIE EN AOUT (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

ROLLING STONES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., film à 22 h (100 F).

SID & NANCY (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., mar. 17 h 15.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h 10.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 13 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) (version intégrale) mer. 21 h 10, lun., mar. 17 h 15.

TU MI TURBI (It., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 21 h, ven. 18 h, sam. 19 h 30.

LES GRANDES REPRISES

A PROPOS DE NICE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

BLONDE VÉNUS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

GLORIA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LADY FOR A DAY (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Action Chistine, 6e (43-29-11-30).

MODERATO CANTABILE (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LE NID DES GENTILSHOMMES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

OLIVER TWIST (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PEAU D'ANE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PORTIER DE NUIT (**) (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES QUATRE FILLES DU DR MARCH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

THE SERVANT (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

TOM JONES (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA VIEILLE FILLE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

YOYO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

ZÉRO DE CONDUITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 30 OCTOBRE

« La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois de France », 14 h 30, portail principal de la basilique.

« Le quartier juif du Marais et les petites synagogues », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Monuments historiques).

« Le Louvre des Capétiens et des Valois » (limité à trente personnes), 14 h 30, sous la Pyramide, devant l'auditorium (visites pour les jeunes – Monuments historiques).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 14 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Mme Cazes).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Martin », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Façades d'immeubles remarquables rive droite », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers, sortie rue Réaumur (A nous deux Paris).

« La Conciergerie : du palais des rois capétiens à la prison révolutionnaire. La vie quotidienne des prisonniers sous la Terreur », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition Lalique, une fabuleuse rétrospective », 14 h 30, 107, rue de Rivoli (M. Hager).

« Des bords de Seine à l'église Saint-Eustache en passant par les Halles », 14 h 30, métro Louvre (M. Flameng).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Les Invalides interdits au public : la crypte des 'gouverneurs », 15 heures, voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).

« Sculptures allemandes de la fin du Moyen Age dans les collections publiques françaises, exposition au Louvre », 16 heures, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Approche de l'art).

« Exposition Géricault », 17 h 30, Grand Palais, hall d'entrée (M. Hager).

CONFÉRENCES

Palais du Luxembourg (Sénat), 15, rue de Vaugirard, 19 heures : « Le mont Canisy et les amours de Monsieur de Lassey », par le docteur Guy Héraud, Carte d'identité (Les Normands de Paris).

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL

L'URSS DE LA PERESTROIKA A L'APRÈS-COMMUNISME

Le Monde publie une nouvelle édition de l'URSS de la perestroïka (numéro paru en avril 1989), avec de nombreuses mises à jour : le putsch d'août 1991 et ses conséquences ; l'indépendance des Républiques ; les nouvelles relations politiques et économiques au sein de l'Union.

108 pages – 42 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉCONOMIE

BILLET

Transplants Ford Mazda

Beau sujet pour les experts de Bruxelles. Les voitures fabriquées en Europe par un constructeur automobile américain pour le compte et sous la marque de son partenaire japonais doivent-elles oui ou non être assujetties à l'accord CEE-Japon? En clair, doivent-elles être comptabilisées dans la production des transplants nippons, qui, pour une durée de sept ans, a été plafonnée, officieusement, à 1 200 000 véhicules? La question ne manquera pas d'être soulevée si Ford et Mazda mènent à bien l'accord de commercialisation qu'ils sont en train d'élaborer.

Les dirigeants du numéro deux américain de l'automobile ont en effet confirmé, lundi 28 octobre à Detroit, une rumeur qui s'était répandue de façon insistante, dès la fin de la semaine dernière, dans les couloirs du Salon automobile de Tokyo. Ford, qui possède 25 % du capital de Mazda et coopère déjà sur deux modèles avec son partenaire japonais aux Etats-Unis (la Ford Probe est fabriquée par Mazda et la Mazda-Navajo est produite par Ford), s'apprête en effet à mettre en place une association identique en Europe. Le géant de Detroit envisage désormais d'y produire des véhicules Mazda.

Pour l'industriel nippon, l'intérêt d'un tel accord est évident. Moins internationalisé que ses grands rivaux Toyota, Honda et autres Mitsubishi, Mazda pâtit d'un retard certain dans la conquête du marché européen. Ford, lui, y est implanté de longue date et a plutôt bien réussi son intégration. Le constructeur américain s'est à ce point européanisé, souligneront les mauvaises langues, qu'il n'était pas le moins virulent dans la dénonciation d'un accord CEE-Japon jugé destructeur pour l'industrie automobile du Vieux Continent. Reste que l'accord avec Mazda peut lui permettre de faire tourner certaines de ses usines, principalement les britanniques, durement frappées par la déprime du marché automobile outre-Manche.

Ce légitime échange de bons procédés a en tout cas le mérite de souligner à l'heure où l'industrie automobile tout entière s'est engagée dans une course aux alliances trans-continentales, aux réseaux mondiaux, ce qu'a inévitablement d'imparfaite la protection temporaire assurée par un accord type CEE-Japon. Daimler-Benz s'associe avec Mitsubishi, Renault s'est tourné vers Volvo. Dans le grand jeu des associations, le groupe PSA est l'un des absents de marque. Son président M. Jacques Calvet en est conscient . N'expliquait-il pas, dans *le Monde* du 29 octobre, qu'il n'était pas opposé à des échanges technologiques de son groupe avec un constructeur nippon?

CAROLINE MONNOT

Meteor plus court et plus tardif

Le premier tronçon du métro rapide Meteor, qui doit soulager la ligne A du RER, surchargée, sera plus court que prévu, a décidé le Syndicat des transports parisiens (STP) mercredi 23 octobre. De Maison-Blanche, dans le 13e arrondissement, il n'ira que jusqu'à Madeleine au lieu de Saint-Lazare – soit 7,2 kilomètres au lieu de 9,6 – et comportera sept stations au lieu de dix. A l'origine de cette décision, un surcoût de 30 % (de 4,4 milliards de francs à 5,9 milliards), dû notamment à des améliorations demandées par le STP.

Ce premier tronçon, engagé avec six mois de retard, ne sera prêt que vers la mi-1996 au lieu de la fin 1995. Il est financé per l'Etat (37 %), la région (37 %), la RATP (18 %, avec un prêt spécial de la région) et la Ville de Paris (pour 450 millions de francs).

L'activité du constructeur automobile paralysée

La direction de Renault lance une sévère mise en garde aux grévistes de Cléon

La direction de Renault s'en est pris très vivement, lundi 28 octobre, aux grévistes de l'usine de Cléon (Seine-Maritime), dont l'action bloque l'approvisionnement de la quasi-totalité des établissements du groupe. Lors d'une conférence de presse, M. Michel Praderie, secrétaire général de Renault, a affirmé qu'*«il ne s'agit pas d'une grève mais d'une forme illégale d'action»*. La CGT *«mène une guerre qui relève du terrorisme»*, a-t-il souligné avant de rappeler que la justice a autorisé l'usage de la force pour dégager les accès de l'usine. M. Praderie s'est cependant étonné de n'avoir *«toujours pas reçu de réponse des autorités»* et a relevé les *«déclarations discordantes»* des responsables cégétistes. Selon lui, l'entreprise a déjà perdu *«plusieurs centaines de millions de francs»* et, si les perturbations se prolongent, *«les clients ne pourront plus être servis»*.

M. Praderie a refusé de revenir sur l'accord salarial 1991 (+ 2,5 % d'augmentations générales), mais a évoqué la possibilité de discuter plus tôt que prévu de l'évolution des rémunérations pour 1992 et n'exclut pas des mesures spécifiques à Cléon, à condition que la situation redevienne normale.

Dans une lettre adressée aux salariés de l'entreprise, M. Raymond Lévy, PDG de Renault, dénonce par ailleurs les agissements d'*«un groupe d'extrémistes qui se réclame d'une organisation syndicale»* pour *«prendre Renault en otage»*. M. Lévy, qui rappelle que *«plus de 98 % du personnel touche, hors intéressement, un salaire brut de plus de 100 000 francs par an»*, demande aux salariés de s'engager *«personnellement dans les actions qui seront peut-être nécessaires, dans le strict respect du droit de grève et avec la ferme volonté de maintenir un dialogue social constructif (...) pour revenir à la légalité»*.

De son côté, le CNPF s'est inquiété lundi des *«graves conséquences du conflit de Cléon sur l'activité de Renault»* et a souhaité que *«toutes mesures soient prises afin d'assurer le respect des décisions de justice»*. Enfin, la CGT se dit prête à réagir en fonction des *«événements qui peuvent se produire à Cléon»*.

«Ils ne viendront pas!»

ROUEN

de notre correspondant

Depuis plus de dix jours, les abords de l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime) sont dominés par les panaches de fumée noire de pneus enflammés, signe caractéristique que la tension a monté d'un cran à l'intérieur de l'établissement. Lundi 28 octobre au matin, le directeur, M. André Guilmin, accompagné de quelque deux cents cadres et d'un huissier de justice, a vainement tenté de rejoindre ses bureaux. Refoulé sous une pluie d'œufs et de projectiles divers, il a dû reculer.

«Tout le monde l'a constaté, malgré son coup de force, la direction a été battue. Maintenant, il lui reste à réfléchir, déclarait M. Jacky Touzain, secrétaire du syndicat CGT, à l'issue de l'échauffourée, convaincu que la grève est soutenue par une large majorité des salariés. *Ils ne viendront pas!»* Selon certains, le fait que ce conflit se situe dans la circonscription de M. Laurent Fabius constitue la meilleure garantie contre une intervention des forces de l'ordre, autorisée par une ordonnance du juge des référés de Rouen le 22 octobre. Dans l'entourage local du président de l'Assemblée nationale, on ne cache pas qu'une opération policière aurait un effet désastreux dans le contexte actuel. Néanmoins, la guerre psychologique est alimentée par de multiples rumeurs, comme celle d'une procédure de licenciement engagée contre deux membres du «commando» de quinze hommes cagoulés qui avaient envahi le bureau du directeur de l'usine le 18 octobre.

ÉTIENNE BANZET

EN BREF

□ **SAUR obtient la collecte des ordures de Toulon.** – La ville de Toulon a confié pour six ans à COVED, filiale de SAUR (groupe Bouygues), la collecte des ordures ménagères et la conteneurisation progressive de cette collecte dans la commune. Ce contrat représente un montant annuel de 143 millions de francs. Avec ce nouveau contrat, COVED va collecter les déchets pour 2 millions d'habitants (notamment à La Rochelle, Montélimar, Sèvres...) et gérer près de 60 sites de traitement.

□ **Le Crédit Lyonnais Bank Nederland va supprimer 665 emplois.** – Le Crédit lyonnais Bank Nederland (CLBN), filiale du Crédit lyonnais, a annoncé, lundi 28 octobre à Rotterdam, une réorganisation entraînant dans les cinq prochaines années la suppression de 665 des 3 475 emplois sans que des licenciements aient lieu. Un plan quinquennal (1992-1996) devra faire du CLBN la banque la plus rentable des Pays-Bas, en portant dans ces cinq ans le rendement sur son propre patrimoine à 12 % (contre seulement 7,2 % en 1990). Ce plan prévoit en outre la disparition de neuf des 19 postes de directeur actuels. Selon le président du conseil d'administration, M. Willem Van Driel, ce plan a été rendu nécessaire notamment par la vague récente de concentrations de grandes banques néerlandaises et la disparition des revenus en provenance du financement cinématographique, qui a été repris par la société mère à Paris.

□ **JAL commande 20 Boeing-777.** – Japan Airlines (JAL) a décidé, lundi 28 octobre, de commander 20 appareils Boeing-777 (bimoteurs à large fuselage pour 280 à 380 passagers) pour ses lignes court et moyen-courrier. Ce contrat – dix commandes fermes et dix options – représente un montant de 2 milliards de dollars (environ 11,6 milliards de francs). Les livraisons doivent s'échelonner sur dix ans à partir de mai 1995. JAL est la sixième compagnie à commander des Boeing-777.

La négociation sur le financement de l'UNEDIC

Les propositions patronales sur l'assurance-chômage divisent les syndicats

Avant que ne s'ouvre la troisième séance de négociation sur le financement de l'UNEDIC, le 28 octobre, l'hypothèse d'un accord partiel circulait. Les partenaires sociaux, disait-on, y compris dans les cabinets ministériels, pourraient déjà s'entendre sur 3 milliards de francs d'économies. Cela aurait pu constituer un premier pas dans la voie du redressement pour le régime d'assurance-chômage qui, selon les estimations, devrait connaître un déficit de 7,3 milliards d'ici à la fin de l'année, et de plus de 16 milliards à la fin de 1992. Peine perdue. En fin de soirée, les négociateurs se sont quittés sur un constat d'échec, et ont annoncé qu'ils reprendront le sujet lors de leur prochaine rencontre, le 14 novembre.

Pour répondre à une demande de FO, formulée dans une lettre du 23 octobre, le CNPF avait proposé de rétablir, à compter du 1er novembre, 0,12 point de cotisation, supporté à parité par les salariés et les employeurs, qui avait été supprimé au 1er janvier 1991, en application de l'accord de décembre 1989. Cette mesure, à effet immédiat, aurait dégagé 400 millions de francs supplémentaires en 1991 et 2 milliards en année pleine. Mais, en contrepartie, la délégation patronale souhaitait un effort parallèle des chômeurs indemnisés, pour un montant estimé à environ 1 milliard de francs.

Selon cette logique, un *«différé d'indemnisation»* de cinq jours aurait été appliqué à tout nouvel allocataire. Il apparut cependant que si les intérimaires et les salariés en fin de contrat à durée déterminée n'étaient pas concernés par cette disposition, le rendement espéré chutait à 300 ou 400 millions. Après une interruption, FO fit une contre-proposition. Le délai de carence pourrait être de trois jours pour tous.

Plusieurs thèses s'opposèrent, sans compter avec la CGT qui refuse toute forme d'amputation du niveau ou des règles d'indemnisation. La CGC ne veut pas d'une d'une solution *«parcellaire»*. La CFTC et la CFDT ont un discours analogue. Un délai de carence pénaliserait les salariés précaires, qui font plusieurs allers et retours par an entre l'emploi et le chômage. Il priverait d'une partie de leurs droits les chômeurs qui retrouvent un emploi et sont en période d'essai. En revanche, les deux organisations syndicales voudraient que le *«différé d'indemnisation»* s'applique aux seuls salariés qui touchent une indemnité lors de leur licenciement.

Ce à quoi le CNPF et FO objectent que de telles règles pourraient entraîner *«des dérives»*. Parmi les licenciés, il y a ceux qui reçoivent des indemnités légales, ceux qui perçoivent des indemnités conventionnelles et ceux qui ont accepté des *«départs transactionnels»* avec des primes importantes. Comment peut-on connaître la réalité sans commettre d'erreur?

ALAIN LEBAUBE

Le réseau de l'Ecureuil a achevé sa restructuration

Les caisses d'épargne veulent devenir un groupe financier moderne et puissant

En 1983, le réseau de l'Écureuil comptait 467 caisses d'épargne locales; à la fin de 1990, 200, et, à l'heure actuelle, 31. C'est l'étape terminale d'un processus de concentration et de restructuration amorcé il y a huit ans, dont l'objet était de rattraper un retard de quinze ans sur les puissants réseaux de caisses d'épargne de la Communauté économique européenne, Sparkasse allemandes et Casse di Risparmio italiennes, par exemple, qui pouvaient et peuvent toujours exercer l'ensemble des activités bancaires. Figées depuis cent trente ans dans un régime juridique très imprécis (des fondations de droit privé à but non lucratif et exonérées d'impôts), avec un mode de gouvernement très sclérosé (cooptation d'administrateurs bénévoles, indéfiniment rééligibles), les caisses d'épargne de l'Écureuil s'engagèrent, sous l'impulsion initiale de M. Dominique Taddei, alors député PS du Vaucluse et président du conseil de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations, dans une mutation qui vient de s'achever.

Une loi de juillet 1983, confirmée par la loi bancaire de 1984, fit des caisses d'épargne des établissements de crédit à part entière et habilités à développer une activité financière «généraliste» (octroi de crédits et opération de banque auprès de leurs déposants), en parallèle avec leur fonction de collecte, notamment sur le fameux livret A, exonéré d'impôt, dont le produit, on le sait, est utilisé par la Caisse des dépôts pour financer le logement social.

Pour les structures, à la cooptation de notables locaux, restée inchangée depuis 1854, était substituée l'élection de conseils consultatifs élus par une partie des déposants et de conseils d'orientation et de surveillance (COS), désignés au scrutin proportionnel par les maires, les salariés et les déposants, qui nomment le directeur général et les directions des caisses. Enfin, une structure centrale, le Centre national (CENCEP), dont le capital était détenu par les caisses d'épargne (50 %), la Caisse des dépôts (35 %) et des organismes à créer, les SOREFI (15 %), devenait et reste le chef du réseau, chargé de représenter collectivement les caisses, de négocier et de conclure des accords nationaux et internationaux, de prendre toutes mesures nécessaires à l'organisation, au bon fonctionnement et au développement du réseau, et d'exercer un contrôle administratif, financier et technique sur sa gestion.

Nécessaire concentration

En 1985, en application de la loi de 1982, 21 sociétés régionales (SOREFI) étaient créées pour faire fonctionner un circuit court de financement à l'échelle de la région. Mais, avec l'ouverture des frontières financières européennes, le réseau de l'écureuil conservait encore un important retard sur ses homologues européens. Une étude était demandée, fin 1989, au cabinet d'organisation McKinsey pour déterminer l'évolution future du réseau et, notamment, la concentration nécessaire pour financer et développer les moyens techniques indispensables face à la concurrence des autres réseaux (banques commerciales et mutualistes). L'étude recommanda de ramener à 50 le nombre de caisses, déjà revenu de 467 à 187, de renforcer le CENCEP et de créer une ou plusieurs caisses centrales chargées de gérer les liquidités.

Aujourd'hui, au terme des fusions, il n'existe plus que 31 caisses, avec, en moyenne unitaire : 1 000 salariés, 1 milliard de francs de fonds propres, 180 points de vente et 27 milliards de francs de total de bilan. L'écart entre la plus petite et la plus grande a été radicalement réduit : 1 à 6 contre 1 à 300, soit 500 à 3 000 salariés et 80 à 300 points de vente. En outre, après une discussion difficile avec une Caisse des dépôts et consignations (CDC) soucieuse de ne pas perdre la gestion de 120 milliards de francs de liquidités, un compromis était trouvé, avec la création d'une société centrale de trésorerie, détenue à 65 % par la CDC et à 35 % par la Caisse d'épargne, pourcentage inversé pour une société centrale d'émission pour le refinancement des caisses régionales, les SOREFI disparaissant. Enfin, le CENCEP voyait ses pouvoirs accrus en matière de regroupement de caisses et d'agrément de leurs dirigeants, le tout concrétisé par la loi du 10 juillet 1991.

Aujourd'hui, MM. Jean-Pierre Thiolon et Alain Le Ray, respectivement président du directoire et président du conseil de surveillance du CENCEP, mettent en avant la puissance d'un groupe d'établissements en pleine modernisation, avec ses 35 600 personnes, ses 5 800 points de vente et ses 2 300 guichets automatiques, avec aussi ses 48,8 milliards de francs de fonds propres, au troisième rang français pour le bénéfice net (2,83 milliards de francs après 900 millions de francs d'impôts), au cinquième rang pour le total du bilan et au sixième rang pour les dépôts (hors livret A).

L'Écureuil distribue 10,5 % des crédits immobiliers aux ménages, 20 % des PEP, 8 % des OPCVM (SICAV et FCP) et annonce, pour le premier semestre 1991, une progression de 13,2 % pour le bénéfice brut comptable (+3,2 %). Il va profiter de sa restructuration pour modifier son nouveau *«système d'identité visuelle»*, l'image d'un écureuil, imaginée en 1942, redessinée en 1950, 1965 et... s'orientant vers un graphisme audacieusement stylisé, qui demande un peu d'imagination pour retrouver la forme de l'amateur de noisettes.

C'est sous ce nouveau logo que les caisses d'épargne de l'Écureuil, fortes de leurs 28 millions de clients, vont tenter de conquérir leur place de banque à part entière, dans un pays qui compte neuf réseaux (record d'Europe) de collecte de dépôts à vocation nationale (Crédit agricole, BNP, Crédit lyonnais, Société générale, caisses d'épargne, CIC, Banque populaire, Crédit mutuel et Poste).

FRANÇOIS RENARD

LES FRANÇAIS FACE A L'ARGENT
SONDAGE EXCLUSIF
Epargne, placements, crédit, solidarité...
Que faites-vous de votre argent en 20 questions.
• Allemagne : un an après.
• Retraite : ce qu'on vous cache.
SCIENCE & VIE ÉCONOMIE
LE MAGAZINE EXPLORATEUR DE L'ÉCONOMIE

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

A six semaines de la signature

Un statut particulier pour la Grande-Bretagne

Suite de la première page

Cette étape, les Pays-Bas souhaitent que les Douze la franchissent de concert, pour que l'UEM prenne un élan véritablement collectif, c'est-à-dire sans que la Grande-Bretagne reste sur la ligne de départ. C'est pourquoi ils proposent que le traité réserve *« un statut d'exception »* aux pays dont le Parlement national refuserait, le moment venu, l'intégration monétaire intégrale. Traduisant ainsi le principe déjà acquis selon lequel aucun Etat membre ne devrait être contraint d'adhérer à la phase finale de l'union, les Pays-Bas tendent ostensiblement la main aux conservateurs britanniques.

Cette disposition signifie en effet que le Parlement de Westminster pourrait, à terme, refuser de franchir le Rubicon des taux de change fixes et de la monnaie commune. L'espoir est que Londres, fort de cette garantie, signe dès maintenant le traité sur l'UEM, et que les parlementaires de Sa Gracieuse Majesté le ratifient, puisqu'il n'entraîne pas une abdication anticipée de leur souveraineté. Espoir vain ou bon calcul ?

La manœuvre, qualifiée d'*« ingénieuse »* par la presse britannique du week-end qui en avait eu vent, comporte un risque : celui d'affaiblir l'objectif intégrationniste de l'union en ouvrant à l'ensemble des Parlements des Etats membres la possibilité de s'engouffrer, le cas échéant, dans l'échappatoire taillée sur mesure pour la Grande-Bretagne. Pour contourner cet écueil, M. Kok va proposer aux chefs d'Etat et de gouvernement de signer à Maastricht une déclaration annexée au traité, mais dont la valeur est purement politique, dans laquelle ils affirmeront notamment leur *« ferme détermination à participer à la troisième phase de l'union »*. Cette idée n'est pas du goût de toutes les capitales. Paris et Bonn, dit-on, appréhenderaient que les pays réticents n'en profitent pour se compter, jetant alors une ombre hypothétique sur toute la construction. Mais M. Wim Kok pense le contraire, qui accorde une portée générale sinon symbolique à ce texte, dont il espère qu'il *« sera approuvé par les Douze : il permet à tous les pays de se rallier au traité, qui laisse à chacun le droit d'adopter une position d'exception »*.

Cette dernière formule, au demeurant ambiguë, ne vaut pas pour la deuxième de l'union, qui commencerait le 1er janvier 1994, comme prévu, et dont le contenu est précisé par le projet néerlandais. Il s'agira d'accélérer *« la présence économique et monétaire des Etats membres »*, en confiant à la Commission et au conseil des ministres des finances un pouvoir de *« surveillance multilatérale »* dans le cadre des grandes orientations de la politique économique communautaire définie chaque année par le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement. Ainsi, une procédure d'étude des déficits budgétaires ou des endettements publics excessifs sera automatiquement mise en œuvre par la Commission lorsque le déficit d'un Etat membre sera supérieur à 3 % du produit intérieur brut (PIB) ou lorsque sa dette excédera 60 % du PIB. Cette procédure donnera lieu à des recommandations pour corriger la situation et, dans un stade ultérieur, à des sanctions.

La situation budgétaire des Etats membres n'est que l'un des quatre critères d'évaluation du degré de *« convergence durable »* que les Douze doivent s'efforcer d'atteindre avant d'adopter les mêmes taux de change et la même monnaie. Les trois autres critères concernent l'inflation (qui, pour un pays donné, ne devra pas être de plus de 1,5 % supérieure au taux moyen des trois pays les plus performants), la stabilité monétaire (respect des marges de fluctuation du système monétaire européen, le SME, et pas de dévaluation) ainsi que les taux d'intérêt à long terme (plafonnés à 2 % de plus que les taux en vigueur dans les trois pays les plus performants).

La deuxième phase de l'UEM devrait être aussi marquée, dans l'esprit de la présidence néerlandaise, par *« le gel de l'écu »*, en stabilisant, à partir de 1994, la composition de l'unité de compte européenne. Les Pays-Bas espèrent toutefois favoriser son usage dans les milieux financiers. Cette transition sera préparée par l'Institut monétaire européen (IME), dont la mission consistera aussi à coordonner les politiques monétaires des Etats membres et à préparer la mise en place de la Banque centrale européenne qui est appelée à lui succéder. Mais la composition de l'IME est encore sujette à discussion : les gouverneurs des banques centrales nationales y siégeront bien, mais ces derniers, réunis le 28 octobre à Bâle, n'ont pas encore tranché la question de savoir s'il fallait faire une vraie nouvelle institution en dotant l'IME d'un président et d'un vice-président. Qui les nommera et quelle sera leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques ? Question adjacente aussi en suspens : les éventuelles compétences supranationales de l'institut lors des préparatifs techniques de la troisième phase de l'union économique et monétaire. Le passage à celle-ci est encore entouré de trois incertitudes. En premier lieu, la date : le projet néerlandais précise que la Commission européenne et l'IME feront un rapport *« d'ici à la fin 1996 »* sur le niveau de convergence économique et monétaire atteint alors par les Douze, à charge pour le conseil européen de fixer une date de principe pour le lancement de la troisième phase, au plus tôt, donc, le 1er janvier 1997. Mais M. Kok n'a pas caché que ce calendrier était quelque peu optimiste. D'autant que sa réalisation dépend d'une autre condition qui reste à préciser : l'UEM n'entrera en vigueur à la date choisie par le conseil européen que si un nombre minimum d'Etats membres remplissent les critères de convergence définis plus haut ; le texte néerlandais propose ainsi trois variantes : six Etats membres, ou sept, ou huit. Dernière incertitude : le texte de M. Kok ne dit pas explicitement si la décision des chefs d'Etat et de gouvernement sera prise à l'unanimité ou à la majorité qualifiée ; mais cette deuxième hypothèse est la plus probable puisqu'il est prévu qu'aucun pays ne pourra mettre son veto au lancement de la troisième phase.

D'autre part, aucun pays ne pourra être longtemps *tenu à l'écart de l'Union*. Les Etats membres désireux d'y participer mais ne remplissant pas les conditions de convergence se verraient attribuer un *« statut dérogatoire »* qui serait soumis à révision *« au moins tous les deux ans »*. Une UEM à trois vitesses est, de fait, possible avec, d'une part, des pays voulant y participer mais ne le pouvant pas (cas des pays à statut dérogatoire), d'autre part, des pays pouvant y participer mais dont le Parlement ne le voudrait pas (statut d'exception prévu pour la Grande-Bretagne), et enfin des pays voulant et pouvant y participer pleinement.

Pour éviter qu'un fossé ne se creuse entre cette dernière catégorie de pays et ceux n'ayant pas pu ou pas voulu transmettre leur souveraineté monétaire, les Pays-Bas proposent de doter la future Banque centrale européenne (BCE) d'une Chambre des gouverneurs. Constituée des gouverneurs des banques centrales nationales, cette instance aurait pour fonction de coordonner les différentes politiques monétaires continuant d'exister au sein de la Communauté et pour avantage d'associer tous les Etats membres à la BCE. Mais certains pays s'opposent à ce montage.

De façon plus générale, les ministres des finances des Douze et, le cas échéant, les chefs d'Etat et de gouvernement doivent encore rendre une série d'arbitrages sur les aspects institutionnels de l'UEM. La présidence néerlandaise propose ainsi que la Commission européenne *« partage son droit d'initiative »* avec la Banque centrale, dans des domaines bien spécifiques, ce qui revient à étendre les compétences des organes supranationaux au détriment des instances intergouvernementales. Si le conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement a un rôle politique important à jouer pour définir les lignes directrices de la politique économique de la Communauté et pour fixer la date de passage à la troisième phase de l'union, c'est le conseil des ministres des finances qui prend, dans les deux cas, les décisions formelles à la majorité qualifiée, c'est-à-dire selon un mode véritablement communautaire.

CHRISTIAN CHARTIER

Londres ne signera pas la déclaration annexe

Dans une première réaction, le gouvernement britannique s'est félicité, mardi 29 octobre en fin de matinée, selon une déclaration des services du premier ministre, M. John Major, du projet de traité de la présidence néerlandaise de la CEE sur l'union économique et monétaire (UEM). Selon le 10 Downing Street, la déclaration annexe au projet de traité lui-même, qui prévoit une *« transition rapide »* vers la troisième phase de l'UEM (monnaie unique et banque centrale unique), n'a *« aucune importance »* parce qu'elle n'est pas *« légalement contraignante »*. Le gouvernement britannique ne la signera pas dans sa forme actuelle. – *(AFP, Reuter.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LE GROUPE GAN EN 1991 : RESULTATS CONSOLIDES DU PREMIER SEMESTRE

Forte hausse de l'activité assurance : + 18,5 %
Augmentation sensible du résultat brut d'exploitation bancaire : + 15,7 %

Le Conseil d'Administration de la Société Centrale du GAN, réuni le 23 octobre 1991 sous la présidence de Monsieur François HEILBRONNER, a examiné les comptes consolidés du premier semestre 1991.

L'ACTIVITE ASSURANCE

Primes émises : 19,5 milliards de francs.

Les primes d'assurance consolidées au 30 juin 1991 s'élèvent à 19,5 milliards de francs, en augmentation de + 18,5 % sur le premier semestre 1990, et de + 17,9 % à périmètre constant. Cette forte croissance est liée à un développement très favorable des opérations vie et capitalisation, ainsi qu'à une reprise de l'activité commerciale en assurances dommages.

Le chiffre d'affaires des sociétés françaises d'assurance vie et capitalisation est en progression de 28 %, grâce au rapide développement des assurances individuelles, notamment à prime unique

Les sociétés françaises d'assurances dommages enregistrent une croissance de leur chiffre d'affaires de plus de 6 % : celle-ci résulte, en particulier, de l'évolution favorable de la branche automobile, qui traduit le succès des Tarifs Bleus.

La charge technique en assurances dommages est en léger retrait par rapport au 1er semestre 1990, qui avait enregistré les conséquences des tempêtes de début d'année. Cependant, les tendances actuelles du marché laissent présager un alourdissement de la sinistralité, notamment en risques industriels.

En assurance vie, le développement des contrats d'épargne se traduit par un fort provisionnement en faveur des assurés.

A l'étranger, les opérations d'assainissement en cours, notamment en Grande-Bretagne, se traduisent par une croissance limitée du chiffre d'affaires.

Les résultats des filiales étrangères restent déficitaires au 30 juin, en raison des coûts de restructuration comptabilisés pour l'essentiel au 1er semestre : les mesures prises permettent d'envisager une amélioration des résultats du second semestre.

La contribution de l'activité assurance au résultat net consolidé du 1er semestre 1991 s'établit à 712 millions de francs, contre 386 millions de francs à fin juin 1990.

L'ACTIVITE BANCAIRE ET FINANCIERE

Produit net bancaire : 8,2 milliards de francs.

Les banques du CIC intégrées globalement depuis les comptes annuels de l'exercice 1989, apportent la plus grande partie de l'activité bancaire du Groupe.

Dans un contexte général de ralentissement de l'activité qui a été ressenti tant en matière de dépôts que de crédits, le Groupe CIC est parvenu à améliorer sensiblement son résultat d'exploitation.

Le produit net bancaire a progressé de plus de 6 % à méthode de consolidation identique, par rapport au 1er semestre 1990, alors que les frais généraux n'ont augmenté que de 3 % avec des frais de personnel en légère baisse. Le résultat brut d'exploitation s'élève ainsi à 2,6 milliards de francs. Il a crû, à méthode de consolidation identique, de 15,7 % par rapport au 1er semestre 1990.

Après l'effort important de provisionnement consenti en 1990, le Groupe CIC a pu ramener ses dotations nettes aux provisions de 2,0 milliards de francs au 1er semestre 1990 à 1,4 milliard de francs au 1er semestre 1991.

L'amélioration de la productivité et la maîtrise des risques ont permis de dégager un résultat d'exploitation après provisions et amortissements de 646 millions de francs (610 millions de francs à méthode de consolidation identique) au 30 juin 1991, reflétant un assainissement de la situation globale du Groupe.

Les produits exceptionnels s'établissent à 0,3 milliard de francs contre 1,7 milliard au 1er semestre 1990.

Le résultat net du Groupe CIC s'élève ainsi à 555 millions de francs au 30 juin 1991. Compte tenu du taux de participation du GAN dans le capital de la Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne et des retraitements de consolidation, la contribution du CIC au résultat net consolidé du Groupe est de 186 millions de francs ; celle des autres filiales bancaires et financières s'établit à 64 millions de francs.

La contribution totale des activités bancaires et financières au résultat net consolidé ressort à 250 millions de francs au 30 juin 1991.

RESULTAT NET CONSOLIDE : 961,9 MILLIONS DE FRANCS

Le résultat net consolidé, part du Groupe, s'élève au 30 juin 1991 à 961,9 millions de francs contre 946,9 millions de francs pour le 1er semestre 1990.

En l'absence d'événement exceptionnel au cours du second semestre, le résultat de l'exercice 1991 pourrait être voisin de celui enregistré en 1990.

■

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du GAN a arrêté le projet de traité d'apport par l'Etat à la Société Centrale du GAN de 6.089.463 actions de la Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne, qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société Centrale au mois de décembre.

L'apport sera rémunéré par l'attribution à l'Etat de 871.104 actions de 37 francs de nominal de la Société Centrale à titre d'augmentation de capital, assortie d'une prime d'apport de 2.308.008 851 francs, sous réserve d'ajustements au vu des conclusions définitives des Commissaires aux Apports.

A l'issue de cette opération, la participation directe et indirecte de la Société Centrale du GAN dans le capital de la Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne sera de 80,06 %.

Enfin, le Conseil d'Administration a arrêté le projet d'apport par la Société Centrale à GAN SA de 100 % des titres du GAN Capitalisation et 25,36 % des titres du GAN Incendie Accidents qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire de GAN SA, le 2 décembre 1991.

Cette opération qui constitue un simple reclassement interne, permettra de regrouper sous GAN SA l'ensemble des participations dans les sociétés d'assurance du Groupe.

GROUPE gan

MEDIA-FRANCE

SERVICES

Accor compte réaliser une augmentation de capital sur l'hôtellerie des Wagons-Lits

Le groupe hôtelier français Accor entend prendre le contrôle direct de la majeure partie de l'hôtellerie de la Compagnie internationale des wagons-lits (CIWLT). Cela apparaît dans le projet de *« prospectus »* précisant les conditions de l'offre publique d'achat qu'il a lancée sur la CIWLT, OPA qui doit être approuvée cette semaine par la Commission bancaire et boursière belge.

Accor veut en effet – il l'a précisé à la Commission bancaire – réaliser une augmentation de capital de PLM SA, holding qui coiffe les hôtels Pullman, Altea et PLM Azur, les remontées mécaniques du Mont-Blanc et les 21 % que la CIWLT possède dans les résidences hôtelières Locarev Maeva. Le groupe français va faire apport à ce holding des hôtels Mercure, Sofitel et de ses hôtels de loisir, évalués à 4 milliards de francs, contre 2 milliards pour les Pullmann, Altea et PLM Azur. A l'issue de cette opération, il détiendra 72 % de PLM SA ; la CIWLT n'en aura plus que 22 % au lieu de 77 % aujourd'hui et le public 6 % (au lieu de 23 %).

Accor va ainsi assurer directement son contrôle sur la majeure partie de l'hôtellerie des Wagons-Lits (seuls restent en dehors les hôtels deux étoiles Arcade), comme M. Pierre Bellon, président de la Sodexho, avait tenté de le faire en 1990 pour la restauration. Les directions ont été fusionnées en mars, mais le contrat de gestion conclu à cette date était provisoire. D'autre part, le groupe rationalise sa structure juridique et financière, en constituant plusieurs *« pôles »* pour l'hôtellerie : les 360 hôtels de l'ensemble Accor-Wagons-Lits, les 230 Novotel, les 260 Ibis et les 170 Formule 1 (réunis dans Sphère), enfin les Motel 6 qu'il possède aux Etats-Unis.

GUY HERZLICH

ETRANGER

Les douze Républiques souveraines d'URSS reconnaissent leur responsabilité conjointe sur la dette soviétique

Les douze Républiques souveraines ont signé, lundi 28 octobre au soir à Moscou, un mémorandum reconnaissant leur *« responsabilité conjointe et solidaire »* sur les emprunts contractés à l'étranger par l'Union soviétique. Ce mémorandum en trois points, qualifié d'*« historique »* par des représentants du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7), a été obtenu après deux jours de discussions serrées.

Le premier point souligne la responsabilité des signataires envers les créditeurs de l'Union soviétique ; le deuxième prévoit que les douze Républiques mandatent la Vnechekonombank (Banque des relations économiques extérieures de l'URSS) comme gestionnaire de la dette soviétique. Enfin, les signataires s'engagent à assurer le service de la dette et à fournir toute information concernant les avoirs et les passifs de l'Union soviétique. A la demande de cinq Républiques (Ukraine, Biélorussie, Russie, Moldavie, Géorgie), une mention a été ajoutée concernant une éventuelle participation des pays baltes, devenus indépendants, à la charge de la dette soviétique.

A l'issue de deux journées de réunion, le Groupe des sept a donc obtenu ce qu'il était venu chercher : un engagement écrit de toutes les composantes de l'ancienne Union soviétique à assumer les responsabilités des crédits qui lui ont été accordés par les pays occidentaux. La dette de l'URSS est estimée à 65 milliards de dollars environ (400 milliards de francs). – *(AFP.)*

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

« La Société Togolaise du Coton (SOTOCO) lance un appel d'offres international sur financement conjoint de l'IDA (Banque mondiale), de la CCCE et du FAC, pour la fourniture de trois lots insecticides :

Lot n° 1 : Pyréthrinoïde + Organo-phosphoré
Acaricide 30 000 litres
Lot n° 2 : Pyréthrinoïde + Organo-phosphoré
Aphicide 120 000 litres
Lot n° 3 : Pyréthrinoïde + Organo-phosphoré
Aphicide 530 000 litres

Les produits doivent obligatoirement provenir des pays membres de la Banque mondiale, de la Suisse ou de Taïwan (Chine).

Le cahier des charges peut être retiré auprès de la CFDT - 13, rue de Monceau 75008 Paris - Télex n° 644 839 F - Télécopie n° 43-59-50-13 (Attention M. Beroud), ou à la délégation SOTOCO - BP 3553 à Lomé (Togo) - Tél. : (228) 21-05-39 ou 21-68-00.

Prix total : 9 000 F (lot n° 1 : 1 000 F - Lot n° 2 2 000 F - Lot n° 3 : 6 000 F).

Date limite de dépôt des offres : le 18-12-91 à Lomé (Commission Consultative des Marchés). »

du Traité d'union économique et monétaire

Un entretien avec le professeur Michel Aglietta

« Il faudra que la diplomatie vienne épauler la monnaie »

Pour M. Michel Aglietta, professeur d'économie à l'université Paris X-Nanterre, le traité d'union économique et monétaire qui devrait être signé par les Douze à la fin de l'année apparaît « raisonnable ». Mais il éclatera sans la signature parallèle d'un traité d'union politique.

« L'union économique et monétaire (UEM) semble désormais en bonne voie. Il paraît probable que les douze pays signeront un traité à la fin de cette année. Mais ils ne rejoindront pas tous en même temps l'union. Chacun entrera à son rythme. Cela vous paraît-il une bonne façon de bâtir l'Europe?

– Le compromis paraît raisonnable. Il fallait prendre en compte la diversité des Douze et leurs différentes facultés d'ajustement au régime de changes fixes que constituera l'union. Pour un gouvernement, s'engager dans un système qui restreint sa liberté de politique macro-économique est une décision irréversible. Il faut que le pays soit prêt à l'accepter. Compte tenu des déséquilibres hérités du passé, il n'y avait aucune raison pour que les Douze soient tous prêts exactement en même temps.

– L'Europe aura donc plusieurs vitesses?

– Oui, et c'est le plus raisonnable. L'important est que tous les pays participent à l'élaboration de l'acte d'union et à ses règles, puis signent le traité. On allie ainsi une unanimité des Douze sur le principe et un maximum de souplesse dans son application. L'existence de plusieurs vitesses apparaît comme une concession faite par les Français aux Allemands. Mais l'autre solution, qui consistait à attendre que tout le monde soit prêt, serait revenue à repousser l'échéance *sine die*. C'était ce que souhaitaient les Britanniques.

» Je crois que l'annonce de l'union et la constitution d'un noyau de départ de pays y participant vont agir comme des forces d'attraction. Les autres pays vont vouloir rejoindre l'union au plus vite et vont donc accélérer leurs politiques d'ajustement. On le constate aujourd'hui avec le système monétaire européen (SME) qui est un embryon de l'union : le SME a deux vitesses puisque la monnaie d'un pays peut fluctuer autour d'un pivot avec une marge soit de 6 %, dans une bande dite *« large »*, soit de 2,25 %, dans une bande dite *« étroite »*. Cette faculté a été à l'origine du succès du SME, que les pays ont rejoint au moment de leur choix et avec la bande de fluctuation qui leur convenait.

Récupérer la philosophie anglaise

– Il y a eu une autre concession faite à l'Allemagne. La création de la banque centrale européenne a été repoussée de la phase 2 à la phase 3, de 1994 à l'après-1996. Faut-il s'en inquiéter?

– Le jugement doit ici être nuancé. Comment réaliser au mieux la phase 2 pour que tout puisse aller très vite dans la phase 3? Pour les Allemands, il suffit de coordonner les politiques monétaires des Douze. Car selon leur conception, ce qui compte pour maîtriser la convergence des économies est la surveillance des éléments nominaux : hausse des prix, taux d'intérêt, masse monétaire, etc. Pour les Français, mais aussi pour les Britanniques, cela ne suffit pas. Un même taux d'inflation peut cacher, en effet, des niveaux de compétitivité très différents. Avec le même rythme de hausse des prix, des pays peuvent utiliser pleinement ou non leur potentiel de croissance. C'est le problème de la convergence « réelle » des économies, non pas seulement nominale, que le fonctionnement actuel du SME met en lumière mais ne permet pas de résoudre convenablement.

» Contrairement à ce qui a été décidé, la présence d'un embryon de banque centrale dès la phase 2 aurait probablement accéléré la perception du besoin d'un « gouvernement économique » de la Communauté, évoqué par les négociateurs français. Pour obtenir une convergence réelle, pour que les pays membres soient tous convaincus que les avantages de l'union l'emportent sur ses coûts, il faut une convergence des politiques économiques et pas seulement des politiques monétaires.

» En outre, un embryon de banque centrale, s'il avait pu disposer d'une partie des réserves de changes des pays membres, aurait pu mener une politique de change commune vis-à-vis du dollar ou du yen, plus efficacement que la seule coopération tactique des banques centrales nationales. Une telle politique serait parfaitement compatible avec la volonté, explicite ou implicite, des gouvernements de poursuivre l'approfondissement du SME en évitant les réalignements.

» Enfin, le sort fait à l'écu est un autre terrain de divergence entre les Allemands et nous. Pour eux, l'écu n'a aucun rôle monétaire à jouer avant que la monnaie unique ne soit instituée sous l'égide de la banque centrale européenne. Mais la monnaie n'a pas qu'une dimension institutionnelle; l'action privée est essentielle. Or en matière d'habitudes de paiements, de systèmes comptables, de comparaison des prix, les comportements privés ont une grande inertie. C'est pourquoi le développement de l'écu comme monnaie commune dès 1994, avec la certitude que cet écu sera la monnaie unique de l'union à l'horizon de six ou sept ans, pourrait élargir progressivement le champ des intérêts privés pour l'UEM. C'est la meilleure manière de récupérer la philosophie de la proposition anglaise.

– La création d'un Institut monétaire européen (IME) en phase 2 vous paraît donc insuffisante?

– Encore une fois, si l'on souhaite un véritable renforcement des politiques communes, il faut que les pays acceptent de déterminer mutuellement leurs objectifs monétaires et économiques et non plus chacun de leur côté. L'IME doit être un lieu de décision et non pas seulement d'information réciproque. Mais les Allemands veulent le limiter à n'être qu'un super-comité des gouverneurs.

La monnaie et la politique

– Dans l'Europe à plusieurs vitesses, la France a-t-elle intérêt à monter dans le premier wagon s'il n'est constitué que de six pays avec l'Allemagne, le Danemark, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg?

– A six ce serait, en gros, un bloc mark plus la France. L'intérêt ne serait alors pas évident pour notre pays. Ce que nous cherchons dans l'UEM, en effet, est de peser sur les décisions monétaires qui s'imposent aujourd'hui à nous sans que nous ayons notre mot à dire. Les taux d'intérêt en France sont fixés en fonction de ceux de la Bundesbank, dont la politique dépend de considérations internes à l'Allemagne. Demain, au sein d'une UEM, la France pourrait participer à la fixation des taux européens et non plus se les voir imposer. Encore faut-il pour cela avoir une influence suffisante.

– Et à sept avec l'Angleterre?

– Le jeu serait alors triangulaire. Des coalitions à géométrie variable façonneraient la politique monétaire de la zone. On peut espérer que la politique monétaire commune exprimerait un compromis mieux balancé entre les tensions conjoncturelles subies par les pays membres. Le temps du monétarisme dogmatique est terminé : on sait aujourd'hui que l'élaboration d'une politique monétaire implique une appréciation discrétionnaire par une connaissance approfondie de la conjoncture.

– Que se passera-t-il si l'union économique prend forme mais si l'union politique capote?

– Toute l'histoire monétaire montre le lien très étroit qui noue la monnaie et la politique. L'union latine vers 1860 entre la France, l'Italie, la Suisse et la Grèce s'est dissoute progressivement à cause de la qualité différente des monnaies, la France ayant refusé d'accepter dans sa circulation monétaire les pièces frappées en Italie. L'union scandinave, au tournant du siècle, est restée soudée grâce aux politiques et aux cultures très ressemblantes de ces pays. Puis, leurs positions différentes lors du premier conflit mondial ont fait éclater leur union.

» En cas de persistance de différentes politiques en Europe, on risque de voir surgir trois écueils. D'abord l'incompatibilité. Il faut une instance élue démocratiquement pour évaluer les choix de la future banque centrale, comme le Congrès aux Etats-Unis. En Europe, si ce n'est pas l'Assemblée munie de pouvoirs spécifiques, ce ne peut être que le conseil des ministres. Mais, dans ce cas, on verra renaître les critiques allemandes sur le danger d'une perte d'indépendance de la banque.

» Ensuite la divergence. Il y a fort à parier que les pays conserveront encore longtemps des déphasages conjoncturels. Certains seront en surchauffe tandis que d'autres seront en récession : on vient de le voir en Allemagne et en Grande-Bretagne ces derniers mois. A l'heure actuelle, ce peut être le cas entre des régions de différents pays. Le budget joue alors le rôle d'un puissant mécanisme de convergence. Mais rien de tel n'existe au niveau de l'Europe. Le fédéralisme fiscal manque. Afin de limiter les frictions inévitables entre les pays, il faudra tout de même qu'elles soient arbitrées par une sorte de « gouvernement économique ». Il faudra donc bien un accord politique.

» Enfin l'incohérence. Si la CEE devient une réelle puissance économique et financière, comme c'est le but, on voit mal cette Europe rester diplomatiquement muette. Il lui faudra une politique externe. Il faudra que la diplomatie vienne épauler la monnaie. »

Propos recueillis par
ERIC LE BOUCHER

► Michel Aglietta est professeur d'économie à l'université Paris X-Nanterre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
IMMOBANQUE

Le Conseil d'Administration réuni le 23 octobre 1991 sous la présidence de M. Gérard BILLAUD a examiné les comptes arrêtés au 30 juin 1991 et l'activité de la Société depuis le début de l'exercice.
Les recettes locatives du 1er semestre 1991 s'élèvent à 297,3 millions de francs contre 260,7 millions de francs pour la même période de l'exercice précédent, marquant ainsi une progression de 14 %.
Le résultat net comptable au 30 juin 1991 s'établit à 55,9 millions de francs mais ne peut être comparé au résultat dégagé au 30 juin 1990 (106 millions de francs) dans la mesure où ce dernier enregistrait notamment des plus-values de cession de patrimoine à hauteur de 44 millions de francs.
En ce qui concerne l'activité depuis le 1er janvier 1991, le montant de la production en crédit-bail reflète la morosité du marché de l'immobilier d'entreprise. C'est ainsi que le montant des contrats signés et à signer s'élève à ce jour à 242 millions de francs, marquant un fléchissement par rapport à la même période de l'année passée.
Toutefois, dans le cadre de la gestion active de son patrimoine, IMMOBANQUE a d'ores et déjà réalisé une vente d'immeuble dégageant une plus-value de 46 millions de francs. Des négociations sont actuellement en cours en vue de la cession d'autres immeubles qui devrait intervenir avant la fin de l'exercice.
Parallèlement, les recherches se poursuivent en vue de réinvestir les sommes qui seront ainsi dégagées.
L'ensemble de ces éléments devrait permettre de servir, pour 1991, un dividende en augmentation par rapport à celui versé au titre de l'exercice 1990 (F 56,50).

L'HERMÈS Editeur — Tél. (1) 46 34 07 70
Outils de
ANGLAIS COMMERCIAL ET ECONOMIQUE
énoncés - fiches techniques - corrigés sélectionnés
par Gérard PERROUD et Michèle GRENIER
Diffusion MEDILIS SA 9 rue Séguier 75006 PARIS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

"LES RÉSULTATS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PROGRESSENT FORTEMENT AU 1ER SEMESTRE 1991"

ENTRETIEN AVEC M. MARC VIÉNOT, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Le bénéfice net part du groupe de la Société Générale a augmenté de 29,4 % au premier semestre 1991. Est-ce le signe d'un retour à un bon niveau de profitabilité après un résultat 1990 en retrait ?

Après une année 1990 particulièrement difficile pour l'ensemble du secteur bancaire, les perspectives 1991 sont certainement meilleures. Les performances du premier semestre témoignent de l'aptitude de notre groupe à réagir dans une conjoncture économique maussade.

L'activité du groupe au troisième trimestre 1991 confirme les tendances positives observées au premier semestre.

Les résultats 1991 devraient ainsi justifier la confiance dans l'avenir que nous avons manifestée lors de notre dernière Assemblée Générale en maintenant le montant du dividende par action.

Quels sont les principaux facteurs de cette croissance ?

C'est d'abord l'activité de notre réseau d'agences françaises, notamment les crédits aux entreprises. L'activité bancaire internationale a été, elle aussi, très soutenue et concourt largement à l'amélioration des résultats. Sur les marchés financiers, nos équipes spécialisées, françaises et étrangères, ont réalisé de bonnes performances. Signalons enfin que notre effort de diversification des sources de revenus a porté : la part des commissions dans l'ensemble de nos recettes a, pour la première fois, dépassé le tiers du total.

Comment la Société Générale marque-t-elle sa différence dans un contexte de concurrence qui demeure très exigeant ?

Je qualifierais notre différence par deux mots : innovation et productivité. Je pense que nos efforts d'innovation, aussi bien dans le domaine des produits de gestion mobilière que dans les produits de marché ont été bien perçus.

Dans le domaine des activités classiques, nous confirmons notre rang - parmi les tout premiers - dans les classements de productivité bancaire.

Innovation et productivité ont renforcé notre position de groupe bancaire privé de premier plan, capable simultanément d'améliorer sa situation concurrentielle dans les différents métiers de la banque et de la finance, et d'exporter le savoir-faire de ses équipes à la faveur des opportunités offertes par les différents marchés internationaux.

Le cours actuel de l'action Société Générale donne-t-il la mesure des qualités intrinsèques de votre groupe ?

Non. Les éléments fondamentaux qui devraient contribuer à déterminer la valeur de notre titre - développement de nos activités, progression des résultats, actifs patrimoniaux, politique de dividende, perspectives - ne sont que très partiellement pris en compte dans l'appréciation boursière de l'action Société Générale.

Le titre reste bon marché. Le seul écart entre le cours de bourse (463,10 F au 18 octobre 1991) et la valeur d'actif net réévalué (696 F au 30 juin 1991) laisse place à un fort potentiel de valorisation.

Les porteurs de bons de souscription d'action de la Société Générale ont jusqu'à la date limite du 15 novembre pour exercer leurs droits. Pouvez-vous préciser la signification et les modalités de cette opération ?

Cette opération vise à un renforcement des fonds propres - déjà accrus de 6 milliards de francs de juin 90 à juin 91 - contribuant à favoriser la poursuite de notre expansion.

Ces bons de souscription avaient été attribués lors de l'émission d'obligations convertibles réalisée en octobre 1988.

Chaque bon permet la souscription, au prix de 450 F, d'une action nouvelle Société Générale, donnant droit au dividende de l'exercice 1991. Il s'agit là, sur la base d'un cours coté égal ou supérieur à 450 F, d'une opportunité intéressante pour entrer dans notre capital ou renforcer sa position sur le titre Société Générale.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES
PAR MINITEL :
3614 GÉNÉRALE
PAR TÉLÉPHONE :
(1) 40.98.52.16

3614 GENERALE

GENERALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

MARCHÉS FINANCIERS

Le marasme du marché de l'informatique

Révolution de palais chez Compaq

Le marasme du marché de l'informatique vient de faire l'une de ses plus célèbres victimes. Le PDG de Compaq Computer Corporation, M. Joseph Rod Canion, quarante-six ans, a été évincé, jeudi 24 octobre, de la direction de la société qu'il avait cofondée en 1982 à Houston (Texas).

Pour la première fois de son histoire, le groupe informatique américain Compaq a enregistré une perte nette de 70,3 millions de dollars (380 millions de francs) au troisième trimestre 1991, pour un chiffre d'affaires lui-même en baisse de 18 %, à 709,4 millions (4,04 milliards de francs). Des chiffres considérés comme catastrophiques, qui avaient conduit la firme à annoncer la suppression de mille quatre cents emplois (12 % de ses effectifs) et à provisionner dans ses comptes un plan de restructuration évalué à 135 millions de dollars (729 millions de francs) (*le Monde* du 25 octobre). Des chiffres qui ont aussi coûté son poste à M. Joseph Rod Cannion, le PDG de l'entreprise, qui avait pourtant fait de Compaq l'une des entreprises américaines les plus performantes, la hissant au troisième rang mondial de la micro-informatique. Ayant refusé le siège au conseil d'administration qui lui était proposé en guise de consolation, il a été aussitôt remplacé par M. Eckhard Pfeiffer, cinquante ans, entré chez Compaq en 1983 comme responsable Europe avant d'en devenir vice-président.

Née il y a neuf ans de l'intuition géniale de trois ingénieurs de Texas Instruments, décidés à jouer à fond la compatibilité avec IBM, Compaq avait, il est vrai, habitué les professionnels à une exceptionnelle réussite. Ayant bénéficié de la mise de départ la plus élevée de toute l'histoire de l'informatique (30 millions de dollars versée par la société de capital-risque Sevin Rosen Management Company), la firme de Houston avait réussi le tour de force de réaliser, dès sa première année, 111 millions de dollars de chiffre d'affaires.

Un partisan des mesures drastiques

Quatre ans plus tard, elle entrait dans la liste des cinq cents premières entreprises américaines dressée par le magazine *Fortune*. En 1987, son chiffre d'affaires dépassait le milliard de dollars pour atteindre, l'an dernier, 3,6 milliards. La municipalité de Houston en avait fait un symbole de la diversification de l'économie texane.

Depuis quelques mois, Compaq connaissait un ralentissement de ses ventes dû à la fois au marasme de l'informatique et au comportement des consommateurs. Faute d'avoir anticipé la demande d'ordinateurs portables toujours plus petits et moins chers, la firme de Houston avait été contrainte, en avril, de baisser ses prix. M. Rod Canion avait été l'homme de la croissance exponentielle, le personnage type de « success-story ». Son successeur, M. Eckhard Pfeiffer, formé à l'école de l'électronique grand public et des semi-conducteurs, sera celui de la rigueur, des économies et de la compression des prix de revient. Contrairement à « Rod », qui privilégiait la méthode consensuelle, M. Pfeiffer est un partisan des mesures rapides et drastiques. L'équivalent d'un Jan Timmer chez Philips.

La promotion de cet Allemand d'origine, jusqu'à présent numéro deux du groupe et transfuge, tout comme M. Rod Canion, de Texas Instruments, où il a passé vingt ans, s'explique aussi par le développement accéléré de l'activité européenne, puis internationale de Compaq, précise notre correspondant Serge Marti. Dès son arrivée dans la firme texane, M. Pfeiffer avait été chargé de créer la première implantation à l'étranger de Compaq, à Munich, en 1984.

P.-A. G.

Une vaste escroquerie bancaire est découverte en France

Une vaste escroquerie, pour un montant qui pourrait atteindre des *dizaines de millions de dollars*, a été découverte la semaine dernière à Paris par la police judiciaire, qui a interpellé des escrocs présumés ayant réussi à mettre à l'escompte – donc à encaisser – des lettres de crédit ou de caution, sous couvert d'une banque polonaise fictive.

L'affaire a débuté au mois de mai quand la Brigade de recherche et d'intervention financière (BRIF) s'est intéressée de près à certains des suspects, des *« délinquants financiers d'envergure et d'habitude »*. Avec l'aide de l'Association française des banques (AFB), elle a découvert que ceux-ci se livraient à des *« activités bancaires douteuses »*, par l'intermédiaire d'une mystérieuse Banque pour le développement du commerce, dénommée Decobank et dont le siège social est situé à Legnica (Pologne). Cette banque, off-shore, avait été créée en zone franche avec un capital de 30 millions d'écus, qui se révéla fictif. Un bureau de cette banque avait d'ailleurs été ouvert, sans autorisation de la Banque de France, à Paris. Une information judiciaire a été ouverte pour, notamment, *« faux et usage de faux, et exercice illégal de la profession de banquier »*. – (AFP.)

— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* —

FINANCIERE ET INDUSTRIELLE GAZ ET EAUX

Le conseil d'administration de Gaz et Eaux, réuni le 23 octobre 1991, sous la présidence de Monsieur Bruno Roger, a examiné les comptes consolidés du premier semestre 1991.

La marge sur opérations courantes, avant impôts, s'élève à 158 MF contre 104 MF au 30 juin 1990. Le résultat net comptable ressort à 230,2 MF contre 176 MF au 30 juin 1990.

Au cours du conseil, il a été indiqué que l'actif net réévalué de Gaz et Eaux au 17 octobre 1991 pouvait être estimé à 6 milliards, soit 2 631 francs par action ; ce calcul prend en compte les seules plus-values latentes sur les titres cotés et assimilés (avant impôts), les titres non cotés étant retenus sur la base de leur prix de revient net comptable.

INTERTECHNIQUE

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Une assemblée générale extraordinaire appelée à statuer sur le projet de fusion de la société Zénith Aviation par voie d'absorption par la société Intertechnique, se réunira le jeudi 14 novembre 1991, à 11 heures, au siège social : 61, rue Pierre Curie, 78370 Plaisir.

Les actionnaires au porteur, désirant assister à cette assemblée, devront demander une carte d'admission auprès de l'établissement dépositaire de leurs titres.

Les documents relatifs à cette assemblée, ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration pourront être demandés, par lettre recommandée avec accusé de réception, à partir du 24 octobre 1991, au siège social de la société : 61, rue Pierre-Curie, 78370 Plaisir.

NEW-YORK, 28 octobre ↑

Une vigoureuse reprise

Démarrage en trombe lundi 28 octobre à Wall Street. Une vigoureuse reprise s'est en effet produite à la grande Bourse new-yorkaise, pourtant affectée ces derniers jours par une forte déprime. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement de hausse allait progressivement s'amplifier avant de se ralentir un peu. A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles, un instant porté à la cote 3 055,23, s'établissait à 3 045,61 avec un confortable gain de 40,69 points (+ 1,35 %). Le raffermissement ayant surtout concerné les « blue chips », le bilan de la séance n'a pas été aussi brillant que ce résultat. Sur 2 094 valeurs traitées, 997 ont progressé, 597 ont baissé et 500 n'ont pas varié.

Après le repli rapide des cours la semaine passée, le facteur technique a pleinement exercé ses effets, déclenchant ainsi des programmes informatiques d'achat. Mais les opérateurs ont aussi positivement réagi à de nouvelles rumeurs faisant état d'un possible et rapide assouplissement des conditions de crédit. La situation économique inquiète et M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, est maintenant le premier à reconnaître que la reprise n'avait pas tenu ses promesses avec une croissance engourdie. Passera-t-il de la parole aux actes ? La communauté boursière en est, semble-t-il, maintenant persuadée.

VALEURS	Cours du 25 octobre	Cours du 28 octobre
Alcoa	61 7/8	61 3/4
ATT	38	38 5/8
Boeing	48 3/4	48 3/8
Chase Manhattan Bank	18 7/8	19
Du Pont de Nemours	46	47 1/8
Eastman Kodak	45 7/8	45 1/4
Exxon	60 5/8	61 3/4
Ford	27 5/8	27 1/4
General Electric	69	70 1/4
General Motors	35 5/8	35 5/8
Goodyear	48 3/4	48 7/8
IBM	98	98 1/4
ITT	55 1/2	57 1/8
Mobil Oil	70 5/8	71
Pfizer	67 3/4	70
Schlumberger	68 3/4	68 1/2
Texaco	63 3/8	64 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	131 3/8	134 3/8
Union Carbide	18 7/8	19 3/8
United Tech.	47 1/4	47 1/4
Westinghouse	16 3/8	16 3/8
Xerox Corp.	61 1/8	61 5/8

LONDRES, 28 octobre ↑

Vive progression

Les valeurs ont commencé le nouveau terme boursier en vive progression lundi 28 octobre au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé sur une hausse de 43,8 points, soit un gain de 1,7 % à 2 558,5. Les échanges ont porté sur 411,2 millions d'actions contre 498,2 millions vendredi.

Le marché a été stimulé par la bonne tenue des contrats à terme sur indices dont les baisses précédentes avaient été exagérées.

PARIS, 29 octobre ↑

Attentisme

Le mouvement de reprise s'est poursuivi mardi à la Bourse de Paris. En hausse prometteuse de 0,51 % au début des échanges, les valeurs françaises prenaient sérieusement du recul par la suite. A la mi-journée, leurs gains n'étaient guère supérieurs à 0,09 %. Plus tard dans la journée, aux alentours de 14 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en progression de 0,12 % sur son niveau de la veille.

Le volume d'affaires était très limité puisqu'aux environs de 13 h 30 il s'était traité approximativement 1,1 milliard de francs sur les marchés à règlement mensuel et comptant confondus. Peu de valeurs se détachaient réellement du lot, si ce n'était les pétrolières généralement bien orientées. Ainsi, on relevait des prises de bénéfices sur Total, qui subissait aussi des ventes d'arbitrages en faveur d'Elf Aquitaine. L'intérêt porté par les investisseurs au certificat Rhône-Poulenc semblait se confirmer après la publication des résultats de sa filiale Rhône-Poulenc Rorer dont le bénéfice affichait une hausse sensible au troisième trimestre (80 millions de dollars contre 24 millions à période comparable en 1990).

Suez, qui, en revanche ne devait publier ses résultats qu'après la clôture du marché, gagnait, à la mi-journée, 0,7 % pour 66 000 titres. A l'occasion de cette communication, la Compagnie financière devrait annoncer les modalités de la réorganisation de son pôle capital-développement. A Paris, comme sur les autres places, les investisseurs attendaient avec intérêt la publication des dernières statistiques sur la santé de l'économie américaine.

TOKYO, 29 octobre ↑

Au-dessus des 25 000 points

Pour la première fois depuis une semaine, le Kabuto-cho a franchi mardi la barre des 25 000 points, pour finalement s'inscrire à la cote 25 140,61, avec une avance de 238,89 points (+ 0,96 %).

La fermeté de Wall Street a impressionné les investisseurs. Mais de plus en plus, de ce côté du monde, l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt grandit. En outre, la communauté est optimiste avec la prochaine mise en place d'un nouveau gouvernement. *« Une baisse du taux d'escompte est au programme »*, assure-t-on sur le parquet. L'activité a augmenté, avec 400 millions de titres échangés, contre 250 millions la veille.

VALEURS	Cours du 28 octobre	Cours du 29 octobre
Akai	1 100	1 100
Bridgestone	1 150	1 170
Canon	1 440	1 460
Fuji Bank	2 800	2 830
Honda Motors	1 500	1 510
Matsushita Electric	1 520	1 530
Mitsubishi Heavy	721	729
Sony Corp.	5 160	5 300
Toyota Motors	1 560	1 570

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Echec de l'augmentation de capital de BAe.** – *« Le plus grand flop de l'histoire récente des sociétés »* : c'est ainsi que le *Financial Times* commentait, mardi 29 octobre, l'échec de l'augmentation massive de capital de British Aerospace (432 millions de livres, soit 4,3 milliards de francs) qui n'a été souscrite qu'à 4,9 %. A quelques minutes de la fin de l'offre, les actions BAe s'échangeaient encore 10 pence en dessous du prix de souscription de 380 pence au Stock Exchange. A ce cours, les actionnaires souhaitant accroître leur participation avaient intérêt à acheter directement sur le marché plutôt que de faire jouer leurs deux droits de souscription à deux actions nouvelles pour cinq anciennes.

□ **Rhône-Poulenc Rorer : résultat net trimestriel multiplié par trois.** – Le groupe Rhône-Poulenc-Rorer, division pharmaceutique du numéro un français de la chimie Rhône-Poulenc, a dégagé pour le troisième trimestre un résultat net de 80 millions de dollars (464 millions de francs), trois fois supérieur à celui du troisième trimestre 1990, pour un chiffre d'affaires de 862 millions de dollars (5 milliards de francs) accru de 14 % hors effets de change et d'impact des désinvestissements. Rhône-Poulenc Rorer attribue cette performance à la *« forte progression des ventes des dérivés du plasma »*. Durant cette période, Rhône-Poulenc-Rorer a dégagé une plus-value sur cession d'actifs de 69 millions de dollars, grâce notamment à la vente de la société Diététique et santé. Mais le groupe a aussi dû provisionner 60 millions de dollars pour frais de restructuration. *« L'effet net de ces éléments exceptionnels »* a contribué pour 6 cents au résultat par action du troisième trimestre, précise le texte. Pour les neuf premiers mois, Rhône-Poulenc-Rorer a réalisé un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de dollars et un résultat net de 202 millions de dollars, contre 56 millions de dollars à structure comparable en 1990. Pour l'année, les dirigeants de Rhône-Poulenc-Rorer ont prévu un bénéfice de 300 à 315 millions de dollars.

□ **Kodak perd 118 millions de dollars.** – Eastman Kodak, le géant américain numéro un mondial de la photographie, vient de perdre net 118 millions de dollars pour le troisième trimestre, en raison d'une charge exceptionnelle pour le financement d'un programme de retraite. Kodak a affecté 435 millions de dollars à ce plan, qui concerne 3 000 salariés, ainsi qu'aux frais occasionnés par une joint-venture entre Sterling Drug et le groupe pharmaceutique français Sanofi. En 1990 à pareille époque, Kodak avait aussi été déficitaire de 206 millions de dollars. Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net atteint 417 millions de dollars. Il est en hausse de 11 %, pour un chiffre d'affaires de 14,34 milliards accru de 4 %.

□ **Générale des eaux : bénéfice net semestriel en hausse de 12,5 %.** – Le bénéfice net consolidé de la Générale des eaux a atteint 1 004 millions de francs au premier semestre 1991, en hausse de 12,5 % sur la période correspondante de 1990. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 62 milliards de francs (+ 17 %) et devrait atteindre 131 milliards pour l'ensemble de 1991 (+ 12,2 %), et le résultat net dépasser 2,5 milliards de francs (+ 13,6 %). Le chiffre d'affaires à l'étranger devrait dépasser 36 milliards (27,5 %). Le développement a été *« particulièrement vif »* en Grande-Bretagne, pour la distribution d'eau, le BTP, le chauffage, comme la propreté et la santé. Le résultat d'exploitation a progressé de 27,9 %, grâce aux secteurs eau, énergie, propreté et à la Compagnie immobilière Phénix. En revanche, pour la santé, en France *« des gains de productivité n'ont que faiblement permis d'atténuer l'impact négatif des mesures réglementaires prises il y a quelques mois. »*

□ **CFPI : résultat net divisé par deux.** – La firme chimique CFPI enregistre pour l'exercice clos le 30 juin une baisse de 50 % de son résultat net divisé, dont le montant revient ainsi à 23,5 millions de francs. Son chiffre d'affaires est néanmoins resté stable à 1,12 milliard de francs, contre 1,10 pour l'exercice précédent. CFPI, l'un des premiers chimistes français indépendants, a subi le contrecoup du marasme de la construction automobile et d'une baisse de ses ventes à l'agriculture, qui représentent près de la moitié de son chiffre d'affaires. Au cours de l'année écoulée, le groupe a pris pied outre-Rhin avec l'acquisition, annoncée en avril, de la société Gerhard Ruff (85 millions de francs de chiffre d'affaires) implantée en Allemagne et en Autriche.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3776	3764
Amault Associés	290	281 30
B.A.C.	130	124 80 o
Bque Vernes	814	814
Boiron (Ly)	326	330
Boisset (Lyon)	236	237
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	860	870
Calberson	396	395
Cardif	703	710
C.E.G.E.P.	145	142
C.F.P.I.	264 40	270
C.N.I.M.	922	936
Codetour	284	290
Conforama	765	796 d
Creeks	176	176
Dauphin	397 30	391
Delmas	1230	1230
Demachy Worms Cie	378	368
Devanlay	955	955
Deville	284 50	284
Dolisos	143 50	143
Editions Belfond	245	241
Europ. Propulsion	255	255
Finacor	133	133
Frankoparis	121 50	120
GFF (group.fon.f.)	142	139 10
Grand Livre	420	421
Gravograph	200	200
Groupe Origny	930	892 o
Guintoli	945	950
I.C.C.	230	234
Idianova	120	117 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	819	820
Interm. Computer	152 90	152 90
I.P.B.M.	72	72 50
Loca Investis.	239	....
Locamic	70	70
Matra Comm.	98 90	96
Molex	154	....
Publ.Filipacchi	375	360 o
Razel	460	468
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
S.H.M.	185	180
Select Invest (Ly)	97 80	98 30
Serbo	369 50	369 50
S.M.T. Goupil	130	....
Sopra	270	....
TF1	350 20	347
Thermador H. (Ly)	295	290
Unilog	219	218
Viel et Cie	98 50	98 50
Y. St-Laurent Groupe	840	840

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 octobre 1991
Nombre de contrats : 54 230

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 91	Mars 92	Juin 92
Dernier	106,72	106,74	107,06
Précédent	106,78	106,74	107,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 91	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 91	OPTIONS DE VENTE Mars 92
107	0,37	0,94	0,65	1,18

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 197

COURS	Octobre	Novembre	Décembre
Dernier	1 849	1 864	1 876,50
Précédent	1 838,50	1 852,50	1 860

CHANGES

Dollar : 5,85 F ↑

Mardi 29 octobre, malgré les déclarations peu encourageantes de M. Alan Greenspan, président de la Fed, sur la conjoncture américaine, le dollar poursuivait son mouvement ascendant en Europe. A Paris, la devise américaine cotait en hausse à 5,85 F au fixing contre 5,8290 F à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	28 octobre	29 octobre
Dollar (en DM)	1,7085	1,7141
TOKYO	**28 octobre**	**29 octobre**
Dollar (en yens)	132,28	131,85

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (29 octobre) ..... 8 11/16 - 13/16 %
New-York (30 octobre) ..... 5 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 28-12-90)*

	25 octobre	28 octobre
Valeurs françaises	119,40	120,20
Valeurs étrangères	117,20	117,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	488,10	490,73
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1834,80	1 852,87

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 octobre	28 octobre
Industrielles	3 004,92	3 045,61

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	25 octobre	28 octobre
100 valeurs	2 514,70	2 558,50
30 valeurs	1 929,30	1 961,30
Mines d'or	172,60	169,60
Fonds d'Etat	86,40	86,50

FRANCFORT

	25 octobre	28 octobre
Dax	1 572,03	1 576,81

TOKYO

	28 octobre	29 octobre
Nikkei Dow Jones	24 901,72	25 140,61
Indice général	1 875,57	1 886,06

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,8500	5,8520	+ 171	+ 181	+ 365	+ 385	+ 1075	+ 1135
$ can.	5,2023	5,2064	+ 34	+ 47	+ 86	+ 110	+ 337	+ 412
Yen (100)	4,4311	4,4360	+ 89	+ 100	+ 196	+ 214	+ 675	+ 734
DM	3,4111	3,4132	- 12	+ 4	- 24	- 2	- 76	- 22
Florin	3,0275	3,0293	- 10	- 2	- 18	- 3	- 57	- 17
FB (100)	16,5720	16,5830	- 50		- 90	+ 10	- 240	+ 40
FS	3,8909	3,8948	+ 21	+ 32	+ 43	+ 62	+ 123	+ 177
L (1 000)	4,5676	4,5710	- 73	- 48	- 154	- 128	- 450	- 388
£	9,9321	9,9385	- 126	- 98	- 257	- 212	- 576	- 447

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 7/16	5 9/16	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16
Yen	6 11/16	6 3/4	6 3/8	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 5/16
DM	8 3/4	8 7/8	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 3/8	9 1/2
Florin	9 3/16	9 5/16	9 1/8	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 3/8	9 1/2
FB (100)	9 1/8	9 3/8	9 3/16	9 7/16	9 3/16	9 7/16	9 5/16	9 9/16
FS	7 1/2	7 3/4	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16
L (1 000)	10 1/8	10 5/8	10 3/4	11 1/8	10 3/4	11 1/8	11 1/8	11 1/2
£	10 3/8	10 5/8	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 5/16	10 7/16
Franc	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 1/8	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Mardi 29 octobre : docteur Gérard Vachonfrance, alcoologue. « Le Monde Initiatives » publie une enquête sur « la santé zéro défaut ».

Mercredi 30 octobre : Olivier Mitterrand, PDG du groupe de promotion immobilière les Nouveaux Constructeurs.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 50

Règlement mensuel

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 28/10

[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 829	5 850	5 550	6 050
Ecu	6 987	6 992	....	....
Allemagne (100 dm)	341 120	341 300	330	350
Belgique (100 F)	16 575	16 586	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	302 770	302 950	291	311
Italie (1000 lires)	4 565	4 565	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	88 080	88 040	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 829	....	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 047	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	389 100	....	378	398
Suède (100 krs)	93 660	....	89	97
Norvège (100 k)	87 090	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 485	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 424	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 970	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	5 175	....	4 900	5 300
Japon (100 yens)	4 411	....	4 200	4 480

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/10
Or fin (kilo en barre)	67300	67400
Or fin (en lingot)	67350	67750
Napoléon (20f)	382	386
Pièce Fr (10 f)	380	.....
Pièce Suisse (20 f)	362	396
Pièce Latine (20 f)	385	386
Souverain	482	482
Pièce 20 dollars	2080	2085
Pièce 10 dollars	1042 50	1042 50
Pièce 5 dollars	585	.....
Pièce 50 pesos	2500	2505
Pièce 10 florins	401	401

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

CARNET DU Monde

Naissances

Stanislas, Romain,
Christine et *Frédéric*,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Dimitri VILLIERS-MORIAMÉ,

le 25 octobre 1991.

20, rue Daguerre,
75014 Paris.

Mariages

– **Lionel RENOUF**
et
Hélène OBADIA

sont heureux d'annoncer leur mariage.

46-48, rue Notre-Dame-de-Nazareth,
75003 Paris.

Décès

– Jean Criton,
son époux,
Pascale, Sonia et Gilles,
ses enfants,
Juliette,
sa petite-fille,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique d'ACHER,
artiste peintre,

survenu à Paris, le *25 octobre 1991.*

La levée du corps a eu lieu le mardi *29 octobre*, à 8 heures, à son domicile, 6, rue Saint-Marc, Paris-2e.

L'inhumation aura lieu à Viens, dans le Vaucluse, le mercredi *30* octobre, à 11 heures.

– *Mme Jacqueline Ajer,*
Mme Irène Ajer,
Ses filles,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petit-fils,
Ses alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Elise AJER,

survenu brutalement à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Compiègne, le 24 octobre 1991.

– *Christiane Bocobza*,
son épouse,
Catherine et Fabienne,
ses filles,
Andrea,
son *petit-fils*,
ont la douleur de faire part du décès de

René BOCOBZA,

survenu le 24 octobre 1991.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

15, avenue Foch,
75116 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5639

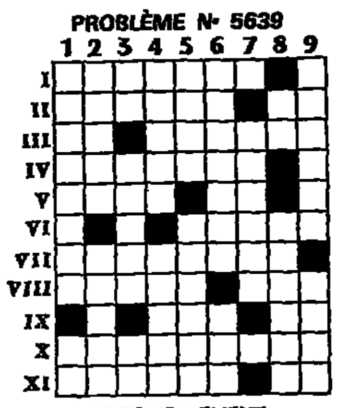

HORIZONTALEMENT

I. Ne reçoit pas à bras ouverts. – II. Faire pour le mieux. Faisait le *« marché »*. – III. Terre émergée. Proche du volcan. – IV. N'est pas simple. – V. Devint la femme d'un héros. Participe. – VI. Qui s'emporte facilement. – VII. Remettre de l'essence. – VIII. Rend moins discret. Bord de mer. – IX. Produit agricole. Conjonction. – X. Qui viennent des étoiles. – XI. Influencés dans leur goût. Réfléchi.

VERTICALEMENT

1. Peut avoir les mains pleines de boutons. Possessif. – 2. Cela *peut être un « perroquet »*. De quoi faire la potée. – 3. Qui ne porte donc pas la culotte. Moyen de défense. Lettres de crédit. – 4. Boîte à idées. Sont à la limite. – 5. Futur porteur de bois. Porte des crampons. – 6. On en ramasse à la pelle. Lieu d'attente. – 7. Faire monter. – 8. Pronom. Accessoires de billard. – 9. Est visible sur des « toiles ». Sans os.

Solution du problème n° 5638

Horizontalement

I. Egoutiers. – II. Naupathie. – III. Si. Ego. Vé. – IV. En. Rentes. – V. Médit. Or. – VI. Sertao. – VII. Lipase. Is. – VIII. Ilot. Gens. – IX. Eléis. Leu. – X. Remous. Se. – XI. Enter.

Verticalement

1. Ensembliers. – 2. Gaine. Ilie. – 3. *Ou.* Poème. – 4. Upérisation. – 5. Tagètes. Sut. – 6. Itou. Reg. Se. – 7. Eh. Tôt. El. – 8. Riveraines. – 9. Sées. Ossues.

GUY BROUTY

– *Mme Suzanne Apter,*
Mme Regina Apter,
M. et Mme Michael Danon
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Apter
et leurs *enfants*,
M. et Mme Robert Apter
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Apter
et leurs enfants,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la *tristesse de faire part* du décès de

M. Henri APTER,

leur cher époux, fils, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, *enlevé à leur affection* le 25 octobre 1991, dans sa soixante-troisième année.

Un moment de recueillement a eu lieu au centre funéraire de Montoie, à Lausanne, le lundi 28 octobre.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à *la Ligue suisse* contre le cancer, CCP 12-3/34-9.

Cet *avis* tient lieu de faire-part.

Domicile de la famille :
Chemin de la Chavanne 5,
1196 *Gland.*

– Mme Jean Boisseau,
son épouse,
M. et Mme Laurent Boisseau,
Isabelle *Boisseau*,
ses enfants,
Mme Robert Vote,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BOISSEAU,

survenu le 28 octobre 1991, à l'âge de *soixante-sept ans.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 31 octobre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 186, rue de Tolbiac, Paris-13e.

27, *avenue d'Italie*,
75013 Paris.

– La comtesse Boris de Keller,
née Irène Stchoukine,
M. et Mme André-Marc Delocque-Fourcaud,
Aliénor *Delocque-Fourcaud*,
ont le chagrin d'annoncer le décès du

comte BORIS de KELLER,
fonctionnaire international,
retraité de l'UNESCO,

leur époux, beau-père, grand-père,

survenu au Tignet, le 20 octobre 1991, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques *ont* eu lieu dans l'intimité.

La Cadenière,
06530 Le Tignet.
89, *rue* de Lille,
75007 Paris.

– Mme Henri Bressolette,
son épouse,
M. l'abbé Claude Bressolette,
Jean et Paulette Bressolette,
Michel et Michèle Bressolette,
Petite Sœur Cécile Marguerite de Jésus,
Catherine et Christian Caillot,
Françoise et Jean-Louis Polgaire,
ses enfants,
Anne, Cécile, Claire, Véronique, Agnès, *Pierre-Irénée, Olivier, Béatrice,* Guillaume, Isabelle, Bénédicte,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
font part du décès de

M. Henri BRESSOLETTE,
agrégé de l'Université,

survenu le *27* octobre 1991, *dans sa* quatre-vingt-sixième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »
(Jean, XI, 25.)

104, *rue* du Plateau-des-Violettes,
34100 Montpellier.
30, *rue de Chaillot,*
75016 Paris.

– Mme Mauricette Cas,
son épouse,
Mme Danielle Brot,
sa fille,
Bertrand-Emmanuel,
son petit-fils,
M. *Jean-Jacques* Lissillour
et ses filles,
ont la *douleur de faire part du décès de*

M. René CAS,

survenu le 18 octobre 1991.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 24 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, *rue des Platanes,*
92500 Rueil-Malmaison.

– Mme François Moro
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François MORO,
directeur honoraire
de la société Demag-Mannesmann,
président honoraire du SIMMA,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 26 octobre 1991, dans sa soixante-quinzième année, en son domicile, 21, *rue* Gabriel-Péri, à Montrouge (Hauts-de-Seine).

Le service religieux sera célébré le jeudi 31 octobre, en l'église Saint-Jacques-le-Majeur de Montrouge (place de la mairie), sa paroisse, où l'on se réunira à 14 heures précises. L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.

– Mme Lucette Desrotour,
M. et Mme Auclair Desrotour
et leurs enfants,
Mlle Françoise Desrotour,
M. Jean Desrotour,
Petite Sœur Marie-Jacqueline de Jésus,
Mme *Jeanne Coudere*
et sa famille,
M. Gérard Paumier
et ses enfants,
M. et Mme Jean Coudere
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard *DESROTOUR*,
professeur au lycée Joffre à Montpellier,

survenu le 24 octobre 1991, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi *25 octobre*, en *l'église Sainte-Bernadette*, à Montpellier.

661, rue Antoine-Laurent-Jussieu,
34090 Montpellier.

– Françoise Duez,
sa femme,
Patricia, Pascal et Julien Duez-Salafa,
Sophie, Manu et Lucile Duez-Katche,
ses enfants et petits-enfants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre DUEZ,

survenu le 20 octobre 1991.

Suivant son désir, ses obsèques se sont *déroulées, le 25 octobre*, dans la plus grande simplicité.

12, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– *Gérard Anjolras,*
directeur du personnel et des relations sociales d'*Electricité de France* et de Gaz de France,
Et son équipe,
ont le regret de faire part du décès de

Jean-Pierre DUEZ,
chef du service relations du travail
et affaires sociales,

survenu le 20 octobre 1991.

Les obsèques se sont déroulées le 25 octobre.

Né en 1938 à Tourcoing, Jean-Pierre *Duez est entré au centre de* distribution EDF-GDF de Nice en 1962, ingénieur IEG. Il avait passé le *diplôme* d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique de Grenoble.

Tour à tour distributeur et producteur, il a notamment dirigé la centrale de *Cheviré, en Loire-Atlantique.*

Sa carrière l'a également conduit au service de presse et à la direction du personnel et des relations sociales, où il a participé activement à l'évolution du *management d'EDF-GDF.*

Jean-Pierre Duez était âgé de cinquante-trois ans.

– M. et Mme Jean-François Edeline,
Patricia, Jean-Christophe, Marc et Marie-Alice,
M. et Mme François Dupuy,
Anne-Claire, Marie-Laure, Marie-France,
M. et Mme Philippe Edeline,
Edouard et Arnaud,
M. et Mme Pierre Edeline,
Laurence et Isabelle,
Les familles Dechard, Simon et Verin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Charles EDELINE,

survenu brutalement à son domicile, dans sa soixante-neuvième année, le *samedi 26 octobre 1991.*

Les obsèques ont eu lieu ce mardi 29 octobre, à 10 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, rue Jules-Raulin, à Versailles.

Ni fleurs ni couronnes, dons à la Ligue contre le cancer, comité des Yvelines, 14, rue Hoche, 78000 Versailles.

11, rue Albert-Joly,
78000 *Versailles.*

(Le Monde du 29 octobre.)

– M. Arthur-Jacques Guillez,
son époux,
Laurence, Hélène, Isabelle, François,
Pierre-Michel et leurs conjoints,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille et ses nombreux amis,
font part de l'entrée dans la vie éternelle de

Jacqueline GUILLEZ,
née Labrousse,
secrétaire de la onzième section
de la Légion d'honneur,

survenue le 17 octobre 1991.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, le jeudi 7 novembre, à 17 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

128, avenue de la République,
75011 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communicat. diverses	95 F
Thèses étudiants	50 F

– **Bernard LALLICH,**
chirurgien-dentiste,
docteur en sciences odontologiques,
professeur à la faculté d'odontologie
de l'université Claude-Bernard, *Lyon-I*,
médaille du combattant volontaire
de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,

a achevé *son chemin parmi nous* à l'âge de soixante-dix ans, à l'issue d'une longue et pénible *maladie.*

Mme Bernard Lallich,
son épouse,
Stéphane et Geneviève Lallich,
Sylvie et Antoine Delobel,
Christophe et Claire Lallich,
ses enfants,
Chloé, Anaïs et Gaspard Lallich,
Matthias, Quentin et Lucile *Delobel*,
Sylvain, Jérémie, Baptiste et Clément Lallich,
ses petits-enfants,
Mme Louis Domenach,
sa belle-mère,
Mme Stéphane Lallich,
Mme Edouard Pierron,
M. et Mme Pierre Cortez,
Mlle Claude et Jacqueline Lallich,
M. Jean-Pierre Lallich,
M. et Mme Guy de Saint-Germain,
M. et *Mme Jean-Marie Domenach,*
M. et Mme René Domenach,
M. et Mme Jean Pérol,
M. et Mme Bernard Domenach,
Le docteur
et Mme Maurice Domenach,
M. et Mme Bruno Vennin,
Mme Claude Domenach,
M. et Mme Bertrand Domenach,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et leurs enfants,

vous invitent à vous unir dans son souvenir à la messe de funérailles qui aura lieu le jeudi 31 octobre, *à 9 h 30*, en la primatiale Saint-Jean de Lyon.

L'inhumation aura lieu le même jour, après l'absoute célébrée à *13 heures* en l'église de *Montarcher* (Loire).

– Mme Paul-Marc Naniche,
Toute sa famille,
font part du décès de

Paul-Marc NANICHE,
professeur de lettres.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

– Mme Jacques Weil,
M. et Mme Jean-François Weil,
M. et Mme Jean van Heijenoort,
Mme Catherine Weil,
Le docteur Sylvain Rappaport,
Mme Roger Franck,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Jacques WEIL,
médecin des Hôpitaux de Paris,
chevalier de la *Légion* d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

L'inhumation aura lieu le jeudi 31 octobre 1991, au cimetière de Courbevoie (*Hauts-de-Seine*), *à 11 heures.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue Victor-Hugo,
92400 Courbevoie.

– Le comité départemental des Hauts-de-Seine de lutte contre les *maladies respiratoires* et la tuberculose a la grande tristesse de faire part du décès de son président le

docteur Jacques WEIL,
médecin des Hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1939-1945.*

L'inhumation aura lieu le jeudi 31 octobre 1991, au cimetière de Courbevoie (Hauts-de-Seine), à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a un an nous quittait

Jeannine JOUVENT.

Que ceux qui l'ont aimée et estimée *pour ses combats pour la justice et la* fraternité aient une pensée pour elle.

– En mémoire de

Pierre PRENTOUT,

décédé le 30 *octobre* 1989.

Remerciements

– Les familles *Bierri-Letourneur*, très touchées par les marques de sympathie qui leur ont été manifestées à l'occasion du décès de

***François* LETOURNEUR,**

expriment à tous *leur sincère* reconnaissance.

Jocelyne Bierri-Letourneur,
1, place Pierre-Mendès-France,
28000 Chartres.
Luc Letourneur,
Restaurant La Marmite,
74570 Groisy (chef-lieu).
Guy et Jacqueline Letourneur,
6, *rue de la Forêt,*
78750 Mareil-Marly.

Communications diverses

– L'Institut Charles-de-Gaulle présentera le tome 1 de la série *« De Gaulle en son siècle »* le jeudi 14 novembre 1991, de 15 heures à 18 h 30, 5, rue de Solferino, Paris-7e. En présence de MM. Debré, Druon, Dutourd, Frossard, Peyrefitte et Schumann de l'*Académie française*, et de plus de trente auteurs d'ouvrages sur le général de Gaulle. Entrée libre.

AGENDA

1er novembre : les services ouverts ou fermés

Presse. – Les quotidiens nationaux paraîtront normalement le vendredi 1er novembre.

Banques. – Fermées le 1er novembre.

Bureaux de poste. – Pas de distribution de courrier à domicile le 1er novembre. Les bureaux de poste seront fermés, à l'exception de ceux assurant la permanence des dimanches et jours fériés.

RATP. – Service réduit des *dimanches et fêtes.*

Assurance maladie. – Les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du jeudi 31 octobre, à 15 heures, au lundi 4 *novembre*, aux heures habituelles.

Allocations familiales. – Les services d'accueil du siège et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du jeudi 31 octobre, à 12 heures, au lundi 4 novembre, aux heures habituelles.

Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés. – Les points d'accueil retraite et les bureaux de la région parisienne seront fermés du jeudi 31 octobre, à 14 h 30, au lundi 4 novembre, aux heures habituelles.

Bibliothèque nationale. – Les salles de lecture *seront fermées* le vendredi 1er novembre, mais les expositions seront ouvertes aux heures habituelles.

Archives nationales. – Les salles de lecture des Archives nationales et le Musée de l'histoire de France seront fermés le 1er novembre.

Hôtel national des Invalides. – Le Musée de l'armée, le dôme royal le Musée des plans-reliefs seront fermés le vendredi 1er novembre. Toutefois, l'accès à l'église Saint-Louis demeurera libre pour permettre aux fidèles d'assister aux offices de 9 h 30 et de 11 heures.

Cité des sciences et de l'industrie. – *La Cité* des sciences *et* de l'industrie sera ouverte le 1er novembre, de 10 heures à 18 heures.

Musées. – A Paris, seront ouverts : le Centre Georges-Pompidou, le Musée d'Orsay, le Grand *Palais*, l'Orangerie des Tuileries, le Musée Picasso, le Musée des arts africains et océaniens, le Musée des *arts* et traditions populaires, le Musée Guimet (arts asiatiques), le Musée Gustave-Moreau, le Musée Delacroix, le Musée Hébert, le Musée J.-J.-Henner, le Musée Auguste-Rodin et *le Musée des* monuments français.

En région parisienne, seront ouverts : le château de Chantilly, le domaine de Chablis, les châteaux d'Ecouen, de Malmaison, le Musée des granges de Port-Royal, le Musée des antiquités nationales, le Musée du Prieuré, à Saint-Germain-en-Laye, et le Musée de l'air et de l'espace au Bourget.

En province, seront ouverts : le château de Langeaix (Indre-et-Loire), la villa grecque Kérylos, à Beaulieu-sur-Mer, le château de Pau, le Musée Message biblique Marc-Chagall, à Nice, le Musée du Saint-Riquier, le Musée de la Préhistoire aux Eyziès de Toyac, Musée de la coopération franco-américaine, au château de Blérancourt, le Musée de l'Ile d'Aix, le Musée Adrien Dubouché, à Limoges, le Musée des Deux Victoires, à Mouilleron-en-Pareds, le Musée Magnin, à Dijon, le Musée Fesch, à Ajaccio.

Un concours pour les jeunes Français

Comment parler du Japon ?

Trois concours d'éloquence *sont organisés* cette année par les principales industries japonaises – *mécanique, automobile, électroniques* – représentées par l'IBCC (International Business Communications Council). Cette manifestation est patronnée par les ministères français des *affaires étrangères* et de l'éducation nationale, l'ambassade nippone à *Paris, la conférence des* grandes écoles, l'INALCO (Institut national des langues et *civilisations orientales*), le Centre japonais du commerce extérieur (JETRO), les *quotidiens le Monde* et *Asahi Shimbun*, les chaînes de télévision Antenne 2 et NHK, et les compagnies aériennes Air France, All Nippon Airways et Japan Air Lines.

Ce concours s'adresse aux *jeunes, lycéens et étudiants* des grandes écoles, parlant ou non le japonais. Ils *devront soumettre avant* le 4 décembre un discours d'une durée maximale de *cinq minutes, soit par écrit,* soit enregistré sur cassette. Des voyages au Japon seront offerts aux trois lauréats de chaque catégorie (discours en français, discours en japonais, essai sur le Japon), et des prix seront *attribués aux quarante* finalistes, le 11 janvier, à la Maison de la chimie à Paris. Les *participants devront envoyer* leur discours à l'adresse suivante : IRM Europe, 174, boulevard Haussmann, 75008 Paris, tél : 45-62-92-35.

Nominations de magistrats

Par décret publié au *Journal officiel* du 22 octobre 1991, sont nommés :

– *Procureurs de la République près les tribunaux de grande instance :* à Bobigny, M. Marc Moinard, procureur de la République à Lyon ; à Auch, M. Guy Etienne, procureur de la République à Dinan ; à Senlis, M. Alain Perino, procureur de la République adjoint à Metz ; à Strasbourg, M. Edmond Stenger, substitut du procureur général près la cour d'appel de Rouen ; à Lyon, M. *Jean-Amédée Lathoud,* procureur de la République à Strasbourg ; à Dinan, Mme Catherine *Denis, premier substitut* à Lorient.

– *Présidents des tribunaux de grande instance :* à Evry, Mme Danielle Thoreau, épouse *Raingeard de la Blétière,* président du TGI de Melun ; à Melun, Mme Mireille Imbert-Quaretta, premier substitut à l'administration centrale ; à Versailles, M. Bernard Darcos, sous-directeur à l'administration centrale ; à Grasse, M. Didier Marshall, président du tribunal de première instance de Nouméa ; à Saint-Quentin, Mme Marie-France Carnoy, épouse Leclerq, vice-président au TGI d'Amiens ; à Ajaccio, M. Philippe Bertrand, président du TGI de Dax ; à Châteauroux, M. Jean-François Villette, président du TGI de Saint-Quentin ; à Valence, M. Philippe Sempere, président du TGI de Vannes ; à Carcassonne, M. Bernard Germain, vice-président au *TGI* d'Avignon ; à *Montpellier*, M. Gérard Fey, président du TGI de Saintes ; à Verdun, M. Denis Grandclément, juge au TGI de La Roche-sur-Yon ; à Dax, M. Pierre Lavigne, sous-directeur à l'Ecole nationale de la magistrature ; à Saintes, M. Patrice de Charette de la Contrie, conseiller à la cour d'appel de Poitiers ; à Vannes, M. Jean-Bernard Piperaud, conseiller à *la cour d'appel* de Rennes ; à Clermont-Ferrand, M. Pierre Garbit, président du TGI de *Châteauroux* ; à *Montluçon*, M. Olivier Joulin, juge d'instruction au TGI de Bourges ; à Dieppe, M. Jean-Antoine Curran, vice-président au TGI de Dijon ; à Papeete, M. *Jean-Pierre* Pierangeli, président du TGI de Verdun.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 26 octobre :

UN DÉCRET

– N° 91-1111 du 25 octobre 1991 *modifiant* le code de la construction et de l'habitation relatif aux prêts conventionnés.

UN ARRÊTÉ

– Du 30 août 1991 portant création du baccalauréat *professionnel*, section Mise en œuvre des matériaux, et fixant les modalités de préparation et de délivrance de ce baccalauréat *professionnel.*

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 27 octobre :

UN DÉCRET

– N° 91-1112 du 23 octobre 1991 relatif au congé de mobilité dont peuvent bénéficier les maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat.

ANTIQUITÉS
la foire
30 Octobre
au
3 Novembre
FAYENCE VAR
Le grand jardin

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 OCTOBRE A 0 HEURE TU

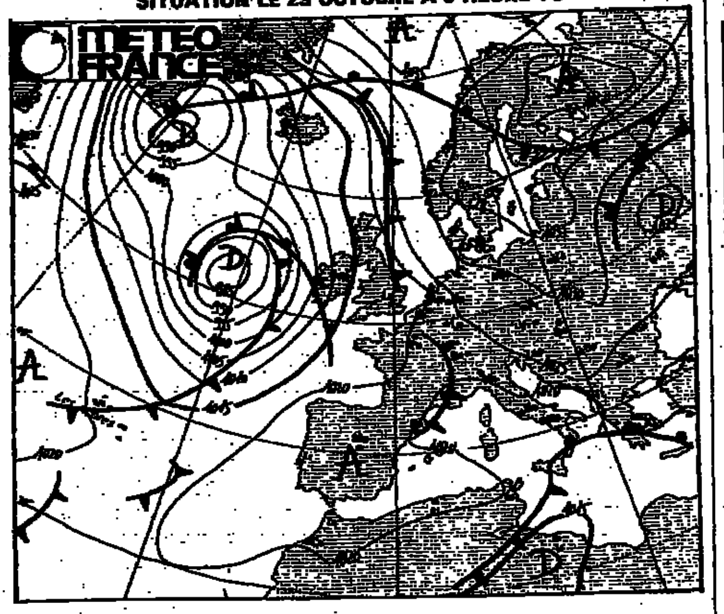

PRÉVISIONS POUR LE 30 OCTOBRE 1991

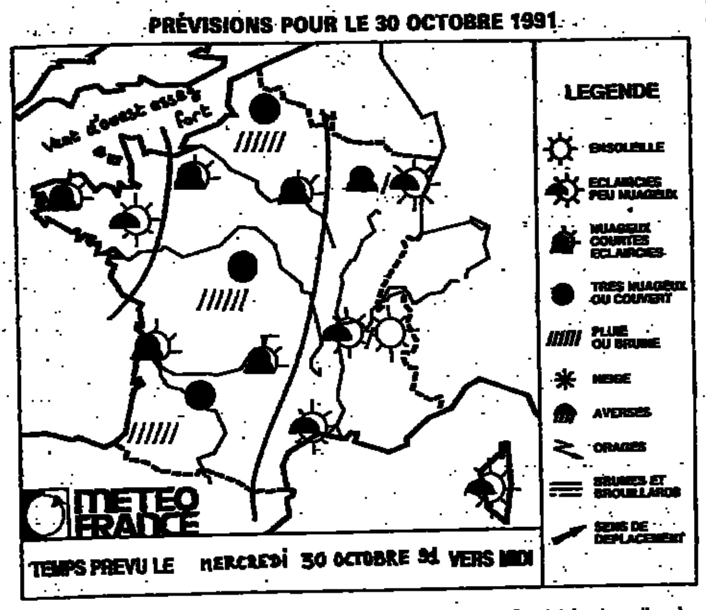

Mercredi : une zone pluvieuse balaiera la France d'ouest en est. – Toute la moitié ouest de la France se réveillera sous les nuages et la pluie. La pointe de la Bretagne retrouvera néanmoins le soleil dès l'aube.

La zone pluvieuse progressera vers l'est pour atteindre les contreforts des Vosges, du Jura et des Alpes en fin de journée.

Plus à l'est, les brumes et brouillards de vallée seront encore nombreux au petit matin. Puis le soleil apparaîtra. Ses rayons seront toutefois rapidement voilés par des nuages à l'approche de la zone pluvieuse.

Un ciel plus variable envahira la France par l'ouest. De la Bretagne, il gagnera les pays de Loire et la Basse-Normandie en cours de matinée, puis la Haute-Normandie, l'ouest de l'Ile-de-France jusqu'au Bordelais dans l'après-midi. Le vent forcira alors en tournant au nord-ouest. Il apportera des averses près des côtes de la Manche.

Des gelées se produiront encore en Alsace et dans les Alpes. Les minima seront de l'ordre de 3 degrés sur une bande allant des Ardennes au Massif Central. Ailleurs, ils avoisineront les 7 degrés, sauf près des côtes, où le thermomètre indiquera plutôt les 10 degrés dès le petit matin.

Sur la moitié nord, les températures maximales s'étageront de 14 degrés à 10 degrés d'ouest en est. Elles seront plus douces au sud, où le mercure grimpera de 16 degrés jusqu'à 19 degrés en Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 31 OCTOBRE 1991 A 12 HEURES TU

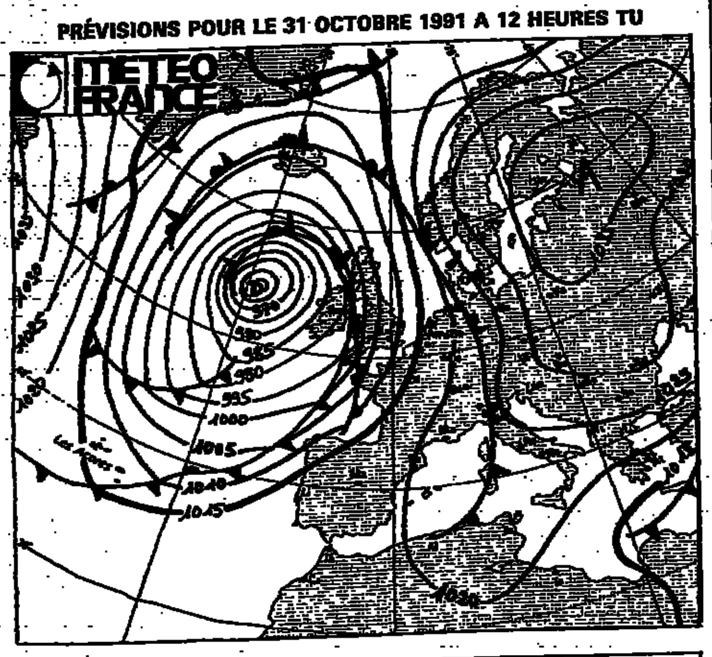

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-10-91.
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-10-1991 à 18 heures TU et le 29-10-1991 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	20	11	N
BIARRITZ	15	8	D
BORDEAUX	17	8	A
BOURGES	15	4	B
BREST	15	7	N
CAEN	14	7	N
CHERBOURG	12	9	C
CLERMONT-FER.	16	3	N
DIJON	14	8	C
GRENOBLE	16	9	C
LILLE	13	8	C
LIMOGES	11	7	B
LYON	16	8	C
MARSEILLE	17	11	N
NANCY	10	4	N
NANTES	16	8	B
NICE	17	13	P
PARIS-MONTS.	14	7	N
PAU	12	5	N
PERPIGNAN	17	12	N
RENNES	17	9	B
ST-ETIENNE	14	6	C
STRASBOURG	7	0	N
TOULOUSE	13	8	D
TOURS	14	7	C
POINTE-A-PITRE	32	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	21	13	D
AMSTERDAM	8	6	C
ATHÈNES	16	13	C
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	17	11	N
BELGRADE	8	-2	D
BERLIN	8	-1	D
BRUXELLES	11	6	C
LE CAIRE	27	18	D
COPENHAGUE	10	9	P
DAKAR	33	23	D
DELHI	32	10	D
DJERBA	23	19	N
GENÈVE	11	9	C
HONGKONG	22	18	C
ISTANBUL	14	7	D
JÉRUSALEM	21	9	D
LISBONNE	19	16	A
LONDRES	13	9	P
LOS ANGELES	21	12	D
LUXEMBOURG	6	3	D
MADRID	13	10	C
MARRAKECH	25	16	D
MEXICO	24	14	O
MILAN	10	8	P
MONTRÉAL	9	2	D
MOSCOU	1	-1	*
NAIROBI	26	15	N
NEW-YORK	18	6	D
OSLO	6	1	C
PALMA-DE-MAJ.	20	8	D
PÉKIN	12	5	D
RIO-DE-JANEIRO	21	20	D
ROME	19	14	O
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	7	4	N
SYDNEY	19	15	D
TOKYO	20	14	C
TUNIS	22	15	N
VARSOVIE	4	-1	D
VENISE	9	7	C
VIENNE	5	-4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

Amour, danger !

L'AMOUR est en danger. Les couples désunis se ramassent à la pelle. Mais la télévision veille et, sur son grand divan discret, elle va psychanalyser tout cela, vite et bien.

Décidément, TF 1 se surpasse. Voilà qu'elle vient d'inventer la machine à remonter l'amour, avec sentiments à l'étal, confession et jeux de rôle à vocation psychanalytique. Cette nouvelle émission s'intitule, justement pour que nul n'ignore, « L'amour en danger ». Elle s'est donné pour but de prendre un couple en péril, de le démonter à ses frais, pièces et main-d'œuvre, et de voir s'il n'y aurait pas moyen de raccommoder les porcelaines. Pour la première de ce roman-photo psychanalytique, deux pionniers de l'effeuillage public, de la scène de ménage à quelques millions, s'étaient dévoués. Danièle et Alain ont des problèmes. Ils se sont beaucoup aimés et, si l'on a tout compris, souhaiteraient s'aimer encore. Sauf qu'ils n'ont plus les mots pour le dire et même, Madame Michu, les gestes qui le prouvent. Danièle et Alain ne font plus l'amour et tiennent à le faire savoir à la nation. Comme le dit, avec simplicité, Danièle : *« Je bloque le flux de mon désir et de ma sexualité. »*

Quand les flux sont bloqués, effectivement... Alors nos amoureux qui ne le sont plus ou mal se feraient plutôt la guerre depuis la naissance de leur enfant. Il suffit qu'Alain, homme d'ordre, ne trouve pas sa brosse à dents à sa juste place pour qu'il insulte, ou cogne, sa douce aimée. Et elle, dans ce cas, dit hurler *« comme une mégère »*.

Si cette télévision-là n'existait pas, il faudrait l'inventer, histoire d'étalonner un peu plus la médiocrité de ses ambitions. En une petite heure, on aura tout vu : deux êtres qui ne communiquent plus s'envoient leurs griefs à la figure et se parlent par chansons interposées. Des amis, un frère, qui viennent témoigner de l'ampleur de la déconfiture. Une ancienne maîtresse d'Alain, tendre témoin à charge, qui assure que, de son temps, il était déjà *« séduisant, arrogant, macho »*. Et une psychanalyste qui, justement, analyse tout cela en déduit que les deux malheureux eurent des problèmes de mère, les invite à se prendre la main et leur conseille vivement de fonder *« leur »* famille.

Et, enfin, l'animateur, Jacques Pradel, avec son bon regard de démarcheur du sentiment et sa voix douce d'accoucheur de l'intime. Le brave homme ! Il ne lui suffisait donc pas de sévir dans « Perdu de vue », cet autre fleuron de télé-confesse.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 29 octobre

TF 1

20.45 **Cinéma : Le Professionnel.** ■

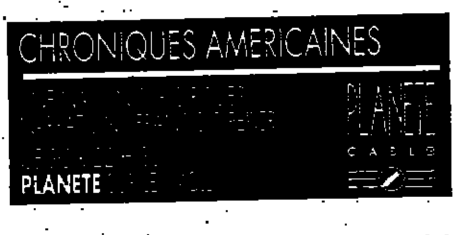

Film français de Georges Lautner (1981). Avec Jean-Paul Belmondo, Jean Desailly, Robert Hossein.
22.40 **Magazine : Ciel, mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne.
0.30 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.45 **Mardi soir : Le Déclin de l'empire américain.** ■■ Film américain de Denys Arcand (1986). Avec Dominique Michel, Dorothée Berryman, Louise Portal.
22.35 **Débat : Love Story 91.** Animé par Daniel Bilalian.
23.50 **1. 2. 3. Théâtre.**
23.55 **Sport : Tennis.** 6e Open de la Ville de Paris.
1.30 **Journal et Météo.**

FR 3

20.45 **Hommage à Georges Brassens.** Extrait de l'émission « Le Grand Échiquier » diffusée le 28 mai 1979, présentée par Jacques Chancel.
20.50 **Téléfilm : Karim et Sala.** D'Idrissa Ouedraogo, avec Noufou Ouedraogo, Roukietou Barry.
22.30 **Journal et Météo.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Jumeaux.** ■ Film américain d'Ivan Reitman (1988).
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Contre-enquête.** ■ Film américain de Sidney Lumet (1990, v.o.).
0.30 **Cinéma : Zombie 3.** □ Film italien de Lucio Fulci (1988).

LA 5

20.50 **Cinéma : Alice au pays des merveilles.** ■ Film d'animation américain de Clyde Geronimi, Wilfred Jackson, Hamilton Luske (1950).
22.15 **Magazine : Ciné Cinq.** Présenté par Michel Cardoze. Spécial Walt Disney.
22.40 **Cinéma : La Bonne.** □ Film italo-français de Salvatore Samperi (1986). Avec Florence Guerin, Katrine Michelsen.
0.25 **Journal de la nuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Retour à la jungle.** De James Hill, avec Granville Van Dusen, Linda Gray.
22.20 ▶ **Documentaire : 60 Minutes.** Les tueurs d'enfants.
23.10 **Magazine : La 6e Dimension.** Proposé par Lionel Roctage et Pascale Bastide.
23.40 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.45 **Série : Portraits d'Alain Cavalier.** 5. La Roulotteuse.
21.00 **Téléfilm : Le Cri du cochon.** D'Alain Guesnier, avec Catherine Lachens, Christian Colin.
22.20 **Documentaire : Vladimir Horowitz.** D'Albert et David Maysles.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** Les sources de la vie : autour des Rencontres de Blois.
21.30 **Mémoire du siècle.** Edouard Mac Avoy, peintre (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Voyage d'une carte postale.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Jean Suquet (le Grand Verre rêvé).
0.50 **Musique : Coda.** Le jazz de Cortazar. 2. Bix Beiderbecke.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 28 octobre, salle Pleyel) : Le Carnaval romain, ouverture op. 9, de Berlioz ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 35, de Tchaïkovski ; Roméo et Juliette, extraits des trois Suites, de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique d'Atlanta, dir. Yoel Levi, Schlomo Mintz, violon.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Plein ciel-Studio 116. Répertoire : neuf compositeurs, neuf berceuses (œuvres de Martinez, Dusapin, Ferrari, Shehan, Parker, Ashley, Cage, Pascal, Battistelli).

Mercredi 30 octobre

TF 1

17.25 **Série : 21 Jump Street.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.45 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.15 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Pas folles les bêtes.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Tapis vert et Météo.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Avec Rosanna Arquette, Jean Lefebvre, Fredericks-Goldman-Jones, Christian Morin, Sting, les Forbans, Phil Barney, Marc Lavoine, Banderas.
22.50 **Magazine : Médiations.** L'Etat proxénète. Invités : Me Vergès et Juramy, avocats, Roger Ribault, juge d'instruction, des prostituées, des proxénètes et des policiers.
0.15 **Documentaire : Vietnam, la section Anderson vingt ans après.** De Pierre Schoendoerffer.
1.15 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

14.35 **Documentaire : Opération Terre.**
16.05 **Hanna Barbera Dingue Dong.**
17.05 **Magazine : Giga.**
18.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres junior.**
18.35 **Magazine : Défendez-vous.**
18.45 **Série : Mister T.**
19.10 **INC.**
19.15 **Jeu : Question de charme.**
19.45 **Divertissement : La Caméra indiscrète** (et à 1.45).
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 ▶ **Téléfilm : Bonjour la galère.** De Caroline Huppert, avec Guy Marchand, Nancy Brilli (2e partie).
22.25 **Magazine : Sauve qui veut.** Présenté par Henri Sannier. La circulation.
23.40 **Sport : Tennis 6e.** Open de la Ville de Paris.
1.10 **Journal et Météo.**

FR 3

13.00 **Sport : Tennis.** 6e Open de la Ville de Paris, en direct du Palais omnisports de Paris-Bercy.
14.55 **Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
17.00 **Sport : Tennis** (suite).
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.00 **Un livre, un jour.**
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Sida ; état des lieux. Invités : les professeurs Robert Gallo et Luc Montagnier, Michael Merson, directeur du programme mondial de lutte contre le sida (OMS).
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 **Série : Gabriel Bird.** *Un chanteur raté accusé de meurtre.*
23.35 **Traverses.** « Goulili », dis-moi, ma sœur, de Giselle Kirjner.
0.30 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

15.10 **Sport : Rugby.** Coupe du monde : « petite finale », en direct de Cardiff.
17.00 **Les Nuls... l'émission.**
17.55 **Dis Jérôme... ?**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Cinéma : Punisher.** □ Film américano-australien de Mark Goldblatt (1989). Avec Dolph Lundgren, Louis Gossett Jr., Jeroen Krabbe.
22.25 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma : Le Mari de la coiffeuse.** ■■ Film français de Patrice Leconte (1990). Avec Jean Rochefort, Anna Galiena, Roland Bertin.
23.50 **Cinéma : Le Plus Escroc des deux.** ■ Film américain de Frank Oz (1988). Avec Steve Martin, Michael Caine, Glenne Headly (v.o.).
1.35 **Documentaire : Le Couple et l'Argent.**
2.25 **Magazine : Rapido.**

LA 5

16.50 **Youpi ! Les Vacances.**
17.40 **Magazine : Babylone.**
18.10 **Magazine : Jouons les pin's.**
18.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
19.05 **Série : Kojak.**
20.00 **Journal, Météo et Le Temps de Nicolas.**
20.40 **Journal des courses.**
20.50 **Histoires vraies.** A la recherche du scorpion d'or, téléfilm d'Umberto Lenzi avec Andy J. Forest, Christine Leigh.
22.35 **Débat : Les Chasseurs de trésors.** Animé par Marie-Laure Augry et Paul Lefèvre.
23.40 **Série : Hitchcock présente.**
0.10 **Journal de la nuit.**
0.20 **Demain se décide aujourd'hui.**
0.25 **Le Club du télé-achat.**

M 6

17.00 **Magazine : Nouba.**
17.40 **Jeu : Zygomusic.**
18.05 **Série : Mission impossible.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.40 **Téléfilm : Coup de main aux Philippines.** De Dan Edwards, avec Fred Williamson, Forry Smith.
22.15 **Téléfilm : Les Complices.** De Michael Lahn, avec Alexander Radszum, Gudrun Landgrebe.
23.50 **Magazine : Vénus.**
0.20 **Six minutes d'informations.**
0.25 **Magazine : Dazibao.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

17.10 **Magazine : Avis de tempête.** De Sylvie Jézéquel et Alain Charoy.
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
20.00 **Documentaire : Chronique de l'infection.** De Gérard Kouchner et Georges Poitou. 1. Les Microbes.
20.55 **Le Courrier des téléspectateurs.**
21.00 **Documentaire : J'étais moi aussi à la bataille d'Isonzo.** De Gyula Gulyas et Janos Gulyas.
22.40 **Cinéma : Yaaba.** ■■ Film burkinabé d'Idrissa Ouedraogo (1989).
0.05 **Court métrage : La Geste de Segou.** De Mambaye Coulibaly.
0.15 **Court métrage : L'Autre École.** De Nissy Joanny Traore.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Radiographie d'un Jarnipoète (Georges Brassens).
21.30 **Correspondances.**
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Le baroque (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le jazz de Cortazar.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de l'Eglise Saint-André de Lille) : Missa Hispanica, de M. Haydn ; Les Sept Dernières Paroles du Christ, de J. Haydn, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. Jean-Claude Malgoire.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Jazz club.

Le Monde

ALGERIE : la réforme électorale

Le vote d'un conjoint pour l'autre a été déclaré inconstitutionnel

Le Conseil constitutionnel a, lundi 28 octobre, déclaré inconstitutionnel l'alinéa 2 de l'article 54 de la loi électorale algérienne qui autorisait le vote d'un conjoint pour l'autre – en réalité du mari pour l'épouse – sur simple présentation du livret de famille. La décision du Conseil étant immédiatement exécutoire, les épouses devront déposer elles-mêmes leur bulletin de vote dans l'urne lors des prochaines élections législatives, dont le premier tour est prévu le 26 décembre.

ALGER

de notre correspondant

Le Conseil constitutionnel avait été saisi le 16 octobre par le président Chadli Bendjedid, agissant à la demande du gouvernement, après le vote d'une loi électorale âprement discutée par les députés. Ces derniers, quasiment tous membres du Front de libération nationale (FLN), avaient, à une écrasante majorité, censuré le gouvernement sur plusieurs articles de la nouvelle loi électorale, dont celui concernant le vote des épouses (*le Monde* du 15 octobre).

Une disposition d'un autre âge

La décision du Conseil n'est, à proprement parler, pas une surprise, tant la disposition soumise à son examen était contraire au texte comme à l'esprit de la loi fondamentale algérienne. Nombre de députés qui l'avaient défendue étaient sans doute sans illusions sur la légalité de leur vote, mais il s'en était quand même trouvé 229 (sur 252 votants), au nom du respect des *« traditions »* et des *« mentalités de l'Algérie profonde »*, pour maintenir avec acharnement l'article contesté. Sans crainte de bafouer la loi, l'un de ces parlementaires avait même déclaré en séance que si sa femme allait voter, *« il divorcerait »*.

Contraire à la loi islamique, la décision du Conseil constitutionnel soulèvera vraisemblablement les protestations des partis intégristes, même si leur score électoral – sous réserve qu'ils se présentent – ne devrait guère être affecté par le nouveau texte. Convenablement motivés, les militants islamistes n'ont en effet nul besoin de contraintes législatives pour que leurs épouses, toutes acquises à la cause, fassent d'elles-mêmes le « bon choix ». Il n'en va pas de même pour le FLN dont l'initiative militante, et donc la capacité à mobiliser les épouses de ses électeurs, a beaucoup souffert de l'évolution politique de ces dernières années. C'était là toute sa raison de défendre une disposition d'un autre âge tout en donnant une bien piètre image du Parlement algérien.

GEORGES MARION

Deux milliards de dollars pour la station spatiale américaine Freedom

Les ingénieurs de la NASA vont enfin pouvoir démarrer les travaux de construction de la station spatiale américaine Freedom. Le président George Bush a signé lundi 28 octobre une loi budgétaire contenant un crédit de 2 milliards de dollars consacré à ce projet pour l'année fiscale en cours.

Cette signature intervient après une chaude bataille entre les parlementaires et M. George Bush à qui ce programme tient particulièrement à cœur. La Chambre des représentants s'était finalement inclinée, et avait voté en juin dernier une enveloppe de 1,9 milliard de dollars pour la station (*le Monde* du 8 juin). Montant porté, il y a quelques semaines par une commission mixte, aux 2 milliards de dollars souhaités par la NASA et la présidence.

Une victoire que l'exécutif américain n'a pu obtenir qu'au prix d'une âpre négociation sur le budget... des sans-logis et des anciens combattants! Ces deux questions « chaudes » de la politique intérieure américaine dépendent de la même commission que l'espace à la Chambre des représentants, pour qui le sort de la station Freedom constitua donc un moyen de pression particulièrement efficace.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Racket

J'AI sauté en l'air en entendant parler hier, sur RTL, du suicide, grâce à Dieu manqué, de ce gamin de 13 ans racketté à la sortie du collège, à Royan, et obligé de voler par un grand qui lui écrasait sa cigarette sur le ventre pour lui apprendre à la boucler. La faute à qui, cette fois? A la société? Allons donc! A moi. Ces exactions, ces brutalités, ça fait des années qu'on s'en plaignait. Non, pas ici, au journal. A la maison, en famille.

Normal : mes petits-enfants, ils fréquentent un lycée du XVIIe arrondissement, se faisaient régulièrement truander. Pas pour leur piquer des blousons griffés, des montres ou des calculettes, mais des baskets dégueu soigneusement salis histoire de pas exciter la convoitise. J'aurais pu, j'aurais dû vous en parler. J'osais pas. Il aurait fallu dénoncer des zonards venus d'une proche banlieue déshéritée, des fils d'immigrés bien souvent, des exclus, enfin, voyez le topo. Et puis, j'avais peur des représailles.

Là-dessus, devant cette conspiration du silence, les lycéens, excédés, descendent dans la rue, par dizaines de milliers, avec une seule exigence : des surveillants, des gardiens de l'ordre, capables d'assurer leur sécurité. Stupeur teintée de réprobation dans les ministères, la presse et les médias : *Vous, les enfants des enfants de 68, vous n'allez tout de même appeler les flics ! Vous avez sûrement d'autres raisons de vous mettre en colère, non?*

Ça, oui, en effet, ils sont crados, nos bahuts, les portes des chiottes arrachées ne sont jamais remplacées ; nos délégués, on les écoute pas assez, et... Et vous craignez pour votre avenir, vous êtes bons pour le chômage, hein, c'est ça? Qu'on vous pique votre argent de poche, c'est pas le problème, le problème, c'est votre future feuille de paye. La voilà, la vraie violence, d'accord? Bon, OK, d'accord !

Résultat des courses, nous, les parents, *on se saigne aux quatre veines* encore un coup, on débourse 4 milliards de francs lourds, et, dans la jungle des villes, c'est toujours au couteau et à la batte de base-ball que des gosses attaquent d'autres gosses pour un paquet de bonbons.

□ **BRÉSIL : une mutinerie dans une prison de Rio-de-Janeiro fait dix-sept morts.** – Au moins dix-sept personnes ont été tuées et vingt autres blessées lors d'une mutinerie qui a éclaté lundi 28 octobre à la prison Ary-Franco, à Rio-de-Janeiro, a annoncé la police. Des prisonniers ont lancé une bombe artisanale dans une aile de la prison pour tenter de déclencher un soulèvement, peu après la découverte par les gardiens d'un tunnel creusé en vue d'une évasion. La bombe a déclenché un incendie, qui a pris au piège de nombreux détenus dans leurs cellules. L'incendie a été circonscrit et la mutinerie matée, selon la police. – *(Reuter, AFP.)*

□ **SRI-LANKA : affrontements entre gouvernementaux et Tigres tamouls.** – Une patrouille de l'armée sri-lankaise est tombée, dimanche 27 octobre, dans une embuscade tendue par des séparatistes tamouls du LTTE dans l'est du pays. Selon un porte-parole gouvernemental, quatorze soldats et une quinzaine de guérilleros ont été tués. Cette attaque est survenue après le succès, la semaine dernière, de l'offensive des forces régulières en vue d'isoler la péninsule de Jaffna, fief des séparatistes, dans l'extrême nord de l'île. Près de 11 000 personnes ont trouvé la mort depuis la reprise de la lutte armée par le LTTE, en juin 1990. – *(AFP, Reuter.)*

La mort de l'homme d'affaires saoudien Akkram Ojjeh

Un champion des ventes d'armes

Avec le décès d'Akkram Ojjeh, le milliardaire saoudien, à l'âge de soixante-sept ans, le lundi 28 octobre à son domicile parisien, les intermédiaires en ventes d'armes ont perdu l'un de leurs maîtres. Les industriels français un partenaire longtemps incontournable sur les marchés du Proche-Orient. Les rubriqueurs mondains et autres nightclubbers un vieil habitué de Gstaad, des Riviera et autres Croisette. Paul-Loup Sulitzer un sujet d'inspiration.

Akkram Ojjeh avait beau s'être fait plus discret, il reste, à l'image de son compatriote et mentor Adnan Khashoggi, l'incarnation d'une génération de « princes du bakchich », flibustiers new-look, commissionnaires de haute volée, flambeurs invétérés, qui, tout au long des années 70, se bâtirent des fortunes colossales en s'installant opportunément au carrefour des affaires, de la diplomatie et du monde du renseignement, points de passage obligés entre les capitales occidentales et Ryad.

Pour Akkram Ojjeh, tout commence au début des années 50. Ce jeune homme fin, plein d'allure, né à Damas et issu d'une des plus célèbres tribus de bédouins – celle de Bani Ajil – dominant cette partie du désert chevauchant la Syrie et le nord de l'Arabie saoudite, vient d'achever ses études supérieures à la Sorbonne. De retour à Ryad, il se voit confier par le gouvernement saoudien une mission d'achat de matériels français pour équiper le pays. Un bon démarrage mais des contrats qui demeurent petits. Ces multiples transactions lui permettent toutefois de parfaire en France ses réseaux d'influence et de s'affirmer comme un intermédiaire indispensable.

La Légion d'honneur

Les chocs pétroliers, la volonté d'équipement en infrastructures et en armes des monarchies du Golfe, vers lesquelles affluent les dollars, vont donner une autre ampleur aux affaires d'Akkram Ojjeh, nommé conseiller du ministre saoudien de la défense. Associé à M. Adnan Khashoggi d'abord, puis seul ensuite, l'homme d'affaires saoudien va prélever sa dîme sur tous les gros contrats militaires passés entre Ryad et Paris. Thomson-CSF, Matra et Dassault ont eu recours à ses services. La République française lui montrera sa reconnaissance à trois reprises : promu chevalier de la Légion d'honneur en 1950 sous Vincent Auriol, Akkram Ojjeh sera fait officier en 1974 durant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing puis recevra, en 1983, sa cravate de commandeur des mains du ministre de la défense de l'époque, Charles Hernu. Ce négociateur habile, qui a épousé en secondes noces la fille du général Moustapha Tlass, ministre syrien de la défense, n'a pas toujours eu le nez très fin. Deux coups « médiatiques » en diable, les rachats successifs en 1977 de la collection d'art Wildenstein et du paquebot *France*, payé « cash » 80 millions de francs, font long feu. Akkram Ojjeh se dessaisira, sans plus-values mirifiques, de ces coûteuses acquisitions quelques mois plus tard.

Akkram Ojjeh disposait avec le groupe TAG (Techniques d'avant-garde), dont le siège est au Luxembourg, d'un holding d'investissements opérant surtout dans les capitales européennes. Sa fortune, estimée dernièrement à 2 milliards de dollars, comprend plusieurs propriétés en France, des élevages en Amérique latine, des biens immobiliers et des intérêts dans le sport automobile (écurie Mac Laren). Akkram Ojjeh figurait parmi les principaux donateurs assumant le financement de la future mosquée d'Evry.

C. M.

□ **Augmentation des reconduites à la frontière.** – Le nombre d'étrangers en situation irrégulière reconduits à la frontière est passé de 4 559 entre janvier et août 1990, à 5 251 pour la même période de 1991, a déclaré M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur en défendant le budget de son ministère, lundi 28 octobre, devant l'Assemblée nationale. Cette tendance à la hausse en chiffres bruts recouvre cependant une diminution du taux d'exécution des décisions. Pendant la même période de 1990, 10 656 mesures de reconduite à la frontière ont été prononcées (43 % exécutées) et 23 884 en 1991 (22 % exécutées).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

ARTS et SPECTACLES

IL Y A DAVANTAGE DE CHOIX, DE LUXE, D'AFFAIRES, DE CRÉATION, DE MODE, DE PRIX... (CHEZ RODIN) ...QUE DANS 29 À 30 BOUTIQUES ET SHOWROOMS RÉUNIS !
► Que la Mode et la Décoration nous emportent, si nous exagérons...
► Vérifiez, vérifiez, vérifiez "de visu".
► Tout un "Empire" de la Mode depuis 30 F le mètre.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

SOMMAIRE

DÉBATS

« Pourquoi les Verts », par Isabelle Monin Cabut 2
« Le chaînon manquant », par Noël Mamère 2

ÉTRANGER

Diagonales : « Clair de lune à Korcula », par B. Poirot-Delpech 4
La visite en France du premier ministre de Nouvelle-Zélande 4
Les relations entre l'OTAN et l'Europe de l'Est 8
Les élections partielles en Argentine 9
L'ouverture de la conférence de paix à Madrid .... 6 à 8

POLITIQUE

M. Le Pen affirme qu'il y aura des alliances avec la droite aux régionales 10
Guadeloupe : l'enquête sur l'assassinat du maire de La Désirade s'oriente vers une piste privée . 10
Un entretien avec le grand maître de la Grande Loge de France 11
Les députés réclament un renforcement de la sécurité publique . 12

SOCIÉTÉ

Les auteurs des attentats contre les foyers Sonacotra devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes 13
Les infirmières poursuivent leur mouvement 13
Tennis : l'Open de Paris, loin de la magie de Roland-Garros 14
La France réduira en 1992 ses investissements nucléaires 14

SCIENCES ◆ MÉDECINE

● Le sang impur : l'utilisation thérapeutique du sang humain ne peut être dénuée de risque ● Dangers au microscope ● Le char de Vénus : le déménagement exceptionnel d'un site paléolithique suisse ● Tableau de bord : le premier rapport de l'Observatoire des sciences et des techniques sur la recherche ● Une amicale mondiale des surgénérateurs .... 15 à 17

CULTURE

« Van Gogh », le nouveau film de Maurice Pialat 18
Musiques : Holliger dans les silences de Beckett 18
Théâtre : « Comédies barbares » mis en scène par Jorge Lavelli.. 19
Les bronzes bouddhiques et hindouistes de l'antique Ceylan au Musée Guimet 19

ÉCONOMIE

Le réseau de l'Ecureuil a achevé sa restructuration 21
La direction de Renault lance une mise en garde aux grévistes de Cléon 21
Les propositions patronales sur l'assurance-chômage divisent les syndicats 21

Services

Abonnements 17
Annonces classées.... VI à XVI
Marchés financiers 24-25
Météorologie 27
Carnet 26
Mots croisés 26
Radio-télévision 27
Spectacles 20

Ce numéro comporte un supplément « Initiatives » folioté de I à XVI

La télématique du Monde : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 octobre 1991 a été tiré à 510 127 exemplaires.

(Publicité)
Le Français en retard d'une fenêtre
Nos voisins d'outre-Rhin les changent trois fois plus que nous. Pour lutter efficacement contre le bruit, le froid et les effractions, ISO-FRANCE-FENETRES vient poser dans la journée ces fenêtres qui sont la clé du confort. La technique exclusive du premier spécialiste parisien permet de gagner aussi en clarté. Garantie dix ans. Devis gratuit.
Magasin d'exposition 111, rue La Fayette (10e) – Mo Gare-du-Nord. Tél. 48-97-18-18.

Depuis 1894
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE à partir de 2 690 F
PANTALONS 895 F VESTONS 1 795 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES MANTEAUX ET PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

CASSER LA CRISE C'EST CASSER LES PRIX
UN CHOIX IMPRESSIONNANT DE CACHEMIRE ET SUPER 100 POUR HOMME ET FEMME
COSTUME SUPER 100 valeur 5500F 1790F
TAILLEUR PUR LAINE 4000F 1590F
MANTEAU CACHEMIRE ET LAINE 4000F 1990F
VESTE PUR CACHEMIRE valeur 7500F 2990F
2 PULLS 100% CACHEMIRE 3500F
PARKAS 990F, VESTES 990F, ET DES REMISES DE 60 À 70% SUR DES MILLIERS D'ARTICLES DE LUXE
Du samedi 26 Oct. au dimanche 3 Nov.
ouvert le 1 Novembre (Toussaint)
DAVID SHIFF
club des Dix
PARIS 8e : 13 RUE ROYALE - de 10h à 18h
60 BIS RUE DE PARIS 78000 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - 5 RUE DES ARCHERS LYON 2

Nul n'est censé ignorer la dernière édition des codes

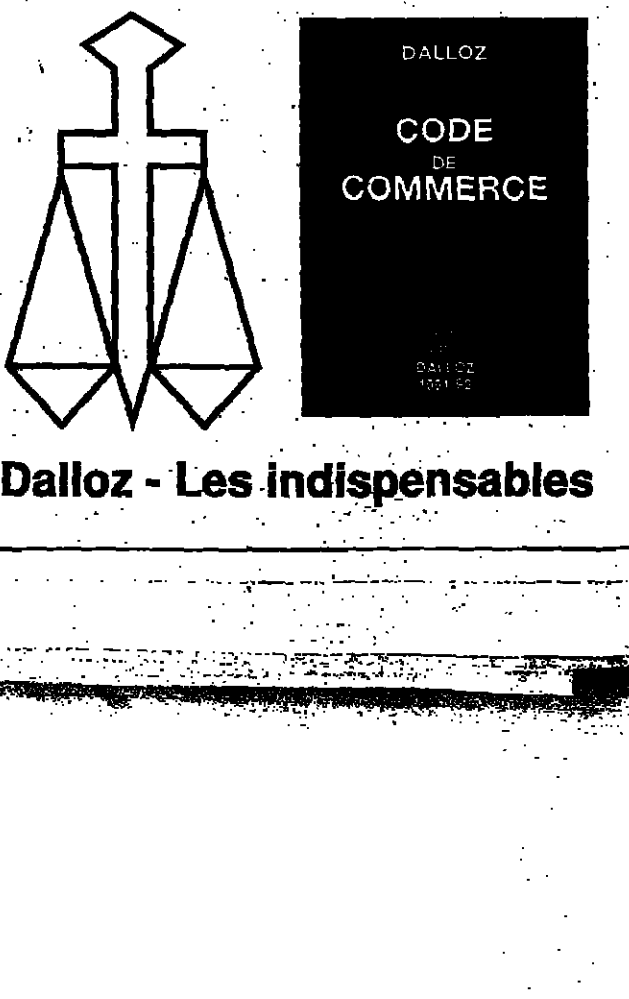

Dalloz - Les indispensables

11 pages d'offres d'emploi

Le Monde
INITIATIVES

Des salariés zéro défaut

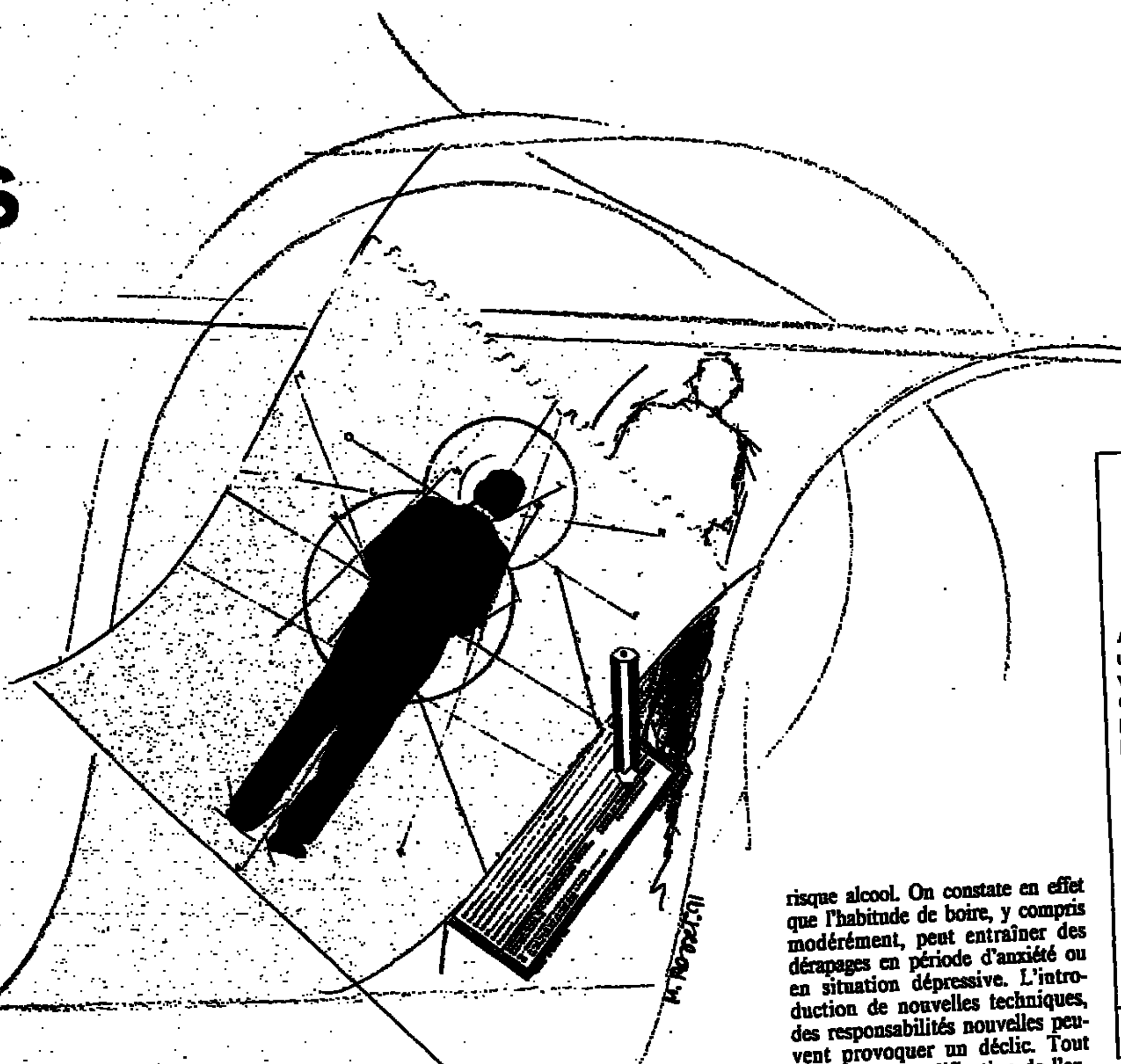

L'ALCOOL a longtemps fait partie des tabous, au sein des entreprises. On fermait les yeux, on n'en parlait pas. Tout cela est en train de changer et pour des raisons qui ne tiennent ni à la morale, pas plus présente qu'autrefois, ni à une aggravation subite de la consommation, que l'on ne constate pas. Simplement, les modes de production ou de fonctionnement d'aujourd'hui, et dans la plupart des secteurs d'activité, ne sont plus compatibles avec des défaillances ou tout bêtement des aptitudes amoindries, temporairement, par une alcoolémie, même légère. Les techniques modernes ne le permettent plus.

Foin des clichés, donc. L'ivresse sur le lieu de travail, l'imprégnation alcoolique censée être l'image de tel ou tel milieu professionnel, ou de certaines situations, n'est pas le sujet. Il s'agit plutôt de constater que, en tendance longue, la modernisation des procédures et l'évolution des métiers conduisent inéluctablement à l'objectif de «santé, zéro défaut». Un slogan ajouté à une kyrielle d'autres, et qui s'applique à tous les salariés.

Pour en mesurer l'importance, il suffit de se référer à la dernière et sans doute unique enquête menée par le Haut Comité d'études et d'information sur l'alcoolisme. En 1982-1983, sur la base des arrivées aux urgences, il avait été établi que 10 % des accidents survenus sur le lieu de travail étaient dus à l'alcool. Le docteur Jean-Claude Archambault, chef de service au Centre régional d'alcoologie de Picardie, à Prémontré (Aisne), y voit des incidences de plusieurs ordres. L'absentéisme plus fréquent, à la suite d'une soirée trop arrosée, la plus grande sensibilité aux maladies et, par suite, les arrêts de travail plus nombreux, et la baisse de la performance, bien sûr.

Mais heureusement, comme le note aussi ce spécialiste, le milieu de travail est le dernier à être touché par les troubles de comportement, d'abord visibles dans le milieu familial. Situation qu'il faut préserver et utiliser. L'entreprise devient alors un lieu de prévention où les médecins du travail, de plus en plus avertis du problème et préoccupés des conséquences sur la production, ont un rôle à jouer. L'employeur, les syndicats avec les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'en soucient désormais.

A condition d'en faire un moyen de responsabilisation, et non de répression supplémentaire, la sensibilisation à ces questions peut être efficace, qui amène à dépister les causes pour, finalement, sauver l'emploi.

Les temps ont changé. Bien qu'opposés à l'alcoolisme, les syndicats avaient parfois envie de camoufler ces mauvaises habitudes, pour des raisons humaines. Ils ne le font plus parce que l'erreur d'un individu a maintenant des conséquences collectives qu'on ne peut pas «couvrir». *«L'hypertolérance de l'entreprise qui arrangeait tout le monde, mais qui se retournait contre le fautif en cas de difficulté»*, comme le rappelle le docteur Archambault, a elle aussi disparu. Dans les organisations modernes, chacun est plus sollicité sur le plan de la compétitivité, doit tenir son poste, et il n'est pas question, comme autrefois, de le remplacer. La production assistée par ordinateur (PAO), mais aussi toute l'informatique et les robots, décuplent certes les possibilités de chaque personne. Elles mettent aussi en relief la moindre défaillance : dans les milieux industriels, on a l'habitude de dire que la panne détectée sur le composant coûte 1 franc, sur la plaque 10 francs, sur l'appareil en bout de chaîne 100 francs et chez le client 1 000 francs.

DANS ces conditions, le taux d'alcoolémie compte moins que l'accoutumance ou la consommation, même faible, qui prive des capacités, ou fait prendre des risques. Pour dédramatiser, le docteur Archambault et Jean-Michel Fourgous ont mis au point, dans le cadre de la méthode «Sigmund», un test d'évaluation du risque alcool. On constate en effet que l'habitude de boire, y compris modérément, peut entraîner des dérapages en période d'anxiété ou en situation dépressive. L'introduction de nouvelles techniques, des responsabilités nouvelles peuvent provoquer un déclic. Tout comme une modification de l'environnement ou du climat social, à l'occasion d'une OPA, d'une fusion ou d'un plan de réduction d'effectifs, par exemple. D'ailleurs, le processus s'observe souvent chez les chômeurs, qui peuvent ensuite se ressaisir.

Puisque l'évolution va dans ce sens, il vaut mieux anticiper et éviter que l'irréparable ne se produise. Socialement et médicalement, c'est moins coûteux. Et il faut savoir que les entreprises voudront de plus en plus prendre le minimum de paris dans ces domaines, pour des raisons d'efficience, et qu'elles chercheront à limiter les menaces dues aux failles humaines. Dont celles provoquées par l'alcool.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III.

« Cadres à douze »

A quelques mois du marché unique, «le Monde Initiatives» va passer en revue la situation des cadres en Europe, pays par pays, et évoquer leurs problèmes communs, les salaires comme la formation. Comment les recrute-t-on, quelles sont les spécificités nationales de chaque marché? Régulièrement, de mois en mois, vous aurez rendez-vous avec cette nouvelle rubrique, « Cadres à douze ». Pour commencer, aujourd'hui, la Grande-Bretagne. Ensuite, l'Italie... page IV

STAGES .... page V

11 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

- Premier emploi .... p. VI
- Gestion et finances .... p. VI
- Ressources humaines ...... p. IX
- Juristes .... p. IX
- Cadres .... p. X
- Fonction commerciale ..... p. XI
- Métiers de l'informatique .... p. XII
- Secteurs de pointe .... p. XIII

EMPLOI

Le mardi c'est tout un monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe

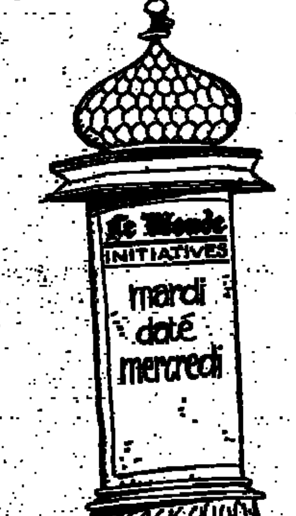

Le Monde
INITIATIVES

Le savoir faire informatique et télécom

ECOLES D'INGENIEURS ET UNIVERSITAIRES

De formation scientifique ou de gestion, vous souhaitez compléter votre diplôme par un savoir faire informatique et télécom.

CITCOM, filiale de Télésystèmes, se situe à l'avancée des nouvelles technologies au sein du Groupe FRANCE TELECOM.

Son programme EUROMASTER vous prépare à l'exercice de réelles responsabilités dans les métiers de l'ingénierie informatique et télécom.

Pendant 7 mois, vous suivrez un enseignement intensif qui alterne théorie et pratique et vous réaliserez un projet professionnel dans un contexte d'entreprise.

Pour vous donner les moyens d'acquérir les bases d'un nouveau savoir, l'art de l'appliquer, rejoignez l'un des Centres CITCOM en France ou en Europe.

Merci d'adresser votre candidature à :
Isabelle Védrinelle, CITCOM
83, Bd Vincent Auriol - 75013 Paris.

CITCOM

Filiale de Telesystemes

POUR LES CENTRES CITCOM DE : NANCY - LIBOURNE - MADRID - SOPHIA ANTIPOLIS - LYON - NANTES - DUNKERQUE - MONTPELLIER - TOULOUSE - KARLSRUHE - PARIS.

NC communication

Entre désintoxication et répression

Dans les entreprises, la bataille contre l'alcoolisme n'est pas sans ambiguïtés

IL a «posé le verre» le 30 septembre *1991* à *16* heures. Depuis, il ne compte plus les jours de sobriété. Jean-Pierre buvait trop depuis vingt ans, jusqu'à la dépendance ces cinq dernières années. Malgré son irascibilité et ses pertes de mémoire, ce négociateur immobilier hors pair n'avait jamais été inquiété par son directeur. Jusqu'à ce que celui-ci lui remette une lettre : *«Votre état d'ébriété chronique l'après-midi vous empêche d'avoir une attitude décente vis-à-vis des clients. Sans changement immédiat de votre part, je serai obligé de rompre votre contrat.»*

L'ultimatum était cependant accompagné d'une offre : suivre une thérapie sur son lieu de travail, menée par Patrick Buchard, un ancien alcoolique devenu alcoologue-ergonome et directeur de Hassé Consultants. *«Je paierai toutes les consultations»*, a précisé l'employeur. Jean-Pierre n'a pas hésité. *«On ne laisse pas tomber les gens qui vous ont aidés à gagner de l'argent*, explique le directeur de l'agence immobilière. *Toute entreprise qui se respecte doit renvoyer l'ascenseur.»*

Déculpabiliser, expliquer le processus de la maladie alcoolique, enseigner une quinzaine de techniques simples mais efficaces – comme manger une pomme, boire un café sucré, etc. – pour éloigner les «flashs d'alcool» : on peut résumer ainsi les bases de cette thérapie. Sans oublier la possibilité pour le malade en train de craquer de joindre Patrick Buchard par téléphone vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Le traitement dure trois mois et comprend vingt-quatre séances d'une heure et demie, dans un bureau isolé de l'entreprise. *«Je mène ces thérapies sur le lieu de travail pour ne pas désocialiser le malade, mais aussi pour voir dans quelles conditions il travaille et quelles améliorations on doit apporter pour l'aider.»*

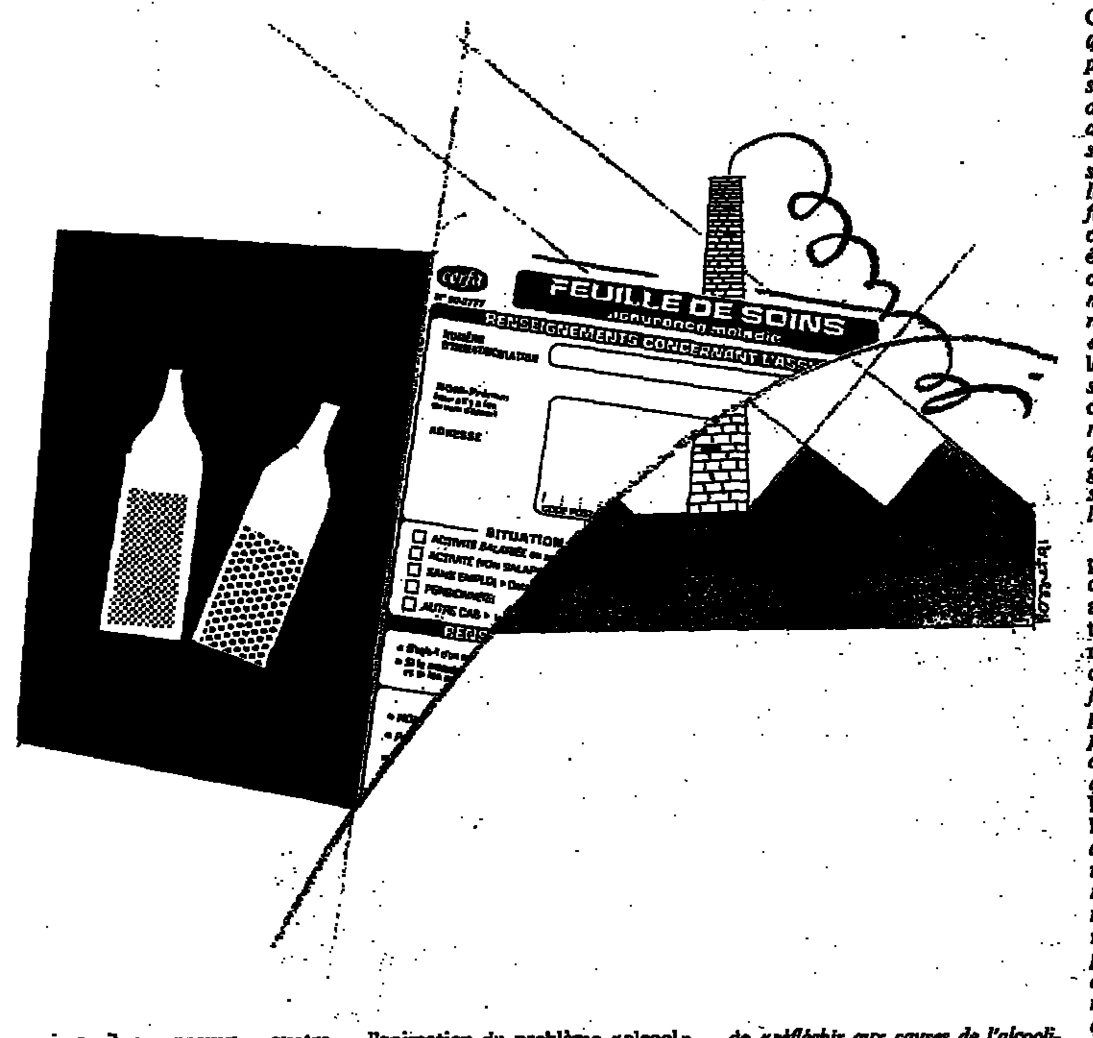

Directeurs, cadres et ouvriers

Le responsable des ressources humaines, qui a contacté Hassé Consultants, est tenu à une discrétion absolue, tant à l'égard de la hiérarchie et des collègues que du médecin du travail. Le coût de l'opération – 30 000 francs – est entièrement supporté par l'employeur. *«Licencier quelqu'un coûte de l'argent; embaucher aussi*, souligne Patrick Buchard, qui a lui-même essuyé trois licenciements liés à l'alcoolisme, malgré six cures de désintoxication. *Moi je fais gagner de l'argent aux entreprises et à la société et je sauve des hommes.»* Patrick Buchard affirme obtenir un taux de réussite de 90 %. Directeurs généraux, cadres, maires adjoints ou ouvriers, il en «sauve» quatre-vingts par an.

Soigner les malades alcooliques sur leur lieu de travail est très inhabituel en France. En général, les entreprises optent pour l'indifférence, jusqu'au clash suivi du licenciement. D'autres choisissent de s'impliquer le moins possible dans le traitement. Par le biais du médecin du travail, elles dirigent ces salariés soit vers des centres de cure de désintoxication, soit vers des *centres d'hygiène alimentaire et* d'alcoologie (CHAA) présents dans presque chaque département, qui proposent des thérapies ambulatoires ou en hospitalisation. Seule la SNCF possède une structure de soins complets comprenant un centre de cure et un autre de post-cure, ainsi que deux CHAA intégrés. Le *dépistage est assuré par le médecin* du travail. *«Il dialogue avec l'agent dans l'optique de créer une prise de conscience et non pas d'obtenir un aveu»*, précise le docteur Simonin, médecin de l'établissement SNCF de Rouen, chargé d'études et de l'animation du problème «alcool». Les infirmières, les services sociaux, la conseillère en économie sociale et des animateurs locaux formés au risque «alcool» constituent alors le réseau de soutien au malade. Les statistiques de la SNCF montrent cependant qu'aucun des moyens thérapeutiques n'est entièrement satisfaisant. *L'évolution globale des* cas traités est bonne pour 39 % *d'entre eux, moyenne pour* 32 % et nulle pour 29 %.

En revanche, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à mener des campagnes de prévention contre l'alcoolisme. Des opérations qui vont de la simple affiche, parfaitement dérisoire, à la création d'un groupe de travail comprenant, au minimum, des responsables du personnel, le service médico-social, des anciens buveurs et le CHS-CT, ce que met en place, par exemple, Christine Dessenne, formatrice et déléguée de la Marne de l'Association nationale de prévention de l'alcoolisme. Le groupe, qui fonctionne sur un, deux ou trois ans, est chargé de *«réfléchir aux causes de l'alcoolisation dans son entreprise et d'organiser des campagnes de lutte, ni directives ni punitives, mais constructives»*. Seul problème : ce type d'initiative, très efficace, semble-t-il, pour sensibiliser le personnel et notamment les buveurs excessifs, n'atteint pas, sauf miracle, la cible des alcoolo-dépendants.

Le devoir d'intervenir

Le tabou de l'alcoolisme au travail a conduit certaines entreprises vers des attitudes carrément répressives. Chez Ugine Savoie (groupe Usinor-Sacilor), par exemple, où, *jusqu'à ces dernières années*, selon la CFDT, la direction autorisait la consommation sur place de deux litres de vin par jour et par salarié, on a assisté à une «chasse aux sorcières» avec avertissements, mises à pied et licenciements. *«L'encadrement a des alcootests dans les bureaux*, explique un militant de la CFDT. *La direction avait prévenu que si un chef d'équipe ne signalait pas quelqu'un en état d'ébriété, il serait lui aussi sanctionné. Du coup, on dénonçait n'importe qui. C'est arrivé à un point tel qu'un chef de service, voyant de loin trois personnes en train de boire, les a signalées à la direction sans même vérifier qu'elles buvaient du café et du chocolat!»* La CGT, *«d'accord pour être partie prenante dans la lutte contre l'alcoolisme à condition qu'il n'y ait pas de sanctions et que l'on recherche les causes»*, dénonce aussi *«la bien curieuse façon»* de traiter le problème, notamment *«les pressions et les culpabilisations»* venant de la hiérarchie, *«qui ne résolvent rien, bien au contraire. On sait bien que c'est délibéré pour licencier des gens*, estime le syndicat; *certains salariés en font de la dépression; l'un d'eux a essayé de se suicider»*.

Aujourd'hui, la direction met en place une nouvelle formule de lutte contre l'alcoolisme. Elle a fait appel au cabinet Idée pour former, en trois jours, ses cadres et agents de maîtrise à une méthode d'approche du problème. *«Nous voulons leur faire comprendre qu'il ne faut pas protéger un alcoolique mais lui faire prendre conscience qu'il pédale à côté des objectifs de l'entreprise et qu'il risque d'être licencié»*, explique Marc Henry, responsable de «qualité totale». *L'encadrement doit alors proposer à l'intéressé de suivre une thérapie, en liaison avec le médecin du travail. Si le salarié refuse, il est licencié. S'il doit suivre une cure, il est prévu de lui redonner progressivement ses responsabilités et de préparer son entourage à son retour. On prend en compte le fait qu'il peut rechuter une fois et c'est tout.»*

Reste que les malades alcooliques ne présentent pas forcément des signes d'ivresse. Comment, dans ce cas, la hiérarchie les détecte-t-elle? *«On peut se tromper*, admet Marc Henry, *mais ne rien faire est encore pire.»* De plus, *«la hiérarchie a le devoir d'intervenir. Si elle ne le fait pas, elle est sanctionnée pour faute»*. *«S'il n'y a pas quelqu'un qui se place, sans état d'âme, en position d'être l'autorité, il n'y aura jamais de guérison*, soutient Gilles Karpman, du cabinet Idée. *La thérapie commence avec le chef de service qui dit clairement quelle est la loi. Les entreprises les plus efficaces* [en matière de lutte contre l'alcoolisme] *sont celles qui seront aussi cyniques.»* Ni le CHS-CT ni les syndicats n'ont été consultés pour cette nouvelle campagne à Ugine Savoie. Et, d'après Marc Henry, il n'est pas non plus prévu, au cours de l'opération, de rechercher les causes de l'alcoolisme dans l'entreprise.

Francine Aizicovici

Rompre le silence

IMPOSSIBLE de connaître *précisément le nombre de* salariés alcoolo-dépendants dans les entreprises; il n'y a pas de statistiques nationales. Alors que les chiffres concernant le tabac ou la consommation de tranquillisants semblent beaucoup plus fiables, ceux touchant à l'alcool restent encore du domaine du tabou, donc incertains.

Premier indicateur : les accidents du travail dus à une consommation excessive d'alcool. Les résultats sont approximatifs : l'alcool serait à l'origine de 10 à 20 % des accidents du travail, le chiffre le plus fréquemment évoqué étant celui de 15 %.

Certains métiers seraient plus vulnérables que d'autres. *«On pense immédiatement aux clichés datant du dix-neuvième siècle,* note Michel Craplet, médecin délégué à l'Association nationale de prévention de l'alcoolisme (ANPA). *Le prolétariat laborieux, les manœuvres, les ouvriers qui boivent près des hauts fourneaux. C'est vrai que ces tâches-là sont encore liées à une surconsommation d'alcool. Mais pensez aussi aux métiers où se succèdent de longs moments d'attente, puis des périodes très intenses de travail, les ambulanciers, les pompiers, les policiers, les médecins anesthésistes... Ceux également qui ont un rapport direct ou indirect avec l'alcool, lien social : l'hôtellerie, les relations publiques; enfin les professions dévalorisées : les employés de pompes funèbres, les gardiens de cimetière.»* Une liste, bien sûr, qui est loin d'être exhaustive.

Autre élément du tableau : l'alcoolisme en entreprise serait essentiellement un alcoolisme d'habitude, qui met en évidence l'importance des pratiques de groupes et les traditions : pots d'anniversaire, «arrosages» divers pour lesquels les occasions ne manquent pas. En dépit du non-dit encore très dominant, les alcoologues notent une évolution certaine concernant le traitement du phénomène.

Des signes encourageants

Au Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme (HCEIA), on constate ainsi *«une demande d'informations de plus en plus fréquente de la part des entreprises»*. Les médecins expliquent, eux, être *mieux perçus et reçus.* Les entreprises s'informent, essaient de mettre en place des politiques de prévention. C'est clair ... pour certaines, dont les noms figurent, entre autres, dans un document du HCEIA et du ministère des affaires sociales, qui recueillent un certain nombre d'expériences. *«Vous avez là les groupes industriels qui acceptent de raconter leurs stratégies dans ce domaine,* explique-t-on au HCEIA. *Mais beaucoup préfèrent encore lutter contre l'alcool sans en parler.»*

La SNCF, *Air France, qui a* mené une expérience de prévention pilote auprès d'une partie de son personnel au sol, la RATP, les PTT, EDF-GDF, Peugeot, la BNP, Exxon Chemical France, Rhône-Poulenc, etc., acceptent, dans cette étude, de témoigner. *«C'est un premier pas,* constate Michel Craplet. *D'autres signes sont aussi encourageants : une hiérarchie qui nous écoute davantage, l'augmentation du nombre de femmes en entreprises, l'importance dans certains secteurs sensibles, comme le bâtiment ou autres, des travailleurs musulmans... Tous ces plus nous aident. Mais l'essentiel, c'est que tout le monde (direction, salariés, syndicats, CHS-CT) accepte de rompre la loi du silence, sans prendre pour autant l'alcoolique comme bouc émissaire.»*

M.-B. B.

« La lutte doit passer par la hiérarchie et les syndicats »

estime le docteur Vachonfrance, psychiatre

Le docteur Vachonfrance, psychiatre, psychanalyste, président de l'IREMA (Institut de recherche et d'enseignement sur les maladies alcooliques et autres toxicomanies), également administrateur de la Société française d'alcoologie, est médecin-chef du centre de cure Gilbert-Ruby à Meulan. Ce centre a été créé en 1953 à l'initiative des cheminots de la SNCF et de leur association de lutte contre l'alcoolisme, la première association française de ce type, constituée en 1902.

«Certains de vos confrères expliquent que parmi les difficultés soulevées par la lutte contre l'alcoolisme en entreprise, il y a celle touchant la prise en charge du salarié par la Sécurité sociale, qui hésite parfois à rembourser certains médicaments ou traitements. L'alcoolisme ne serait donc pas une maladie?

– Concernant les faits auxquels vous faites allusion, je n'ai jamais rencontré ce type de problème. Quant à votre question, oui, bien sûr, l'alcoolisme est une maladie. C'est très simple, il suffit de se reporter à la définition du Petit Robert. L'alcoolisme n'est pas un vice. Enfin, les gens peuvent être déculpabilisés; qui dit maladie dit traitement possible. Les alcooliques ne sont plus des parias.

» Entendons-nous : l'alcoolisme est bien une maladie, mais une maladie de l'être. C'est une prise *de plaisir non pensé. Je suis* désolé, je vais employer un vocabulaire analytique, mais je crois que ce détour est indispensable. Au centre de la maladie alcoolique, vous avez la Loi. Pas la morale, la loi biologique. La pulsion doit toujours être *guidée* par des lois, mais dans la quête de ce que nous appelons le «grand autre», vers lequel nous entraînent nos désirs. Ce «grand autre», c'est un objectif subtil à découvrir grâce à des lois subtiles. Qu'est-ce que dit l'alcoolique? Il dit, vos lois, je n'en ai rien à faire, et il donne toute liberté à sa pulsion. Ce qui est d'ailleurs une preuve de courage, mais cette démarche est mortifère. En entreprise.., vous imaginez des gens sans loi? La parole de l'alcoolique *libère le réel*, sa pulsion n'est plus articulée à la Loi.

– Quelle orientation donnez-vous dans ces conditions à votre intervention dans les entreprises?

– Quand je vais en entreprise, je rencontre souvent des gens malheureux, car totalement «dénarcissisés». Je m'explique : un sujet normal est sollicité en entreprise au niveau de sa structure socioprofessionnelle. Celle-ci doit être respectée par ses collègues et ses supérieurs hiérarchiques. Si tel n'est pas le cas, nous passons alors à sa structure familiale. Infantilisé, le salarié est, soit totalement dépendant de son «papa-chef», ou de sa «maman-entreprise», ou alors tout à fait rebelle. Le dernier stade est celui de la structure somatique où le salarié confie ses conflits au corps.

»Vous me demandez quels étaient nos objectifs – et quand je *dis nous*, je pense aux *chefs d'entreprise* modernes et aux médecins. C'est faire tout ce qu'il faut pour que le salarié soit respecté au niveau de sa structure socioprofessionnelle pour éviter la régression, et des structures sous-jacentes, familiales et somatiques. Le schéma que je viens de vous décrire est la réalité pour des ouvriers, comme pour des cadres. Le traitement consiste à les revaloriser, à les «renarcissiser». Vous savez, j'ai trouvé ces difficultés dont je fais état à l'hôpital où je travaille, où des chefs de service niaient totalement la structure socioprofessionnelle de leurs infirmières.

– Finalement, vous êtes en train de dire que l'essentiel de votre travail s'adresse à la hiérarchie de l'entreprise, à l'encadrement.

– Absolument. La lutte contre l'alcoolisme en entreprise doit passer par la hiérarchie et les syndicats. Concrètement, nous organisons des réunions avec les médecins du travail, les cadres, les CHS-CT (comités d'hygiène et de sécurité sur les conditions de travail). Au début, nous avions beaucoup de difficultés avec les syndicats. Ils sont aujourd'hui plus ouverts, tout comme la hiérarchie d'ailleurs.

– A quoi attribuez-vous cette évolution favorable?

– Les mouvements sont lents, s'étalent sur des années et des années. Mais c'est vrai que des progrès sont réalisés. Je crois d'abord qu'il y a une nouvelle *génération de l'encadrement. Il* faut aussi parler du rôle essentiel joué par les malades alcooliques guéris. Vous avez des groupes d'anciens buveurs guéris retournés dans leur entreprise qui ont une influence déterminante, comme à la SNCF, à Air France, EDF, aux PTT, etc.

– Il est curieux de noter que beaucoup d'actions importantes ont été menées essentiellement au sein d'entreprises à statut public. Pourquoi, selon vous?

– Les salariés y sont moins fragilisés et peuvent suivre les traitements nécessaires. En principe aussi longtemps qu'il en est besoin. La situation est différente au sein des PME; une cure, puis une deuxième, et souvent après c'est la rupture ou le licenciement. Il y a aussi la conspiration du silence. Dans certaines entreprises, l'alcoolisme des salariés est connu, mais caché pour des tas de raisons : la dénégation, du point de vue social, existe, et puis, il y a la raison qui tient à la nature du poste du salarié.

– Vous pensez là aux métiers à haut risque, ceux qui ne supportent pas la moindre défaillance humaine?

– Plus un être est exposé, mieux il est soigné. Le conducteur d'un train, d'un engin de travaux publics, est forcé à guérir. L'urgence est moindre pour des dossiers que sont amenés à traiter des employés ou des cadres. La détresse des cadres est certaine à ce sujet. Ils sont même peut-être moins bien soignés que les autres.

» Vous savez, pour revenir à la conspiration du silence, aucun secteur de l'économie n'est épargné, du moins je le pense. Nous pourrions ainsi parler de l'importance dans certaines professions du repas d'affaires ou des pots d'anniversaire et autres. Ou encore des personnes qui exercent une profession libérale et qui, selon moi, guérissent mieux parce que, pour elles, c'est tout ou rien.»

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

et répression"

Petits soins à l'américaine

Les patrons offrent une aide individualisée à leurs employés

CRÉÉS dans les années 40 au sein de quelques grandes entreprises américaines, les programmes d'aide aux employés, baptisés « Employee abstinence programs » (EAP), étaient à l'origine destinés à lutter contre l'alcoolisme et la drogue.

Devenus « Employee assistance programs », ils se sont considérablement développés depuis une quinzaine d'années. Selon l'EAP Association, qui compte plus de 7 000 adhérents (consultants aidant les entreprises à mettre en place un EAP, conseillers participant à ces EAP), il existe actuellement aux Etats-Unis quelque 17 000 programmes de ce type. Ils permettent aux employés ou aux membres directs de leur famille d'avoir recours gratuitement à des psychologues ou à des psychothérapeutes pour résoudre tous types de problèmes personnels. Environ 50 % de la main-d'œuvre américaine aurait un EAP à sa disposition, et 80 % des 500 entreprises qui figurent sur la fameuse liste annuelle du magazine *Fortune* auraient mis en place un tel programme.

Depuis quinze ans la situation a beaucoup évolué. *« Les entreprises ont réalisé que des soucis de types très divers empêchaient leur personnel de se concentrer sur son travail »*, précise Jane Ollendorff, chez PPC (Personal Performance Consultants Inc.). Créée en 1975, PPC est la plus importante entreprise privée offrant, en externe, des programmes d'aide aux employés. Ses clients : plus de 700 sociétés ou organisations (Coca Cola, IBM, Federal Express, aussi bien que des PME ou des syndicats), soit 1,5 million de foyers.

Des problèmes d'ordre émotionnel

Selon PPC, l'abus d'alcool ou de drogues ne représente plus que 20 % des problèmes pour lesquels des employés viennent consulter. 30 % des problèmes les plus fréquents sont liés à la famille, au couple (problèmes relationnels avec l'époux ou les enfants, cas de divorce, etc.). Quelque 30 % également sont des problèmes d'ordre émotionnel, de « stress », qu'ils soient liés au travail, à la vie quotidienne ou à l'actualité. Se sentir brimé par un supérieur hiérarchique, perturbé par la guerre du Golfe, angoissé par un ouragan, un tremblement de terre (comme à Los Angeles), ou la mort d'un collègue dans un accident du travail peuvent amener à recourir à l'EAP. Avec la crise économique, les cas de consultation lors de licenciements ou de mise à la retraite anticipée se multiplient.

En général, on estime que 5 % à 10 % du personnel d'une entreprise a recours au programme d'aide ; il en coûte à l'entreprise, selon PPC, de 20 dollars à 40 dollars par employé chaque année, en fonction du service fourni. Qui consulte ? Aussi bien le vice-président que l'employé de la cafétéria. On observe cependant que les jeunes utilisent un EAP plus facilement que les plus de quarante ans. Un constat qui a tendance à évoluer avec la crise car les quadragénaires voient s'accumuler les problèmes avec leurs enfants adolescents, leurs parents âgés, ceux liés à leur carrière et à leurs finances. Selon PPC, on observe également beaucoup de problèmes relationnels et de recours à la drogue chez les jeunes employés des « high tech », dépression et alcoolisme sont plus souvent le lot de personnels plus âgés du Middle West.

« Chez nous, l'alcoolisme ne représente que 12 % des motifs de consultation », dit-on chez AETNA, importante compagnie d'assurances. Et 95 % des « utilisateurs » de l'EAP-maison consultent d'eux-mêmes. Chez PPC, 10 % à 15 % des clients sont envoyés par leur supérieur hiérarchique, qui a par exemple constaté des absences à répétition, des arrivées tardives au travail. Des chiffres qui tendent à prouver, en tout cas, que les employés apprécient le service mis à leur disposition. Quant aux employeurs, des études récentes ont montré que l'implantation d'un programme d'aide aux employés réduit notamment le taux d'absentéisme, les accidents du travail, ou les dépenses médicales (aux Etats-Unis, c'est l'entreprise qui assure son personnel auprès de compagnies privées).

Fait préoccupant : on commence à voir des employés ou leur famille poursuivre l'entreprise qui les a licenciés après avoir eu, selon eux, connaissance de leurs problèmes du fait du non-respect de la confidentialité – confidentialité censée être garantie par tout programme d'aide aux employés.

Martine Leventer

Maladies nouvelles

La prévention se renforce

LE ministère du travail vient de mettre à jour la liste des maladies professionnelles. Par ailleurs, les statistiques publiées par la Sécurité sociale pour 1988 font apparaître une progression de ces risques (1). Elle serait due non seulement à la reprise de la croissance économique et à une meilleure prise en compte des risques, mais aussi aux conséquences tardives d'une prévention insuffisante par le passé, de certaines activités dangereuses telles que celles entraînant une exposition à l'amiante.

Sur les quelque 4 000 déclarations officiellement reconnues en 1988 (+12,5 % par rapport à 1987), les affections liées au bruit ainsi que les traumatismes articulaires des membres supérieurs et inférieurs représentent à eux seuls plus de 45 % du total des indemnisations. Le BTP et la métallurgie demeurent parallèlement les deux secteurs d'activité les plus dangereux : plus de la moitié des victimes de maladies professionnelles en sont issues.

Principales causes de maladie liée au travail, les nuisances auditives sont toutefois progressivement rattrapées par les traumatismes dits « péri-articulaires » qui ont progressé de près de ... 300 % entre 1980 et 1988. Ces nouvelles pathologies, qui affectent essentiellement les tendons des articulations des membres, seraient, selon Joël Maline, de l'ANACT (2), étroitement liées à la nouvelle organisation du travail qui se développe dans les entreprises.

Regain de silicose

« Avec l'automatisation et la robotisation, l'augmentation des cadences, la complexification des produits, de nouvelles manutentions et de nouvelles postures sont apparues », affirme ce spécialiste. Les postes de travail les plus exposés à ces troubles seraient, en aval de la chaîne de production, ceux liés au conditionnement et à l'emballage des produits, et en amont, ceux liés au montage et à l'assemblage.

Une autre maladie connaît actuellement un regain assez inquiétant : la silicose. Cette pathologie, qui affectait à l'origine les mineurs, semble en effet renaître dans les industries spécialisées dans la transformation de la silice. C'est notamment le cas dans les fabriques de poudre à récurer qui utilisent, de surcroît, un matériau encore plus corrosif et irritant qu'à l'état naturel.

Certaines maladies, encore marginales, ont fait l'objet d'une reconnaissance officielle par la Sécurité sociale dans le but de renforcer la prévention avant qu'elles ne se développent : ainsi en est-il, par exemple, des tumeurs au cerveau causées par l'exposition des travailleurs à certains produits utilisés dans les laboratoires de génie génétique; des pathologies liées au contact avec les animaux; des affections provoquées par certains gaz anesthésiants (hépatites des infirmières).

Le facteur personnel

Au bout de soixante-quinze ans d'étude sur les risques professionnels, et compte tenu des efforts réalisés en matière d'amélioration des conditions de travail, *« on a toutefois pratiquement fini par faire le tour des pathologies avec présomption d'origine »*, estime Robert Audran, responsable du service étude et assistance médicale de l'INRS. Ce qui n'empêche pas certaines maladies d'échapper à toute prise en charge officielle. Sont essentiellement en cause les pathologies diffuses dont les causes sont multiples et difficilement imputables aux seules conditions de travail. Il s'agit, par exemple, des troubles psychosomatiques, des lombalgies, de certains types de cancer. *« Si l'on ne peut pas entièrement dédouaner les entreprises de leurs responsabilités dans ces pathologies, comment mesurer la part occupée par le facteur personnel ? »*, s'interroge-t-on à la direction des relations du travail.

C'est la raison pour laquelle un inspecteur général des affaires sociales, Georges Dorion, a été chargé, en juin 1990, de rédiger un rapport sur le système d'indemnisation des maladies professionnelles. Au terme de sa réflexion, cet inspecteur a préconisé la création d'un système complémentaire de prise en charge fondé sur l'expertise individuelle. *« Il reviendrait au travailleur s'estimant victime d'une maladie professionnelle d'apporter la preuve de l'origine de son trouble »*, précise-t-on à la direction des relations du travail. Une telle évolution permettrait, en tout cas, de mieux mesurer, au cas par cas, l'effet des surcharges mentales imposées aux travailleurs et qui, dans la nouvelle organisation du travail, ont de plus en plus souvent pris le pas sur les surcharges physiques.

Valérie Devillechabrolle

(1) Dernières statistiques définitives diffusées par la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

(2) Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

La brûlure du stress

Chez les cadres, l'excellence peut devenir pathologique

« LE toujours plus, toujours mieux, toujours plus compétitif, toujours plus performant, toujours battant, toujours gagneur, et, bien sûr, toujours motivé, a ses limites. Le « zéro défaut » et « la qualité totale » qui imprègnent le monde de l'entreprise de notre société post-moderne touchent aujourd'hui les individus. Or l'excellence a un coût : le stress. »

Nicole Aubert, professeur de sciences humaines à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), chercheur et consultante, a visé juste en publiant ce mois d'octobre, avec le sociologue Vincent de Gaulejac, *le Coût de l'excellence* (1). Un livre-enquête au cœur de l'entreprise, où la recherche de l'excellence, si elle s'avère nécessaire dans une économie de compétition, est aussi pourvoyeuse de mal-être, d'anxiété, voire d'angoisse, comme le disent bien souvent ces mal-écoutés que sont les médecins du travail.

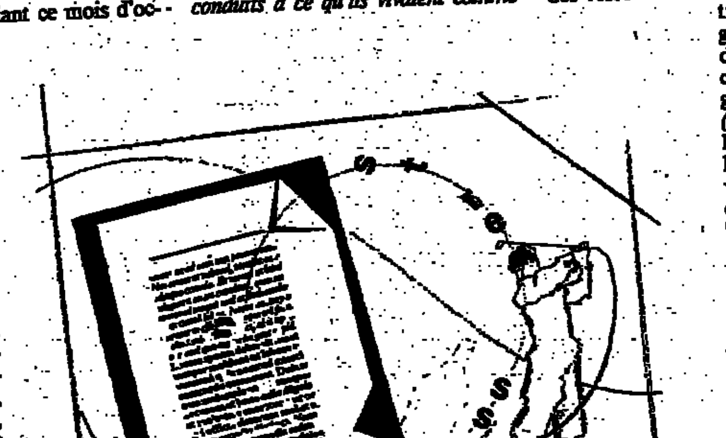

« Nous avons enquêté en France auprès de cinq grandes entreprises filiales de groupes américains – IBM, Hewlett Packard, Procter et Gamble, American Express, Rank Xerox – qui ont en commun l'éthique de l'excellence comme figurant au premier plan des principes organisateurs et fondateurs de l'organisation, y compris au niveau de la personne morale, explique Nicole Aubert. *Nous avons par ailleurs choisi le groupe français BSN, qui, s'il figure parmi les plus performants, et pratique un mode de gestion des ressources humaines tout à fait élaboré, ne se rattache aucunement au courant éthique anglo-saxon de l'excellence. Il s'agit – chez BSN – d'un mode de management latin. »*

Qu'ont constaté Nicole Aubert et Vincent de Gaulejac après avoir interviewé un échantillon de cadres *« jeunes, possédant une dynamique ascensionnelle »*, de cadres supérieurs *« bien insérés dans l'entreprise et à même d'en exprimer les différents aspects »*, et de cadres en situation *« de retrait par rapport à l'entreprise, et que soit leur âge, soit l'évolution de leur carrière, avait conduits à ce qu'ils vivaient comme une mise sur voie de garage »* ?

D'abord, que le modèle anglo-saxon de l'excellence essaime. Ensuite, que les cadres, gravement atteints dans leur intégrité psychique ou physique par le stress professionnel, ont été plus difficiles à réunir qu'ils ne le pensaient. *« Si les phénomènes d'effondrement individuel sont bien réels, il est difficile de les observer*, constatent-ils. *Nous avons en effet été limités par une double résistance : celle des entreprises qui occultent ce phénomène et, tout en le reconnaissant, ne souhaitent pas le mettre en avant. Et celle des individus qui, dans cette situation, s'isolent, se replient sur eux-mêmes, voire se cachent. »*

Bien réel, donc, ce qu'on appelle communément le stress, et que les auteurs étudient dans un chapitre intitulé « Les maladies de l'excellence ». Un stress professionnel longtemps considéré comme honteux en France. Il commence timidement à être évoqué à travers séminaires et colloques auxquels participent de concert, seulement depuis deux ou trois ans, directeurs des ressources humaines, psychiatres et psychologues, médecins du travail et cadres dirigeants. Un stress (*job stress*) dont la présence dans le monde du travail a fait l'objet de très nombreuses études aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Canada, en Scandinavie, études pratiquement inexistantes en France. Le biologiste canadien Hans Seyle le définissait en 1956 sous le nom de *« syndrome général d'adaptation »*, lequel est *« la réponse non spécifique de l'organisme à toute demande qui lui est faite »*. Un mal-être enfin d'autant plus ambigu qu'il est à la fois négatif et positif. Négatif car le stress recouvre une souffrance. Positif parce qu'il possède une connotation stimulante excitante accordée au rythme de la vie moderne.

Toujours est-il que les dégâts du stress sont de plus en plus évidents. Du mystérieux syndrome d'épuisement des jeunes yuppies américains, nommé *burned out*, au spectaculaire *karoshi* (mort subite) des Japonais, en passant par l'état diffus de mal-être des Français consommateurs de tranquillisants, le pas est vite franchi : il passe du « zéro défaut » au « zéro répit ».

Mais qu'advient-il si les *« brûlures de l'idéal »*, soit un investissement trop présent de l'individu dans le système de l'excellence, surviennent, et que l'adaptation ne se fait plus ? Se produit alors le *burned out*, traduit en français, par le terme de *« brûlure interne »*. Elle serait causée par la dévotion envers une cause qui n'a pas produit la réponse attendue. Une brûlure qui, selon les médecins, *« peut induire une pathologie souvent lourde, conduisant parfois à une hospitalisation psychiatrique et atteint des managers à la cinquantaine »*.

Le docteur Eric Albert, psychiatre, s'est, quant à lui, spécialisé dans les maladies du stress et de l'anxiété. *« Au cours d'un audit que j'effectue, je gère en quelque sorte le jeu relationnel*, explique-t-il, *tout en donnant à mon interlocuteur une image* soft *du psychiatre, un métier et une discipline encore jugés péjoratifs dans le monde de l'entreprise. »*

Le docteur Albert ne procède pas par sondages. Il s'appuie sur des grilles d'évaluation du stress et de l'anxiété afin de mieux distinguer les *« stresseurs »*. *« J'ai pu constater*, affirme-t-il, *que l'idée que le personnel se fait du stress ne correspond pas à la réalité. Ce n'est pas la charge du travail qui est le plus mal supportée, mais les conflits internes ayant trait aux relations humaines dans l'entreprise. »*

Jean Menanteau

(1) *« Le Coût de l'excellence »*, Editions du Seuil.

passer

es syndicats

Le droit au mensonge ?

EXAMEN de santé détaillé, fréquence des rapports sexuels, étude du groupe sanguin, le recrutement est vraisemblablement un des moments de la vie professionnelle où les atteintes à la vie privée sont les plus flagrantes. On ne compte plus les questions injustifiables que certains recruteurs osent poser, ni le nombre de méthodes irrationnelles que d'aucuns emploient pour mieux masquer sans doute leur incompétence.

Les hérauts du recrutement ont beau clamer que seule une infime minorité d'entre eux recourt à de tels expédients, les abus sont suffisamment nombreux pour que, à la fin de l'année dernière, Jean-Pierre Soisson, alors ministre du travail, ait confié une mission d'étude sur le respect de la vie privée à Gérard Lyon-Caen, un des meilleurs spécialistes du droit du travail.

Celui-ci vient de remettre son rapport à Martine Aubry. Si ses conclusions ne sont pas encore rendues publiques, la lettre « gestion sociale » en a d'ores et déjà révélé les grandes lignes. Principale mesure préconisée : afin de corriger les abus au moment du recrutement, le rapport estime qu'un « droit au mensonge » devrait être reconnu aux candidats à l'embauche pour toutes les questions qui ne sont pas strictement en rapport avec les aspects professionnels.

Dans la même logique, tous les moyens d'investigation pour tester les candidats à l'embauche dont la valeur scientifique n'est pas établie devraient être interdits, estime le professeur Lyon-Caen, qui, en bon juriste, n'accorde visiblement qu'une valeur toute relative au code de déontologie dont s'honore la profession.

Moralisation du recrutement

Dernière recommandation explosive : toutes les investigations qui porteraient sur des questions personnelles sans lien direct avec des aspects purement professionnels devraient être prohibées. Les recruteurs ne pourraient donc plus pratiquer une démarche qui leur est, semble-t-il, de plus en plus chère : obtenir des « informations privées » sur un candidat en se renseignant auprès de ses amis...

Nul doute que si Martine Aubry suivait les recommandations préconisées, le Landerneau du recrutement s'en trouverait profondément affecté. Le CNPF ne continue-t-il pas de refuser toute négociation entre partenaires sociaux, et *a fortiori* toute intervention de l'Etat dans un domaine qui, selon lui, ne relève que de la compétence de l'employeur ? En revanche, les syndicats devraient approuver les grandes lignes du rapport. Depuis quelques années, les organisations de cadres CFE-CGC, UCC-CFDT et UCI-Force ouvrière réclament une moralisation du recrutement, voire l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle sur le sujet. Hubert Bouchet, secrétaire général de l'UCI-FO et membre de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) souhaitait non seulement que le droit au mensonge soit reconnu, mais que certaines questions soient carrément interdites.

De leur côté, si certains professionnels du recrutement poussent des cris d'orfraie, d'autres se souviennent que la loi sur l'intérim, vilipendée par les principaux intéressés avant son adoption, s'est finalement révélée extrêmement bénéfique pour la profession. En sera-t-il de même pour les cabinets de recrutement ?

Frédéric Lemaître

Le Monde ÉDITIONS

Thomas Schreiber

HONGRIE

la transition pacifique

EN VENTE EN LIBRAIRIE

Cadres à douze

A l'aube de 1993, ils sont 15 millions à exercer des fonctions analogues dans les entreprises de la CEE

Définition

En 1978, l'Organisation internationale du travail a donné du cadre la définition suivante :

« Toute personne :

a) qui a terminé un enseignement et une formation professionnelle de niveau supérieur ou qui possède une expérience reconnue équivalente dans un domaine scientifique, technique ou administratif, et

b) qui exerce en qualité de salarié des fonctions à caractère intellectuel prédominant comportant l'application à un haut degré de facultés de jugement et d'initiative et impliquant un niveau relativement élevé de responsabilité.

Cette notion englobe également toute personne répondant aux caractéristiques a et b ci-dessus qui détient par délégation de l'employeur et sous son autorité la responsabilité de prévoir, diriger, contrôler et coordonner les activités d'un parti, d'une entreprise ou d'une organisation avec le pouvoir de commandement correspondant, à l'exclusion des cadres dirigeants ayant une large délégation de l'employeur. »

CADRES et non cadres. La différence paraît tellement aller de soi que nombre de Français la considèrent comme naturelle. Pourtant, rien n'est moins évident que cette notion qui pendant longtemps fut une spécificité hexagonale. Lorsqu'un employé rêve de *« passer cadre »*, que *vise-t-il ? Une* fonction ? Peu probable. Dans les faits, les agents de maîtrise encadrent généralement plus que les cadres.

En fait, comme chacun le pressent, en France, pays de la *« logique de l'honneur »*, devenir cadre permet surtout d'accéder à un statut social envié. Comme les bourgeois de Flaubert, les cadres se reconnaissent aujourd'hui à mille petits signes distinctifs qui n'ont, la plupart du temps, plus aucun lien avec ce qui les caractérisait au lendemain de la seconde guerre mondiale : l'inscription à un régime de retraite complémentaire spécifique, l'AGIRC. Combien y a-t-il de cadres aujourd'hui en France ? Si l'AGIRC en dénombre environ deux millions, l'INSEE, beaucoup plus restrictive, n'en recensait que 1 130 000 en 1988.

Certains points communs

Déjà floue en France, la définition d'un cadre au niveau européen est encore plus hasardeuse. *« La notion de cadre n'existe pas dans le reste de l'Europe »*, reconnaissait récemment Bernard Ibal, président de l'UGICA-CFTC (Union générale des ingénieurs, cadres et assimilés) lors du dernier congrès de cette organisation. Pourtant, petit à petit, le terme commence à se décliner dans quelques langues : les *cuadros* espagnols côtoient désormais les *quadros* portugais et les *kader* suisses et flamands. En Italie, les *cadri* ont fait leur apparition dans le code du travail en 1985 entre les ouvriers, les employés et les dirigeants. Particularité transalpine, les *dirigenti* ont leur propre convention collective.

En revanche, en Belgique et en Allemagne, la principale caractéristique des cadres est, en principe, d'être hors convention collective. C'est pourquoi les Belges définissent à la fois leurs cadres comme des salariés diplômés de l'enseignement supérieur et comme des « non-tarifés », c'est-à-dire exclus des conventions de branche définissant les rémunérations. Bien entendu, comme rien n'est jamais simple outre-Quiévrain, certaines branches comme les banques et les assurances ont conclu des conventions collectives pour leurs cadres. Signe que la spécificité de cette population commence à être reconnue, pour la première fois, en 1987 : un collège lui a été réservé lors des élections sociales.

En Allemagne aussi, les cadres sont des *ausser-Tarif*. A eux de négocier directement avec leurs employeurs leur rémunération et bien souvent leur couverture sociale complémentaire. Comme les Belges, ils ont davantage tendance à se regrouper en associations (on en compte une cinquantaine) qu'au sein des syndicats. Certaines de ces associations, en particulier dans la chimie, parviennent néanmoins à se faire reconnaître par le patronat et à négocier de véritables conventions collectives spécifiques aux *Angestellten*.

Une fois de plus, la Grande-Bretagne est inclassable : on ne compte plus les conventions collectives qui régissent les rapports sociaux à l'intérieur d'une même entreprise et les *managers* se répartissent en six catégories différentes.

Si les Français s'interrogent de plus en plus sur le bien-fondé de la distinction cadre/non-cadre, plusieurs pays européens ont récemment reconnu la pertinence d'une telle dualité en inscrivant la notion de cadre, voire de dirigeant, dans les textes législatifs ou conventionnels régissant les rapports sociaux.

C'est que derrière la diversité des situations se cachent certains points communs qui apparaissent clairement dans la définition des cadres donnée par l'Organisation internationale du travail en 1978 *(lire l'encadré ci-contre)*. Selon des statistiques établies à partir de cette définition, il y aurait près de 15 millions de cadres en Europe : 12,2 millions de techniciens, cadres et assimilés, et 2,6 millions de personnels de direction. D'autres estimations sont pourtant beaucoup plus restrictives : selon l'Association pour l'emploi des cadres, il n'y aurait que 7,13 millions de cadres européens.

Une vision homogène

Une différence moins statistique que conceptuelle que l'on retrouve au sein des organisations syndicales. L'UIL italienne n'a-t-elle pas éprouvé le besoin de fonder une Union confédérale des cadres (UCC) en 1984, alors que deux ans plus tard l'UGT espagnole constituait une Union des techniciens et cadres ? Ce débat n'étonnera pas les Français. Si l'UCC-CFDT (Union confédérale des cadres), et l'UCI-FO (Union des cadres et des ingénieurs) ne sont reconnues que parmi les ingénieurs et cadres *stricto sensu*, l'UGICT-CGT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens) et la CFE-CGC Confédération française de l'encadrement puisent dans un vivier beaucoup plus large.

Quoi qu'il en soit, à l'aube du grand marché de 1993 les cadres européens semblent avoir une vision relativement homogène de leurs entreprises. Selon un sondage réalisé au printemps dernier par l'institut CSA auprès de 1 539 cadres français, britanniques, allemands, italiens et espagnols pour le compte de l'UCC-CFDT, la responsabilité au travail et le développement de la formation permanente sont les deux thèmes qui leur paraissent les plus intéressants à développer dans leurs entreprises.

Autre point commun qui ne pourra que réjouir les employeurs : un des thèmes les moins populaires parmi les dix-huit proposés est la réduction du temps de travail, jugée encore moins intéressante que l'idée de faire du sport dans l'entreprise.

En revanche, la mobilité est loin d'être vécue partout de la même manière. Si les Français et les Italiens envisagent volontiers de travailler dans un autre pays de la CEE, les Britanniques et plus encore les Allemands se montrent particulièrement réticents. Le marché unique de l'emploi des cadres n'est pas pour demain.

F. Le.

Recruter en Grande-Bretagne

Le « différentiel culturel » avec la France semble aussi important que des législations sociales distinctes

« D'ABORD, *faites attention aux susceptibilités régionales. Anglais, Gallois, Ecossais et Irlandais se considèrent différents. Pour éviter de les froisser, parlez des Britanniques.* » Jean Brilman est directeur international de la Cegos, groupe qui emploie trente Britanniques dans sa filiale Fielden House Cegos. Quitte à rappeler des truismes, il se montre persuadé que toute société française qui souhaite s'implanter en Grande-Bretagne et y recruter du personnel court le risque de commettre des erreurs de comportement. Aussi a-t-il publié un véritable *vade-mecum* (1) des erreurs psychologiques à ne pas commettre.

« Je ne me hasarderai jamais à recruter moi-même un directeur britannique. Le premier tri doit toujours être effectué par un ressortissant local », conseille d'emblée le directeur de la Cegos, s'adressant ainsi à l'ensemble des directeurs de ressources humaines français.

Au-delà de la législation sociale, qui diffère – il faut parfois rappeler aux esprits hexagonaux que la *« common law »* est un droit coutumier – Jean Brilman se plaît à énumérer un certain nombre de règles d'or. Il faut savoir notamment que les tribunaux anglais accordent de la valeur au contrat verbal et au témoignage. Il peut donc y avoir *« contrat de fait et engagement sans écrit »*. Le juridique confère en conséquence des aspects souvent plus étendus. *« Au cours d'une négociation*, ajoute Jean Brilman, *il est important, aux yeux d'un interlocuteur britannique, de bien distinguer à quel stade de celle-ci on se trouve et préciser s'il s'agit d'intentions « subject to contact », si les clauses définitives n'ont pas été approuvées. Savoir s'il y a accord ou pas est donc délicat. Les Français interprètent souvent cette difficulté comme de l'hypocrisie.*

Absence d'état d'âme

Il est intéressant de savoir, par ailleurs, pour un recruteur français, que les salaires des cadres britanniques sont en moyenne inférieurs de 20 % aux salaires français, compte tenu de la différence des charges sociales. Une comparaison qui est faite et actualisée par le cabinet américain Wyatt, spécialisé dans le recrutement des cadres dirigeants.

Réalistes pour réalistes, les groupes hexagonaux recrutant en Grande-Bretagne savent encore – attractivité supplémentaire – que les indemnités de licenciement sont plus basses que sur le continent pour ce qui concerne, par exemple, les activités de service. Et que, de surcroît, un cadre britannique considérerait son départ *« sans état d'âme »* s'il s'avère clair que ses objectifs n'ont pas été atteints. *Last, but not least* dans ce type d'activité, les honoraires des cadres indépendants (*free-lance*) sont inférieurs de moitié aux prétentions de leurs homologues français. Ce qui permettrait aux sociétés de services informatiques (SSII) de se montrer plus compétitives dès lors qu'elles franchissent la Manche. Autre « avantage » à l'embauche de sujets *de Sa Gracieuse Majesté* : leur aptitude à l'expatriation. *« Dans le domaine qui est le nôtre, conseil, recrutement, formation*, dit encore Jean Brilman, *vous pouvez demander aux Britanniques de se rendre dans des pays « agités », quasiment en état de guerre. Ils le feront sans rechigner. »* Et de citer, admiratif, le cas d'un cadre anglais, qui, balafré au visage par un coup de machette reçue au Nigeria, refaisait ses valises pour ce pays.

Des favorisés, donc, les Britanniques travaillant pour des sociétés françaises ? *« Tout le monde réajuste*, dit le DRH d'une société tricolore, *sous forme de complément, notamment en matière de mutuelles, de retraites, ou de compensations en nature. » « Il n'est pas anecdotique de savoir qu'une voiture d'une marque et d'une cylindrée en rapport avec la responsabilité et la fonction est tout normalement dévolue au cadre britannique. Cela a été établi lorsque les travaillistes étaient au pouvoir, afin de compenser le blocage des salaires »*, dit de son côté à Londres Bertrand Momin, administrateur délégué de Renault Industries Ltd. qui emploie 1 000 personnes en Grande-Bretagne.

« Les avantages en nature s'acquièrent plus facilement en Grande-Bretagne qu'en France, mais nous ne les prenons pas en considération, dit, pour sa part, Pierre Troust, directeur des ressources humaines exploration-exploitation du groupe Total, qui emploie environ un millier de Britanniques de par le monde, dont une trentaine dans son secteur. *Nous faisons jouer la mixité des équipes, ce qui est enrichissant, mais suppose des montages administratifs extrêmement complexes. »*

Cela est à ce point vrai qu'il est fait appel à des actuaires, tel le cabinet américain Bacon & Woodrow, récemment installé à Paris. Pour les régimes de retraite, par exemple, *« il s'est avéré qu'il était avantageux pour nos personnels britanniques de cotiser un temps dans un des régimes, un temps dans l'autre. Répartition et capitalisation sont des univers totalement différents. Nous avons à ce sujet connu des disputes quasi théologiques avec l'ARCO »*, ajoute, visiblement passionné par la technicité de ses dossiers, le DRH de Total, qui évoque tour à tour les subtilités comparées des indemnités journalières – elles n'existent pas en Grande-Bretagne, – la distinction entre accident du travail et maladie professionnelle, qui ne sont pas de même nature, etc.

Ingénieurs ou managers

Une observation, cependant, née de l'expérience sur le terrain : *« Je tiens compte*, dit Pierre Troust, *du fait que le personnel britannique est davantage rompu que le nôtre à des objectifs et systèmes organisationnels explicites, davantage critique à l'égard du flou, toutes choses que nous jugeons très procédurières. Nous avons du mal à systématiser les job-descriptions tant il est vrai que nous sommes accoutumés à des postes plus évolutifs »*.

Jean-Luc Figeat, directeur du recrutement-formation de la Compagnie générale d'informatique (CGI), implantée outre-Manche depuis 1988, souligne un problème d'une autre nature dans l'art et la manière de recruter et de travailler avec des Britanniques : *« Les meilleurs esprits, les brillants diplomates sont, en Grande-Bretagne, davantage attirés par le droit, la finance de haut niveau, le business, qu'ils ne le sont par les équations du cinquième degré. »* En clair, Jean-Luc Figeat a du mal à recruter des ingénieurs qui ont dans le même temps, comme cela se pratique sur le continent, des profils de cadres dirigeants. *« Nous recrutons d'excellents techniciens supérieurs, mais qui n'ont pas des profils de manager »*, constate-t-il, avec une extrême prudence, afin de ne pas *« froisser nos amis britanniques »*. *« C'est un problème que nous n'avons pas avec les ingénieurs allemands »*, insiste-t-il, à titre de comparaison et en donnant pour explication ce qu'il nomme le *« différentiel culturel »*, empreint de *« fort pragmatisme »* qui différencie les Continentaux des Britanniques.

« Il y a belle lurette que nous avons évoqué les problèmes de nationalité », dit, quant à lui, Dominique de Causans, directeur de la communication du groupe Alsthom, qui, aujourd'hui, plante les banderilles du TGV français en Amérique du Nord. *« Dans un groupe fonctionnant comme le nôtre, à dimension multinationale, le recrutement est totalement cloisonné. Et ce sont des Britanniques qui recrutent des Britanniques. Alors... »* Reste que le ressort culturel joue toujours dans les rapports continent-Grande-Bretagne. *« Ne dites jamais « I disagree » dans une réunion*, dit cet ancien directeur d'Eurotunnel. *Non seulement, cela apparaîtrait comme grossier à votre interlocuteur, mais vous seriez disqualifié. Et votre négociation risquerait de tourner court. »*

J. M.

(1) *« Gagner la compétition mondiale »*, Editions d'organisation.

Le poids des « chasseurs de têtes »

LONDRES

de notre correspondant

DANS le quartier de Victoria, plus de cinquante agences privées couvrent leurs vitrines d'offres d'emploi. La concurrence étant rude, certaines ne reculent pas devant les slogans accrocheurs : *« Tournez une nouvelle page cet automne », « Améliorez tout simplement vos revenus avant Noël ! »* La clientèle est multiple mais, dans l'ensemble, elle appartient aux couches moyennes et postule pour des emplois dont les salaires s'échelonnent de 8 000 à 18 000 livres par an (1). L'essentiel des offres s'adressent aux secrétaires, techniciens, comptables et employés de toutes sortes, avec une forte spécialisation de chaque agence par secteur d'activité professionnelle. Aucune commission n'est demandée au client, les frais, qui représentent de 8 % à 20 % du salaire et font l'objet d'une négociation, étant acquittés par la société qui embauche.

Plus de 13 000 agences privées exercent aujourd'hui leur activité dans une grande liberté, profitant d'un certain vide juridique. Si on trouve des propositions plus ou moins sérieuses dans les nombreux prospectus d'offres d'emploi distribués à la sortie du métro, en revanche, les petites annonces de la presse nationale et spécialisée proviennent de grandes agences, dont la réputation est établie.

Voitures de fonction

Les cadres (le *middle management*) – bien que cette notion n'ait qu'un lointain rapport avec la réalité française – constituent la « cible » privilégiée des offres d'emploi publiées dans la presse, les annonceurs mettant en avant le *« social package »*, c'est-à-dire les avantages en nature qui complètent le salaire et dont la valeur représente de 15 % à 40 % de celui-ci. La Grande-Bretagne devance largement tous ses voisins européens s'agissant de la généralisation de cette pratique. La liste des avantages proposés est pratiquement illimitée : voiture de fonction, assurances diverses (retraite, santé, vie), prise en charge des factures de téléphone au domicile, scolarité des enfants, etc.

Bien qu'une certaine tendance se dessine en faveur de la diminution des frais généraux des entreprises, plus des trois quarts des cadres supérieurs bénéficient d'une voiture de fonction : 90 % des cadres gagnant au moins 40 000 livres par mois, 68 % de ceux dont le salaire mensuel dépasse 25 000 livres. Le phénomène est si répandu que sur dix voitures neuves qui circulent en ville, quatre sont des véhicules de fonction. Les cadres supérieurs constituent une caste peu sensible aux aléas de la conjoncture économique : alors que le chômage ne cesse d'augmenter, atteignant 2,460 millions de personnes en septembre, soit 8,7 % de la population active, les salaires des cadres supérieurs ont augmenté en moyenne de 10 % depuis le début de l'année, soit plus du double du taux d'inflation.

Démarchage à domicile

Leur recrutement est assuré par les quelque 500 cabinets de chasseurs de têtes qui existent en Grande-Bretagne. Cette activité, dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 5 à 6 milliards de livres, est incomparablement plus développée qu'en France et dans les autres pays européens. Les *Executives* des grandes sociétés sont démarchés à domicile par un *mailing* personnalisé, souvent mis au point par d'anciens chefs du personnel de grandes sociétés. Les honoraires des cabinets sont nettement plus élevés que ceux des agences pour l'emploi traditionnelles, puisqu'ils peuvent représenter de 25 % à 35 % du salaire annuel.

Le secteur privé n'a cependant pas l'exclusivité de l'offre et de la demande d'emploi en Grande-Bretagne, bien que son rôle soit beaucoup plus développé que sur le continent. Le service gouvernemental de l'emploi dispose d'un réseau d'agences locales et celles-ci gèrent environ un tiers des postes vacants dans l'économie. Ses prestations sont diverses : outre le placement direct, l'inscription à un programme de formation, à un cours de réinsertion professionnelle ou à un club d'emploi (où l'on apprend comment rechercher une situation), enfin l'attribution d'une aide pour monter soi-même une entreprise. Les pouvoirs publics mettent également à la disposition des demandeurs d'emploi plusieurs services, comme les *Job-Clubs* et le programme *Restart Course*, destinés aux chômeurs de plus de six mois. Les prestations de chômage varient selon les cotisations payées au cours d'une période d'au moins deux années d'emploi.

Laurent Zecchini

(1) Une livre sterling vaut environ 10,40 francs français.

Pochain rendez-vous : l'Italie

هكذا من الأصل

ECHOS

Rencontres des acteurs du développement local

■ Le CRIDEL, Centre de rencontres et d'initiatives pour le développement local, créé en 1988 pour tenter de donner une cohérence à la multitude d'interventions dans ce domaine, vient d'annoncer qu'il organisait, les 28 et 29 octobre, à Angers, les 2e Rencontres des acteurs du développement local. Pour la communication, l'information du réseau a donc été privilégiée, et avec un indubitable succès, puisque participeront à ces journées, le ban et l'arrière-ban de tous ceux qui ont à voir avec ce thème. La manifestation sera inaugurée par Edith Cresson, et de nombreux ministres et secrétaires d'Etat y assisteront, parmi lesquels Michel Delebarre et André Laignel. De multiples ateliers sont prévus, ainsi que des débats, entre spécialistes.

▶ CRIDEL, 48 rue Albert, 75013 Paris. Tél. : 44-24-06-06. Lieu : Centre de congrès d'Angers, 33, boulevard Carnot, 49100 Angers. Tél. : 41-60-32-32.

L'entreprise flexible

■ La FNEGE, Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises, que préside Yvon Chotard, organise, le 26 novembre à Paris, un colloque sur le thème de « l'entreprise flexible, le pilotage en temps réel ». A l'occasion de cette journée, Martine Aubry, ministre du travail, et Dominique Strauss-Kahn, ministre délégué, chargé de l'industrie et du commerce extérieur, prononceront des allocutions. La séance sera ouverte par François Perigot, président du CNPF. De nombreux intervenants sont prévus au cours des quatre tables rondes pour aborder les aspects de gestion, de stratégie, de formation et de cohésion sociale.

▶ Secrétariat général du colloque : Londez Conseil, 116, avenue Gabriel-Péri, 93400 Saint-Ouen. Tél. : 40-11-87-02. Lieu : Palais des congrès de la porte Maillot, Paris.

Qualification du personnel non cadre de la fonction sociale

■ Le groupe Thomson, pour ses besoins propres, et l'organisme de formation CIEFOP ont développé une procédure de qualification du personnel non cadre de la fonction sociale en utilisant, notamment, un logiciel pour réaliser un bilan de compétences et de positionnement individuel. L'un et l'autre se sont ensuite aperçus que leur préoccupation correspondait à celle de nombreuses entreprises et qu'elle pouvait donc être étendue. En effet, les salariés des services du personnel ou de gestion des ressources humaines doivent, eux aussi, s'adapter aux évolutions.

Deux types de formation sont proposés. Le premier, organisé en filière à deux niveaux de complexité, constitue une filière de progression professionnelle. Il permet de fournir un ensemble de modules thématiques, d'une durée de un à quatre jours. Le second, d'une durée de stage de 1 300 heures, étalé sur dix-huit mois, permet d'obtenir un DUT en gestion des entreprises, option gestion des ressources humaines, selon le principe de l'alternance. Il est destiné à des salariés expérimentés de la fonction sociale qui pourraient accéder au statut de cadre et s'orienter vers des postes de généralistes ou de spécialistes.

▶ CIEFOP, 60, rue de Wattignies, 75012 Paris. Christophe Robin, tél. : 49-07-87-32.

TRIBUNE

L'avenir de l'ingénierie publique

par Georges Regnaud

EN réclamant l'approbation de leur réforme statutaire, les 4 000 ingénieurs des travaux publics de l'Etat (ITPE) posent la question de leur avenir dans la fonction publique. L'existence d'une ingénierie publique dont la qualité n'est pas contestée dépendra, n'en doutons pas, de la capacité du gouvernement à les y retenir. Au-delà c'est aussi des limites du discours sur la modernisation du service public qu'il s'agit.

La pertinence de l'action du ministère de l'équipement repose en effet sur la compétence technique de son encadrement constitué pour l'essentiel d'ingénieurs des TPE. Ses services d'études techniques nationaux et régionaux contribuent grandement à la recherche, à l'innovation et à l'exportation dans les domaines du bâtiment et des travaux publics. Ses services locaux (les directions départementales de l'équipement avec leurs subdivisions, lignes de front d'une présence territoriale efficace) s'appuient sur ce réseau technique pour offrir les prestations de services adaptées aux besoins de l'Etat, des départements et des communes. Il en va ainsi de l'aménagement rural et urbain, des politiques de la ville et de l'environnement, et de la construction des grands équipements structurants.

Or on constate que par manque d'attractivité des carrières qui leur sont proposées, les ingénieurs quittent en nombre les services de l'équipement. Les subdivisions territoriales ne trouvent souvent plus de titulaires, les vacances de postes se multiplient alors que le nombre de départs vers le privé ne cesse de croître. En 1990, quand 75 ingénieurs étaient formés, 121 sont partis dans le privé, et 13 ont démissionné. Et ce sont bientôt 400 postes qui seront vacants.

Le ministère de l'équipement passe depuis 1982 pour le meilleur élève de la modernisation du service public. Projets de services, plans de formation, plans informatiques et bureautiques, plans objectifs moyens, s'y sont rapidement développés. Un investissement énorme a été consenti à cette occasion par les personnels, et l'encadrement technique y a pris une part déterminante.

Or chacun observe que la démarche butte depuis au moins deux ans sur deux obstacles majeurs. Le premier est constitué par la difficile adaptation des moyens de fonctionnement aux besoins d'un service public moderne et efficace. Le second obstacle réside dans le blocage des réformes statutaires rendues nécessaires par les évolutions des qualifications et des fonctions des corps techniques. Si le ministère essaie de minimiser le premier obstacle par la mise en place de centres de responsabilités par service, le franchissement du second se heurte toujours à l'intransigeance du ministère de la fonction publique, gardien intraitable du protocole Durafour de rénovation de la grille de la fonction publique, que seuls cinq syndicats (dont ne faisait pas partie FO) avaient signé en 1990.

L'évolution du corps des ingénieurs des TPE représente un exemple remarquable d'une telle promotion de groupe restée à ce jour sans reconnaissance statutaire. Patiemment recherchée depuis plus de vingt ans par le SNITPE-FO, organisation syndicale majoritaire, cette promotion s'est concrétisée par une progression continue des responsabilités que ceux-ci exercent. Elle s'explique par l'élévation du niveau de la formation qu'ils reçoivent dans leur école et par l'observation des règles d'une gestion exigeante mais dynamique des individus. Créée à Lyon en 1973, l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (l'ENTPE) peut aujourd'hui revendiquer une place de tout premier plan parmi les grandes écoles françaises d'ingénieurs. Outre un enseignement scientifique de haut niveau, elle dispense un solide enseignement en management, dont le cycle supérieur du management de l'équipement (CSME), ouvert maintenant au corps préfectoral et aux cadres supérieurs d'autres administrations, constitue le fleuron.

LES cursus des ITPE résultent d'une gestion personnalisée fondée sur l'évaluation des potentiels démontrés dans l'exercice de leurs fonctions et qui favorise la mobilité des individus. C'est ainsi qu'après avoir investi les fonctions de chefs de service, ils se sont vu ouvrir l'accès à des fonctions de direction (directeur départemental de l'équipement). Cela était considéré comme impensable il y a à peine dix ans, époque où les ingénieurs des Ponts et chaussées accaparaient ces emplois.

Malgré cela, leur statut datant de plus de vingt ans n'a pas évolué, 60 % d'entre eux, qui restent ingénieurs subdivisionnaires, sans perspective de carrière au-delà de quarante-deux ans, n'ont pas vu leur indice terminal de rémunération revalorisé depuis 1971. Seuls les autres devraient connaître une amélioration de fin de carrière... à partir de 1994... et cela dans des conditions qui restent à définir : ceux enfin qui occupent des fonctions de direction ne peuvent pas accéder au grade d'ingénieur en chef des TPE ; il n'existe toujours pas !

C'EST ainsi, par un réflexe de survie, que les ingénieurs des TPE se remobilisent aujourd'hui. En 1985, un premier projet de réforme statutaire s'était déjà heurté au mur de la pause catégorielle. En 1989, leurs propositions de démarche contractuelle ayant été rejetées, ils s'étaient lancés dans une grève de la modernisation de leur administration. Le principe d'une réforme statutaire avait alors été décidé par Michel Delebarre à cette époque ministre de l'équipement. Cette réforme mise au point en 1990 est depuis bloquée par le ministère de la fonction publique.

Ils ont été 80 % à suivre la grève du 12 septembre dernier. Faute de résultats, ils poursuivent depuis leur mouvement selon des modalités qui affectent l'évolution des services de l'équipement ; et la radicalisation du conflit pourrait compromettre les actions économiques de ce ministère. Face à cette revendication dont tout le monde reconnaît l'importance stratégique, le ministère de la fonction publique s'enferme dans la citadelle que constitue, croit-il, le protocole Durafour. Il prend ainsi le risque de ne faire que des mécontents.

Bien que les ITPE et leur syndicat ne soient pas engagés par ce protocole, pragmatiques, il savent qu'il existe. Mais ils savent aussi que le gouvernement dispose par rapport à celui-ci de marges de manœuvre dans lesquelles peut s'inscrire leur réforme statutaire. Ils ont fait le pari de l'intelligence politique du gouvernement ; ils sont prêts à discuter de tout protocole d'accord qui leur serait proposé. Ce pari sera-t-il relevé ? Si le gouvernement s'obstinait à attendre 1994 pour commencer à répondre par une mesure ponctuelle et partielle à leur attente, qui ne concernerait ainsi qu'une minorité d'entre eux, il ne serait plus temps de se préoccuper de la situation des ingénieurs des TPE à l'équipement. La plupart d'entre eux n'y seraient plus !

▶ Georges Regnaud est secrétaire général du SNITPE.

ECHOS

Technologies de santé

■ L'Institut centralien des technologies et du management (ICTM), centre de formation continue de l'Ecole centrale, organise, le 7 novembre à la Maison de la chimie, une journée de réflexion sur le thème : « Santé technologique, technologies de santé : 2010, quelles orientations ? »

Des industriels, des ingénieurs, des praticiens et des spécialistes de la prospective réfléchiront ensemble aux évolutions technologiques et à leur impact sur l'organisation des structures de soins et des institutions de santé. Dans le domaine de la santé, l'évolution et la diffusion des technologies entraînent l'émergence de nouvelles qualifications et l'intervention de nouveaux acteurs, dont les ingénieurs et les ingénieurs-médecins.

▶ Informations : Mme Gallet. Tél. : 41-13-14-04.

Planification d'entreprise

■ L'AFPLANE, Association des planificateurs et stratèges d'entreprise, a été créée en 1972 et regroupe 500 professionnels de cette spécialité, dirigeants d'entreprise, cadres, consultants ou enseignants. Pour son septième colloque annuel, le 14 novembre à l'hôtel Hilton, à Paris, elle a choisi pour thème « la stratégie d'entreprise et la communication ». Les membres de l'association confronteront leur approche avec des journalistes et des représentants des médias. Par exemple, comment et jusqu'où une entreprise doit-elle communiquer sur ces sujets avec son environnement ou ses salariés, quel type de discours doit-elle adopter et selon quel dosage ?

▶ AFPLANE, 9-11 avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 42-25-87-74.

LIBRAIRIE

Le client retrouvé

par Philippe Détrié

Editions Eyrolles, 271 p.

■ Sous-titré « guide pratique de la qualité totale », cet ouvrage présente la mise en œuvre d'une politique de qualité totale en redonnant « le sens du client » à toute l'entreprise. Les différentes étapes à suivre sont indiquées ainsi que les écueils à éviter. L'auteur est un consultant qui est intervenu dans plusieurs grandes entreprises et qui achève son livre par une chanson à la gloire de la « Qualité tonique, qualité magique ».

Jeunes professions, professions de jeunes ?

Sous la direction de Denys Cuche

Editions L'Harmattan, 201 p.

■ Cet ouvrage est paru dans la collection « Dossiers sciences humaines et sociales », qui permet de donner la parole aux étudiants qui ont peu l'occasion de publier. Cette dernière livraison publie les enquêtes menées par des étudiants en sociologie sur quatre métiers – hôtesses de l'air, moniteurs d'auto-école, G. O. du Club Méditerranée et employés des restaurants Mac Donald's – et montrent que sans être semblables, ces métiers présentent des analogies : ils ont en commun d'être nés après la guerre, d'être encore en pleine évolution et relativement peu structurés. Une fois passée la séduction qu'exercent ces professions – voler, conduire, animer dans des ambiances décontractées ou de vacances – on constate qu'elles ne déchaînent plus l'enthousiasme. Ces voyages à l'intérieur des métiers ont pour le moins un rôle démystificateur.

Forces productives et qualité totale

par Bruno Spitz

Editions ESF, 250 p., 195 F.

■ Ancien ingénieur reconverti dans le conseil, l'auteur commence par planter le décor dans lequel évolue l'industrie d'aujourd'hui. Fini le temps des « trente glorieuses ». Après la crise de l'énergie et la mondialisation de l'économie notamment, un choc culturel s'impose qui est le passage du concept de poduire plus à celui de produire mieux. Cela suppose de redéfinir la place et le rôle de la production qui doit être de *« respecter le délai client »*. L'auteur insiste sur *« l'importance de la gestion des données techniques »* et liste les questions qu'il convient de se poser à toutes les étapes. En solution, il propose quatre mobilisations : optimiser l'utilisation des moyens, changer les structures d'actions, apprendre le travail en groupe, évoluer vers la qualité totale. Un chapitre où se mélangent la théorie et la pratique est consacré à chacun de ces points. A la fin du livre, un index thématique permet de se dépêtrer du jargon.

Le Monde ÉDITIONS
LE DROIT
Guide des formations supérieures à débouchés professionnels
Collection "Vos Études" dirigée par Frédéric Gaussen
EN VENTE EN LIBRAIRIE

STAGES

Le service JOBSTAGE est accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE.

« Le Monde Initiatives » publie chaque semaine des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter Jobstage en téléphonant au 46-65-11-11 ou en s'inscrivant sur Minitel 3615 LEMONDE. Les frais annuels d'inscription sont de 149F.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 45-65-11-11.

COMPTABILITÉ

Région : Paris. Période : toute l'année. Durée : 2 mois à un an. Ind. : à définir. Profil : + 2 minimum gestion comptabilité générale, anglais. Objet : stage en comptabilité et gestion. Réf. : 12905.

Région : Noisy-le-Grand. Période : janvier. Durée : à définir. Ind. : à négocier. Profil : bac professionnel, bac + 1 comptabilité. Objet : opération comptables. Réf. : 12904.

Région : Versailles. Période : selon disponibilité. Durée : à déterminer. Ind. : à négocier. Profil : bac G 2. Objet : comptabilité. Réf. : 12903.

PERSONNEL

Région : RP. Période : octobre. Durée : à déterminer. Ind. : environ SMIC. Profil : bac + 2 écoles de commerce. Objet : assister consultant. Réf. : 13904.

Région : Paris. Période : octobre. Durée : à déterminer. Ind. : 1 625 FF + frais. Profil : bac + 2 commerce gestion RH. Objet : gestion fichiers des candidats. Réf. : 13903.

MARKETING

Région : Paris. Période : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 5 800 FF. Profil : bac + 4 ou 5. Objet : études dans le domaine agro-alimentaire. Réf. : 14918.

Région : Paris La Défense. Période : novembre. Durée : à déterminer. Ind. : selon niveau d'études. Profil : bac + 4 ESC. Objet : développer plan marketing pour promotion et vente serveur. Réf. : 14917.

Région : Essonne. Période : immédiat. Durée : 3 à 6 mois minimum. Ind. : à débattre. Profil : BTS action ciale ou force de vente. Objet : commercial télémarketing. Réf. : 14916.

VENTE

Région : Lyon. Période : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à négocier. Profil : compétences marketing et informatique. Objet : mise en place d'une structure de prospection. Réf. : 16005.

Région : France. Période : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : % sur ventes. Profil : bac + 2 accrocheur. Objet : chargé de la vente d'espaces publicitaires. Réf. : 16007.

Région : France. Période : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : % sur ventes. Profil : bac + 2 cial avec connaissances micro-informatique. Objet : promotion et vente logiciels. Réf. : 16008.

Région : Paris. Période : novembre. Durée : à définir. Ind. : fixe + primes. Profil : connaissances micro. Objet : vendeur passionné de micro-informatique. Réf. : 16009.

Région : Paris. Période : novembre. Durée : à définir. Ind. : fixe + primes. Profil : connaissances PC et Mac Intosh. Objet : vente micro-informatique. Réf. : 16010.

Région : Viroflay. Période : novembre. Durée : à définir. Ind. : 5 500 F + commissions. Profil : goût des contacts, bac + 1 (stage réussi dans vente). Objet : seconder gérante sur le plan commercial. Réf. : 16011.

Région : Versailles. Période : novembre. Durée : 3 mois. Ind. : commissions. Profil : bac + 1 commercial. Objet : prospection clientèle. Réf. : 16012.

Région : Paris. Période : immédiat. Durée : à définir. Ind. : à négocier. Profil : bac + 2 commercial. Objet : promotion du produit. Réf. : 16021.

INFORMATIQUE

Région : Les Ulis. Durée : 9 mois. Ind. : à négocier. Profil : bonne connaissance en informatique, programmation et systèmes + anglais. Objet : développement d'outils diagnostic système. Réf. : 17507.

Région : Les Ulis. Période : janvier. Durée : 9 mois. Ind. : à négocier. Profil : connaître MS DOS et Unix langages C/Pascal, anglais. Objet : gestion électronique de documentation réseau. Réf. : 17508.

Région : Les Ulis. Période : janvier 1992. Durée : 9 mois. Ind. : à négocier. Profil : connaissances MS DOS et UNIX Langages C/Pascal, LAN/X25, anglais. Objet : développement d'outils informatiques. Réf. : 17509.

COMMUNICATION

Région : Paris et RP. Période : octobre. Durée : à négocier. Ind. : voir fin de stage. Profil : bac + 3 lettres éco AES droit. Objet : assistant responsable communication. Réf. : 18505.

Région : Paris et RP. Période : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 35 FF par heure. Profil : bac + 2 presse relations publiques, informatique et anglais. Objet : action RP et ciale secteur presse et finances. Réf. : 18504.

TECHNOLOGIE

Région : Allemagne. Période : toute l'année. Durée : 3 à 12 mois. Ind. : selon profil + bourse. Profil : bac + 3 minimum ingéniérie électronique, électrique et informatique. Objet : stage dans sociétés et instituts de recherche. Réf. : 22909.

DROIT

Région : Province. Période : novembre. Durée : à déterminer. Ind. : 2 500 FF nets. Profil : bac + 5 économie. Objet : développement économique secteur Aix-en-Provence. Réf. : 23002.

SECRÉTARIAT

Région : Paris. Période : toute l'année. Durée : 2 à 12 mois. Ind. : à négocier. Profil : bac + 2 minimum école d'assistante de direction tri-ou bilingue, dactylographie et anglais. Objet : secrétariat commercial bilingue. Réf. : 24007.

Région : Paris. Période : toute l'année. Durée : 2 à 12 mois. Ind. : à négocier. Profil : bac + 2 minimum BTS secrétariat cial bilingue anglais. Objet : assistante direction bilingue. Réf. : 24006.

Région : Paris et RP. Période : immédiat. Durée : à négocier. Ind. : bac + 1 anglais et informatique RP communication. Objet : documentation fichiers clients. Réf. : 24005.

Région : Paris. Période : octobre. Durée : à déterminer. Ind. : mi-temps base SMIC. Profil : bac + 2 secrétariat. Objet : assister gérant. Réf. : 24004.

AUTRES

Région : Paris et RP. Période : immédiat. Durée : à déterminer. Ind. : à négocier. Profil : bac + 2 gestion bonne présentation, bonne expression. Objet : assister suivi budgets. Réf. : 25503.

Région : Paris. Période : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 5 800 FF environ. Profil : écoles d'ingénieurs ou DESS agro-alimentaire. Objet : études dans domaine agro-alimentaire. Réf. : 25504.

Région : Chambly. Période : immédiat. Durée : à définir. Ind. : à définir. Profil : connaissances photo. Objet : photographie. Réf. : 25505.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde du

Premier Emploi

3ème SESSION 1991

DESTINÉE AUX NON-INFORMATICIENS

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique et télécommunications, nous avons su depuis plus de vingt-cinq ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, et sur des marchés très vastes et diversifiés, tout en demeurant des entreprises à dimension humaine.

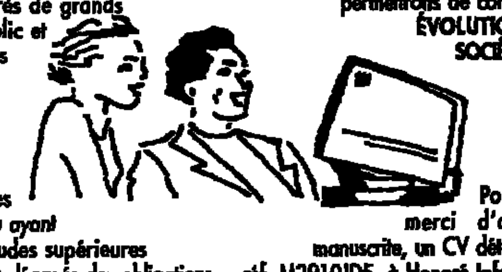

Aujourd'hui, nous recrutons de nombreux jeunes collaborateurs ● *Bac + 5 ou ayant* suivi plusieurs années d'études supérieures *scientifiques ou en gestion* ● *dégagés des obligations* militaires ● libres pour démarrer rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, **NOUS VOUS FORMERONS INTÉGRALEMENT** à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de connaître **UNE VÉRITABLE ÉVOLUTION AU SEIN DE NOS SOCIÉTÉS.**

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite, un CV détaillé et une photo, sous réf. M2910JD5, à Honoré Informatique - 52, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

HONORÉ Informatique

Carré Turenne

Jeune Organisateur H/F

ARJO WIGGINS - 1er Groupe Pepetier de la CEE - CA : 25 milliards de francs - recherche pour sa Direction des Relations Humaines France, un **Organisateur débutant.**

Secondant l'Organisateur de la DRH, il participera activement à la définition et la mise en place du **nouveau système d'information sociale.** Il sera plus spécifiquement chargé de :

- la *gestion opérationnelle de ce* projet (collecte des informations sur *17 sites en France, analyse de* l'existant, propositions de solutions d'organisation pour optimiser la gestion des ressources humaines).
- la mise à jour des bases documentaires et la rédaction d'une lettre d'information mensuelle relatant l'état d'avancement du projet.
- la *gestion des statistiques* et des informations sociales.

Ce poste - basé à Paris - implique disponibilité et goût du contact. Il s'adresse à un jeune **DIPLOME (Bac + 5), en GESTION, ECONOMIE, ORGANISATION** - créatif et rigoureux - souhaitant débuter sa carrière dans un groupe de taille mondiale. La volonté du Groupe de développer ses moyens en matière de gestion des Ressources Humaines est de nature à motiver une personnalité de valeur.

Les dossiers de candidature - sous référence 4014 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par DEVELOPPEMENT,
2, rue Dufrénoy, 75116 PARIS.

Arjo Wiggins

Le Monde de la

Gestion et des Finances

La consolidation, l'international en plus.

THOMSON CONSUMER ELECTRONICS, un des leaders mondiaux de l'électronique grand public, 34 milliards de CA (90% à l'étranger), 55000 personnes, 60 sociétés consolidées localisées en Europe, Amérique, Extrême-Orient et Afrique, recherche :

RESPONSABLE DE LA CONSOLIDATION

Rattaché(e) à la Direction du Contrôle de Gestion, assisté(e) d'un collaborateur, votre mission consiste à :

- Participer à la consolidation fiscale dans le cadre de l'intégration mondiale du groupe.
- Faciliter la collecte et le suivi des données comptables auprès des filiales, et procéder à leur mise en forme dans le cadre du système de consolidation.
- Organiser l'animation, l'information et la formation des équipes de nos filiales pour tout ce qui concerne les problèmes comptables.
- Améliorer le fonctionnement des procédures existantes auprès des filiales.

A 30-35 ans, diplômé(e) d'une Ecole Supérieure de Commerce ou de Gestion, vous possédez un très bon niveau de formation comptable (DECS). Votre expérience en cabinet d'audit international serait un atout supplémentaire. Homme ou femme de dialogue, de communication autant que de technique, vous avez une autorité de compétence doublée d'un goût pour le travail en équipe et pour le terrain.

La dimension internationale de ce poste requiert une parfaite maîtrise de l'anglais. Vous possédez d'autre part des connaissances en micro-informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candiature sous réf. 91129 à notre Conseil :
Serge BONNAFE - **PROFIL PARTNERS** - 62, Rue Legendre - 75017 Paris.

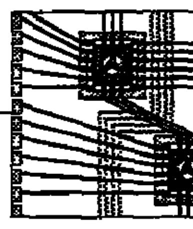

THOMSON

DES HOMMES SIGNENT LEUR TEMPS

HEAD

GROUPE FINANCIER SPÉCIALISÉ POUR LES INSTITUTIONNELS

Chef de marché *junior*

Notre département Marketing, récemment crée, intervient auprès de toutes nos équipes spécialisées (services internes et filiales) qui commercialisent l'ensemble des produits de la Bancassurance.

Aux côtés du secteur "Etudes de *Marché", vous rejoignez le* secteur des chefs de marché *en cours de constitution.*

En charge d'un (ou de plusieurs) segment(s) de clientèle, vous participez aux études, analysez l'offre actuelle, proposez une gamme cohérente et des plans de développement dont vous assurez le suivi et la coordination.

Pour ce poste, qui exige autant de rigueur que de "relationnel", nous souhaitons rencontrer un jeune professionnel du Marketing bancaire (ou de l'assurance), diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'un DESS Marketing, riche de 3 ans d'expérience de la fonction auprès d'une clientèle institutionnelle si possible.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo en précisant la réf. 512 à MEDIAPA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILL. CEDEX, qui transmettra.

36 15 LM

Chaque mois, 25 000 utilisateurs se connectent sur 3615 LM, le service télématique expert de l'emploi des cadres. Depuis un an, 40 000 CV ont été déposés sur 3615 LM.

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de la Gestion et des Finances

CONTROLEUR DE GESTION

Pour notre Groupe pharmaceutique et chimique français d'implantation internationale (+1200 p, 1 milliard de chiffre d'affaires) basé à la Défense, le contrôle de gestion occupe une place déterminante et assure un rôle de conseil et d'assistance auprès des acteurs opérationnels et de la Direction Générale.

Rattaché à la Direction de la Gestion, vous prendrez en charge l'ensemble des missions liées à votre fonction (élaboration et suivi des budgets, étude des projets d'investissement, comptabilité analytique et analyse des écarts, consolidation des reporting, mise en place et suivi des procédures de gestion etc...).

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC) vous avez acquis une première expérience de 2 à 3 ans en cabinet d'audit ou en entreprise.

Vous êtes rigoureux, réactif, curieux et avez un sens relationnel développé. Maîtrise de l'anglais, dynamisme, autonomie et une grande implication professionnelle vous sont nécessaires pour réussir dans ce poste, susceptible d'évoluer vers de plus larges responsabilités au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la réf : K/CG/LM à notre conseil :

Raymond Poulain Consultants - 34, rue de la Fédération - 75015 PARIS

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

Banque spécialisée recherche pour sa salle des marchés

Opérateur Obligataire

± 350 KF

Rattaché au Directeur de notre salle, vous avez une expérience de 3 à 5 ans en tant qu'opérateur sur le marché obligataire français. Votre fonction vous conduira à intervenir pour le compte propre de l'établissement, tout particulièrement dans le cadre de stratégies d'arbitrages ainsi qu'à participer aux opérations d'ingénierie proposées à sa clientèle, directement ou par l'intermédiaire d'OPCVM.

Vos fonctions actuelles vous ont conduit à entretenir des contacts avec des gestionnaires obligataires, des investisseurs institutionnels dans le cadre de la fonction «sales» d'un grand établissement ou de la participation à la gestion d'OPCVM au sein d'une petite structure.

Agé d'environ 30 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous avez fait preuve dans des fonctions similaires antérieures, de rigueur, de créativité.

Vous êtes dynamique et volontaire, nous saurons vous offrir des perspectives d'évolution motivantes.

Contacter **Catherine le Ninivin** au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous réf. CLN7538MO.

Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

L.B.W.

CEPME

Accompagnez le développement des PME de votre région en devenant

Responsables Produit
Crédit-bail mobilier

Nous recherchons pour nos Délégations Régionales Ile-de-France (Noisy-le-Grand et Puteaux), des spécialistes du financement des équipements industriels.

Votre mission s'articule autour de 3 axes :
- la création et le développement d'un portefeuille de prescripteurs dont vous aurez l'entière maîtrise.
- la formation et l'animation des équipes de technico-commerciaux
- le développement des opérations de crédit-bail sur leur fonds de commerce traditionnel.

Votre profil est celui d'un diplômé de l'enseignement supérieur (ESCAE ou équivalent, BAC + 5 en économie, gestion/finance), doté d'une solide expérience de la commercialisation du crédit-bail, de préférence en région parisienne.

Ambitieux et autonome, vous possédez de grandes capacités d'adaptation et d'animation d'une équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en mentionnant vos prétentions sous réf. NL10MO au Service Recrutement - DRH - 14 rue du 4 Septembre, 75002 PARIS.

L.B.W.

CONSEILLER POUR MIEUX FINANCER.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

illale d'un prestigieux groupe français, nous jouissons d'une notoriété enviée, d'assises solides et sommes résolument engagés sur des marchés porteurs. L'implication de nos 500 collaborateurs ne saurait être étrangère à ces succès. Nous réaliserons tous ensemble un CA de 400 MF en 91. Pour bien maîtriser notre expansion, nous recherchons un Directeur Administratif et Financier.

Il s'agit d'apporter le même talent dans 4 des grands domaines de la fonction :
- **comptabilité,**
- organisation (mise en place des procédures),
- contrôle de gestion,
- gestion de la trésorerie, instituant une véritable relation partenariale avec les banquiers.

'impact du poste, ce que nous attendons, justifient certaines exigences quant à votre profil : une formation supérieure comptabilité/gestion, une bonne sensibilisation à l'informatique, une dizaine d'années d'expérience significative.

Membre du Comité de Direction, vous offrez toutes les garanties du financier top level, susceptible, par votre créativité, d'améliorer constamment les procédures de la société.

erci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 1148/6 M à notre Conseil **SODERHU** - 36 rue de Lisbonne, 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

DESSEIN

SODERHU
MEMBRE DE SYNTEC

DOUX

1er Producteur Européen de Volailles, CA de 6,8 milliards de francs, 6 400 salariés, notre activité couvre l'ensemble de la filière avicole : accouvage, nutrition animale, élevage de volailles, abattage et transformation, transport terrestre et maritime, commercialisation.
Nous sommes présents industriellement et commercialement dans toute l'Europe (47 Etablissements : France, Allemagne, Hollande, Suisse, Angleterre, Espagne).
Nous recherchons des :

CONTROLEURS DE GESTION

FRANCE

Pour faire face à la spectaculaire croissance du groupe tant en interne qu'en externe, notre branche Galine-Père Dodu recherche un Contrôleur de Gestion. Celui-ci sera chargé du suivi de certains des produits frais du groupe (prix de revient, rendements, investissements, reporting, etc).

A 24/28 ans, vous êtes HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE, ou Ingénieur + 3ème cycle de Gestion.

Ce poste est basé à Vannes (Morbihan) et comprend des déplacements en France.

père dodu

GUTS-GOLD

ALLEMAGNE

Notre développement sur le marché allemand, tant à l'Ouest que dans les "nouveaux Länder", se réalise au travers de plusieurs filiales totalisant plus de 900 salariés. Leur activité est coordonnée et dirigée par une maison-mère, GUTS-GOLD.

Le Directeur Financier recherche pour le seconder un Contrôleur de Gestion. Sa mission sera aussi large et diversifiée que possible, comme l'implique le titre (prix de revient, supervision de la comptabilité analytique, rendements, investissements, reporting groupe etc).

A 24/28 ans, HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE, Ingénieur + 3ème cycle de gestion, vous êtes parfaitement bilingue Allemand-Français pour avoir vécu ou travaillé en Allemagne.

Ce poste est basé à Bad-Bentheim (Basse Saxe) et comprend de nombreux déplacements sur toute l'Allemagne.

Le Groupe DOUX est en mesure de vous proposer un avenir à la mesure de vos ambitions eu égard à ses projets de développement et à ses résultats.

Envoyez CV + lettre + photo sous référence 91/48 à : GROUPE DOUX
Direction du personnel - BP 22 - 29150 CHATEAULIN.

SCORE

Arjomari Diffusion

***ARJOMARI DIFFUSION**, numéro 1 français de la Distribution Papetière, Département d'**ARJO WIGGINS**, Premier Groupe Papetier de la CEE (CA : 25 Milliards de FF), recherche*

JEUNE D.A.F./CONTROLLER

Vous prendrez en charge l'ensemble de la fonction administrative et financière de cette filiale de distribution (comptabilité, reporting, budget, contrôle de gestion, crédit clients, gestion des stocks, personnel) et serez l'interface avec les services informatique, logistique et trésorerie du groupe (mise en place de nouveaux logiciels).

Vous animerez une équipe de 25 personnes grâce à vos qualités prouvées de patron d'équipe.

Rattaché au Directeur Général, vous travaillerez en étroite collaboration avec les Directions fonctionnelles du groupe.

Vous vous investirez totalement au sein d'une équipe jeune et dynamique et serez reconnu, grâce à vos propositions et à vos actions constructives, comme le garant d'une gestion de qualité.

*Vous êtes diplômé d'une **GRANDE ECOLE DE GESTION (HEC, ESSEC, ESCP, IEP...)**, et âgé d'environ 35 ans. Une expérience de quelques années d'audit en cabinet anglo-saxon, suivie de quelques années opérationnelles dans une entreprise de qualité en tant que contrôleur de gestion serait un profil idéal. Le titulaire de ce poste, membre du comité de direction, pourra évoluer, après avoir démontré compétences et détermination, vers les nombreuses opportunités offertes par un groupe international comme le nôtre, attaché à valoriser et faire progresser ses collaborateurs.*

Anglais courant indispensable. Poste basé à Paris.

Les dossiers de candidature - sous réf. 4013M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

2 rue Dufrénoy 75116 PARIS.

ALBERTVILLE 92

amp

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM

Le Monde de la Gestion et des Finances

EXPLOITANTS IMMOBILIER

Banque
Paris-Marseille

Cette importante banque renforce son *équipe immobilier*. Elle recherche deux exploitants, l'un sur Paris, l'autre sur Marseille. Assistés par une équipe back office efficace et des outils de gestion performants, leur mission sera de prendre en charge et de développer un portefeuille clients, promoteurs, aménageurs fonciers et marchands de biens sur leur région respective. Ils réaliseront le montage financier des opérations et en assureront le suivi. Ces postes évolutifs s'adressent à des candidats âgés d'au moins 30 ans, de formation supérieure. Ils disposent d'une expérience réussie dans l'exploitation d'une clientèle de professionnels de l'immobilier sur leur région. Ce sont à la fois des hommes de contact et des bons professionnels dans l'appréciation de la qualité d'une opération et des risques. Ecrire en précisant la référence A/X5224M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.79.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

BAN DAI

DISTRIBUTEUR DES PRODUITS BANDAI ET NINTENDO
Leader des produits de loisirs sur le marché européen

RESPONSABLE AUDIT/ORGANISATION

Soyez opérationnel et international

Filiale française du groupe japonais BANDAI, N°1 du jouet en Asie, BANDAI S.A. gère l'activité et la croissance exceptionnelle de ses entités européennes.

Rattaché au *Directeur Général France*, en charge de la stratégie financière européenne, votre rôle est d'assurer l'évolution et l'homogénéité de nos structures en constante expansion par la mise en place de procédures comptables, de projets liés à la gestion des stocks et aux systèmes d'information, et autres missions variées (formation...). Vous travaillez en étroite relation avec la direction informatique et les directions financières des 5 filiales européennes. De nombreux déplacements sont bien sûr à prévoir.

Agé(e) d'une *trentaine d'années*, avec une solide formation supérieure finance et gestion *(Grande Ecole, ESC + DECS,* MSTCF...), vous avez une expérience de 5 ans environ d'audit et/ou d'organisation dans l'un des big six, et parlez plusieurs langues dont l'anglais couramment.

Ce poste est situé dans la zone d'activité de Cergy-Pontoise.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier sous référence 61.02 à notre conseil *Véronique COGNÉE-DUPAS - KPMG Cofror - 20, place de l'Iris - La Défense 2* 92400 COURBEVOIE.

KPMG Cofror

Organisation et Publicité

ADJOINT DIRECTEUR FINANCIER

FORTECH

Au sein du Groupe nous exerçons une activité originale, dont la technicité est *reconnue dans le monde entier. Nos clients* : la sidérurgie mais aussi l'aéronautique, l'espace, TGV...
Nos dix *établissements se sont regroupés* en une même branche pour accroître leur puissance industrielle et commerciale (effectif : 2.800 personnes - CA : 2,3 MdF).
Simultanément, nous élaborons une stratégie de cohérence interne financière et comptable. Pour piloter cette action d'envergure, nous *recherchons le jeune responsable de nos services financiers centraux* (20 personnes).
Vous coordonnez les Comptabilités Générales et Auxiliaires, la Trésorerie et la Fiscalité. Vous participez dès votre arrivée au choix du système et des progiciels qui équiperont les sites industriels.
Vous avez une formation Grande Ecole de Gestion, une première expérience de 5 à 10 ans dans une Direction Financière et des talents de communication.
Pour vous, c'est une rare occasion de vous perfectionner au contact des grands professionnels de la Holding et de progresser dans un Groupe de surface internationale. Notre poste est basé près de St-Etienne (40 mn de Lyon).

Adressez votre dossier à notre
Conseil : CPA, 3 rue de Liège
75009 Paris, sous réf. 41.435 M.

Acier
USINOR SACILOR

MEMBRE DE SYNTEC

AFFLUENTS

---

36 15 LM

L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

36 17 LM CV

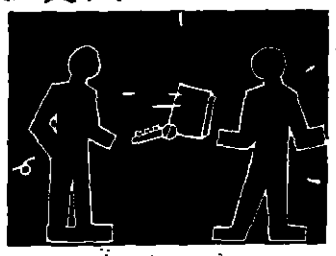

LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, *expérience, langue...*), *complétés* par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

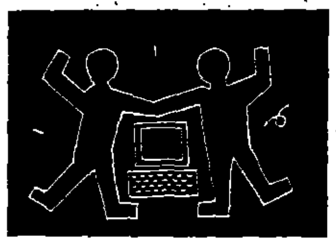

LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, le Monde, en couplage avec son service *télématique expert de l'emploi des* cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.

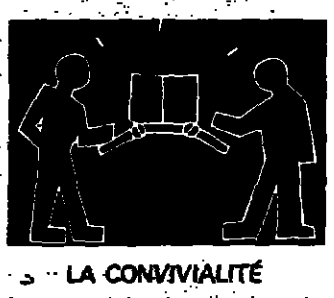

LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.

GRANDE BANQUE PARIS
RECHERCHE

DIRECTEUR DU CONTRÔLE INTERNE

Rattaché au Directeur Financier, vous serez chargé de définir les normes et les procédures comptables du Groupe, de rédiger et de mettre à jour les manuels de *procédure*, vous organiserez les contrôles et garantirez la fiabilité des informations financières et comptables.

Passionné, vous avez un sens aigû de l'organisation et du concret. Larges possibilités d'évolution pour un candidat à fort potentiel.

Adresser lettre manus., CV, photo et prét., sous réf. 105, à **MEDIA PA** 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

Contrôleur de Gestion

En liaison directe avec le Directeur Administratif de notre division *Mode*, vous assurerez le contrôle de gestion de l'activité Gros et Haute Couture : opérations de clôture (préparation et validation), budgets, plans et animation d'une équipe de trois gestionnaires.
Vous participerez également au sein de la division à la mise en place de nouveaux systèmes informatiques et à la formation des opérationnels pour une utilisation optimale des nouveaux outils de gestion.

Diplômé d'une école de commerce, vous possédez une *expérience de 3 à 5 ans du contrôle de gestion acquise dans* un environnement informatisé. Vous pratiquez couramment l'anglais.

Votre ouverture d'esprit, votre sens du contact alliés à une forte puissance de travail seront les gages de votre *intégration au sein d'un environnement en évolution.*

Merci de nous faire part de votre intérêt en adressant votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. LM/CGM à : CHANEL - DDRH - 135 *av.* Charles de Gaulle 92521 NEUILLY / SEINE CEDEX

CHANEL

MEDIA-SYSTEM

Accounting manager

Livrer 1,5 million de colis/jour dans près de 200 pays en temps et *en heure, c'est le challenge relevé quotidiennement par nos* 95 000 collaborateurs (1 000 en France) qui nous positionne au 1er rang *mondial du fret aérien.*

Responsable d'une équipe de 20 personnes, vous avez en charge la comptabilité sous tous ses aspects ainsi que le reporting auprès de notre Direction Europe. Véritable professionnel, homme de décision, vous saurez être source de propositions. De niveau DECS, 5 à 10 ans d'expérience dans des fonctions similaires et dans un environnement international ont confirmé votre potentiel. Aujourd'hui, vous souhaitez exprimer vos compétences dans un contexte de plus large responsabilisation, au sein d'un groupe qui favorise la réussite et l'épanouissement de ses collaborateurs par une communication interne permanente.
Ce poste très complet tant sur le plan technique que sur celui du management répondra à vos ambitions. La maîtrise de l'anglais est bien sûr indispensable.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. AM/29/10, à Federal Express, *Service Recrutement*, 125 avenue Louis-Roche, 92238 Gennevilliers Cedex.

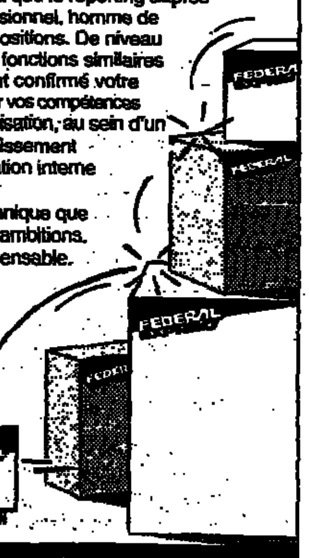

FEDERAL EXPRESS
N°1 DU FRET AERIEN

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE FEDERAL EXPRESS PEUT VOUS APPORTER

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Ressources Humaines

Paris — Lyon

Management des Ressources Humaines

Consultants Seniors et Juniors

ALGOE MANAGEMENT, 140 personnes dont 95 Consultants, conduit des missions de conseil en management auprès des entreprises, administrations, collectivités locales en France et à l'étranger et se situe parmi les premières sociétés de conseil françaises.

Avec une approche globale, ALGOE est présent sur toutes les dimensions-clés de la compétitivité des entreprises et des organisations, qu'elles soient stratégiques, industrielles, humaines, commerciales ou technologiques.

La Division Ressources Humaines (15 Consultants) intervient pour de grandes entreprises publiques et privées dans trois principaux domaines de compétences : **développement social** (projets d'entreprise, projets de service), **politiques ressources humaines et gestion de l'emploi** (gestion prévisionnelle et accompagnement social des restructurations).

Vous avez à 30/35 ans, une formation supérieure, une expérience réussie du Conseil et/ou de la fonction Ressources Humaines au sein d'une grande entreprise.

Rigueur, professionnalisme, autonomie, capacités de développement commercial et méthodologique sont les qualités auxquelles nous sommes attachés. Nous vous offrirons un environnement professionnel de qualité au sein d'équipes réellement pluridisciplinaires.

Dans le cadre de notre développement, nous examinerons également, pour participer à ces missions des candidatures de jeunes diplômés, dotés d'une excellente formation générale et Ressources Humaines (type DESS).

Merci d'écrire s/réf. 491 M, en précisant votre mobilité géographique et votre rémunération actuelle à ALGOE MANAGEMENT,
9 bis route de Champagne, 69134 Ecully Cedex.

ALGOE MANAGEMENT

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Entreprise de BTP implantée en Normandie et en Picardie, leader sur son territoire (1.800 personnes dont 400 cadres, 1,7 MF de CA), nous sommes la première filiale régionale du Groupe Bouygues et attachons une importance toute particulière aux hommes et à leur épanouissement professionnel. Cet état d'esprit qualifie notre réussite et nous souhaitons le renforcer en intégrant dans notre équipe de la DRH un

Responsable des Ressources Humaines

Spécialiste des affaires sociales - ROUEN

De formation supérieure, votre expérience minimum de 5 ans en Ressources Humaines dans l'industrie ou le BTP ainsi que vos connaissances juridiques sont autant d'atouts que vous souhaitez valoriser en élargissant vos responsabilités au sein d'une entreprise souple et innovante.

En étroite collaboration avec la DRH (20 pers.), vous prendrez en charge les affaires sociales de l'entreprise et serez responsable de la gestion des Ressources Humaines de notre entité Génie Civil (400 pers.) dont vous assurerez le recrutement du personnel, la gestion des carrières, la communication interne et la coordination de la formation.

QUILLE

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 31835/LM à Marion PERRIER
QUILLE - 18, rue Henri Rivière - 76000 ROUEN.

Organisation et Publicité

La Cité des Sciences et de l'Industrie, établissement public de 1 000 personnes recherche

Chef du Service Gestion du Personnel

Placé sous la responsabilité du Chef de Département du Personnel et des Relations Humaines, vous organisez les procédures de gestion, contrôlez le suivi du logiciel de paie et assurez le suivi des effectifs.
En outre, vous gérez les dépenses de personnel et animerez une équipe de 7 personnes.

De formation BAC + 3 en gestion, avec 5 ans d'expérience dans un poste similaire, vous souhaitez dynamiser la fonction personnel dans un EPIC de 1 000 personnes.

La Villette – cité des Sciences et de l'Industrie

L.B.W.

Lettre manuscrite + CV + prétentions + photo sous réf. 1581M au responsable du personnel, cité des Sciences et de l'Industrie, 75930 Paris cedex 19.

Le Monde des Juristes

REJOIGNEZ LES ARCHITECTES DE L'INFORMATIQUE

AGENA, 1ère société de services et de distribution informatique française 2 Mds de CA - 1300 personnes - 50 points de vente - renforce son équipe juridique et recherche pour son siège à Paris un

JURISTE DROIT DES AFFAIRES

Vous intervenez sur toutes les questions juridiques relatives à notre activité (droit des contrats, droit des sociétés,...) et jouez un rôle de conseil et d'assistance auprès des différentes directions opérationnelles.

Agé de 28-30 ans, de niveau DEA, DESS ou DJCE, vous êtes un généraliste en droit des affaires et pourrez justifier d'une expérience d'environ 3 ans en cabinet d'avocat ou de conseil juridique.

Anglais indispensable, autre langue CEE souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature à :
Gérard Hochapfel - Directeur des Ressources Humaines
AGENA S.A - 23 rue Royale
75008 PARIS

Agena
FILIALE DE LOCAFRANCE - GROUPE SUEZ

PUBLIPANEL

L'AIR LIQUIDE, 30 milliards de chiffre d'affaires, 2 milliards de bénéfice net, recherche pour sa Direction Juridique deux juristes

Un Juriste Généraliste

(Réf. DJ 810)

Affecté au Service Juridique France, votre mission consistera à traiter les dossiers pré-contentieux, contentieux et immobilier. Ouvert, vous appréciez les contacts et possédez en plus d'une solide formation en Droit Privé (maîtrise minimum), une expérience professionnelle indispensable de 3 à 5 ans, acquise de préférence en cabinet (avocat, conseil juridique...).

Un Juriste d'Affaires Internationales

(Réf. PH 112)

Affecté au Service contrats internationaux, votre mission consistera à assister les départements ou filiales du groupe dans la rédaction et la négocation de contrats à caractère international concernant notamment la vente des produits et d'équipements, les acquisitions, les projets de coopération...
De formation supérieure en droit des affaires, vous avez une bonne connaissance en droit communautaire que vous avez mis en pratique pendant 5 ans minimum dans un cabinet ou en entreprise.

Pour ces deux postes basés à Paris, vous devez maîtriser l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence choisie à L'AIR LIQUIDE, Direction des Ressources Humaines France - 75 quai d'Orsay 75007 PARIS.

L'AIR LIQUIDE

N° 1 mondial pour la production et la distribution des gaz industriels, nous le sommes aussi pour l'ingénierie des gaz de l'air.

Présent dans 56 pays à travers 120 filiales, notre développement international s'accentue sur les marchés les plus porteurs : Europe, USA, Japon... et dans des secteurs d'avenir : santé, électronique, agro-alimentaire, spatial...

Allianz
VIA Assurances

recherche pour son département construction
Paris 9ème

un juriste confirmé
Spécialiste sinistres construction

Rattaché directement au responsable du secteur, vous serez chargé :
- d'animer et de former une équipe de rédacteurs;
- de participer à l'organisation du service,
- d'instruire plus particulièrement les dossiers complexes et financièrement importants (amiable et contentieux).

Titulaire d'un diplôme de 3ème cycle en droit privé ou équivalent, vous avez acquis une expérience minimum de 4 ans de la gestion des sinistres construction (dommage et responsabilité civile).

deux rédacteurs confirmés
Sinistres construction

Vous assurerez la gestion et l'instruction des sinistres amiables et contentieux.
Titulaire d'une maîtrise de droit privé, vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans de la gestion des sinistres construction.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à M. ROUGE - DRH Emploi - ALLIANZ VIA - 94672 Charenton le Pont Cedex.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Juristes

SOFIPOST,
SOCIÉTÉ HOLDING
DES FILIALES DE LA POSTE
(GROUPE DE 5 FILIALES,
3 600 PERSONNES)
RECHERCHE SON :

Responsable Juridique

Expert en droit des sociétés et en droit commercial, vous aurez pour mission d'effectuer les actes *juridiques liés au fonctionnement de SOFIPOST :* création de société, prise de participation, préparation juridique des conseils et des assemblées générales, pacte d'actionnaires,...

Vous assurerez le suivi des litiges, des affaires contentieuses et contribuerez également au renforcement de la fonction juridique dans les filiales (échange d'expériences, d'informations,...)

Titulaire d'une maîtrise de droit des affaires avec une expérience similaire de 3/4 ans, vous avez en outre une bonne connaissance du droit européen des affaires, compte tenu du rôle stratégique de SOFIPOST dans le domaine international. Une habitude des contrats internationaux ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais *sont souhaitées.*

Au delà de ce rôle fonctionnel, vous êtes un animateur reconnu, doté d'un excellent sens relationnel.

Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser votre candidature (lettre man., CV + photo et prétentions) à SOFIPOST - D.R.H. - 191, rue de Vaugirard 75015 PARIS.

(Organisation et Publicité)

Société de très haute technologie, leader européen dans son domaine d'activité, recherche un

JURISTE

SPECIALISE DROIT PRIVE ET INTERNATIONAL

Au sein de la Direction Juridique, vous contribuerez au traitement de tout problème juridique, relevant aussi bien du Droit des Affaires, que du Droit des Sociétés ou du Droit Social.

De formation supérieure (DESS minimum), vous possédez une expérience de 3 ans en cabinet ou en entreprise industrielle. Une pratique du Droit des Sociétés serait vivement appréciée. L'anglais est impératif, et l'allemand souhaité.

Le poste proposé est basé en proche banlieue parisienne (92).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 5070 à SOURCES, 108 rue Saint Honoré 75001 PARIS, qui transmettra.

EMPLOI

Le mardi, c'est tout un Monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES

Le Monde des Cadres

Structure professionnelle (PARIS 17è), partenaire des entreprises dans le domaine de la formation cherche un

RESPONSABLE DE COMMUNICATION

L'expérience professionnelle est un atout indispensable mais doit se conjuguer à une personnalité prospective, créative, analytique et responsable.

La capacité à conduire un dossier dans sa totalité n'est plus à démontrer.

La rémunération sera fonction des références et du potentiel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Catherine PELETIER
79, rue du Faubourg Saint Martin
75010 PARIS.

ORC

AGENCE DÉPARTEMENTALE
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA DROME
(STATUT COMITÉ D'EXPANSION)
recrute

SON DIRECTEUR

SES MISSIONS
- Animer et coordonner une structure de mission chargée du suivi des entreprises (stratégie d'implantation, promotion, conseils),
- Impulser des actions collectives de développement notamment entre les collectivités locales (zones d'activités, etc.),
- Assurer une liaison étroite avec le service économique du Conseil général,
- Mettre en œuvre un partenariat dynamique avec les acteurs économiques (chambres consulaires, collectivités locales, secteur bancaire, ministères, CEE).

SON PROFIL
- BAC + 4 (au minimum),
- Connaissance et pratique du monde des entreprises, des stratégies industrielles, des politiques économiques publiques et des collectivités locales,
- Expérience professionnelle actuelle (ou récente) de direction d'un organisme à vocation de développement économique,
- Forte capacité de management d'une équipe et de coordination.

CANDIDATURE (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle) à adresser à l'attention de
Monsieur le Président de l'AIDE
5, faubourg Saint-Jacques
26000 VALENCE
avant le 30 novembre 1991.

MALESHERBES PUBLICATIONS
(LA VIE, CROISSANCE, PRIER, ARM),
recherche pour une de ses publications :

UN(E) CHEF DE SERVICE MARKETING DIRECT

Rattaché(e) au Directeur Commercial, vous jouerez *un rôle moteur dans l'élaboration et la mise en* œuvre de notre politique en ce domaine.

Votre mission consistera à :
- Concevoir et suivre les campagnes de publipostage,
- Assurer la maîtrise des budgets correspondants,
- Assurer les relations avec tous les partenaires extérieurs et intérieurs concernés par les opérations.

De formation supérieure (E.S.C.), vous êtes communicatif et enthousiaste. Vous êtes motivé(e) par le développement d'un hebdomadaire chrétien. Vous disposez d'une première expérience de Marketing Direct et vous souhaitez mettre à profit cet acquis dans un poste où la connaissance du métier et l'imagination sont nécessaires.

Envoyez votre dossier de candidature au Service du Personnel
Malesherbes Publications - 163, bd Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17

Premier organisme européen de Formation dans les domaines du Transport et de la Logistique nous recherchons, pour diriger notre département Enseignement Supérieur, (rattaché à la direction des études) un

UNIVERSITAIRE

Vous êtes diplômé dans un des domaines suivants : Transports, *Logistique, Economie, Marketing,* Commerce...

Enseignant actuellement au sein de l'Université, vous êtes parfaitement inséré dans le milieu professionnel et possédez de plus l'expérience de la création d'entités de *formation.*

Vous vous verrez confier :
- La charge du développement des formations supérieures :
  • soit initiales et diplômantes, en liaison avec l'Université
  • soit dans le cadre de la formation continue.
- La mise en place de l'Université d'Eté des Transports et la gestion des formateurs de haut niveau de notre Groupe dont vous assurerez le recrutement.

Ce poste, à temps partagé, est situé à Paris ou en proche banlieue.

Les dossiers de candidature sont à adresser au :
Groupe AFT IFTIM - Direction des Ressources Humaines
46, avenue de Villiers - 75017 PARIS.

ORC

AFT-IFTIM
La formation transport logistique

Urbat, Promoteur-Constructeur en forte croissance - 450 millions CA - 100 personnes - 36 programmes en cours - recherche afin de renforcer son agence Ile de France Est basée *à Noisy le Grand et son agence de Toulouse*

2 CHARGES D'OPERATIONS

Entièrement autonome, vous serez chargé de conduire chacune des opérations immobilières qui vous sera confiée sur le plan budgétaire, technique, commercial, juridique et fiscal.

De formation Ecole Supérieure de Commerce, vous possédez une expérience de 3 à 5 ans d'une fonction similaire dans le domaine de l'*immobilier.*

L'expérience d'un Promoteur-Constructeur multirégional de 15 ans, une structure et une organisation performantes vous permettront d'évoluer rapidement au sein de notre groupe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à URBAT - 47, quai du Verdanson - BP 1263 *34000* MONTPELLIER *Cédex.*

ORC

urbat
L'ENERGIE D'UN GRAND BATISSEUR

DELEGUE GENERAL

ORGANISATION PROFESSIONNELLE
AMÉNAGEMENT

Paris

Créé en 1980, notre syndicat regroupe 160 sociétés de lotissement et d'aménagement foncier, réparties sur l'ensemble du territoire et groupées en chambres régionales.

Nous représentons plus du quart de la production annuelle de terrain à bâtir en France. Notre déontologie, la qualité et la diversité de nos adhérents (les plus grands groupes nationaux, jusqu'aux plus petites sociétés régionales) font de notre organisation une instance très représentative auprès des pouvoirs publics.

Nous recherchons notre Délégué Général, le titulaire actuel du poste prenant d'autres fonctions.

Vous êtes chargé des relations avec les pouvoirs publics, de *la politique de communication, des liaisons* avec les implantations régionales, du recrutement de nouveaux adhérents, enfin, du budget et de la recherche de financements.

Autonome de tempérament, vous êtes très relationnel et très communicant. Excellent négociateur, vous vous intéressez aussi bien aux préoccupations concrètes des adhérents régionaux, qu'aux propositions à faire passer au Ministère de l'Equipement et du Logement.

Ce poste représente un tremplin exceptionnel pour un jeune professionnel désireux d'expérimenter ses qualités humaines et d'élargir son relationnel.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 93/123 M à notre conseil - KEY MEN - Tour Winterthur - 102 Terrasse Boieldieu - Cedex 18 - 92085 PARIS LA DEFENSE.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des

Cadres

LE CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

Si vous aimez le challenge, venez nous rejoindre... en Picardie

Le Conseil Régional de Picardie vient de mettre en place un Centre Régional d'Etudes Stratégiques et Economiques. Sa mission est d'assister, sur le plan de l'information stratégique, l'ensemble des décideurs tant privés que publics.

L'équipe se constitue, nous recherchons :

DIRECTEUR

Vous créez un système d'information prospective à caractère opérationnel, animez des groupes de travail, coordonnez les projets en cours et managez une équipe de chercheurs.
La réussite dans cette fonction, outre une excellente formation en sciences économiques (démographie, sociologie, statistiques...) exige une sérieuse expérience acquise dans un organisme de recherche et de prospective économique et idéalement une bonne connaissance du monde des collectivités locales. Réf. D 5019

2 CHARGES D'ETUDES

Débutant ou justifiant d'une courte expérience, vous êtes diplômé d'une grande école ou issu de l'université (3ème cycle en économie...).
Votre mission sera de conduire et suivre des études en relation avec les différents services du Conseil Régional. Réf. CE 5019

Si ce projet novateur vous intéresse, merci d'écrire à notre conseil Else - 33, rue de la Baume - 75008 PARIS, qui transmettra confidentiellement votre candidature.

LA MACRO-ECONOMIE COMME TERRAIN D'INVESTIGATION

Economiste

Naturellement passionné par l'économie, vous avez acquis, lors de vos études Sciences Po, Ensae ou Sciences économiques, une excellente formation économique.

A 28-30 ans, vous l'avez complétée par quelques années d'expérience en tant qu'économiste dans un secteur proche des domaines financiers.

Notre Direction des Etudes Economiques vous propose d'intégrer une équipe de spécialistes et de participer à son développement.

Grâce à vos différentes analyses sur l'évolution économique des pays européens et asiatiques, à vos prévisions sur les taux de change et taux d'intérêt, vous êtes à même de fournir les conseils les plus pointus à vos différents interlocuteurs internes et externes.

Vous avez le goût des contacts et êtes à l'aise dans la rédaction d'études spécifiques et de documentations.
L'anglais est indispensable, l'allemand est un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence LM/10, à Françoise Domenget - Direction des Carrières du CCF - 103, Champs-Elysées 75419 Paris Cedex 08.

CCF

PENSER L'ARGENT AVEC INTELLIGENCE

Responsable communication

*Rattaché au Directeur du Centre de Recherches, vous élaborez la politique de communication interne et externe de l'établissement dans le cadre de la stratégie de communication du Groupe.
Vos objectifs : valoriser les réalisations du Centre de Recherches tant en interne qu'en externe ; participez au développement de sa notoriété afin d'entretenir un climat d'ouverture et d'échanges auprès des milieux scientifiques et techniques, de son environnement local et des médias.
Pour atteindre ces objectifs, vous concevez et conduisez les opérations de communication en mettant en place les moyens techniques appropriés.
De formation supérieure (Bac + 4, + 5), âgé de trente ans environ, vous possédez une expérience (4 ans minima) dans une fonction similaire, si possible en milieu industriel, qui vous a permis d'acquérir une parfaite connaissance de l'ensemble des techniques de communication.
Une personnalité forte, une véritable capacité d'écoute vous permettront de réussir dans ce poste et d'évoluer dans le groupe SNPE.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre, photo, CV, prétentions), à SNPE, DRH/RC, 12 quai Henri IV, 75181 Paris Cedex 04.

Groupe industriel de dimension internationale, SNPE (6 900 personnes, 4 milliards de francs de CA) appuie son dynamisme sur une politique affirmée de recherche et de développement. Nous recrutons pour notre Centre de Recherches du Bouchet (Essonne), qui emploie 600 personnes dont 200 ingénieurs, un Responsable communication.

SNPE
EXPERTS EN LA MATIERE

Le Monde de la

Fonction Commerciale

Responsables Gestion Contractuelle

BT - BRITISH TELECOM - est l'un des plus grands opérateurs de Télécommunications dans le monde. Notre filiale française propose aux grandes entreprises françaises et internationales des solutions globales de Télécommunications. Notre développement commercial dans un contexte de déréglementation suppose de renforcer le Département Gestion des Contrats en recrutant deux Responsables de contrats.

Leur vocation est triple : maximiser le profit, minimiser les risques commerciaux et assurer la satisfaction complète des clients. Ceci implique des interventions à haut niveau, tant dans les grands groupes internationaux que dans des entreprises moins importantes ou auprès de l'Administration. Vous serez donc amené à faire de l'analyse du risque commercial, à répondre à des appels d'offres et à préparer et négocier nos contrats.

Vous possédez nécessairement 2 à 7 années d'expérience de la gestion contractuelle, acquise dans les Télécommunications ou dans une industrie de Haute Technologie. Vous avez également reçu une formation supérieure juridique ou commerciale et êtes nanti d'une réelle capacité à communiquer et d'une aptitude à négocier au plus haut niveau à la fois en français et en anglais.

Orhus, notre conseil vous remercie de bien vouloir lui adresser votre dossier de candidature, sous référence ID 1610
165, Bd de la République
92210 SAINT-CLOUD.

Paris La Défense

BT

Area Sales Manager

All Natural Simplesse® Fat Substitute

De formation ingénieur agro-alimentaire complétée d'un 3e cycle de gestion (IGIA, ISA, INSEAD...), vos 5 à 8 ans d'expérience de vente ou de développement en industrie alimentaire vous ont permis d'évoluer dans un environnement international. Bien sûr, vous parlez couramment l'anglais.

A l'aise dans la négociation commerciale, votre ambition aujourd'hui est de vous investir dans un poste stratégique ouvert sur toutes les grandes fonctions de l'entreprise.

Notre société, NUTRASWEET, leader mondial des édulcorants de synthèse, développe depuis peu sur le marché européen une de ses récentes découvertes, SIMPLESSE®, substitut des matières grasses fabriqué à partir d'ingrédients naturels.

Nous vous confions la responsabilité de l'activité commerciale en France. Vous instaurez et maintenez une relation suivie avec les clients actuels et potentiels, prenez en charge leurs besoins, développez avec eux les applications produits, les contrats d'approvisionnement et les assistez dans la mise en œuvre de leurs plans de lancement.

Le poste est basé en proche banlieue parisienne et implique des déplacements tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 112 M2, à
Hervé & Millet Conseil,
56 rue de Passy,
75016 Paris.

Hervé & Millet Conseil
Hommes & Managers

RENDRE LES IMMEUBLES INTELLIGENTS

SYSECA, Société de Service et d'Ingénierie en Informatique (2100 personnes, 1 milliard de francs de CA) est partenaire d'un grand groupe international. Notre Division Systèmes Industriels réalise et conçoit des systèmes informatiques clés en main dans les domaines de l'énergie, du transport et du tertiaire. Dans le cadre de cette dernière activité, nous développons des systèmes de gestion et de supervision de grands ensembles administratifs ou industriels.

INGENIEUR COMMERCIAL GRANDS COMPTES

Nous vous confions la prospection commerciale des grands comptes du secteur public et para-public sur l'ensemble de la France. Vous avez également à élaborer les offres de services, à en assurer le suivi et la négociation commerciale. Vous apportez votre concours à la stratégie de développement de l'activité.

Ingénieur commercial confirmé, ce poste vous permettra de mettre en valeur votre connaissance générale des systèmes d'information des **bâtiments intelligents** ainsi que des outils informatiques d'aide à la maintenance (Maintenance Assistée par Ordinateur), de Gestion Technique Centralisée, d'Archivage Electronique et de contrôle d'accès...

Poste basé à Buc (Versailles).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1357 à :
SYSECA - 315 Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de l'Informatique

Dans un monde où chaque jour de plus en plus d'informations sont véhiculées, Alcatel CIT, filiale du Groupe Alcatel, N°1 mondial dans le domaine des systèmes de communication, recherche pour son établissement industriel situé en Haute Normandie, un

INGENIEUR DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

FUTUR CHEF DE PROJET

Ingénieur diplômé, votre toute première expérience de 1 à 2 ans a été acquise sur les systèmes IBM (environnement MVSXA, DB2, DATACOM CICS, UFO, COBOL) et dans cette continuité. Vous souhaitez aujourd'hui élargir vos compétences.

Nous vous offrons un poste évolutif dans un environnement des plus performants, d'ores et déjà tourné vers l'Europe et à ce titre la pratique de l'anglais est une nécessité.

Vous serez responsable d'une équipe et autonome dans la réalisation d'applications informatiques de gestion (étude, mise en place et suivi).

ALCATEL CIT

Merci d'adresser CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions à ALCATEL CIT - Françoise SAUZEREAU - BP 89 - 76260 EU.

CONTESSE

IRIDIUM AUSSEDAT REY

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Responsable de votre équipe et de ses résultats vis-à-vis de notre société, vous êtes également une force de proposition au niveau du Groupe.

• Votre mission a deux grands axes - Homme de terrain, à l'écoute des utilisateurs, vous animez votre équipe et orientez son travail - Homme de réflexion, vous proposez les améliorations d'application au sein de notre société et vous participez à l'évolution de l'informatique du Groupe en étudiant les projets lancés dans le cadre d'un schéma directeur.

• Vous accélérez l'optimisation de notre informatique, en particulier dans le domaine de la gestion commerciale.

*A 30 ans, de formation **INGENIEUR ou MIAGE**, vous avez déjà une expérience confirmée de chef de projet qui vous incite à rechercher des résultats concrets pour des projets de grande ampleur. Vous souhaitez maintenant ajouter une expérience d'encadrement et d'animation à votre parcours.*

Nous vous offrons des moyens informatiques puissants, des conditions de travail attrayantes au sein d'une équipe qui privilégie le développement de ses collaborateurs, et des possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Intéressé ? Adressez CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 95, avenue Victor Hugo 92563 RUEIL MALMAISON s/réf. 58.5168.

Mercuri Urval

CONSENSUS

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :

46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

Ingénieur logiciel

labinal

18 000 personnes dans le monde, 10 milliards de francs de CA, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et de l'automobile. Des produits et services caractérisés par une technologie avancée.

La Division Systèmes Aéronautiques (2 100 personnes) conçoit et fabrique des équipements électriques et électromécaniques pour les industries de l'aéronautique, l'espace et l'armement. Rejoignez son **Département Systèmes de Sécurité** qui adresse, en leader incontesté, le marché mondial des avions commmerciaux (AIRBUS, BOEING, DOUGLAS) avec des produits couvrant des fonctions de surveillance de paramètres et de sécurité des vols.

Vous prenez en charge le développement de logiciels temps réel, de la définition des spécifications à la réalisation. Responsable de sous-ensembles de projets, vous veillez au respect des coûts et des délais.

Ingénieur informaticien et/ou électronicien, votre expérience de 3 ans en développement logiciel dans un environnement aéronautique vous permet de *maîtriser les techniques d'analyse structurée*, les langages évolués (C, Pascal, Ada) et de penser avionique.

Rigoureux et méthodique, vos aptitudes à animer une équipe vous permettront d'évoluer vers des responsabilités plus larges.
En appui technique des ingénieurs commerciaux, les relations avec les avionneurs français et américains nécessitent une bonne maîtrise de **l'anglais** parlé et écrit.

Ce poste est basé à Saint-Ouen (93).

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) sous réf. Log/10/91 à Labinal, Christian Lefrançois, Gestion des Cadres, *Direction des Affaires Sociales*, BP 218, 78051 *Saint-Quentin-en-Yvelines* Cedex.

MEDIA-SYSTEM

Le Monde de la Fonction Commerciale

CaixaBank MONACO

BANQUE PRIVEE MONEGASQUE, *filiale d'un puissant groupe financier européen, nous poursuivons notre* développement et recherchons notre

Responsable commercial

CLIENTELE PRIVEE

Rattaché au Directeur des Services Banque, vous élaborez un plan d'action commerciale visant à *développer le portefeuille existant* et satisfaire les besoins d'une clientèle exigeante : *qualité du service, disponibilité*...
Vos qualités d'animateur vous permettent de prendre la responsabilité d'une petite équipe de professionnels que vous renforcez et motivez.
A 35 ans environ, de formation supérieure type ESC ou équivalent, vous êtes avant tout un homme de terrain. Par ailleurs, vous justifiez d'une expérience significative acquise dans une banque privée.
Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à CaixaBank Monaco, M. MARTINI, 9 bd d'Italie, MC 98000 MONTE-CARLO.

MEDIA-SYSTEM

LABORATOIRE DE RECHERCHE SPATIALE DU CNRS

recrute

2 INGÉNIEURS EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE POUR TRAITEMENT DES DONNÉES SATELLITAIRES

NATURE DU TRAVAIL :

- Architecture du traitement ;
- Ecriture des codes ;
- Réalisation des graphiques.

LANGAGES : Fortran, C,

SYSTÈME D'EXPLOITATION : Unix.

DURÉE DE L'EMPLOI : 1 an.

LIEU DE TRAVAIL : Toulouse.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions à M. le Directeur du CESR : 9, av. du Colonel-Roche. B.P. 4346. 31029 Toulouse Cedex.

LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE RECRUTE UN

CHARGÉ DE MISSIONS INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Il aura pour mission, au sein de la direction des systèmes d'information, d'assister le chef du département des études d'organisation et d'informatique dans les domaines suivants :

- spécification de projets nouveaux
- suivi de projets sectoriels développés sous le SGBD/R ORACLE
- encadrement de la sous-traitance
- définition de la politique de maintenance

Profil du candidat :

- bonne connaissance ORACLE
- expérience de la gestion de projet
- expérience de la sous-traitance

Envoyer candidature manuscrite + C.V. + photo à : Monsieur le Président du conseil régional d'Ile-de-France direction de l'administration générale service du personnel 251, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Secteurs de Pointe

RESPONSABLE INFORMATIQU

La mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), ville nouvelle de 38 000 habitants, 900 salariés, située entre AIX et MARSEILLE, au bord de l'étang de Berre, crée sa Direction de l'environnement et recrute :

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le directeur de l'environnement aura pour missions principales dans une nouvelle direction au sein des services techniques :

- de formuler des propositions visant à harmoniser développement économique et environnement ;
- de mettre en œuvre une politique de valorisation des sites naturels ;
- de développer une politique de valorisation des déchets ;
- de formaliser une réelle politique de l'eau sur la ville ;
- de proposer un programme d'actions visant la propreté urbaine et l'embellissement de la ville ;
- de développer au sein des services municipaux une politique d'économies d'énergie ;
- d'assurer le suivi des relations avec les différentes administrations et industriels concernés par la protection de l'environnement.

PROFIL :

– Ingénieur d'une école comportant une filière spécialisée dans les problèmes d'environnement, de génie climatique ou de chimie, le candidat devra être une force de proposition et développer de très bonnes capacités relationnelles.

STATUT : Conditions statutaires ou contractuel.

CLOTURE :

Les candidatures + *curriculum vitae pour tous ces postes* sont à adresser à
Monsieur le Maire - B.P. 102 - 13743 VITROLLES CEDEX

A l'attention de Nicole MASSU-DUGARD (Direction des relations humaines).

CLOTURE DES CANDIDATURES : (cachet de la poste faisant foi) 15 NOVEMBRE 1991

CGA (1700 p., 1,2 milliards de CA) est un des leaders mondiaux de l'automatisation postale, secteur *qui fait appel aux technologies de pointe en automatisme et traitement d'image (temps réel).* Les produits (machines de tri, lecteurs optiques, vidéo-codage), sont conçus et développés *au sein d'une direction technique comprenant une cellule logicielle de 50 ingénieurs que l'on* souhaite encore renforcer par :

UN CHEF DE GROUPE LOGICIEL

Rattaché au chef de service, il pilotera un ou plusieurs projets de la phase réponse à l'appel d'offre jusqu'à la recette chez le client. Garant des engagements techniques et financiers, il sera l'animateur des ingénieurs de développement et le coordinateur vis à vis des autres intervenants sur les projets. Il devra être rapidement opérationnel pour gérer ses projets et ses équipes de manière autonome.

Ce poste s'adresse à un ingénieur de grande école (ESE, ECP...) *ayant une expérience de développement de logiciels temps réel d'au moins 6 ans et qui possède un potentiel et une motivation* d'encadrement d'équipes. (réf. 106bi)

UN INGÉNIEUR LOGICIEL CONFIRMÉ

Il prendra en charge une partie des développements logiciels au sein d'un groupe et accompagnera toutes les étapes du projet (de l'analyse aux essais chez le client).

Ingénieur de formation, il aura acquis une première expérience professionnelle en étude de logiciels temps réel d'au moins 2 ans. (réf. 106bk)

Postes basés à Gentilly (Paris Sud). Anglais apprécié *pour ces deux postes.*

Cegelec. L'ingénierie électrique.

Photo : Cosmos — MEDIAPA

CEGELEC
CGA

Merci d'adresser un dossier complet sous la référence choisie à Psynergie - 1, square de Luynes - 75007 Paris.

genieur logiciel

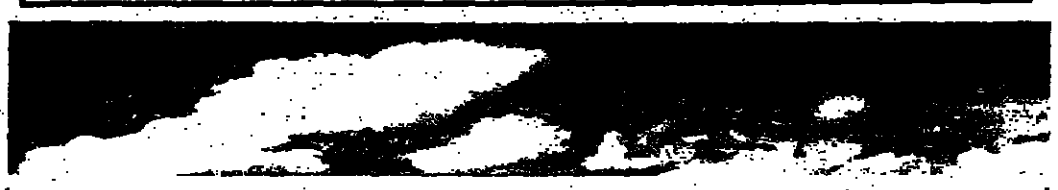

Pôle "Propreté/environnement" du Groupe LYONNAISE DES EAUX DUMEZ, le Groupe SITA exerce des activités de Collecte et de Traitement de Déchets, Propreté Urbaine et Gestion de l'Environnement (3,2 milliards de francs de CA, 60 filiales, 13 000 personnes). Il recherche pour *son siège parisien son*

CHEF DU SERVICE "ETUDES & DEVELOPPEMENT"

Vous avez environ 40 ans et une solide formation de base de type Ingénieur Généraliste (Arts & Métiers ou équivalent) assortie d'une expérience réussie d'environ 10 ans, si possible dans le secteur du transport et/ou du process industriel.

Référence technique reconnue par les filiales, vous constituez le trait d'union entre le Marketing et le pôle "Recherche" du Groupe et supervisez l'assistance technique à l'ensemble des filiales autour de 2 axes :

- la définition et le développement de nouveaux matériels destinés à assurer les nouveaux services
- l'optimisation et la rentabilité des matériels déjà existants, en proposant les améliorations techniques adéquates.

Rattaché au Directeur du Marketing & de la Communication du Groupe, vous assurez également la "veille technologique" sur les métiers de SITA en France et à l'étranger.

Vous vous imposez rapidement par votre professionnalisme et vos qualités de meneur d'hommes. Vous voulez rejoindre un groupe leader dans son domaine d'activité et présent à l'échelle internationale.

Merci d'adresser votre CV et vos prétentions à Geoffroy Vieljeux - Responsable du Recrutement *des Cadres - Groupe SITA - 7 rue de Logelbach 75017 PARIS* (Fax : 42.65.42.75)

GROUPE SITA — L'ECOLOGIE ACTIVE

PUBLIPANEL

JMA

INFORMATION ENGINEERING

950 personnes - 100 millions de Dollars de CA en 1990 - N° 1 mondial dans le domaine du Génie Logiciel avec IEF comme produit phare.
350 grands comptes DB2 sont utilisateurs de IEF.

Dans le cadre du développement de JMA FRANCE basé à Paris La Défense, nous recherchons des

CONSULTANTS SUPPORT PRODUIT

Vous avez 4/5 ans d'expérience dans les métiers respectifs. Diplômés de l'enseignement supérieur (BAC + 4/5), vous êtes familiers des environnements IBM gros systèmes (DIGITAL, UNIX... est un plus), vous connaissez les méthodes, les AGL, les bases de données relationnelles...

Vos conseils, votre assistance, contribueront au succès des grands comptes dans la mise en place de la méthode IEM et de l'AGL IEF.

Merci de nous adresser CV + photo + prétentions sous réf. DN 10.

LD CARRIERES (SA)
31, Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

GROUPE SOLIC

CHARGE DE MISSION INFORMATIQUE BUREAUTIQUE

INGENIEURS ELECTRICIENS

INGENIERIE

Intégrés à nos services RÉSEAUX ELECTRIQUES et ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE, vous participez à des projets de grande envergure. Vous êtes chef de projet sur les affaires spécifiquement électriques et savez apporter une technicité pointue dans les affaires pluridisciplinaires.

Ingénieurs diplômés, vous avez déjà une expérience des COURANTS FORTS, des courants faibles et automatismes, acquise dans une ingénierie industrielle, dans une grande entreprise électrique ou chez un constructeur... Votre aisance en théorie de l'électricité vous permet d'être véritablement créatif. Une ouverture à l'ingénierie des réseaux électriques sera appréciée. La maîtrise de la langue anglaise est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence SI/IE à SERETE - Elisabeth Normandin - 86 rue Régnault - 75013 PARIS.

Filiale du 1er groupe privé d'ingénierie en France (CA de 1,2 milliard, 1300 personnes). SERETE INDUSTRIES (270 personnes) conçoit et réalise des installations industrielles. Leader national au niveau électrique dans la spécialité "réseaux", elle doit son savoir-faire et sa haute technicité à la multiplicité de ses missions dans des secteurs très diversifiés : pétrole, chimie, industries papetières, électronique...

serete industries
DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION

HCAP

RMT

Roland Moreno Technology,

l'Unité de Recherche et Développement *du Groupe Innovation présidé par*

Roland Moreno
l'inventeur de la carte à puce,

recherche des

ingénieurs électroniciens

débutants ou confirmés

En fonction de votre expérience, vous prendrez en charge ou vous participerez à la conception de produits dans les secteurs de pointe suivants :

Carte à mémoire, sécurité informatique, Télécommunications et Monétique.

Les postes sont basés à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. G/200 à RMT - Smart Card Center - 137, boulevard de Sébastopol - 75002 Paris

SIHI

Filiale française (150 *p.* - 155 MF de CA) d'un groupe multinational, nous *fabriquons et distribuons des* pompes destinées aux industries *chimiques agro-alimentaires,* pétrolières...

jeune ingénieur H/F

Venez conjuguer projets et CAO-DAO comme assistant(e) de notre directeur technique.

Vos missions : vous pilotez des projets variés portant sur l'amélioration de la productivité, de la qualité, de la fiabilité de nos moyens de production et d'essais. Parallèlement, vous mettez en place la CAO-DAO pour notre B.E. et créez une documentation technique moderne. Toutes ces attributions font de vous un de nos hommes clé.

Ingénieur, vous avez à travers votre formation et peut-être une première expérience mécanique en B.E. un goût marqué pour les études. La pratique de la CAO-DAO est bien sûr indispensable.

Poste basé à Trappes.

Ecrivez à notre consultant, L. NEUMAN (réf. 5789 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LILLE - NANTES - STRASBOURG
LYON - GRENOBLE - TOULOUSE

MEMBRE DE SYNTEC

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36.15 LM

Le Monde des

Secteurs de Pointe

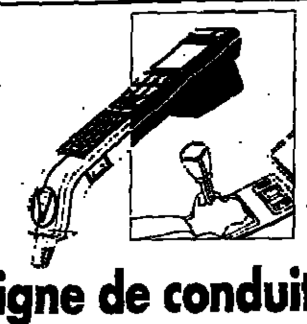

Ligne de conduite

ALCATEL Radiotéléphone - 1500 personnes, 1,3 milliard de F de CA - est le leader en France pour la *conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés.* De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.

Ingénieur logiciel

Bâtissez votre avenir et venez partager notre passion des télécoms

Votre mission : Concevoir et développer des logiciels **Temps réel/Télécoms** destinés aux réseaux de radiocommunications publics et privés diversifiés que nous commercialisons. Dans un environnement **Hard/Soft** *(VAX, UNIX, HP, 68XXX), vous utilisez la méthodologie rigoureuse propre à nos projets.*

Votre profil : Ingénieur Grande Ecole, Informaticien et/ou Electronicien,votre première expérience du développement de logiciels vous a permis d'acquérir la pratique des langages évolués **(C, C++, ...)**. Vous avez le goût du travail en équipe et souhaitez vous impliquer dans de grands projets. Vous pratiquez l'anglais.

Notre expansion rapide est le gage de votre évolution au sein de notre groupe.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Ecrivez à notre conseil : **INFORAMA CARRIERES**
sous réf. **M/230/3** - 50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE.

HCA

Directeur des Ventes Indirectes

Les solutions logiciels d'un leader mondial

Nos produits logiciels sont reconnus parmi les meilleurs de leur catégorie et notre part du marché mondial est en progression rapide. Nous souhaitons engager un directeur expérimenté et compétent pour poursuivre le développement des ventes en direction des utilisateurs finaux des grandes *entreprises à travers notre réseau* de distributeurs et de concessionnaires implantés en France et en Belgique.

Ce poste exige au minimum cinq ans d'expérience de ce type de vente en environnement PC, matériel ou logiciel et un talent confirmé pour la direction et le soutien des réseaux de distributeurs et de concessionnaires. Sens des relations interpersonnelles, qualités d'expression et *pratique courante de l'anglais sont* indispensables.

Des avantages nombreux, notamment sous forme d'intéressement et d'attribution d'un véhicule de fonction, *témoignent de l'importance* que nous attachons à ce poste. Si vous possédez l'expérience et l'enthousiasme nécessaire pour relever ce défi, nous *vous remercions d'adresser votre* CV et vos prétentions à PKI, c/o Coréad Conseils, 223, bd Péreire, 75017 Paris.

DESSEIN

Spécialistes de l'injection des pièces plastiques ou des moules, votre expérience nous intéresse.

Vous souhaitez évoluer vers un métier d'avenir, nous vous en donnons les moyens.

INGENIEUR
RESPONSABLE DU PROCEDE

Nous sommes un très grand groupe qui investissons dans la création d'une nouvelle branche d'activité, dans une technologie nouvelle. Nous souhaitons vous confier la responsabilité complète du lancement et du développement d'un nouveau procédé pour assurer la croissance de ses fabrications.

De formation Ingénieur Arts et Métiers ou similaire, votre expérience des moules et de la fabrication des pièces injectées en grande série vous donnera la possibilité de vous adapter à notre nouveau métier.

Merci d'adresser CV + Lettre manucrite sous la référence 936 à notre Conseil :

Claudine GALLET Ressources Humaines - 3 rue Corneille - 75006 PARIS

D I P L Ô M É S   G R A N D E S   [illegible] S

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE LEADER DANS LE MONDE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES RECHERCHE :

PLANIFICATION

Responsable études stratégiques et planification (réf. VP1)

7 à 15 ans d'expérience acquise dans un secteur de haute technologie, dans un environnement *international. Une expérience en Conseil* d'Entreprise serait appréciée.

- Participer à la définition des objectifs *stratégiques et à leur mise en forme dans* le Plan d'Entreprise Annuel.
- Conduire les études stratégiques spécifiques dans le cadre de la stratégie du Groupe.
- *Assurer l'organisation et la coordination de* la mise en œuvre des orientations stratégiques au sein du Groupe.

Ingénieurs planification (réf. VP2)

3 à 7 ans d'expérience, motivés par la planification économique et commerciale d'Entreprise.

- Conduire et coordonner *l'élaboration* du Plan d'Entreprise Annuel.
- Promouvoir la synergie entre les unités du Groupe.
- Assurer l'analyse comparative des résultats et prévisions.

INNOVATION

Ingénieurs nouveaux produits / services de télécommunications (réf. VP3)

3 à 7 ans d'expérience dans des domaines liés à l'innovation technologique et ses applications au développement de nouveaux produits.

- *Participer à la stratégie d'innovation du Groupe.*
- Identifier les opportunités de création de nouveaux produits/services.
- Etudier leur lancement sur le marché.

■ Homme ou femme d'imagination et de contact, vous aimez le dialogue et l'action. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Pour ces postes basés à Paris, des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à : **MEDIAPA** - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX qui transmettra.

Bayer
Bayer Polysar France

Offrez-vous STRASBOURG, nous vous offrons l'EUROPE

filiale française du groupe Bayer, un des leaders mondiaux de l'*Industrie Chimique* et premier producteur de caoutchouc synthétique en France, recherche pour son site industriel près de Strasbourg (650 personnes) un

INGENIEUR MECANICIEN
Débutant ou première expérience

Le département Maintenance Engineering regroupe près de 110 personnes dans les disciplines telles que l'électricité, la mécanique, l'informatique...

Ingénieur (AM, ENSI, INSA, ENSEM...) débutant ou possédant une première expérience, vous renforcerez l'équipe chargée de la maintenance et du développement de l'équipement mécanique de notre usine.

La taille et le dynamisme de notre groupe nous permettent de vous proposer un environnement international et de larges possibilités d'évolution.
La connaissance de l'allemand constitue un atout sérieux.

Les entretiens auront lieu soit à Strasbourg soit à Paris

Merci d'adresser lettre, CV et photo, sous la référence 10346 M, au GROUPE BERNARD JULHIET ALSACE, 1-3 place Gutenberg, 67000 STRASBOURG.

BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES* ALSACE

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Groupe International Matériaux Avancés

recherche pour soutenir son développement en France

Ingénieur de développement

Poste basé à Paris ***(réf.3085)***

Votre challenge :
Développer notre implantation en France de nos polypropylènes dans le secteur automobile.

Vos clients dans ce secteur :
- les laboratoires d'études avancées pour les nouveaux concepts
- les Directeurs industriels pour les applications tests
- les acheteurs pour le business quotidien

Votre formation :
Ingénieur ou technicien supérieur (chimie ou mécanique) avec une formation complémentaire marketing.
Votre expérience : 3 à 5 ans dans un laboratoire d'études avancées ou dans les études industrielles.
Anglais indispensable.
Votre évolution de carrière est garantie par la taille de ce groupe mondial.

Merci d'adresser votredossier de candidature CV + lettre manuscrite + photo à

ETATS MAJORS CONSULTANTS
27 villa Wagram St Honoré, 75008 PARIS
Ressources Humaines High Tech

REPRODUCTION INTERDITE

Secteurs de Pointe

marquons notre temps

A VALENCE, en 9 ans, IMAJE est devenue l'un des leaders mondiaux de l'impression industrielle par projection de liquide (jet d'encre) pour la codification, le marquage, l'adressage, le graphisme sur tous supports et toutes surfaces.
Notre projet social, notre avance technologique et la part très importante consacrée à la Recherche/Développement (15 % de notre CA) nous permettent de créer des marchés.
Nous sommes 1000 dans le monde présents sur tous les continents au travers de notre réseau de distribution (65 filiales et distributeurs) et nous continuons.

INGENIEURS

RESPONSABLE METHODES MECANIQUES

Vous animez chez nous 5 jeunes techniciens supérieurs expérimentés pour participer, dès la conception, au développement des nouveaux produits avec les moyens associés (ergonomie des postes de travail, montage, tests, outillages, documents et gammes, conditionnement et manutention des composants) dans une **démarche industrielle de production** en flux tendus (SMED,...). *Vous avez une expérience de 3 à 5 ans de l'industrie mécanique de moyennes séries. Vous employez* couramment la micro-informatique, vous êtes familiarisé à la CAO. (Réf. DI 2420/07)

RESPONSABLE METHODES CONTROLE

Responsable de l'élaboration du plan des produits en concordance avec le G.E.T., vous spécifiez les besoins des moyens de contrôle pour l'ensemble du process et animez la réalisation et la mise en place des outils nécessaires. En amont, vous participez à la qualification des fournisseurs. Votre expérience de la production des machines pluritechniques et votre pratique des outils statistiques de la maîtrise de la qualité vous permettront de seconder directement le Responsable Méthodes au travers de liens horizontaux avec tous les secteurs de la Direction de Production. (Réf. DI 2420/03)

Merci d'envoyer votre candidature sous référence correspondante à notre conseil Michel PERROT Cabinet AROPA - 7, avenue de la République - 69160 TASSIN - Fax : 78. 34. 83. 17.

MEDIAPA

MAITRISE D'OUVRAGE

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Une société d'économie mixte, chargée d'une opération de très grande envergure, étoffe ses équipes et recrute plusieurs ingénieurs.

Ils auront 3 à 5 ans d'expérience (chantiers ou BE) en génie civil, VRD, route ou aménagement, acquise en entreprise ou chez un maître d'oeuvre.

Ils auront le dynamisme, les capacités de contact, le sens de l'organisation, leur permettant d'apporter leur concours dans toutes les étapes des opérations et d'être les interlocuteurs de nombreux intervenants.

Ces postes conviendraient à des candidats de fort potentiel, désireux et capables de s'intégrer dans des équipes motivées et performantes.

Postes à Paris.

Ecrire sous réf. 44 A 2295 1M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Nous sommes une PMI de 250 personnes, occupant une position significative sur ses marchés.
Soucieux d'améliorer notre compétitivité par l'optimisation de notre démarche qualité, nous créons le poste d'

MISE EN PLACE DE NOTRE SERVICE QUALITE : RELEVEZ LE DEFI !

INGENIEUR QUALITE

Dépendant de la direction générale, vous participez à la définition des paramètres produits et process et harmonisez les méthodes et procédures. Vous vous assurez, au moment des essais, ensuite en cours de fabrication, du respect des normes par la mise en place d'indicateurs. Vous êtes l'élément moteur de notre démarche certification. Vous vous appuierez sur le laboratoire dont vous aurez la responsabilité.

A 27-35 ans, ingénieur de formation (A et M, HEI, INSA...) vous *avez occupé des postes en production dans des industries de* process : agro-alimentaire, aciérie, papeterie, verrerie... Votre expérience *dans un service qualité est d'au moins trois ans.* A la fois homme de terrain et pédagogue, vous aimez convaincre et faire adhérer ainsi les opérateurs au projet *dont vous êtes le maître* d'œuvre. Votre besoin d'autonomie trouvera, dans notre société, les moyens de se réaliser.

Poste basé en Champagne-Ardenne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération sous la *référence* 10 005 à notre Conseil RESOUDRE, 50 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS.

RESOUDRE
LES PROFILS D'AVENIR

INGÉNIEUR CHIMISTE
SPÉCIALISTE DES POLYMERES

GROUPE FOURNIER
2 000 personnes, 1,6 milliard de CA.

De la pharmacie à la chimie fine et aux adhésifs industriels et grand public : la diversification réussie d'un groupe à vocation internationale.

LABORATOIRES FOURNIER

Notre département de 40 collaborateurs est chargé de développer des adhésifs médicaux à visée thérapeutique (systèmes transdermiques).
Vous animerez le Laboratoire de formulation/conception de systèmes adhésifs et participerez aux études de caractérisation de polymères.
Vous êtes chimiste spécialisé polymère *et avez une expérience industrielle,* même non pharmaceutique, d'environ 3 ans en Recherche et Développement.
Les candidatures (CV, lettre manuscrite et prétentions) sont à adresser, sous la *référence* ING/NH.

Laboratoires Fournier, Service Recrutement, 42 rue de Longvic, 21300 Chenove.

MEDIA-SYSTEM

---

jeune ingénieur
construisez l'unité de production que vous allez diriger

Depuis deux ou trois ans, vous avez appris le métier des travaux neufs, de la maintenance ou de la fabrication dans une industrie lourde, de préférence à feu continu.

vous n'avez pas envie d'attendre plus longtemps pour exercer de vraies responsabilités

Notre groupe, très connu, dont la taille (400 *personnes*) et les *performances* (CA 1990/ 600 MF - Résultat 110 MF) lui permettent de poursuivre *une croissance* soutenue, est prêt à vous faire confiance.

Votre mission : piloter un investissement important *(50 MF) destiné à parachever l'intégration aval de* notre unité de production, avant d'en prendre dans un second temps, la direction *opérationnelle*.

La disponibilité, la rigueur et le goût de l'animation, sont les qualités naturelles que vous alliez à votre *savoir-faire.*

Poste basé en proche banlieue Nord.

Ecrivez dès maintenant à L. NEUMAN (réf. 5773 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LILLE · NANTES · STRASBOURG
LYON · GRENOBLE · TOULOUSE

Ingénieurs en Hydrodynamique ou Mécanique des structures

Simulog Informatique et Services construit sa réputation et son expertise dans les activités de services en informatique scientifique. Pour répondre à cette demande, nous proposons de nombreux postes (Paris, province) à des Ingénieurs débutants ou confirmés dans les spécialités suivantes :
- **Hydrodynamique** avec, si possible, des connaissances complémentaires en automatique ou en structure ou en traitement du signal.
- **Calcul de structures** avec une expérience de la méthode des éléments finis.

Pour certains de ces postes une bonne connaissance des techniques numériques et informatiques sera appréciée. Associées à la conception de grands projets, les missions proposées présentent un caractère innovant et vous permettent *de réaliser les études ou le développement de logiciels dans ces* domaines.

Ecrire, sous référence 106637, à Bernard Krief Recrutement, le Parc de Haute Technologie, bât. n° 6, Sophia-Antipolis, 06250 Mougins.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

GROUPE MOULINEX

15 000 collaborateurs dans le *monde*, 8 milliards de chiffre d'affaires dont 80% à l'export, le Groupe MOULINEX (MOULINEX et KRUPS) connaît un fort développement international et se situe aujourd'hui parmi les leaders mondiaux de l'industrie et de l'électroménager.

Le Département Brevets du Groupe est constitué d'une équipe très soudée, au sein de laquelle chaque ingénieur traite de façon polyvalente brevets, marques et modèles, en liaison directe avec les interlocuteurs internes : Bureaux d'Etudes, Marketing et les organismes extérieurs tels que l'INPI. Notre croissance nous conduit aujourd'hui à renforcer l'*équipe en place par un :*

INGENIEUR BREVETS

Débutant ou après une première expérience réussie de 2 à 3 ans, vous êtes ingénieur *(spécialités : électronique - électromécanique)* et diplômé CEIPI.

Vous pratiquez couramment l'anglais en milieu professionnel. *La connaissance de la langue allemande sera un atout* supplémentaire.

Le poste est basé à Bagnolet (93).

Merci d'adresser votre candidature (CV détaillé, lettre *manuscrite, photo et prétentions*) à l'attention de Christine BOUTIN - Direction des Ressources Humaines du Groupe BP 45 - 93171 BAGNOLET CEDEX.

CONSULTANTS
OPTIMISATION de SYSTEMES INDUSTRIELS

Notre équipe de consultants mène des études de conception et d'organisation d'activités *industrielles* : stratégie *industrielle* et logistique, schémas directeurs d'investissements, optimisation de la production et de ses moyens (juste à temps ; gestion et pilotage des flux de production...).

Elle s'appuie sur une démarche originale, traduisant une vision globale des problèmes *industriels et formalisée par* des méthodes et des outils de conception opérationnels (simulation, R O).

Ingénieurs grandes écoles, vous avez une première expérience de 2 ans minimum *dans ce domaine (conseil ou industrie)*. Votre rigueur intellectuelle, votre esprit de synthèse et votre aptitude à communiquer vous permettront d'évoluer dans notre métier.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence SP/COSI à SERETE - Elisabeth Normandin - 86 rue Régnault - 75013 PARIS.

Filiale du groupe SERETE (1,2 milliard de CA, 1700 personnes en Europe), nos champs d'intervention recouvrent la logistique de *production* et de distribution auprès d'une clientèle diversifiée : automobile, équipementiers, mécanique, agro-alimentaire, chimie fine...

serete productique

HCAP

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des

Secteurs de Pointe

Jeunes Diplômés

Mettre au point un générateur de vapeur, un nouveau connecteur, un tunnelier, une extrudeuse, c'est forcément au meilleur niveau de la compétition internationale de la part du 1er concepteur constructeur mondial de réacteurs nucléaires.

Des connecteurs pour des applications océanographiques aux nouveaux outillages pour l'optimisation des 400 centrales nucléaires en service dans le monde, des process de fabrication de la pâte à papier à la réalisation de la grande soufflerie cryogénique européenne, les grandes réalisations industrielles du Groupe Framatome constituent des champs d'action pour tous les métiers.

Conception, Production, Intervention-Réalisation, Informatique, Vente, Finances, c'est avec les meilleures compétences que Framatome envisage l'avenir en France (Région parisienne, Rhône-Alpes, Bourgogne, Pays de Loire) et dans le monde entier.

Groupe Framatome, Service Ressources Humaines, 1 place de la coupole, 92084 Paris-La Défense, Cedex 16.

GROUPE FRAMATOME -14 800 PERSONNES - CA : 13,5 MILLIARDS DE FRANCS - 4 PÔLES D'ACTIVITÉ : NUCLÉAIRE, CONNECTIQUE, MÉCANIQUE, INFORMATIQUE AU SERVICE DES INDUSTRIES NUCLÉAIRE, SPATIALE, AUTOMOBILE, PÉTROLIÈRE, AGRO-ALIMENTAIRE...

Quand Framatome met au point un nouveau connecteur, c'est l'aéronautique qui fait un bond en avant.

GROUPE FRAMATOME

Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

I N G É N I E U R S   A G R O

Quand on est le n°1 mondial du contrôle qualité, ça ouvre des horizons.

De l'agro-alimentaire au nucléaire, SGS - N°1 mondial de l'inspection et du contrôle qualité (25 000 personnes) - intervient dans tous les secteurs d'activités, à tous les niveaux de la vie économique et de la qualité de l'environnement. Aujourd'hui, dans le cadre du développement de nos activités dans le secteur agro-alimentaire, nous recherchons

■ INGENIEUR D'AFFAIRES CONFIRME

A 30-35 ans environ, vous avez acquis une très bonne connaissance de l'agro-alimentaire au travers d'une expérience à dominante commerciale.

Aujourd'hui nous vous proposons de prendre en charge la prospection et le développement d'une clientèle de PME et de grandes entreprises. Vous commercialiserez des prestations de service en audit et contrôle qualité. Vous assurerez la mise en place de contrôles qualité/produit en vue de l'obtention d'une certification. (Réf. I.A.)

■ INGENIEURS ASSURANCE QUALITE CONFIRMES

A 30-35 ans environ, vous avez au moins 5 ans d'expérience comprenant obligatoirement un poste en assurance qualité.

Aujourd'hui, vous souhaitez manager votre mission avec une large autonomie. Bien sûr, vous maîtrisez l'utilisation de la micro informatique. (Réf. I.A.Q.)

Pour ces postes basés à Paris, vous effectuerez des déplacements en province.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre lettre, CV, photo et prétentions, sous la référence du poste choisi à Francis BERGERON SGS QUALITEST - 16, rue du Louvre - 75001 PARIS.

SGS

SGS Qualitest

MEDIAPA

QUALITE/SECURITE INFORMATIQUE

Parce que nos ingénieurs sont des consultants de haut niveau, que notre organisation favorise l'échange d'information, nous sommes un pôle de compétences unique, en parfaite harmonie avec les attentes de nos clients : les plus grands noms de l'industrie.

Nous menons des missions en qualité et sécurité informatique, génie logiciel. Filiale du Bureau Veritas, notre implantation et notre culture sont résolument européennes.

INGENIEUR, vous avez, au cours de vos dix ans d'expérience, piloté d'importants projets faisant appel à une excellente connaissance de la qualité-sécurité en informatique. Vous présentez, par ailleurs, une forte prédilection pour le relationnel.

Si vous voulez exercer votre métier avec passion, adressez votre dossier de candidature à VERIDATAS - Tour Neptune - 20, place de Seine - Cedex 20 - 92086 Paris la Défense.

Veridatas

CONTESSE

3615 LM

3615 LM vous permet de consulter un mois d'offres d'emploi parues dans *Le Monde*.
Les annonces présentes sur 3615 LM sont mises à jour quotidiennement.